

Gaïa Développement
628 rue Chanteperrix
69620 Frontenas
France
Site : <https://gaiadeveloppement.com>
Tel : +33 6 09 65 28 86



RAPPORT FINAL

**Evaluation externe finale du Programme de Renforcement de la résilience
communautaire dans la commune rurale de Kiéché, département de
Dogondoutchi, Niger**

Evaluation Externe Finale

Commanditée par la Croix-Rouge de Belgique
Contact : **Veerle De Craene** - Email : evaluation.sai@croix-rouge.be



Avec le soutien financier de :



Hamidou GUERO
Abdoulaye NOMAOU

Mai 2022

Contact :
Gaïa Développement

Anne BOUTIN

anneboutin@gaiadeveloppement.com

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	4
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES PHOTOS	7
RESUME	8
Le projet à évaluer	8
L'évaluation	8
La performance du projet	9
Recommandations	15
I. INTRODUCTION	17
1.1. Le contexte	17
1.2. Le programme à évaluer	17
1.3. L'évaluation	23
II. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	23
III. CONSTATS, ANALYSES ET FACTEURS EXPLICATIFS	24
3.1. Pertinence du programme	24
3.1.1. <i>Le programme est-il justifié au regard du contexte local ?</i>	24
3.1.2. <i>Le programme a-t-il impliqué les communautés dans leur ensemble ?</i>	26
3.2. Complémentarité/cohérence	28
3.2.1. <i>La logique d'intervention, est-elle appropriée pour atteindre ses objectifs de manière efficace ?</i>	28
3.2.2. <i>Le programme est-il cohérent avec les politiques nationales et locales ?</i>	30
3.2.3. <i>Le programme est-il cohérent avec les stratégies de la CRN, CRB et CRFi</i>	32
3.2.4. <i>Le programme est-il cohérent avec le cadre institutionnel et les autres interventions</i>	33
3.3. Efficacité	34
3.3.1. <i>Effectivité des réalisations du programme</i>	35
3.3.2. <i>Le Programme a-t-il permis d'atteindre le résultat 1 : « Les communautés des villages ciblés ont amélioré leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence »</i>	36
3.3.2.1. <i>Activités socio-économiques</i>	37
3.3.2.2. <i>Activités de prévention et de réduction des risques de catastrophes</i>	49
3.3.2.3. <i>Activités d'Information Éducation Communication/Communication pour le Changement de Comportement (IEC/CCC) en santé/nutrition</i>	51
3.3.3. <i>Le Programme a-t-il permis d'atteindre le résultat 2 : « L'accès à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et les conditions d'hygiène des populations bénéficiaires est amélioré »</i> ?.....	53
3.3.4. <i>Le Programme a-t-il permis d'atteindre le résultat 3 : « Les capacités de la Croix-Rouge Nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires sont renforcées »</i> ?.....	61
3.4. Efficience	73
3.4.1. <i>Dans quelle mesure les moyens mis à disposition ont-ils été adéquatement utilisés pour atteindre les résultats ?</i>	73
3.4.2. <i>Dans quelle mesure l'engagement communautaire, la création de comités villageois et l'implication des volontaires ont-ils renforcé l'efficience ?</i>	74
3.4.3. <i>Dans quelle mesure le dispositif de gestion de programme a-t-il permis de gagner en efficience (temps, coût, flexibilité, ...) ?</i>	75
3.4.4. <i>En quoi les risques et hypothèses peuvent-ils affecter la réussite du programme ?</i>	76
3.5. Impacts	78
3.5.1. <i>Le Programme a-t-il permis d'améliorer la résilience des populations vulnérables des 15 villages de la commune rurale de Kiéché face aux vulnérabilités sous-jacentes et au changement climatique ?</i>	78
3.5.2. <i>Quel est l'impact du programme sur la résilience des communautés et la réduction des inégalités ?</i>	80
3.5.3. <i>Les réalisations du programme, ont-elles permis un changement de comportements au niveau de la communauté ?</i>	81
3.6. Durabilité	82

3.6.1 Les résultats et impacts sont-ils durables du point de vue technique, financier et social ?	82
3.6.1.1 Sur le plan technique	82
3.6.1.2 Sur le plan financier	82
3.6.1.3 Sur le plan social	83
3.6.1.4 Facteurs de menaces à la durabilité des investissements	83
3.7. Genre et inclusion	84
3.8. Environnement	85
3.9. Performance globale du programme	86
IV. RECOMMANDATIONS	87
V. ILLUSTRATION DES BONNES PRATIQUES	90
ANNEXES	91
Annexe 1 Termes de Référence de l'évaluation	92
Annexe 2- Liste des documents consultés	100
Annexe 3- Approche Nexus (plus détaillée)	102
Annexe 4-Liste des Outils de collecte de données	104
Annexe 5-Liste des personnes interviewées	105
Annexe 6-Taux de réalisation des activités du programme Kiénché - Période 2017-2021	110
Annexe 7- Théorie du Changement associé au pays	112

SIGLES ET ACRONYMES

Sigle	Définition
ACC	Analyse Contextuelle Commune
ACNG Belge	Acteurs de la coopération non gouvernementale
AEN	Actions Essentielles de Nutrition
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AIC	Agriculture Intelligente au Climat
AMSANA	Appui Multisectoriel à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atakora
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BAB	Banque Aliments Bétail
BC	Banque Céréalière
BIA	Banque d'Intrants Agricoles
CAP	Connaissances, Attitudes et Pratiques
CAT	Conduite A Tenir en cas de malaises
CD/CR	Comité Départemental Croix-Rouge
CDA	Chef de District Agricole
CEP	Champs Écoles Producteurs
CGPE	Comités de Gestion des Points d'Eau
COGES	Comité de Gestion
COSAN	Comité de Santé
CPN	Consultations Périnatales
CR	Croix-Rouge
CR/CR	Comité Régional Croix-Rouge
CRB	Croix-Rouge de Belgique
CRBn	Croix-Rouge du Bénin
CRFi	Croix-Rouge Finlandaise
CRN	Croix-Rouge Nigérienne
CSC	Cadre Stratégique Commun
CSI	Centre de Santé Intégré
CVCR	Comité Villageois Croix-Rouge
CVSAN	Comité Villageois de Santé et de Nutrition
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DDA	Direction Départementale de l'Agriculture
DDE	Direction Départementale de l'Élevage
DDH/A	Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DDPF/PE	Direction Départementale de Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
DDS	Direction Départementale de la Santé
DGD	Direction Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire
DOB écologie	Les communautés reverdissent le sahel
EdM	Écoles des Maries
ERLA	Emergency Recovery Livelihood Analysis
EVC	Évaluation des Vulnérabilités et des Capacités
FBSA	Fonds Belge de Sécurité Alimentaire
FEFA	Femmes Enceintes et Allaitantes
FH	Femmes Handicapées

Sigle	Définition
FICR	Fédération Internationale de la Croix-Rouge
FRIE	Fonds de Renouvellement, d'Investissement et d'Extension
GSAC	Groupe de Soutien à l'Alimentation de Complément
GSAM	Groupes de Soutien à l'Allaitement Maternel Exclusif
HEA	Household Economic Analysis
HES	Household Economic Security ou Sécurité Economique des ménages
HH	Hommes Handicapés
HKI	Helen Keller International
HKP	Haini Kirey Précoce
I3N	Initiative les "Nigériens Nourrissent les Nigériens"
IDH	Indice de Développement Humain
IEC/CCC	Information Éducation Communication/Communication pour le Changement de Comportement
KM	Kilomètre
LASDEL	Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local
LEGS	Livestock Emergency Guidelines and Standards
LPC	Cours sur la Programmation basée sur les Moyens d'existence
MAG	Malnutrition Aigüe Globale
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
MDM	Médecins Du Monde
MUAC	Mid-Upper Arm Circumference (mesure du périmètre brachial)
OCB	Organisations Communautaires de Base
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSV	Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité
OV	Organisations Villageoises
PARPV	Programme de Renforcement de la Résilience des Populations Vulnérables
PASEC	Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux Risques Climatiques
PDC	Plan de Développement Communal
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PDM	Post-Monitoring-Distribution
PF	Planning Familial ou planification familiale
PLEA	Plan Local Eau et Assainissement
PNSN	Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger
PROSEHA	Le Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement
RGP/H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNA	Régénération Naturelle Assistée
RNV	Revue Nationale des Volontaires
S/E	Suivi/évaluation
SAME/R	Sécurité Alimentaire, Moyens d'Existence/Résilience
SCA	Scores de Consommation Alimentaire
SCAP/RU	Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponses aux Urgences
SDA	Scores de Diversité Alimentaire
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive

Sigle	Définition
SG	Secrétaire Général
SN	Sociétés Nationales
SOPHAB	Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base au Niger
SR	Santé de la Reproduction
STD	Services Techniques Déconcentrés
SWOT	Strengths Weaknesses Opportunities Threats (Forces Faiblesses Opportunités et Menaces)
TDR	Termes de Référence
TM	Transfert Monétaire
UGP	Unité de Gestion du Programme
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
VAD	Visites à Domicile
VSF	Vétérinaire Sans Frontière

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Logique d'intervention du programme.....	19
Tableau 2 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 1.....	36
Tableau 3 : Situation des kits caprins dans les villages échantillons.....	41
Tableau 4 : Situation des BC à la date du 30 septembre 2021.	43
Tableau 5: Situation des BC visitées	44
Tableau 6 : Risques identifiés, mesures prévues actions de mitigation réalisées par les communautés.....	50
Tableau 7 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 2.....	53
Tableau 8 : État nutritionnel des enfants	55
Tableau 9 : État nutritionnel des femmes enceintes et allaitantes (FEFA)	55
Tableau 10 : Caractéristiques des réalisations faites et contribution des communautés	57
Tableau 11 : Situation et niveau d'utilisation des latrines familiales réalisées dans les villages visités	60
Tableau 12 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 3.....	61
Tableau 13 : Situation du matériel de l'AGR du CR/CR de Dosso.	67
Tableau 14 : Utilisation des fonds AGR par les différents CVCR.....	70
Tableau 15 : Consommation budgétaire globale pour le Niger, ventilée par catégorie de dépense et par année.....	73
Tableau 16: Niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique.....	78

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Puits Maraicher site de Bakarkassa	40
Photo 2: Irrigation site maraicher de Bakin Tapki	40
Photo 3 : Kit Caprin à Makéra	42
Photo 4 : Kit Embouche à Makéra	42
Photo 5 : Magasin BC de Bakarkassa	45
Photo 6 : Stock céréales BC de Dogon Gao.....	45
Photo 7 : Moulin à grain de Dogon Gao	46
Photo 8 : Moulin à grain de Makéra	46
Photo 9 : Presse à huile dans le magasin Makéra	48
Photo 10 : Matériel d'extraction d'huile à Konkorindo	48
Photo 11 : Protection du village de Makéra	49
Photo 12 : Protection du village de Makéra	49
Photo 13 : Maternité de Kiéché	57
Photo 14 : Hangar Maternité de Kiéché	57
Photo 15 : Mur de protection puits de Makéra effondré	59
Photo 16 : Puits villageois de Tombon Gataou	59
Photo 17 : Latrine familiale à Makéra.....	60
Photo 18 : Latrine au siège CVCR de Rey-Rey	60
Photo 19 : Matelas AGR CR/CR de Dosso	68
Photo 20 : Chaises AGR CR/CR de Dosso	68
Photo 21 : Location chaises CD/CR de Dogondoutchi	69
Photo 22 : Siège CVCR de Rey-Rey.....	70
Photo 23 : Equipements siège CVCR d Birey.....	70
Photo 24 : Lampadaire au siège CVCR de Bakarkassa	72
Photo 25 : Boites à plaintes village de Makéra	72

RESUME

LE PROJET A EVALUER

L'évaluation concerne le programme "**Renforcement de la résilience communautaire dans la commune rurale de Kiéché, département de Dogondoutchi, région de Dosso au Niger**". Le programme de développement 17-21 au Niger s'insère dans un programme multi-pays intitulé « **Pour des citoyennes, des citoyens et des communautés actrices et acteurs de changements** ». Il s'agit d'un programme quinquennal qui se déroule en Belgique (Education à la citoyenneté mondiale) ainsi que dans huit pays d'Afrique (Coopération au développement). Le thème fédérateur des actions en Afrique est la résilience des communautés. La résilience se définit comme « *la capacité des individus, des communautés et des organisations exposés à des catastrophes, des crises et des vulnérabilités sous-jacentes à anticiper, réduire l'impact, faire face à et se relever des effets de l'adversité sans compromettre leurs perspectives de développement à long terme* ».

Au Niger, l'objectif principal de l'action est l'amélioration de la résilience des populations de 15 villages de la commune rurale de Kiéché (région de Dosso, département de Dogondoutchi), face aux vulnérabilités et au changement climatique. Le programme est intégré et considère que l'amélioration de la résilience passe par des actions multisectorielles et simultanées qui impliquent les communautés actives du début à la fin. L'intervention qui est mise en œuvre par la CRN, avec l'appui de la CRB notamment, s'articule autour de trois axes :

- L'alimentation : les ménages les plus vulnérables des villages ciblés améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence à travers des séances de sensibilisations et une série d'activités aux profits des communautés (promotion de l'élevage naisseur de petits ruminants, construction de banques de céréales, maraichage, etc.) ;
- L'eau : le programme prévoit l'amélioration de l'accès à l'eau potable, de l'assainissement et des conditions d'hygiène des populations à travers des sensibilisations, le renforcement des moyens pour une meilleure santé, la construction et la réhabilitation de points d'eau, etc.
- Le renforcement de capacités : les capacités de la Croix-Rouge nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires sont renforcées tout au long du programme et garantissent sa durabilité.

Le programme a bénéficié d'un cofinancement de plusieurs partenaires, dont principalement la Croix-Rouge finlandaise entre 2019-2021. La logique d'intervention de ce programme est structurée de la façon suivante :

Objectif spécifique/Outcome : La résilience des populations vulnérables des 15 villages de la commune rurale de Kiéché face aux vulnérabilités sous-jacentes et au changement climatique est améliorée

Résultat 1 : La CRN impliquée de manière coordonnée au renforcement des dispositifs de surveillance régional (1), départemental (1) et communal (6), permet le renforcement des systèmes d'alerte avec les autres acteurs concernés (1er ligne)-(Préparation à la réponse-outils et équipes à différents niveaux).

Résultat 1/Cible stratégique 1 : Les communautés des villages ciblés améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence.

Résultat 2/Cible stratégique 2 : L'accès à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et les conditions d'hygiène des populations sont améliorés.

Résultat 3/Cible stratégique 3 : Les capacités de la Croix-Rouge Nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires sont renforcées.

Budget total du programme : 1 423 931 €

Période de mise en œuvre : 2017-2021

L'ÉVALUATION

Le travail attendu à travers cette mission porte sur l'évaluation externe finale du programme mis en œuvre par la CRN et financé par la DGD et autres partenaires (principalement la CRFi) pour les années 2017-2021 dans la commune rurale de Kiéché, département de Dogondoutchi, région de Dosso. Le bailleur exige qu'une évaluation externe soit réalisée à la fin du programme. Il s'agit donc d'une évaluation de **redevabilité**. Cependant, vu que la CRB a introduit un nouveau programme (2022-2026) qui s'inscrit dans la continuité du programme à évaluer, la CRB souhaite que l'évaluation permette **de tirer des enseignements sur la mise en œuvre du programme et de faire ressortir des bonnes pratiques/recommandations** qui pourraient être valorisées après le démarrage, si le nouveau programme est accepté.

LA PERFORMANCE DU PROJET

Le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'analyse et du jugement porté par l'évaluateur, pour chacun des critères retenus.

PERTINENCE
<p>La mission d'évaluation estime que le programme est justifié au regard de la situation locale. En effet, les actions mises en œuvre répondent de façon très satisfaisante à une forte préoccupation des communautés des 15 villages bénéficiaires affectés par plusieurs facteurs de vulnérabilité, comme cela a été identifié lors de l'élaboration du programme. En effet, avant l'intervention, la production céréalière n'arrivait pas à couvrir les besoins alimentaires de la population de la commune en général du fait des faibles rendements liés à l'utilisation de semences locales peu productives, la réduction de la jachère, un faible niveau d'utilisation de la fumure organique et minérale, ainsi que des effets néfastes du changement climatique. L'élevage était aussi caractérisé par une diminution de la quantité et de la qualité des pâturages.</p> <p>Sur le plan sanitaire, les populations étaient également confrontées, malgré ses deux CSI et 9 cases de santé, aux maladies comme les infections respiratoires aigües, le paludisme, les maladies diarrhéiques et la malnutrition due à l'insuffisance et l'indisponibilité alimentaire, le manque de connaissances et la persistance des croyances traditionnelles. À tout cela, viennent s'ajouter les problèmes liés à l'accès réduit à l'eau potable et aux services d'hygiène/assainissement. Le taux de couverture géographique de la commune est de 86,31%, le taux d'accès théorique s'établit à 81,66% et le taux de pannes est estimé à 10,06% (8% pour le PC, 44%, pour les PMH, 0% pour les AEP et les Systèmes de Pompage Pastoral : SPP). 19,09% des lieux et institutions publiques sont dotés d'édicules et 7,39% des ménages disposent de latrines en 2017.</p> <p>Grâce au programme, des progrès ont été réalisés dans la satisfaction des besoins fondamentaux des communautés locales au plan de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'eau et des services de santé/nutrition ainsi que d'hygiène et assainissement, renforçant ainsi leur résilience dans ces secteurs.</p>
<p>La mission d'évaluation constate que la conception du programme a pris en compte les attentes et préoccupations des communautés, et celles-ci ont été pleinement impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme notamment à travers leur adhésion aux différents comités de gestion mis en place.</p> <p>Les communautés bénéficiaires ont été aussi impliquées dans le choix des activités mais aussi des bénéficiaires, ce qui a permis de prendre en compte les autres catégories de personnes à besoins spécifiques (handicapés, veuves/veufs, personnes âgées).</p> <p>Au-delà de tout ceci, les bénéficiaires ont participé à la mise en œuvre du programme à travers la mobilisation communautaire (contribution en espèces, participation physique, apport des matériaux locaux, participation aux séances de sensibilisation, de dépistage, de démonstrations culinaires organisées par les volontaires, ainsi qu'aux séances de salubrité et autres activités de mitigation des risques organisées par les comités villageois Croix-Rouge.</p> <p>La démarche adoptée par le programme, basée sur l'approche « faire-faire » a permis une bonne implication des STD et des autorités administratives et coutumières dans la mise en œuvre et le suivi des activités sur le terrain.</p> <p>Du point de vue du suivi, les autorités administratives et coutumières, accompagnées des STD, ont également été associées en effectuant des missions sur le terrain pour apprécier les résultats enregistrés ainsi que les problèmes à mitiger.</p>
COMPLEMENTARITE/COHERENCE
<p>La logique d'intervention du programme est appropriée et cohérente conformément à la théorie de changement préconisée par le Mouvement de la Croix-Rouge qui veut que les communautés ciblées soient pleinement au cœur de tous les processus devant conduire au renforcement de leur propre résilience. Tous les appuis à apporter aux populations vulnérables doivent par conséquent être orientés à répondre de façon globale à toutes leurs vulnérabilités. Cette cohérence est d'autant plus réelle que les objectifs, résultats (produits) et activités retenues sont formulés de manière à concourir à l'atteinte des résultats du programme.</p> <p>La mission note aussi que la logique d'intervention présentée dans le cadre logique du programme apparaît cohérente car les activités définies permettent les réalisations nécessaires pour atteindre les résultats attendus qui découlent de l'Analyse Contextuelle Commune (ACC) réalisée par l'ensemble des OSC/AI présents au Niger en 2015. Les trois résultats attendus concourent à l'atteinte de l'objectif spécifique.</p> <p>L'analyse des indicateurs d'objectifs et de résultats montre qu'ils sont tous « SMART ». Aussi, une analyse a permis de déterminer les risques et hypothèses et de les prendre en compte.</p> <p>C'est conformément à toute cette stratégie que toutes les communautés visées ont été impliquées depuis la conception du programme jusqu'à la mise en œuvre et à l'évaluation des effets, en passant par le choix des activités, la sélection</p>

des bénéficiaires les plus vulnérables et à besoins spécifiques. Elles ont toutes reçu des formations nécessaires dans plusieurs domaines (production agricole et animale, santé/nutrition, hygiène et assainissement, gestion, changement climatique, catastrophes d'origine naturelle, etc.) des appuis matériels (équipements de travail) et financiers pour conduire des AGR en vue de générer des revenus et d'acquérir des moyens d'existence. Elles ont été accompagnées en termes d'encadrement technique et de suivi dans un souci de viabilité et de durabilité de leurs activités.

Dans la démarche d'intervention pour le renforcement de la résilience des populations, le nexus urgence-développement a été de mise puisque certaines activités mises en œuvre portent relèvent de l'humanitaire (santé/nutrition/assainissement, gestion des chocs, etc.) et d'autres du développement (production alimentaire, AGR, etc.). Ce faisant, le programme ne s'est limité qu'aux effets positifs conjugués des activités, l'aspect simplifié du nexus urgence-développement, laissant quasiment de côté l'autre pan du nexus, à savoir les aspects d'intersectorialité, de conflits et de risques associés à l'exploitation des ressources de base. La prise en compte de l'approche nexus demeure donc insuffisante.

Le programme s'aligne parfaitement sur les politiques nationales et locales, ainsi que sur ses engagements internationaux, tels que :

- la **Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035)** dans ses axes stratégiques 4 : Dynamisation et modernisation du monde rural, et 3 : Développement du capital humain.
- le **Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021** dans ses axes 5 : gestion durable de l'environnement ; 2 : développement social et transition démographique, et 3 : accélération de la croissance économique ;
- l'**Initiative 3N** pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable "Les Nigériens Nourrissent les Nigériens" ;
- la **Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger (PNSN) 2017-2025** ;
- la **Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base au Niger (SOPHAB)**,
- le **Plan de Développement Communal 2017-2021 de Kiéché** ;
- le **Plan Local Eau et Assainissement (PLEA) 2017** de la commune rurale de Kiéché.

Il s'aligne aussi sur l'Agenda 2030 sur la réalisation des ODD auquel le Niger a souscrit : ODD 1 ; 2 ; 3 ; 5 ; 6 ; 13 ; 17

Le programme capitalise les résultats très concluants, les bonnes pratiques, les leçons apprises, ainsi que les recommandations des évaluations internes et externes réalisées lors de la première phase qui se fondent sur les stratégies du mouvement de la CR. Il est par conséquent en phase avec les stratégies des principaux acteurs chargés de sa mise en œuvre (CRN, CRB). Il s'aligne parfaitement avec la **Stratégie 2020 de la Croix Rouge de Belgique** qui vise à concrétiser sa mission à l'international, c'est-à-dire l'amélioration de la résilience et des conditions d'existence des personnes les plus vulnérables et de leurs communautés, en mobilisant le pouvoir de l'humanité. Il est aussi aligné au **Plan Stratégique 2017-2021 de la Croix Rouge Nigérienne** qui a pour objectif principal de prévenir et apaiser les souffrances humaines sans aucune distinction de race, de nationalité, de religion, d'opinion politique ou philosophique.

Les services techniques de l'Etat ont fortement contribué à l'atteinte des objectifs et résultats du programme à travers leur participation à la conception, la mise en œuvre et au suivi des réalisations du programme. La connaissance du contexte local et la proximité des STD des zones d'intervention a renforcé les capacités de la Croix Rouge dans la délivrance des appuis aux communautés.

Par ailleurs, la mission d'évaluation a relevé un manque de cadre formel de synergie entre le programme et les autres acteurs au développement intervenant dans la commune rurale de Kiéché, qui mettent en œuvre des actions similaires ou complémentaires. Le programme a d'ailleurs tenté de corriger cette situation en réactivant le cadre de concertation existant au niveau communal mais en vain.

Enfin, la mission constate que le programme contribue au Cadre Stratégique Commun (CSC) Niger défini par les acteurs belges de développement, car ses résultats sont parfaitement alignés sur le CSC Niger.

EFFICACITE

Dans l'ensemble, la quasi-totalité des activités prévues a été mise en œuvre, résultant à un taux global de réalisation de 98,33%, ce qui dénote d'un très bon niveau d'efficacité, même si des retards ont été accusés dans certaines réalisations durant la période.

Quelques difficultés ont marqué le déroulement du programme, dont notamment : la survenue de la pandémie de la COVID-19 qui a entraîné l'annulation de certaines activités nécessitant le regroupement des personnes et la réorientation des fonds vers la lutte contre la pandémie et les élections générales organisées en fin 2020 et début 2021 au Niger.

L'évaluation note aussi des retards dans la mise en œuvre de certaines activités durant les 2 premières années, et une tendance inverse en 2019 et 2020, avec des réalisations plus importantes que les prévisions grâce à l'effort de l'UGP qui a permis des rattrapages.

Le programme a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et des moyens d'existence des communautés des 15 villages cibles, ce qui s'est traduit par l'accroissement du SCA et SDA et l'accès des ménages les plus vulnérables aux sources de revenus supplémentaires.

L'accroissement du SCA et SDA enregistré est en lien avec l'augmentation des productions des cultures pluviales due (i) à l'appui en semences améliorées et en engrais soutenu par l'appui conseil apporté par le service de l'agriculture, (ii) à la promotion des cultures maraichères, (iii) aux revenus tirés des kits caprins et embouche ainsi que de l'extraction d'huile d'arachide, (iv) à la distribution du cash à travers le TM et (vi) à la disponibilité des vivres grâce à la création et l'approvisionnement des BC.

Les revenus générés par la vente des produits maraichers améliorent l'accès aux denrées alimentaires et autres produits de première nécessité. Toutefois, il faut noter que l'augmentation de 13,82% enregistrée par le SDA est en dessous des 20% souhaitées, ce qui peut s'expliquer par les contraintes liées au maraichage notées plus haut.

Toutes les activités susmentionnées ont amélioré l'accès des ménages les plus vulnérables à d'autres sources de revenus. Ainsi, tous les ménages interrogés au cours de cette évaluation ont affirmé disposer d'une source de revenus dont la moyenne est estimée à 40 940 FCFA par ménage par an.

Du point de vue de la santé/nutrition, les activités d'information et de sensibilisation ont induit des changements positifs au niveau individuel et collectif des ménages. Au nombre de ces changements, il y a l'amélioration de la santé des femmes enceintes et allaitantes ainsi que des enfants de moins de 5 ans, qui se traduit par la diminution des cas de malnutris dans les villages d'intervention du programme. L'adoption des pratiques d'AME et de compléments alimentaires est plus répandue chez les ménages, ce qui s'explique non seulement par l'engagement des acteurs endogènes responsables de la mise en œuvre des activités d'information et de sensibilisation des communautés locales, mais aussi par le soutien de plus en plus important des maris à leurs épouses.

L'appui du programme a amélioré l'accès à l'eau potable pour les populations de 10 villages bénéficiaires de la construction/réhabilitation des puits. Les ouvrages et équipements sont de bonne qualité, ils sont fonctionnels et utilisés aussi bien pour les besoins en eau de consommation humaine que pour l'abreuvement des animaux.

Les CGPE mis en place sont fonctionnels et assurent la salubrité autour des points d'eaux et le respect des mesures d'utilisation instaurées afin de préserver la qualité de l'eau des puits. Tous les CGPE rendent régulièrement compte au CVCR. Un système de cotisation permettant de financer les petits travaux de maintenance des points d'eau a été instauré dans la majorité des villages. Cependant il faut noter que dans quelques-unes de ces localités, les cotisations engrangées ne permettent pas de prendre en charge certains travaux tels que les réparations des poulies cassées.

Par ailleurs, le programme a contribué aussi à l'amélioration de l'hygiène et de la salubrité dans les 15 villages appuyés. En outre, les volontaires Croix-Rouge assurent la sensibilisation des communautés sur l'hygiène et l'assainissement et les CVCR organisent régulièrement des séances de salubrité dans les villages, autour des puits, dans les centres de santé. Au total, 141 latrines familiales ont été réalisées dans les 8 villages visités dont 131 avec l'appui du programme et 10 par les ménages convaincus par la démarche. Il est à noter que dans 88% des cas, les latrines familiales réalisées avec l'appui du programme sont bien entretenues et utilisées.

Toutefois quelques insuffisances ont été relevées au niveau des différentes infrastructures. Il s'agit de :

- l'effondrement d'une partie du mur de protection du puits réhabilité de Makéra et de la détérioration des poulies des puits dans certains villages, où les cotisations collectées ne permettent pas de prendre en charge les réparations.
- la léthargie chez certains CGPE qui n'arrivent pas à prendre les décisions nécessaires pour assurer la durabilité des ouvrages et l'approvisionnement continu en eau des populations.
- la négligence des bénéficiaires de 12% de latrines familiales réalisées avec l'appui du programme, qui n'ont pas encore clôturé ni valorisé leurs biens.

Il est à relever également que le soutien des maris à leurs épouses est de plus en plus une réalité car les hommes encouragent les femmes à fréquenter les centres de santé et les assistent même dans certaines tâches ménagères, ce qui n'était pas le cas avant l'intervention du programme.

Le programme a renforcé les capacités de la Croix-Rouge Nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires à travers les différentes actions réalisées. Cela a permis aux membres de la gouvernance du niveau national, régional et départemental de participer pleinement à toutes les étapes du programme. La gouvernance de la CRN a notamment participé non seulement à la gestion du programme en assurant la présidence du comité de pilotage mais aussi à la mise en œuvre de certaines activités sur le terrain à travers le comité régional de Dosso et le comité départemental de Dogondoutchi. De plus, le programme a doté les comités régional et départemental des ressources humaines capables d'assurer le suivi post programme et donc d'assurer la durabilité des interventions et des résultats. Déjà le CD/CR de Dogondoutchi a intégré les activités de suivi post programme dans son plan d'action et a eu à réaliser deux missions dans ce cadre avec les fonds générés par son AGR.

Grâce au programme, les cadres et techniciens de la CRN ainsi que les partenaires techniques locaux (STD) ont respectivement participé à toutes les étapes du programme et apporté un précieux concours dans la mise en œuvre des interventions sur le terrain.

EFFICIENCE
<p>Le programme a été efficace dans la mise en œuvre de ses activités grâce à la mise en application de certaines pratiques permettant de réduire les coûts d'intervention sans occulter la qualité des résultats attendus. Il s'agit en effet 1) des activités de communication (sensibilisation, formation des populations, 2) de la réalisation/réhabilitation et de l'équipement d'infrastructures collectives, 3) de l'octroi de crédits à plusieurs cycles pour le financement des activités génératrices de revenu, 4) du recours aux STD du département de Dogondoutchi pour mettre en œuvre les activités programmées, au lieu de procéder à un recrutement de personnels salariés, 5) de la responsabilisation des communautés locales dans l'acquisition de certains biens (matériels et facteurs de production), réduisant ainsi les coûts y afférents, et 6) de l'adossement sur les volontaires de la CRN qui n'exigent pas de rémunération salariale. Toutes ces pratiques ont contribué à réduire les charges du programme dont le taux de consommation budgétaire est estimé à 103%, ce qui, est un signe d'une efficacité satisfaisante.</p>
<p>Globalement la mission d'évaluation estime que la forte mobilisation dont ont fait montre les populations des villages bénéficiaires en particulier et celles de toute la commune rurale de Kiéché en général, a fortement contribué à l'atteinte des résultats et objectifs du programme du fait de leur participation à tous les processus de mise en œuvre des activités dont ont bénéficié les hommes, les femmes et les jeunes ainsi que les personnes à besoins spécifiques.</p> <p>L'engagement communautaire transparait à travers l'implication des volontaires CRN y compris les comités villageois CRN et de la promotion du volontariat chez les communautés qui participent à la mise en œuvre des activités du programme sans exiger une contrepartie en dehors des bénéfices qu'elles en tirent. Ce faisant, les coûts des interventions sont ramenés à leurs seuils minima sans occulter le taux de réalisation des activités ni la qualité des résultats du programme.</p>
<p>Le dispositif de gestion du programme constitué d'un comité de pilotage, de l'UGP et des structures de suivi/évaluation et appuyé notamment par le Représentant Pays de la CRB a permis aux différents acteurs de travailler conformément à leurs mandats respectifs, contribuant ainsi à l'atteinte des résultats du programme. L'analyse des documents disponibles a permis à l'équipe d'évaluation d'estimer que leur performance est un élément de renforcement de l'efficacité dans la gestion du programme.</p> <p>Il faut tout de même relever que l'avènement de la pandémie de la covid 19 a provoqué un choc plus ou moins important au bon déroulement du programme. En effet, un nombre réduit d'activités a été annulé et les fonds réorientés vers la lutte contre cette maladie. Malgré cette perturbation, le reste des activités programmées est demeuré pertinent même si des retards ont été observés dans leur mise en œuvre.</p> <p>Du point de vue du dispositif de suivi/évaluation, le constat est qu'il manque un service formellement dédié de suivi évaluation du programme bien que la collecte et le traitement des données pour renseigner le cadre logique soient assurés à défaut par l'UGP sous l'impulsion de la CRB. Cette tâche supplémentaire occupe énormément de temps de l'UGP qui pourrait être consacré notamment pour rattraper certains retards accumulés auparavant par le programme.</p> <p>Sur la base de ces constats, l'évaluation estime que ces faiblesses ont négativement impacté la performance du dispositif de gestion, et par conséquent son efficacité.</p>
<p>Le programme a procédé à une analyse préalable des risques et hypothèses, et proposé des actions de leur prévention et de mitigation de leurs effets. La mise en œuvre de ces actions a été efficace dans la mesure où elle a permis de prévenir/atténuer les risques identifiés. L'UGP a fait un suivi régulier de la situation sécuritaire et la réactualisation de l'analyse des risques a permis de prendre en compte la pandémie liée au Covid-19 qui n'avait pas été prévue. En conséquence, des réaménagements ont été faits dans le planning des activités afin de prendre en compte les mesures de prévention contre cette pandémie.</p> <p>En dépit de l'avènement de la Covid 2019, les actions prévues par le programme sont restées pertinentes étant donné que la prise en charge n'a pas suscité auprès des populations de nouveaux besoins recensés par l'UGP. Par contre, la pandémie a plutôt privé les populations de l'alphabétisation qu'elles ont continué de réclamer. Mais le programme étant arrivé à termes, l'activité ne pouvait être reconduite.</p>
IMPACTS
<p>L'appui apporté par le programme à travers la redynamisation des SCAP-RU et leur formation a permis de les rendre fonctionnelles dans la collecte des informations et la tenue des réunions régulières pour élaborer et transmettre leurs rapports mensuels présentant la situation sur notamment les conditions de sécurité alimentaire, la santé et les risques réels ou potentiels auxquels font face les populations locales. Dans cette dynamique, les SCAP-RU offrent des services importants à leurs communautés. En effet, ces structures ont permis à tous les villages de réaliser une cartographie des risques et des capacités ayant servi non seulement à l'élaboration des plans de prévention et de mitigation des risques mais aussi à leur mise en œuvre effective.</p> <p>En ce qui concerne le recours aux stratégies d'adaptation néfastes pendant la période de soudure, les résultats de l'évaluation finale interne montrent que tous les ménages pauvres et très pauvres ont fait moins appel grâce au</p>

<p>programme. Du point de vue, 100% des ménages interrogés ont déclaré disposer d'au moins une source et 54,2% des ménages accèdent en plus aux ressources générées à travers des AGR collectives.</p> <p>Par contre, la mission d'évaluation note que malgré sa redynamisation par le programme, l'OSV de Kiéché n'est pas fonctionnel dans la mesure où les membres n'arrivent plus à se réunir. Aussi, le manque de feedback par l'OSV vis-à-vis des rapports transmis par les SCAP-RU décourage la plupart des membres de ces structures, d'où un certain relâchement dans leur fonctionnement.</p>
<p>La mise en œuvre du programme a permis de renforcer la résilience des communautés ciblées car tous les résultats visés ont été atteints, à savoir que (i) tous les 15 villages prévus sont effectivement membres de grappes de SCAP-RU, (ii) tous les bénéficiaires du programme sont issus des ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres (vulnérables), (iii) tous ces ménages ont réduit le recours aux stratégies d'adaptation néfastes et (iv) tous ont une source de revenus.</p> <p>La résilience a été renforcée dans le secteur de l'amélioration de SCA et SDA (sécurité alimentaire et nutritionnelle), de l'autonomisation financière des ménages facilitant l'accès aux moyens d'existence, de l'amélioration de la santé (nutrition, santé reproductive, hygiène, latrines), de l'amélioration de l'accès à l'eau potable et de la préparation au changement climatique à travers le renforcement des capacités en matière de réduction des risques de catastrophes.</p> <p>Du point de vue de la réduction des inégalités, le programme a privilégié, à travers un ciblage approprié participatif et inclusif, les ménages vulnérables qui ont bénéficié d'appui multiformes en fonction de leurs besoins spécifiques pour améliorer leurs conditions d'existence.</p> <p>Au regard de cette performance, l'évaluation estime que le programme a atteint ses objectifs en termes d'impact sur le renforcement de la résilience dans sa zone d'intervention.</p>
<p>De plus, le programme a contribué à un début de changements de comportements observés au niveau des communautés notamment des hommes qui s'impliquent davantage dans les activités de planning familial et les tâches ménagères, et des femmes elles-mêmes qui sont plus émancipées du fait de la sensibilisation et la formation sur diverses thématiques de la vie, financièrement plus autonomes et qui s'impliquent davantage dans les pratiques familiales essentielles.</p>
<p>DURABILITE</p>
<p>Le programme a atteint son objectif de renforcement de la résilience des communautés ciblées. Les résultats sont durables à plusieurs égards :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le plan technique, les différentes actions de renforcement des capacités réalisées par le programme ont permis de doter la CRN (comités régional et départemental) de ressources humaines capables d'assurer le suivi post programme et donc d'assurer la durabilité des interventions et des résultats. Déjà le CD/CR a intégré les activités de suivi dans son plan d'action en plus d'avoir réalisé deux missions dans ce cadre. Les capacités techniques acquises par les volontaires du CR/CR de Dosso et du CD/CR de Dogondoutchi à travers leur participation à la mise en œuvre des activités du programme permettent aussi à ces structures d'apporter, conformément à leur mandat, des services conséquents aux populations. - Sur le plan financier, le programme a renforcé les capacités du comité régional Croix-Rouge de Dosso et du comité départemental Croix-Rouge de Dogondoutchi à travers le financement de leurs AGR qui visent à assurer leur autonomisation financière du point de vue de la prise en charge de leur fonctionnement. Ce faisant, la durabilité des résultats est renforcée. Toutefois, malgré les capacités techniques dont ils disposent, les STD manquent de ressources logistiques et financières suffisantes leur permettant d'assurer leurs permettant d'assurer leur propre fonctionnement. Par conséquent, ils ne peuvent pas assurer des missions de suivi post-programme sur le terrain. - Sur le plan social, la présence sur le terrain des CR/CR et CD/CR constitue un facteur important de motivation et de mobilisation des populations bénéficiaires, des comités de gestion d'activités, des volontaires CRN ainsi que des CVCR dans leurs efforts respectifs. En plus, la mobilisation communautaire est assurée par les Volontaires CRN appuyés par les CVCR. <p>Cependant, plusieurs facteurs sont susceptibles de menacer cette durabilité dans plusieurs domaines. Il s'agit notamment du problème d'eau d'irrigation qui menace la pérennité de la mise en valeur de certains sites maraichers, de l'abandon de certains sites maraichers collectifs par les bénéficiaires au profit des sites individuels, des difficultés rencontrées par les groupements féminins dans la gestion des moulins à grains, de l'insuffisance des capacités logistiques et financières qui ne permet pas aux STD d'assurer des missions de suivi post-programme sur le terrain.</p>
<p>GENRE ET INCLUSION</p>
<p>La mission d'évaluation note que le genre et l'inclusion sociale sont au centre de toutes les interventions du programme. Ainsi, les femmes des ménages pauvres et très pauvres sont prioritaires dans tous les autres appuis apportés par le programme. Également les femmes sont représentées dans tous les comités mis en place, où elles</p>

occupent parfois des postes importants et ont bénéficié du renforcement de capacités. Aussi les femmes se sont beaucoup mobilisées au cours des séances de sensibilisation et des démonstrations culinaires organisées par les acteurs endogènes et participent activement aux séances de salubrité et autres activités organisées par les CVCR.

ENVIRONNEMENT

Le programme a contribué à la protection de l'environnement avec la plantation des arbres sous forme de haies vives afin de protéger les sites maraichers. Aussi la réalisation des latrines familiales contribue à la protection de l'environnement et à la préservation de la santé des populations en réduisant la défécation à l'air libre. Également les sensibilisations menées par les animateurs et les volontaires ont amené les comités villageois Croix-Rouge à organiser régulièrement des séances de salubrité dans les villages et autour des points d'eau.

Toutefois, certaines activités comme l'embouche génèrent quelques effets néfastes sur l'environnement, car les femmes prélèvent de temps en temps du fourrage sur des espèces végétales protégées (*Acacia albida* dit Gao) pour nourrir les animaux.

RECOMMANDATIONS

Constats	Recommandations	Structures concernées	Délais/urgence
<p>Les BC sont confrontées à plusieurs difficultés notamment dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'incapacité de certains comités de gestion à vérifier la conformité du remplissage des sacs de céréales lors des réapprovisionnements des BC (sacs non conformes aux poids déclarés) - le fait de confier l'argent des BC à des tierces personnes pour les achats, occasionnant des diminutions des stocks 	<p>Diligenter une étude légère permettant de prospecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit la possibilité de création d'une Centrale d'achats communale des BC au niveau de laquelle toutes les autres BC vont se ravitailler, ce qui permettrait une mutualisation des moyens et garantirait ainsi un accès à des denrées alimentaires de bonne qualité et à des coûts raisonnables (économie d'échelle). - Soit un autre mécanisme permettant à toutes les BC appuyées par la Croix-Rouge de mutualiser leurs moyens pour faire des commandes groupées des compléments des stocks qu'ils n'arrivent pas à mobiliser à travers les achats locaux 	CRN	Année 1 du programme
<p>Faible fonctionnalité de certains COGES marquée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le manque de PV des réunions de prise de décisions - la faible participation de certains membres aux activités de la BC - le manque de réalisme dans la fixation des prix - la prise de risques en confiant l'argent des BC à des tierces personnes pour le ravitaillement ou en octroyant des prêts à des tierces personnes à partir des fonds de la BC 	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser les COGES, renforcer leurs capacités - Sensibiliser tous les COGES et toutes les communautés bénéficiaires sur les principes de la gestion des biens communautaires - Veiller aux versements réguliers des recettes dans les comptes bancaires des BC (fixer un montant minimal pour les versements afin d'éviter plusieurs allers et retours inutiles) 	UGP CD/CR CR/CR	Année 1 du programme
<p>La durabilité de l'activité moulin est menacée du fait de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la non maîtrise de l'utilisation et de l'entretien des machines par les meuniers par manque de formation appropriée - manque de suivi journalier du travail des meuniers par les femmes bénéficiaires - l'instabilité des meuniers qui abandonnent pour partir en exode <p>Compte tenu de tous ces constats, la mission d'évaluation estime qu'à l'allure où vont les choses, l'activité moulin n'est pas durable.</p>	<p>En conséquence, la mission d'évaluation propose soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mettre les moulins en gérance libre - de recruter des meuniers disponibles qui bénéficieront d'un renforcement de leurs capacités en les plaçant en stage au niveau des moulins privés où ils recevront les compétences nécessaires non seulement pour prendre en charge les entretiens des machines mais surtout pour assurer à la clientèle des services de qualité. - de recruter des meuniers compétents et disponibles 	UGP CV/CR CD/CR	Année 1 du programme
<p>Les presses à huile mises à la disposition des groupements féminins ne sont pas toutes utilisées. Les femmes de Konkorindo ont essayé de l'utiliser pour l'extraction de l'huile et pour la mouture des grains mais ont fini par abandonner faute de résultat satisfaisant. La formation d'une journée dont ils ont bénéficié n'a pas permis aux opérateurs de bien maîtriser l'utilisation de la</p>	<p>Veiller à la formation de deux femmes acceptant d'être opératrices dont une cheffe et une assistante. Elles bénéficieront d'un stage d'une semaine à dix jours auprès des unités plus expérimentées</p>	Décision par CRN et CRN sur la pertinence de la recommandation et éventuellement	Année 1 du programme

Constats	Recommandations	Structures concernées	Délais/urgence
presse à huile et la plupart des opérateurs des presses à huile formés sont des jeunes qui ont quitté les villages pour les sites aurifères		sur la date de mise en application	
Le mécanisme de suivi/évaluation du programme met l'accent beaucoup plus sur les aspects qualitatifs impliquant plusieurs niveaux d'acteurs (Comité de pilotage, Équipes de suivi-évaluation nationale et régionale, Comité de suivi-évaluation local, etc.) que sur le quantitatif qui définit les indicateurs pertinents et qui produit les données statistiques de base dont le traitement et les analyses permettent d'apprécier objectivement le niveau d'atteinte des résultats attendus	Mettre en place au niveau de l'UGP un dispositif de suivi/évaluation (S/E) doté d'un personnel minimum compétent (1 responsable et 2 agents de collecte) et de matériels informatiques adéquats ainsi que des outils de collecte (plan de suivi/évaluation, fiches de collecte, base de données, calendrier de rapportage, etc.). Notons bien que tous les outils de collecte seront élaborés et validés par toute la chaîne de responsabilité impliquant les niveaux national, régional, départemental et local.	CRB CRN UGP	Année 1 du programme
L'évaluation relève que l'expérience du programme est enrichissante notamment en matière d'implantation de la Croix-Rouge nigérienne là où l'État n'est pas en permanence. Cette décentralisation de la CRN vient combler certaines faiblesses des STD en matière de ressources humaines, matérielles et financières notamment pour le suivi des activités de développement au niveau des communautés locales. Les leçons et les bonnes pratiques tirées de cette expérience peuvent faire l'objet de capitalisation et de mise à l'échelle dans le reste du pays	Diligenter une étude de capitalisation des bonnes pratiques apprises durant les deux programmes 14-16 et 17-21 et en générer un document de capitalisation à des fins d'harmonisation des approches et stratégies avec d'autres intervenants	CRB CRN	Fin du programme 2022-2026
Le dysfonctionnement de l'OSV de la commune de Kiéché s'explique par un manque de motivation des membres du fait que la mairie n'arrive plus à prendre en charge les indemnités versées aux participants pour leur présence aux réunions de travail.	Face au dysfonctionnement de l'OSV, une recommandation en deux options s'offre au programme pour y remédier : - Mettre en place un Comité Communal Croix-Rouge pour assurer le rôle dévolu à l'OSV en attendant que l'administration de la commune puisse prendre ses responsabilités. - Mener un plaidoyer auprès de la mairie en vue du rattachement de l'OSV à l'une des commissions spécialisées du conseil municipal, en l'occurrence la commission « développement rural » ou la commission « affaires sociales ». Cela peut permettre à l'OSV de bénéficier de l'appui de la commission pour son fonctionnement normal, renforçant du coup la durabilité des services qu'il offre à la communauté.	UGP CRN CRB	Année 1 du programme

I. INTRODUCTION

1.1. LE CONTEXTE

Contexte général du Niger

Le Niger dispose d'un vaste territoire aux ¾ désertiques, situé en plein cœur du Sahel, et qui compte parmi les plus enclavés de l'Afrique de l'Ouest. Sa population était de 17 138 707 habitants en 2012 (RGP/H, 2012). Elle est estimée à 21 942 944 habitants en 2019 avec un taux d'accroissement intercensitaire de 3,7% par an, l'un des plus élevés au monde. La densité moyenne de la population est de 13,5 hbt/km² dont la majorité vit dans la bande sud du pays, favorable aux activités agro-pastorales. La population nigérienne est extrêmement jeune et rurale. En effet, 52% ont moins de 15 ans, peu alphabétisée (29%) et concentrée en zone rurale (84%). 63% vivent avec moins d'un dollar par jour. C'est un des pays les plus pauvres de la planète.

Le Niger dispose d'importantes ressources naturelles (or, fer, charbon, uranium, pétrole), mais son économie reste fortement dépendante de l'agriculture, elle-même durement touchée par les changements climatiques. L'insécurité, l'enclavement, l'insuffisance des infrastructures, le manque d'accès à l'épargne et la dépendance énergétique du pays, notamment vis-à-vis de l'électricité nigérienne, entravent fortement son développement.

Sur le plan du développement humain, la forte croissance démographique combinée aux conditions climatiques contraignantes, induisant des épisodes fréquents de sécheresse, aux systèmes d'exploitation inadaptés et peu rationnels des ressources naturelles ont conduit à l'accélération de la précarité des moyens d'existence. Selon les études réalisées au niveau national par l'INS, environ 40% des nigériens sont pauvres. Neuf (9) nigériens pauvres sur dix (10) vivent en milieu rural. De ce fait, le Niger présente un IDH de 0,354 en 2017 et 0,360 en 2018, l'un des plus faibles au Monde.

La Croix-Rouge de Belgique est présente au Niger depuis 2012 et a mis en œuvre, via la Croix-Rouge nigérienne, deux programmes de développement (2014-2016 et 2017-2021) et plusieurs projets humanitaires grâce à l'appui de la DGD.

Le programme s'aligne parfaitement sur les politiques nationales et locales, telles que : 1) la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035) dans ses axes stratégiques 4 : Dynamisation et modernisation du monde rural, et 3 : Développement du capital humain ; 2) le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 dans ses axes 5 : gestion durable de l'environnement ; 2 : développement social et transition démographique, et 3 : accélération de la croissance économique; 3) l'Initiative 3N pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable "Les Nigériens Nourrissent les Nigériens"; 4) la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger (PNSN) 2017-2025; 5) la Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base au Niger (SOPHAB) ; 6) le Plan de Développement Communal 2017-2021 de Kiéché; 7) le Plan Local Eau et Assainissement (PLEA) 2017 de la commune rurale de Kiéché.

1.2. LE PROGRAMME A EVALUER

L'évaluation concerne le programme de développement "**Renforcement de la résilience communautaire dans la commune rurale de Kiéché, département de Dogondoutchi, région de Dosso au Niger**" mis en œuvre au Niger de 2017 à 2021. Ce programme 17-21 s'insère dans un programme multi-pays intitulé « **Pour des citoyennes, des citoyens et des communautés actrices et acteurs de changements** ». Il s'agit d'un Programme quinquennal qui se déroule en Belgique (Éducation à la citoyenneté mondiale) ainsi que dans huit pays d'Afrique (Coopération au développement). Le thème fédérateur des actions en Afrique est la résilience des communautés. La résilience se définit comme « *la capacité des individus, des communautés et des organisations exposées à des catastrophes, des crises et des vulnérabilités sous-jacentes à anticiper, réduire l'impact, faire face à et se relever des effets de l'adversité sans compromettre leurs perspectives de développement à long terme* ».

Au Niger, l'objectif principal de l'action est l'amélioration de la résilience des populations de 15 villages de la commune rurale de Kiéché (région de Dosso, département de Dogondoutchi), face aux vulnérabilités et au changement climatique. Le programme est intégré et considère que l'amélioration de la résilience passe par des actions multisectorielles et simultanées qui impliquent les communautés actives du début à la fin. L'intervention de la CRN, avec l'appui de la CRB, s'articule autour des trois axes suivants :

- **L'alimentation** : les ménages les plus vulnérables des villages ciblés améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence à travers des séances de sensibilisations et une série d'activités au profit des communautés (promotion de l'élevage naisseur de petits ruminants, construction de banques de céréales, maraichage, etc.) ;
- **L'eau et la santé/nutrition** : le programme prévoit l'amélioration de l'accès à l'eau potable, de l'assainissement et des conditions d'hygiène des populations à travers des sensibilisations, le renforcement des moyens pour une meilleure santé, la construction et la réhabilitation de points d'eau, etc.

- Le **renforcement de capacités** : les capacités de la Croix-Rouge nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires sont renforcées tout au long du programme et garantissent sa durabilité.

Le programme a bénéficié d'un cofinancement de plusieurs partenaires, dont principalement la Croix-Rouge Finlandaise entre 2019-2021. La logique d'intervention est structurée comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Logique d'intervention du programme¹

	Baseline	An 3	An 5	Source de vérification
Cible (s) stratégique (s):	Cible 1: Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés locales, notamment en promouvant un agro pastoralisme durable et respectueux de l'environnement			
	Cible 2: Améliorer l'état de santé et les conditions d'hygiène de tous sur le territoire nigérien			
	Cible 5: Appuyer le renforcement des capacités de la société civile nigérienne et des autorités locales			
Outcome / objectif spécifique	La résilience des populations vulnérables de 15 villages de la commune rurale de Kiéché face aux vulnérabilités sous-jacentes et au changement climatique est améliorée			
Hypothèses	<ul style="list-style-type: none"> Absence de crise alimentaire et nutritionnelle majeure durant les 3 premières années du programme; Le contexte sociopolitique est stable et garantit les bonnes relations des autorités administratives/communales/coutumières et des services techniques décentralisés de l'État avec la CRN; 			
	<p>Indicateur 1: A la fin du programme, les communautés des 8 nouveaux villages ciblés sont organisées et capables d'anticiper et de réduire l'impact des risques auxquels elles sont exposées.</p> <p>Les populations des villages ciblés sont exposées à beaucoup de risques tels que les aléas climatiques, les crises alimentaires ou encore les épidémies.</p> <p>Actuellement, aucun Système communautaire d'alertes précoces et de réponses aux urgences (SCAPRU) n'est fonctionnel.</p> <p>0 % de la population ciblée est consciente des risques et capable de réagir.</p>	<p>2 Systèmes communautaires d'alertes précoces et de réponses aux urgences (SCAPRU) sont créés.</p> <p>25% de la population ciblée est consciente des risques et capable de réagir.</p>	<p>100% des communautés disposent d'un SCAP-RU fonctionnel.</p> <p>Au moins 50% de la population ciblée est consciente des risques et capable de réagir.</p>	<p>Documents des plans de prévention et de mitigation des risques</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Enquêtes en années 3 et 5</p> <p>Liste des SCAP-RU répertoriés</p> <p>Données du Dispositif Départemental de Prévention et de gestion des catastrophes et de Crises alimentaires.</p>
<p>Indicateur 2: D'ici la fin du programme, 70% des ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres (vulnérables) réduisent le recours aux stratégies d'adaptation, particulièrement pendant la période de soudure.</p>	<p>Selon l'étude de base, les ménages « très pauvres » peuvent épuiser leur stock dès janvier (2-3 mois post récolte), les ménages « pauvres » en mars (5 mois post récolte), les ménages « moyens » en juin/juillet (7-8 mois post récolte) et les ménages « aisés » peuvent couvrir 10-12 mois de leurs besoins en céréales. Ainsi, les stocks de nourriture s'épuisent même avant la période de soudure pour l'ensemble des ménages ciblés par le Programme (pauvres et très pauvres). 0 % des ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres (vulnérables) réduisent le recours aux stratégies d'adaptations particulièrement pendant la période de soudure.</p>	<p>25% des ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres (vulnérables) réduisent le recours aux stratégies d'adaptations particulièrement pendant la période de soudure.</p>	<p>Les populations cibles peuvent vivre pendant 12/12 mois avec les retombés de leurs activités.</p> <p>70% des ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres (vulnérables) réduisent le recours aux stratégies d'adaptations particulièrement pendant la période de soudure.</p>	<p>Enquêtes qualitatives années 3 et 5 (interviews, focus groups)</p> <p>Rapport de situation de départ</p> <p>Rapports d'activités</p>
Résultat 1 - Cible stratégique 1	Les communautés des villages ciblés améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence			
Hypothèses	<ul style="list-style-type: none"> Campagne agricole normale (absence d'évènements agro-météorologiques, d'épidémies ou de peste exceptionnelle) ; Disponibilité en semences améliorées de mil et niébé adaptées à la zone agro-écologique, en animaux sur les marchés, et en eau suffisante pour la production maraîchère; Soutien des agents techniques de l'État, des autorités communales et des leaders communautaires ; Bonne pratique de gestion et intégrité des comités communautaires ; 			

¹ D'après la version transmise et acceptée par le bailleur comme cadre de référence (2018)

	<ul style="list-style-type: none"> Engagement des communautés ciblées dans les activités de sensibilisation, les travaux communautaires et la gestion des infrastructures communautaires ; Le contexte sécuritaire permet la mise en œuvre des activités sur le terrain par la CRN et leur suivi par le représentant de la CRB ; Les acteurs avec qui des synergies sont développées ont les moyens de mettre en œuvre leur programme conformément à ce qui a été prévu initialement. 			
Indicateur 1: Entre 80 et 100% des ménages cibles atteignent un Score de Consommation alimentaire (SCA) acceptable et un Score de Diversité Alimentaire (SDA) moyen.	Selon l'étude de base du programme, pour les 15 villages, le SCA varie selon les groupes socio-économiques. Le SCA pour les aisés: il est acceptable à 89%, limite à 8% et pauvre à 2%; pour les moyens, il est acceptable à 41%, limite à 38% et pauvre à 22%; pour les pauvres, il est acceptable à 37%, limite et pauvre à 31%; pour les très pauvres, il est acceptable à 11%, limite à 41% et pauvre à 48% Le SDA dans les 15 villages est moyens à 100% pour les aisés, 89% pour les moyens et les pauvres et 33% pour les très pauvres; il est bas à 0% pour les aisés, 11% pour les moyens et pauvres et 67% pour les très pauvres; et enfin il est haut à 0% pour tous les 4 groupes.	50% des ménages cibles atteignent un Score de Consommation alimentaire (SCA) acceptable et un Score de Diversité Alimentaire (SDA) moyen.	Entre 80 et 100% des ménages cibles atteignent un Score de Consommation alimentaire (SCA) acceptable et un Score de Diversité Alimentaire (SDA) moyen.	Enquêtes années 3 et 5 Rapport de situation de départ Statistiques nationales
Indicateur 2 : A la fin des 5 années, les ménages pauvres et très pauvres (les plus vulnérables) des communautés des 8 nouveaux villages ont accès à au moins une source de revenus supplémentaire.	Actuellement, la principale source de revenus des ménages ciblés est l'agriculture pluviale	Les ménages les plus vulnérables sont intégrés dans les organisations villageoises en charge des différentes activités générant des revenus	Les ménages les plus vulnérables des villages ciblés disposent d'au moins une source de revenus supplémentaire	Enquêtes années 3 et 5 Rapport de situation de départ
Résultat 2 - Cible stratégique 2	L'accès à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et les conditions d'hygiène des populations sont améliorés.			
Hypothèses	<ul style="list-style-type: none"> Soutien des agents techniques de l'État, des autorités communales et des leaders communautaires ; Bonne pratique de gestion et intégrité des comités communautaires ; Engagement des communautés ciblées dans les activités de sensibilisation, les travaux communautaires et la gestion des infrastructures ; Coopération étroite entre la CRN et les agents de santé des CSI et des cases de santé des villages ciblés ; Le contexte sécuritaire permet la mise en œuvre des activités sur le terrain par la CRN et leur suivi par le représentant de la CRB; Les acteurs avec qui des synergies sont développées ont les moyens de mettre en œuvre leur programme conformément à ce qui a été prévu initialement. 			
Indicateur 1: 50% des hommes mariés des 15 villages soutiennent matériellement leurs femmes dans l'accès aux soins de santé de celles-ci.	D'après l'étude sur les obstacles à la promotion de la santé de la reproduction au Niger, réalisée en 2007 par le LASDEL, il existe plusieurs freins à l'utilisation des services de santé de la reproduction par les femmes, les plus importants étant le pouvoir et le comportement des hommes qui déterminent l'accès des femmes aux soins médicaux. L'étude de base du programme réalisé en juillet 2017, fait ressortir que les femmes ont des connaissances sur les avantages des consultations pré et post natales et sur les méthodes de planification familiale, cependant rencontrent des difficultés limitant l'accès de ces femmes à appliquer les méthodes de PF ou à fréquenter les centres de santé comme l'éloignement des centres et la cherté des moyens de	20% des hommes des 15 villages soutiennent matériellement leurs femmes dans l'accès aux soins de santé de celles-ci.	50% des hommes des 15 villages soutiennent matériellement leurs femmes dans l'accès aux soins de santé de celles-ci.	Enquêtes années 3 et 5 CAP Rapport de situation de départ

	transport ou encore la peur de ne pas pouvoir payer les frais relatifs aux ordonnances médicales.			
Indicateur 2 : Au terme du programme, le nombre d'accouchement assisté par un personnel qualifié au niveau du CSI de Kiéché a augmenté de 525 femmes.	Le renforcement des capacités des deux CSI couvrant la zone d'intervention du programme a été amorcé lors de la première phase du programme (clôture, médicaments et consommables médicaux, construction d'un hangar). Cependant, les deux CSI n'offrent pas encore à leurs patients des conditions d'accueil et de séjour conformes aux normes et standards nationaux. La construction de la maternité ayant été abandonnée par l'acteur en charge de ce chantier, la zone ne dispose pas de maternité fonctionnelle Selon les femmes, les coûts des médicaments restent élevés, malgré la gratuité des soins des enfants de 0 à 5ans, en cas de rupture des produits dans les centres de santé	Le CSI de Bakin Tapki est clôturé et équipé et la maternité de Kiéché est terminée et équipée.	Les 2 CSI et la maternité de Kiéché sont équipés et fonctionnels et répondent aux standards nationaux	Rapports de suivi des services techniques de l'Etat Procès-verbaux de réception des ouvrages
Indicateur 3 : A la fin du programme, 80% des ménages ayant bénéficié des latrines fonctionnelles les utilisent et 100% des populations des villages ciblés utilisent les puits.	Dans les 8 nouveaux villages ciblés, deux puits sont dans un état de délabrement avancé et les 6 autres n'ont pas de puits modernes. Aucun des villages ne dispose de latrine moderne respectant les normes d'hygiène	Les 8 points d'eau et les latrines prévus par le programme sont fonctionnels et gérés chacun par un comité de gestion	Tous les points d'eau et les latrines réalisés par le programme sont fonctionnels, utilisés et durablement gérés par les communautés	Procès-verbaux de réception des ouvrages Rapports de suivi des services techniques Rapports des comités de gestion des points d'eau
Résultat 3 - Cible stratégique 3	Les capacités de la Croix-Rouge Nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires sont renforcées			
Hypothèses	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien et implication des agents techniques de l'État, des autorités communales et des leaders communautaires; • Les volontaires sont mobilisés par le comité départemental; • Le contexte sécuritaire permet la mise en œuvre des activités sur le terrain par la CRN et leur suivi par le représentant de la CRB ; • Les acteurs avec qui des synergies sont développées ont les moyens de mettre en œuvre leur programme conformément à ce qui a été prévu initialement. 			

<p>Indicateur 1: A la fin du programme, les communautés des 15 villages ciblés sont organisées en organisations villageoises qui gèrent de manière autonome et durable les activités initiées par le programme.</p>	<p>Actuellement, seules les communautés des 7 anciens villages sont organisées en organisations villageoises, mais ces organisations doivent encore être suivies/appuyées afin d'être complètement autonomes. Les organisations villageoises qui existent dans les nouveaux villages ne sont pas fonctionnelles (pas d'agréments, pas d'activités, pas de réunions, etc.)</p>	<p>Dans chaque village ciblé, les communautés sont regroupées en associations dont les membres sont formés en alphabétisation et en gestion.</p>	<p>Les communautés de tous les villages ciblés sont regroupées en associations agréées qui génèrent des revenus et entretiennent les infrastructures mises en place dans le cadre du programme</p>	<p>Enquête année 3 et 5 Rapport de situation de départ Enregistrement des organisations auprès des autorités liste de présence, PV de réunion Cahiers des cotisations Statuts et règlement intérieur des OV</p>
<p>Indicateur 2: Au terme du programme, 100% des communautés appuyées ont identifié les risques auxquels elles sont exposées, disposent d'un plan de prévention de ces risques et réalisent de façon autonome, en collaboration avec les autorités locales et la CR, certaines activités de mitigation</p>	<p>Les populations des villages ciblés sont exposées à beaucoup de risques qu'elles n'ont pas formellement identifiés afin de les anticiper et/ou de les mitiger.</p>	<p>Les 15 communautés ciblées ont identifié et répertorié les risques auxquels elles sont confrontées</p>	<p>Les 15 communautés sont dotées d'un plan de prévention et de mitigation des risques</p>	<p>Enquêtes en années 3 et 5 Plans de prévention et de mitigation des risques Rapports de suivi des stocks de solidarité Rapports d'activité</p>
<p>Indicateur 3: Au terme du programme, le comité départemental et les comités villageois de la CR disposent d'unités économiques rentables</p>	<p>Les comités villageois de la CR sont actuellement inexistants. Le comité départemental ne dispose pas d'une unité économique rentable lui permettant une certaine autonomie financière.</p>	<p>5 comités villageois de la CR disposent chacun d'une plateforme multi fonctionnelle Le comité départemental couvre 20% des frais de son fonctionnement grâce à l'AGR soutenue par le programme</p>	<p>15 comités villageois de la CR disposent chacun d'une de plateforme multi fonctionnelle Le comité départemental couvre 50% des frais de son fonctionnement</p>	<p>Procès-verbaux de réception des ouvrages Rapports de suivi des animateurs et des volontaires Rapports des comités de gestion Liste des volontaires constituant le comité villageois</p>

Budget total du programme : 1 423 931 €

Période de mise en œuvre : 2017-2021

1.3. L'ÉVALUATION

L'évaluation externe finale du programme de Renforcement de la résilience communautaire dans la commune rurale de Kiéché, département de Dogondoutchi (Niger), est prévue dans la politique d'évaluation de la CRB, dans l'accord de partenariat spécifique entre la Croix-Rouge de Belgique et la Croix-Rouge nigérienne et dans les procédures du bailleur de fonds. En effet, la Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD) exige qu'une évaluation externe soit réalisée à la fin du programme. Il s'agit donc d'une évaluation de **redevabilité**. Le travail attendu de cette mission est d'analyser les performances du programme 17-21 à travers l'appréciation des critères standards d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact et cohérence). Cependant, vu que la CRB a introduit un nouveau programme (2022-2026) qui s'inscrit dans la continuité du programme qui vient de s'achever, la CRB souhaite que l'évaluation aille au-delà de l'appréciation de la performance pour **tirer les enseignements sur la mise en œuvre du programme et faire ressortir les bonnes pratiques/recommandations** qui pourraient être valorisées éventuellement par la nouvelle intervention (2022-2026).

L'évaluation externe finale a été conduite de façon participative par l'équipe d'évaluation, avec l'implication de l'ensemble des acteurs ayant contribué à la mise en œuvre dudit programme, au niveau national, régional, départemental, communal et communautaire. L'équipe d'évaluation a travaillé de façon rapprochée avec le Comité d'évaluation mis en place par la CRB, l'Unité de Gestion du Programme (UGP), le Comité Régional CRN de Dosso et le Comité Départemental CRN de Dogondoutchi qui ont beaucoup facilité la mobilisation des acteurs et les contacts. L'équipe d'évaluation s'est entretenue, dans le cadre de la collecte des données, avec : (i) les acteurs du niveau national (siège de la CRN à Niamey, RP/CRB...) et (ii) ceux sur le terrain notamment à Dosso (Comité régional CRN de Dosso), à Dogondoutchi (Comité départemental CRN de Dogondoutchi), Services Techniques Déconcentrés de l'État impliqués dans la mise en œuvre du programme (Santé, Agriculture, Génie Rural, Élevage, Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant, Plan, Aménagement du Territoire et Développement Communautaire, Hydraulique et Assainissement, Alphabétisation), à Kiéché (Mairie, OSV...) et au niveau communautaire (CSI, Maternité, SCAP/RU, Volontaire CRN, Comités villageois CRN, Écoles des maris, Comités de gestion des infrastructures (points d'eau, BC), des AGR et autres activités communautaires, Bénéficiaires directs ...) et enfin les autres parties prenantes (CARITAS, VSF).

Une restitution à chaud a été organisée à Niamey le 28/03/2022 en présence des représentants de la CRB (RPP CRB Niger, RP CRB Niger) et de la CRN (VP CRN, etc.). Les observations formulées lors de cette séance de travail ont été prises en compte dans l'élaboration du présent document qui constitue le rapport provisoire de l'évaluation externe finale. Il synthétise toutes les informations collectées au cours de l'enquête terrain et de l'exploitation de la documentation disponible, ensuite traitées et analysées pour en dégager la substance ayant permis de tirer les conclusions, les bonnes pratiques et les recommandations issues de la mise en œuvre du programme 17-21.

II. METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation a été réalisée par le Consultant conformément à la méthodologie (présentée en détails en annexe) validée par le comité d'évaluation mis en place par la CRB à cet effet. Ainsi, l'évaluation a été conduite suivant les critères standards d'évaluation, notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'impact et la cohérence et selon une **démarche participative** mobilisant un échantillon de **l'ensemble des parties**, notamment les acteurs ayant été impliqués dans la mise en œuvre, à tous les niveaux : national, régional, départemental, communal et communautaire. C'est ainsi que l'enquête de terrain a ciblé (i) les responsables de la CRN et CRB à Niamey, (ii) les membres des structures décentralisées CRN de la région de Dosso et du département de Dogondoutchi et des villages bénéficiaires, (iii) les personnels de l'UGP, (iv) les responsables de la mairie de Kiéché et (v) les communautés bénéficiaires directs dont les femmes, les hommes, les jeunes, y compris les personnes en situation de handicap, les vieillards, les veuves, etc. Dans la démarche, l'évaluation a utilisé la revue documentaire, les entretiens avec les bénéficiaires et les parties prenantes sur la base des outils (voir annexe), les visites de terrain et l'observation pour la collecte des données. En ce qui concerne les analyses des données traitées, les techniques quantitatives et qualitatives ont été combinées pour apprécier la performance du programme.

Le processus de l'évaluation a été structuré en trois principales phases suivantes : i) le cadrage de l'évaluation (structuration de la démarche de l'évaluation, conception et validation des outils,) ; ii) la conduite de l'évaluation (collecte des données qualitatives et quantitatives nécessaires à fonder un jugement sur la performance du programme, identification des bonnes pratiques et formulation des recommandations, traitement et analyse des données recueillies, etc.) et iii) le rapportage et la consolidation (rédaction du rapport provisoire, prise en compte des observations formulées par les parties prenantes et rédaction du rapport final de l'évaluation). À chaque phase, les produits présentés par l'équipe d'évaluation ont été validés par le comité d'évaluation avant de procéder à la phase suivante.

Il faut souligner que durant toute la mission, les mesures sécuritaires et sanitaires ont été observées par les consultants nationaux conformément aux consignes de la CRN.

III. CONSTATS, ANALYSES ET FACTEURS EXPLICATIFS

Les chapitres suivants présentent les résultats de l'analyse de la performance du programme sous-évaluation. Pour chacun des critères d'évaluation retenus, les sous-questions évaluatives retenues dans le référentiel (cf. Note de cadrage), sont examinées à partir des constats opérés par l'équipe d'évaluation. Elles font l'objet d'une analyse permettant de porter une appréciation à travers une cotation de 1 à 5.

1. **Niveau insuffisant**
2. **Niveau plutôt insuffisant**
3. **Niveau mitigé**
4. **Niveau satisfaisant**
5. **Niveau très satisfaisant**

Une conclusion synthétique complète chaque chapitre.

3.1. PERTINENCE DU PROGRAMME

3.1.1. Le programme est-il justifié au regard du contexte local ?

Constats et analyse

De l'exploitation de toute la masse d'informations collectée, la mission d'évaluation a retenu que le programme de renforcement de résilience communautaire dans la commune rurale de Kiéché, face aux vulnérabilités et au changement climatique, était attendu par les populations des 15 villages-cibles. Il ressort que ce programme répond à une forte préoccupation de ces communautés bénéficiaires affectées par plusieurs facteurs de vulnérabilité, comme cela a été identifié lors des différentes analyses réalisées au cours de l'élaboration du programme. En outre, l'Analyse Contextuelle Commune (ACC) réalisée par l'ensemble des OSC/AI présents au Niger en 2015 montre que le Niger est confronté à une insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique, à des difficultés d'endettement élevé des ménages vulnérables, aux effets néfastes du changement climatique et aux catastrophes d'origine naturelle.

Selon un rapport d'ECHO datant de janvier 2013, chaque année, environ 20 % de la population (3 millions de personnes) sont dans une situation d'insécurité alimentaire même lorsque les résultats de la campagne agricole sont globalement excédentaires. Cette situation est exacerbée par un certain nombre de facteurs tels que : 1) l'augmentation de la pauvreté, 2) les prix de denrées alimentaires élevés et fluctuants au cours de l'année, réduisant l'accès des ménages les plus pauvres à la nourriture en période de soudure et de pénurie alimentaire, 4) une croissance démographique élevée augmentant la pression sur des ressources naturelles déjà maigres, 5) une instabilité politique régionale et locale entraînant des mouvements des populations, 6) les faibles niveaux de revenu des ménages, 7) le manque de diversité alimentaire, 8) une forte sensibilité des cultures aux stress agro-écologiques, le tout concourant à l'intensification des chocs répétitifs entamant la résilience des populations les plus vulnérables.

La situation nutritionnelle est quant à elle caractérisée par des taux de prévalence élevés de malnutrition aigüe et chronique surtout chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes ou allaitantes. Cette situation s'explique en grande partie par une conjugaison de plusieurs facteurs incluant notamment (i) l'insécurité alimentaire ; (ii) les mauvais comportements alimentaires liés le plus souvent à des normes socioculturelles séculaires (iii) l'insuffisance voire l'absence d'accès aux services de santé de base et (iv) l'accès limité à l'eau potable et aux mauvaises conditions d'hygiène dans bon nombre de ménages. Du point de vue nutritionnel, la prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) a connu une évolution en dents de scie entre 2014 et 2020, passant de 14,8% en 2014 à 10,3% en 2016 puis à 15% en 2018, 10,7% en 2019 pour s'établir à 12,7% en 2020 (RNV 2021). Ce taux est supérieur au seuil d'alerte de 10% fixé par l'OMS² en matière de santé publique. Quant à la prévalence de la Malnutrition Aigüe Sévère (MAS), la moyenne sur la même période s'est établie à 2,6%, légèrement supérieure au seuil d'urgence de 2% fixé par l'OMS³. La prévalence de la malnutrition chronique s'est établie à 45,1%, largement au-dessus du seuil d'alerte de l'OMS de 40%. La situation sanitaire quant à elle, reste précaire, aggravée par le paludisme, les épidémies récurrentes de méningite et cholera et la malnutrition. L'accès aux soins limité à 1 médecin pour 17.843 habitants, 1 infirmier pour 3.920 habitants, 1 sage-femme pour 3.822 habitants en 2013, caractérise une couverture sanitaire déficiente (ACC Niger 2015).

La commune rurale de Kiéché n'échappe pas à ces principales problématiques humanitaires à cause de plusieurs contraintes. En effet, les principales activités économiques de la commune sont basées sur le secteur primaire portant essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, et de façon secondaire, sur le commerce, l'artisanat et le transport. Essentiellement pluviale, l'agriculture de la commune est dominée par la culture de mil. Mais presque chaque année les

² Seuil d'alerte établi par l'OMS à 10% pour la malnutrition aigüe globale (MAG) et 20% pour la malnutrition chronique ; seuils critiques : 15% pour la MAG et 40% pour la chronique.

³ Ministère du plan, Revue Nationale Volontaire (RNV) 2021.

résultats de la campagne sont en deçà des attentes des producteurs et productrices. Ainsi, les productions céréalières sont généralement insuffisantes pour couvrir les besoins alimentaires de la population du fait des petites superficies des exploitations familiales (en moyenne de 0,833 ha par actif agricole) liée à la forte pression démographique (document du programme) et des faibles rendements. Les cultures maraichères qui sont généralement pratiquées pendant la saison sèche et qui pouvaient apporter un appoint en termes de complément aux céréales et de diversité alimentaire, restent peu développées par manque de soutien adéquat aux petits exploitants et petites exploitantes en matière de techniques de production et d'intrants (semences potagères améliorées, engrais et pesticides). Cette situation est d'autant plus exacerbée que le manque de marché et les mauvaises conditions de conservation et de transformation ne permettent pas aux ménages d'écouler le peu de produits récoltés et de générer des revenus substantiels. Ainsi, les ménages sont constamment confrontés à un déficit de production, particulièrement durant la période de soudure qui s'étend selon les années d'avril à septembre. Ils doivent par conséquent faire recours au marché pour s'approvisionner notamment en céréales. Cependant, en l'absence de mécanisme de régulation, la spéculation conduit à une hausse des prix des céréales (mil et sorgho locaux mais aussi riz et maïs importés) qui sont multipliés par 4 ou 5 en période de soudure (document du programme).

L'élevage est également affecté par la baisse de la pluviométrie et le raccourcissement de la saison des pluies qui se traduisent par une diminution de la quantité et de la qualité des pâturages. En période de soudure, en l'absence d'aliments bétail d'appoint, les éleveurs sont alors contraints, d'une part, de descendre vers le sud à la recherche de pâturage, ce qui accentue la compétition avec les agriculteurs pour les mêmes ressources pastorales, et, d'autre part, de déstocker à bas prix leur cheptel, réduisant leur pouvoir d'achat surtout pour ce qui est de leur sécurité alimentaire (accès aux céréales).

À l'image du niveau national, la situation sanitaire de la commune rurale de Kiéché reste alarmante. Les principaux problèmes de santé relevés sont : infections respiratoires aiguës (taux de morbidité lié à la pneumonie de 7,2 %), le paludisme (taux de morbidité simple de 37 % et grave de 4.8 %), les maladies diarrhéiques (taux de morbidité de 12.8 %) et la malnutrition (taux de malnutrition aigüe globale de 14,9%), les problèmes de disponibilité et d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Les principales causes de la malnutrition sont : l'insuffisance et l'indisponibilité alimentaire, le manque de connaissances par rapport à l'existence et à l'utilisation d'aliments de complément, les croyances traditionnelles en matière d'allaitement maternel ainsi que les maladies (IRA, diarrhée, ...). Comme infrastructures sanitaires, la commune rurale de Kiéché dispose de deux centres de santé intégrés (CSI) dont un de type II dans le village de Kiéché, chef-lieu de la commune, et un autre de type I à Bakin Tapki, auxquels s'ajoutent neuf cases de santé. Avant le programme, les deux CSI ne répondaient pas aux normes nationales en termes d'équipement et par conséquent de services de qualité suffisante. Mais aujourd'hui, ils sont mis à niveau pour le bonheur des patients grâce à l'intervention.

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, selon les données du PLEA (2017) la commune rurale de Kiéché dispose de 348 équivalents points d'eau moderne (eqPEM) composées de :

- 7 mini adductions d'eau potable (Mini AEP) parmi lesquelles trois (3) sont des multi villages. Tous ces systèmes AEP sont en bon état de fonctionnement. Il faut aussi noter que la mini AEP multi-village de GAGILA MAI FALA est en cours de réalisation et desservira 32 villages dont 31 pour la commune de Kiéché ;
- 3 Postes d'Eau Autonome (PEA), dont un seul à savoir Kalon Mota est en arrêt. Au niveau des deux autres villages (Houmawa et Rouda Adoua) des travaux de transformation sont en cours, pour le premier un raccordement à partir de Kiéché et pour le second une mini-AEP est construite.
- 52 forages équipés de pompe à motricité humaine (FPMH), dont vingt-deux (22) non fonctionnel soit en panne ou abandonnés couvrant un taux de panne de 44% ;
- 147 puits cimentés dont douze (12) non fonctionnels avec dix (10) en panne et deux (2) abandonnés. Cependant, il existe un nombre important de puits traditionnels améliorés utilisés pour la consommation humaine et aussi des puits à usage maraîcher ;
- 3 points d'eau pastoraux dénombrés.

Le taux de couverture géographique de la commune (qui correspond au rapport en % entre la population vivant dans les localités disposant d'au minimum 1 eqPEM (25MD) (habitants en 2017) et la population totale de la commune (44 778 habitants) est de 86,31% en 2017 (PLEA Kiéché 2017). Le taux d'accès théorique qui exprime le rapport en % entre la population desservie et la population totale de la commune s'établit à 81,66% en 2017. Le taux de panne qui correspond au rapport en % entre le nombre d'ouvrages (PC, FE-PMH, AEP, SPP) en panne et le nombre total d'ouvrages pour la commune est estimé à 10,06% (8% pour le PC, 44%, pour les FE-PMH, 0% pour les AEP et SPP).

Pour ce qui est de l'assainissement, l'inventaire des infrastructures d'assainissement mené au cours de l'élaboration du PLEA a permis de relever 21 lieux et institutions publiques dotés de latrines (14 écoles primaires, 1 CEG, 3 centres de santé, 3 marchés) dont la majorité sont des ouvrages à fosse ventilée. Ainsi sur les 110 infrastructures dans les lieux et institutions publiques, 21 sont dotées d'édicules adéquats, soit un taux d'équipement adéquat de 19,09%. Au niveau des ménages, cette enquête a permis de dénombrer 463 infrastructures d'assainissement individuel dans 3.422 ménages (7,39%) représentant une population de 27.376 personnes soit une moyenne de 8 pers/ménages.

Conclusion : Le programme est-il justifié au regard du contexte local ? Niveau 5, très satisfaisant

La mission d'évaluation estime que le programme est justifié au regard de la situation locale. En effet, les actions mises en œuvre répondent de façon très satisfaisante à une forte préoccupation des communautés des 15 villages bénéficiaires affectés par plusieurs facteurs de vulnérabilité, comme cela a été identifié lors de l'élaboration du programme. En effet, avant l'intervention, la production céréalière n'arrivait pas à couvrir les besoins alimentaires de la population de la commune en général du fait des faibles rendements liés à l'utilisation de semences locales peu productives, la réduction de la jachère, un faible niveau d'utilisation de la fumure organique et minérale, ainsi que des effets néfastes du changement climatique. L'élevage était aussi caractérisé par une diminution de la quantité et de la qualité des pâturages.

Sur le plan sanitaire, les populations étaient également confrontées, malgré ses deux CSI et 9 cases de santé, aux maladies comme les infections respiratoires aiguës, le paludisme, les maladies diarrhéiques et la malnutrition due à l'insuffisance et l'indisponibilité alimentaire, le manque de connaissances et la persistance des croyances traditionnelles. À tout cela, viennent s'ajouter les problèmes liés à l'accès réduit à l'eau potable et aux services d'hygiène/assainissement. Le taux de couverture géographique de la commune est de 86,31%, le taux d'accès théorique s'établit à 81,66% et le taux de pannes est estimé à 10,06% (8% pour le PC, 44%, pour les PMH, 0% pour les AEP et les Systèmes de Pompes Pastorales : SPP). 19,09% des lieux et institutions publiques sont dotés d'édicules et 7,39% des ménages disposent de latrines en 2017.

Grâce au programme, des progrès ont été réalisés dans la satisfaction des besoins fondamentaux des communautés locales au plan de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'eau et des services de santé/nutrition ainsi que d'hygiène et assainissement, renforçant ainsi leur résilience dans ces secteurs.

3.1.2. Le programme a-t-il impliqué les communautés dans leur ensemble ?

Constats et analyse

Proposé par la Croix-Rouge nigérienne en partenariat avec la Croix-Rouge de Belgique, le programme 2017-2021 s'inscrit dans le cadre du renforcement de la résilience communautaire et des personnes les plus vulnérables, stratégie clé de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il est une réplique du programme 2014-2016 sur 8 nouveaux villages avec, en parallèle, une consolidation des acquis dans les 7 villages du programme précédent. Il capitalise les résultats très concluants, les bonnes pratiques, les leçons apprises ainsi que les recommandations des évaluations internes et externes réalisées lors de la première phase.

Rappelons tout d'abord que la détermination de la zone d'intervention du programme a été faite sur la base des critères de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire qui a permis de retenir le département de Loga et Dogondoutchi. Après ce premier choix, le diagnostic conduit dans toutes les communes du département de Dogondoutchi avec l'implication de toutes les parties prenantes (CR/CR, CD/CR, STD, autorités administratives, élus locaux, chefferie traditionnelle, communautés) a permis de retenir la commune rurale de Kiéché en tenant compte des potentialités existantes, notamment en termes de maraîchage et de cultures pluviales. Le fort niveau de motivation et de mobilisation des populations de la commune rurale de Kiéché a également contribué dans le choix de cette collectivité, comme zone d'intervention du programme.

Comme les acteurs rencontrés par la mission d'évaluation au cours des investigations menées sur le terrain (Mairie de Kiéché, Comité régional Croix-Rouge de Dosso, Comité départemental Croix-Rouge de Dogondoutchi, Services Techniques Déconcentrés de l'État) l'ont reconnu, l'approche participative et inclusive a été privilégiée dès la conception du programme. C'est ainsi que les communautés et les autres parties prenantes ont été impliquées à toutes les étapes. En effet, l'identification des besoins et leur priorisation ont été faites de concert avec les communautés bénéficiaires, le conseil communal de Kiéché et les services techniques départementaux. Cette démarche a permis de prendre en compte les préoccupations des communautés bénéficiaires et les intérêts respectifs des groupes spécifiques (hommes et femmes, jeunes hommes et femmes, etc.) des 15 villages cibles, suivant leurs domaines et degré de vulnérabilité.

Pour ce qui est de l'implication des communautés bénéficiaires, l'approche utilisée a été telle que dans chaque village d'intervention, le choix des activités à réaliser relevait de la responsabilité des communautés elles-mêmes. Elles ont également participé au choix des bénéficiaires, effectué sur la base des critères de vulnérabilité en utilisant la méthode HEA qui a permis de les classer par groupe socio-économique (aisés, moyennement aisés, pauvres et très pauvres). Après cette première classification, il a été demandé aux communautés de classer, elles-mêmes, les ménages appartenant aux catégories très pauvres et pauvres selon leur degré de vulnérabilité. Pour éviter la stigmatisation, au niveau de chaque village, les populations ont désigné les membres de 4 comités (de sélection, des hommes, des femmes, d'arbitrage) chargés de conduire le processus de catégorisation des ménages. La démarche utilisée a permis de prendre en compte les autres catégories de personnes vulnérables ou à besoins spécifiques, que sont les handicapés, les veuves/veufs et personnes âgées qui ont bénéficié des différents appuis. Les communautés bénéficiaires ont aussi été associées à la mise

en œuvre du programme, notamment à travers (i) la mobilisation de leurs contributions en espèce (ou apports personnels) pour la réalisation et la réhabilitation des puits villageois (participation au FRIE exigé par la loi portant régime l'eau au Niger), (ii) la participation physique, (iii) l'apport des matériaux locaux lors des travaux de construction des BC, de traitement des koris, d'aménagement des sites maraichers, de construction des latrines familiales et (iv) le choix des membres des différentes organisations mises en place dans tous les villages (comités villageois, Croix-Rouge, volontaires, EdM, COGES BC, COGES Kits caprins, COGES moulins à grain, COGES extraction d'huile d'arachide, GSAM, GSAC, etc.). Il faut aussi noter la participation des communautés aux séances de sensibilisation sur la malnutrition, de dépistage des enfants malnutris et femmes enceintes et aux démonstrations culinaires organisées par les volontaires communautaires Croix-Rouge, les EdM, les GSAC et GSAM, ainsi qu'aux séances de salubrité et autres activités de mitigation des risques organisées par les comités villageois Croix-Rouge. Globalement, les acteurs rencontrés affirment qu'aucun groupe n'a été marginalisé par les interventions du programme, dans la mesure où les activités à mettre en œuvre sont proposées par les communautés qui défissent, elles-mêmes, en assemblée villageoise et en présence des autorités coutumières, les critères de choix des bénéficiaires.

Par ailleurs, la démarche adoptée par le programme, basée sur l'approche « faire-faire » a permis une bonne implication des STD de l'État dans la conception et la mise en œuvre des activités du programme. Ainsi, tous les services techniques concernés sont pleinement associés aux planifications annuelles du programme, ce qui leur a permis de prendre connaissance des activités qu'ils sont appelés à mettre en œuvre et de les intégrer dans leurs propres plans de travail respectifs. Pour mieux cadrer leurs interventions, l'UGP a signé une convention de partenariat avec chacune des Directions départementales des services concernés. En plus, pour chaque activité, le service technique élabore des TDR qui sont soumis à la validation de l'UGP avant la mise à sa disposition des fonds nécessaires à sa réalisation. Dans la démarche, tous les STD et la mairie de Kiéché participent aux missions locales de suivi conjoint des activités du programme organisées par l'UGP. Ces missions constituent des occasions de visites de terrain et d'échanges avec les bénéficiaires, qui permettent à tous les acteurs d'être au même niveau d'information sur un bon paquet de réalisations, sur les résultats atteints par le programme et sur les difficultés ainsi que sur les solutions à envisager.

C'est ainsi que dans le cadre de la redevabilité et de la pérennisation des actions entreprises, le Préfet du département de Dogondoutchi, accompagné de l'UGP, du maire de Kiéché et des services techniques impliqués dans la mise en œuvre du programme a eu à conduire des missions de suivi des activités. À chaque étape, l'autorité préfectorale visite des réalisations et s'entretient avec les communautés sur toutes les activités du programme s'enquérant de leur appréciation avant de leur prodiguer des conseils pour un changement de comportement visant la durabilité des activités. C'est aussi l'occasion pour lui d'instruire ses techniciens à prévoir des mesures correctives quand des difficultés ont été identifiées.

Conclusion : Le programme a-t-il impliqué les communautés dans leur ensemble ? Niveau 5, très satisfaisant.

La mission d'évaluation constate que la conception du programme a pris en compte les attentes et préoccupations des communautés, et celles-ci ont été pleinement impliquées dans la conception et la mise en œuvre du programme notamment à travers leur adhésion aux différents comités de gestion mis en place.

Les communautés bénéficiaires ont été aussi impliquées dans le choix des activités mais aussi des bénéficiaires, ce qui a permis de prendre en compte les autres catégories de personnes à besoins spécifiques (handicapés, veuves/veufs, personnes âgées).

Au-delà de tout ceci, les bénéficiaires ont participé à la mise en œuvre du programme à travers la mobilisation communautaire (contribution en espèces, participation physique, apport des matériaux locaux, participation aux séances de sensibilisation, de dépistage, de démonstrations culinaires organisées par les volontaires, ainsi qu'aux séances de salubrité et autres activités de mitigation des risques organisées par les comités villageois Croix-Rouge.

La démarche adoptée par le programme, basée sur l'approche « faire-faire » a permis une bonne implication des STD et des autorités administratives et coutumières dans la mise en œuvre et le suivi des activités sur le terrain.

Du point de vue du suivi, les autorités administratives et coutumières, accompagnées des STD, ont également été associées en effectuant des missions sur le terrain pour apprécier les résultats enregistrés ainsi que les problèmes à mitiger.

3.2. COMPLEMENTARITE/COHERENCE

3.2.1. La logique d'intervention, est-elle appropriée pour atteindre ses objectifs de manière efficace ?

Constats et analyse

Tel que monté et mis en œuvre, le programme s'inscrit dans une logique qui lui permet d'atteindre efficacement ses objectifs. Rappelons que la finalité du programme est de contribuer à renforcer la résilience des communautés vulnérables, ce qui demande par conséquent un changement de comportement au sein de celles-ci. Selon la théorie de changement préconisée par le Mouvement CR/CR (FICR et sociétés nationales), (voir annexe 7), la Croix-Rouge estime que l'évolution des comportements et des modes de vie passe par une approche intégrée portée par et pour les communautés elles-mêmes. Ainsi, pour arriver à renforcer cette résilience, il s'agira d'agir sur le ou les leviers qui permettent d'apporter une réponse globale à toutes les vulnérabilités et à tous les risques identifiés. Selon la FICR, une communauté n'est résiliente que si certaines conditions sont remplies, à savoir si (i) elle est bien informée, en bonne santé et capable de répondre à ses besoins essentiels, d'évaluer, de gérer et de contrôler les risques auxquels elle est exposée, d'acquérir de nouvelles compétences et de tirer les leçons de l'expérience ; (ii) elle présente une cohésion sociale interne pour pouvoir identifier ses propres problèmes et ses priorités et d'agir en conséquence pour trouver les solutions les plus appropriées de mitigation des risques, (iii) elle dispose des opportunités économiques et des ressources naturelles suffisantes et exploitables dans l'immédiat ainsi qu'un accès facile aux services sociaux de base durables afin de limiter l'impact des chocs éventuels et enfin (iv) elle jouit d'un partenariat positif qui lui permet de bénéficier d'appuis techniques, matériels voire financiers pour soutenir ses efforts dans la recherche d'un bien être durable.

Tel que formulé, le programme a tenté d'appuyer techniquement, matériellement et financièrement les communautés ciblées à participer à la création d'un environnement propice au renforcement de leurs capacités de résilience. Tous les objectifs, tous les résultats et toutes les activités du programme susmentionnés s'inscrivent dans cette logique et concourent sans aucune ambiguïté à la réalisation de ce changement, le renforcement de la résilience.

Ainsi les activités définies permettent les réalisations nécessaires pour atteindre les résultats attendus du programme qui découle de l'Analyse Contextuelle Commune (ACC) susmentionnée. Il résulte aussi d'une analyse de la zone d'intervention qui a été réalisée par le truchement de missions exploratoires conduites par une équipe mixte des Croix-Rouge Nigérienne et de Belgique auprès des différentes autorités décentralisées (région, département, commune et villages), des agents techniques de l'État et des communautés des villages de la commune de Kiéché, des ONG actives dans la zone d'intervention (HKI, World Vision, Swiss Aid), d'autres acteurs belges (VSF, Caritas, MDM, ACV International notamment).

D'un autre point de vue, l'analyse des indicateurs d'objectifs et de résultats montre qu'ils sont « SMART » (voir cadre logique révisé), et que les sources de vérification définies sont appropriées et réalistes, ce qui a permis de rendre disponibles toutes les données nécessaires pour l'élaboration du présent document d'évaluation. Une analyse des risques a été réalisée et il ressort que les risques et hypothèses de réalisation de chaque objectif et résultat attendu ont été également déterminés et des actions ont été proposées pour réduire leurs impacts. Le seul risque qui n'a pas été prévu est l'avènement de la covid-19 mais dont la gestion a été efficacement prise en charge par le programme au-delà même de la commune d'intervention.

Ainsi, la démarche choisie pour assurer l'inclusivité se résume en trois principales phases qui sont : 1) l'identification des villages bénéficiaires sur la base des critères comme la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, 2) la sélection des ménages selon leur degré de vulnérabilité en utilisant des outils HEA, 3) le choix des investissements à réaliser en tenant compte de leur pertinence et de l'adaptation aux problématiques locales, de leur impact prévisible sur l'amélioration de la résilience des communautés bénéficiaires.

La même démarche a permis une **pleine implication des communautés bénéficiaires et de toutes les autres parties prenantes** comme cela a été noté plus haut. En effet, selon le principe 2 de la résilience du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge, il est estimé que les communautés doivent être consultées dès les premières étapes de la conception d'un programme afin de s'assurer que celui-ci répond à leurs besoins et prend en compte leurs capacités de contributions. C'est dans cette perspective que les populations bénéficiaires ont apporté leur concours en termes (i) de contribution physique (apport des matériaux locaux, fourniture de main d'œuvre non spécialisée) et financière, (ii) d'adhésion en tant que membres aux différentes structures communautaires mises en place, ainsi que (iii) de participation aux séances de sensibilisation et démonstrations culinaires animées par les volontaires et les EdM. Les entretiens avec les différents acteurs notamment les STD, les comités locaux Croix-Rouge et les communautés bénéficiaires confirment que les actions initiées par le programme répondent parfaitement à leurs besoins et attentes.

Ainsi, la base de toute action visant des changements dans une communauté consiste à accompagner les ménages et les personnes les plus vulnérables en son sein, dans l'analyse de leurs vulnérabilités et capacités spécifiques et, cela, à travers un partenariat avec des acteurs extérieurs. Dans cette logique, les communautés ont bénéficié non seulement d'un **encadrement technique** assuré notamment par les STD, mais aussi d'un **suivi et appui conseil de proximité** assurés par

les structures décentralisées de la CRN (CR/CR, CD/CR CV/RN, volontaires CRN et comités villageois CRN) toutes formées et la plupart dotée d'une autonomie financière, les comités de gestion des activités mis en place ainsi que les administrations publiques (préfecture et commune) et les autorités coutumières. Ce faisant, les conditions d'une bonne réussite des activités par les bénéficiaires sont réunies pour garantir le succès du programme.

À cela s'ajoute l'utilisation, cependant non explicite, de l'**approche nexus humanitaire-développement** (voir détails en annexe), qui a été un facteur potentiel de réussite non négligeable mais qui transparaît à l'analyse de la complémentarité des activités mises en œuvre par le programme. En outre, il existe un lien qui n'est pas automatiquement perceptible entre les deux composantes de l'intervention. Il y a d'une part des activités qui relèvent d'une logique **urgence/humanitaire** (santé/nutrition, BC : soudure, accès à l'eau : hygiène/assainissement/latrines, PF) et celles qui ont trait au **développement** (production agricole et animale, AGR-extraction d'huile d'arachide, etc.). En combinant ces deux aspects dans une même intervention, le programme établit un lien bénéfique pour les populations qui sont affectées par des problèmes liés aux vulnérabilités d'ordre humanitaire et de développement. Ce faisant, la vulnérabilité des communautés bénéficiaires est traitée dans sa globalité, ce qui donne plus de chance au renforcement de leur résilience. Il faut tout de même reconnaître que l'approche nexus n'a pas été poussée plus loin pour analyser les conflits et risques qui pourraient éventuellement surgir et impacter négativement l'exploitation optimale des ressources naturelles sur lesquelles repose la réalisation du programme, dans les secteurs de la production alimentaire (agricole et animale), de l'eau (potable, pastorale et d'irrigation), de l'énergie (bois-énergie, éclairage, exhaure d'eau d'irrigation, etc.), du foncier (l'environnement dans son ensemble). Par exemple, produire plus de nourriture pour assurer la sécurité alimentaire signifie puiser plus d'eau souterraine pour l'irrigation, ce qui peut porter préjudice à la qualité de la nappe phréatique, réduisant les disponibilités en eau pour d'autres activités. Augmenter la production animale peut entraîner la coupe des branches d'Acacia albida encore appelé « Gao » pour alimenter les animaux, entraînant la dégradation du couvert végétal, etc. En d'autres termes, l'exploitation de toutes ces ressources pour un impact optimal sur la résilience des communautés ciblées nécessiterait non seulement une bonne combinaison ou un bon dosage des activités, minimisant les effets néfastes ou risques liés à l'utilisation d'un secteur sur un autre (intersectorialité), mais aussi une coordination et une synergie efficaces entre les intervenants ou spécialistes de chaque domaine.

Conclusion : La logique d'intervention du programme est-elle appropriée et cohérente ? Niveau 5, très satisfaisant

La logique d'intervention du programme est appropriée et cohérente conformément à la théorie de changement préconisée par le Mouvement de la Croix-Rouge qui veut que les communautés ciblées soient pleinement au cœur de tous les processus devant conduire au renforcement de leur propre résilience. Tous les appuis à apporter aux populations vulnérables doivent par conséquent être orientés à répondre de façon globale à toutes leurs vulnérabilités. Cette cohérence est d'autant plus réelle que les objectifs, résultats (produits) et activités retenues sont formulés de manière à concourir à l'atteinte des résultats du programme.

La mission note aussi que la logique d'intervention présentée dans le cadre logique du programme apparaît cohérente car les activités définies permettent les réalisations nécessaires pour atteindre les résultats attendus qui découlent de l'Analyse Contextuelle Commune (ACC) réalisée par l'ensemble des OSC/AI présents au Niger en 2015. Les trois résultats attendus concourent à l'atteinte de l'objectif spécifique.

L'analyse des indicateurs d'objectifs et de résultats montre qu'ils sont tous « SMART ». Aussi, une analyse a permis de déterminer les risques et hypothèses et de les prendre en compte.

C'est conformément à toute cette stratégie que toutes les communautés visées ont été impliquées depuis la conception du programme jusqu'à la mise en œuvre et à l'évaluation des effets, en passant par le choix des activités, la sélection des bénéficiaires les plus vulnérables et à besoins spécifiques. Elles ont toutes reçu des formations nécessaires dans plusieurs domaines (production agricole et animale, santé/nutrition, hygiène et assainissement, gestion, changement climatique, catastrophes d'origine naturelle, etc.) des appuis matériels (équipements de travail) et financiers pour conduire des AGR en vue de générer des revenus et d'acquérir des moyens d'existence. Elles ont été accompagnées en termes d'encadrement technique et de suivi dans un souci de viabilité et de durabilité de leurs activités.

*Dans la démarche d'intervention pour le renforcement de la résilience des populations, le nexus urgence-développement a été de mise puisque certaines activités mises en œuvre portent relèvent de l'humanitaire (santé/nutrition/assainissement, gestion des chocs, etc.) et d'autres du développement (production alimentaire, AGR, etc.). Ce faisant, le programme ne s'est limité qu'aux effets positifs conjugués des activités, l'aspect simplifié du **nexus urgence-développement**, laissant quasiment de côté l'autre pan du nexus, à savoir les aspects d'intersectorialité, de conflits et de risques associés à l'exploitation des ressources de base. La prise en compte de l'approche nexus demeure donc insuffisante.*

3.2.2. Le programme est-il cohérent avec les politiques nationales et locales ?

Constats et analyse

Le programme 2017-2021 s'inscrit dans le cadre du renforcement de la résilience communautaire et des personnes les plus vulnérables des 15 villages de la commune rurale de Kiéché face aux vulnérabilités sous-jacentes et au changement climatique, à travers l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les moyens d'existence des communautés cibles, l'amélioration de l'accès à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et aux conditions d'hygiène des populations, le renforcement des capacités de la Croix-Rouge Nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires. Ce programme s'aligne parfaitement sur les politiques nationales et les priorités stratégiques du Niger ainsi que sur ses engagements internationaux, notamment :

- La **Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035)**. Le **résultat 1** du Programme CRN de Kiéché, qui s'intitule « Les communautés des villages ciblés améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence » est aligné à l'**axe stratégique 4 de la SDDCI qui traite de la Dynamisation et modernisation du monde rural**. Le même résultat cible les actions visant à revitaliser l'agriculture pluviale traditionnelle, poursuivre et accélérer les investissements dans l'irrigation, restructurer les systèmes d'élevage, gérer durablement l'environnement, les ressources naturelles et l'énergie. Le **résultat 2** : L'accès à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et les conditions d'hygiène des populations sont améliorés, est en lien avec l'**axe 2** de la SDDCI car il s'aligne à l'**axe stratégique 3 : Développement du capital humain**. Ce résultat cible les actions visant à assurer l'accès des populations à la santé, à l'eau potable et à l'assainissement. Il s'agit d'améliorer la qualité des prestations, de développer les ressources humaines de la santé, d'améliorer la disponibilité des ressources physiques et intrants (infrastructures, équipements et médicaments, etc.), de renforcer l'information sanitaire et la recherche en santé, d'améliorer le financement de la santé. Il s'agit également de faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées plus efficacement afin de remédier à la pénurie d'eau, de réduire le nombre de personnes qui manquent d'eau et d'améliorer la qualité de l'eau. Cela consiste aussi à assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air ;
- Le **Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021** qui est le deuxième plan quinquennal de l'opérationnalisation de la SDDCI Niger 2035. L'objectif spécifique du programme 2017-2021 CRN de Kiéché s'inscrit dans l'axe 5 (du PDES): Gestion durable de l'environnement, programme 11 : Amélioration du cadre de vie des populations et adaptation au changement climatique à travers notamment le sous-programme 11.3 : Renforcement des capacités d'adaptation, de résilience et d'atténuation. Le **résultat 1** du programme CRN est en lien avec l'**axe 2 (du PDES) : Développement social et transition démographique, programme 3 : Développement du capital humain (sous-programme 3.3. Amélioration de l'état nutritionnel) ; avec, l'axe 3 : Accélération de la croissance économique, programme 6 : Sécurité alimentaire et développement agricole durable et avec l'axe 5 : Gestion durable de l'environnement, notamment le programme 11 : Amélioration du cadre de vie des populations et lutte contre le changement climatique**. Le **résultat 2** est en lien avec l'**axe 2 : Développement social et transition démographique, notamment le programme 3 : Développement du capital humain (Amélioration de l'état de santé de la population, renforcement des capacités de gestion de l'eau potable), le programme 4 : Transition démographique (Promotion de la santé de la reproduction et assistance à l'accouchement) et l'axe 5 : Gestion durable de l'environnement, notamment le programme 11 : Amélioration du cadre de vie des populations et lutte contre le changement climatique (Renforcement de l'hygiène et de l'assainissement)**. Enfin, le résultat 3 du programme CRN qui est, quant à lui, transversal, s'aligne avec les programmes des axes susmentionnés du PDES ;
- La **Stratégie de l'Initiative 3N "Les Nigériens Nourrissent les Nigériens"** dont l'objectif global est de "contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus. L'objectif spécifique : La résilience des populations vulnérables des 15 villages de la commune rurale de Kiéché face aux vulnérabilités sous-jacentes et au changement climatique est améliorée, est en lien avec l'**axe 3 : Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes de l'IN**. La cible stratégique 1 : Les communautés des villages ciblés améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence du programme CRN de Kiéché s'inscrit dans l'**axe 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et l'axe 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens ;**
- La **Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger (PNSN) 2017-2025** qui vise à éliminer toutes les formes de malnutrition au travers d'une large mobilisation multisectorielle de ressources institutionnelles, humaines et financières. Le **résultat 1** du programme CRN est en lien avec l'**engagement (PNSN) : Le Niger s'engage à assurer une nutrition et un développement optimal pour chaque enfant, une nutrition adéquate durant l'adolescence en particulier pour les jeunes filles, et un apport nutritionnel approprié pendant la grossesse et l'allaitement, l'engagement 3 : Le Niger s'engage à créer les conditions d'une disponibilité et d'une accessibilité accrue d'aliments sains, diversifiés et riches en micronutriments, pour garantir une alimentation adéquate pour tous, en particulier les jeunes enfants, les adolescentes, les femmes enceintes et allaitantes, y compris pendant la période de soudure et l'engagement 5 : Le Niger s'engage à mettre en place et consolider des systèmes de protection sociale pour renforcer les moyens**

d'existence des catégories les plus vulnérables et réduire l'impact des chocs, dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des catégories les plus vulnérables. Le résultat 1 s'inscrit dans l'engagement 4 : Le Niger s'engage à développer et à mettre à l'échelle des stratégies permettant un accès à l'eau potable, et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement pour assurer la sécurité nutritionnelle des enfants, des femmes et des hommes ;

- La **Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base au Niger (SOPHAB)**. Celle-ci vise à contribuer au dynamisme de l'économie nationale en agissant positivement sur l'environnement et les conditions de santé des acteurs économiques par la prévention des maladies transmissibles à travers la promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base. Le programme cible notamment *l'axe n°1 : Promotion du changement positif de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement* et *l'axe n°3 : Appui à l'accès des populations aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement* ;
- Le **Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030)** qui a pour objectif d'assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous et de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'hydraulique pastorale, notamment le **sous-programme : Alimentation en Eau Potable** et le **sous-programme : Hygiène et Assainissement** ;
- **L'Agenda 2030 sur la réalisation des ODD auquel le Niger a souscrit**. En travaillant sur l'augmentation et la diversification des moyens d'existence des communautés, et en particulier des ménages les plus vulnérables, à travers les activités d'élevage, de maraîchage et d'extraction d'huile, le programme contribue à lutter contre la pauvreté, et donc à la réalisation de **l'ODD n°1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde)**. À travers le soutien au maraîchage, la construction et l'approvisionnement des BC, les sensibilisations pour une alimentation diversifiée et l'utilisation des fumures organiques, les stocks de solidarité, le programme contribue à la réalisation de **l'ODD n°2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable)**. À travers la promotion de la santé (appui aux CSI et à la maternité, CCC sur la santé préventive, les actions essentielles en nutrition, la planification familiale, l'hygiène et l'assainissement, dépistage et référencement des enfants malnutris, suivi communautaire des enfants malnutris modérés,...), la réalisation d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement, le programme contribue à **l'ODD 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge)** et à **l'ODD 6 (Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau)**. En ciblant les femmes à travers l'appui à l'émergence de structures féminines fortes, autonomes et autogérées, capables de prendre en charge leur devenir et l'avenir de leurs enfants, le programme contribue à **l'ODD n°5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »**. En veillant à ce qu'aucune activité mise en œuvre ne nuise à l'environnement, le programme, contribue à **l'ODD n°13 : « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions »**, et enfin **l'ODD17** portant sur la promotion des Partenariats pour les ODD.
- **Le Plan de Développement Communal 2017-2021** de la commune rurale de Kiéché, notamment au niveau de la **vision** : « Les conditions de vie des populations sont améliorées grâce à une augmentation significative des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, à la création et à l'accessibilité pour tous de services sociaux de base de qualité, et à un rehaussement des revenus et du niveau de vie des ménages. » et de **l'objectif global** : Améliorer les conditions de vie des populations et de lutter contre la pauvreté des ménages. Le programme s'insère aussi dans (i) **l'axe stratégique 1** : l'amélioration de la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux et halieutiques et garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations : intensifier les cultures pluviales, développer et diversifier les cultures irriguées, promouvoir les techniques et technologies de production animales et améliorer la santé animale, (ii) **l'axe stratégique 2** : l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base : rehausser le taux de couverture sanitaire, ainsi que (iii) **l'axe stratégique 3** : l'amélioration de la participation des femmes, des jeunes et des handicapés aux actions de développement : appuyer les groupements féminins et les associations des jeunes, développer les AGR au profit des femmes, des jeunes et des personnes handicapées, alléger les tâches domestiques des femmes;
- **Le Plan Local Eau et Assainissement (PLEA) 2017** de la commune rurale de Kiéché dont l'objectif global est de fournir un accès adéquat et universel à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques, en conformité avec l'ODD 6 qui vise à assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous à travers les Cible 6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable et Cible 6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

Conclusion : Le programme est-il cohérent avec les politiques nationales et locales ? Niveau 5, très satisfaisant

Le programme s'aligne parfaitement sur les politiques nationales et locales, ainsi que sur ses engagements internationaux, tels que :

- *la **Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035)** dans ses axes stratégiques 4 : Dynamisation et modernisation du monde rural, et 3 : Développement du capital humain.*

- le **Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021** dans ses axes 5 : gestion durable de l'environnement ; 2 : développement social et transition démographique, et 3 : accélération de la croissance économique ;
- l'**Initiative 3N** pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durable "Les Nigériens Nourrissent les Nigériens" ;
- la **Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger (PNSN) 2017-2025** ;
- la **Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base au Niger (SOPHAB)**,
- le **Plan de Développement Communal 2017-2021 de Kiéché** ;
- le **Plan Local Eau et Assainissement (PLEA) 2017** de la commune rurale de Kiéché.

Il s'aligne aussi sur l'Agenda 2030 sur la réalisation des ODD auquel le Niger a souscrit : ODD 1 ; 2 ; 3 ; 5 ; 6 ; 13 ; 17

3.2.3. Le programme est-il cohérent avec les stratégies de la CRN, CRB et CRFi

Constats et analyse

Rappelons que le programme de renforcement de la résilience communautaire dans la commune rurale de Kiéché, département de Dogondoutchi, région de Dosso au Niger est une réplique du programme 2014-2016 sur 8 nouveaux villages avec, en parallèle une consolidation des acquis dans les 7 villages d'intervention du programme précédent. Il capitalise par conséquent les résultats très concluants, les bonnes pratiques, les leçons apprises, ainsi que les recommandations des évaluations internes et externes réalisées lors de la première phase. Il est aussi en lien avec les stratégies passées ou présentes du mouvement de la CR privilégiées notamment par la CRB et la CRB. Il s'agit entre autres de :

- La **Stratégie 2020 de la Croix-Rouge de Belgique** qui vise à concrétiser sa mission à l'international, c'est-à-dire l'amélioration de la résilience et des conditions d'existence des personnes les plus vulnérables et de leurs communautés, en mobilisant le pouvoir de l'humanité. Les activités initiées dans le cadre du **résultat 1** du programme CRN, notamment la structuration des communautés, la dotation en intrants agro-pastoraux, l'augmentation et la diversification des moyens d'existence des communautés, et en particulier des ménages les plus vulnérables, à travers les activités d'élevage (redynamisation de la pratique traditionnelle de habbanayé), la mise en place de systèmes d'alerte précoce, l'accès aux céréales pendant la période de soudure, le soutien au maraîchage et à l'extraction d'huile, la construction et l'approvisionnement des BC, les stocks de solidarité, la sensibilisation pour une alimentation diversifiée et l'utilisation des fumures organiques s'inscrivent dans l'**Objectif Stratégique 1** (Sauver des vies et renforcer le relèvement après les catastrophes et les crises). Aussi, les actions initiées dans le cadre du **résultat 2** (*communication pour le changement de comportement autour des thématiques santé préventive et actions essentielles en nutrition, planification familiale, hygiène et assainissement, dépistage et du référencement des enfants malnutris, suivi communautaire des enfants malnutris modérés, réalisation d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement*) s'inscrivent-elles dans ce même objectif. En effet, la CRB intervient en soutien à ses partenaires, avant, pendant et après la catastrophe. Avant, la CRB mène des actions sur le long terme pour préparer les populations vulnérables aux catastrophes et diminuer leur impact. Pendant la catastrophe, en cas de catastrophe de grande ampleur, la CRB contribue à l'action de protection et de secours des personnes les plus vulnérables avec le Mouvement CRCR. En cas de catastrophe de petite ou moyenne ampleur, la CRB participe au Fonds d'intervention d'urgence de la Fédération (DREF) en fournissant un soutien financier immédiat aux sociétés Croix-Rouge locales afin qu'elles puissent remplir leur rôle unique de premiers intervenants après une catastrophe. Après la catastrophe, la CRB aide les populations à se redresser et à reconstruire leur avenir. Les activités initiées dans le cadre du **résultat 3 du programme**, notamment le renforcement des capacités des bénéficiaires (sensibilisation, formation, alphabétisation, structuration en organisations villageoises), l'appui à l'élaboration de plans de prévention et mitigation des risques, la redynamisation des cadres de concertation aux niveaux communal, départemental et national, le renforcement des capacités des techniciens des services étatiques, le renforcement des capacités de la CRN (formation des volontaires et cadres, appui en AGR) s'inscrivent dans l'**Objectif Stratégique 2** (*Renforcer les Sociétés nationales partenaires au service de la résilience des communautés*).
- Le **Plan Stratégique 2017-2021 de la Croix-Rouge Nigérienne** qui a pour objectif principal de prévenir et apaiser les souffrances humaines sans aucune distinction de race, de nationalité, de religion, d'opinion politique ou philosophique. En effet, le **résultat 1** du programme est en lien avec l'**Objectif Stratégique 4** « *Renforcer la résilience des communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire, à la dégradation des écosystèmes et aux changements climatiques* » à travers les activités comme l'intensification et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales (distribution des animaux, appui en semences améliorées), la promotion et le développement de la petite irrigation pour la maîtrise de l'eau (clôtures grillagées, fonçage des puits, distribution d'intrants et matériels agricoles, renforcement des capacités des maraichers), la promotion des AGR pour les ménages vulnérables (embouche, petit commerce), l'amélioration et l'augmentation de l'accès aux denrées alimentaires (construction des BC, BAB, BIA). Le **résultat 2** du programme s'inscrit dans l'**Objectif Stratégique 1** « *Améliorer les conditions de vie et de santé des*

populations vulnérables du Niger » à travers l'appui aux structures de prise en charge des cas, la promotion de la croissance à base communautaire et de la prise en charge des enfants malnutris, l'appui aux structures de santé des zones d'intervention, l'amélioration de l'offre des services de santé pour la mère et l'enfant, l'IEC (Information Education Communication) en matière de santé maternelle et infantile, le plaidoyer et lobbying pour la santé maternelle et infantile. Il est aussi en lien avec l'**Objectif Stratégique 2** « *Améliorer l'accès aux infrastructures d'eau et d'assainissement et les pratiques d'hygiène des populations vulnérables du Niger* » qui porte sur la promotion de l'accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement à travers la construction d'infrastructures d'eau et d'assainissement et la formation ainsi que la sensibilisation des comités de gestion des points d'eau, des comités d'hygiène et des volontaires.

Conclusion : Le programme est-il cohérent avec les stratégies de la CRN, CRB et CRFi ? Niveau 5, très satisfaisant

Le programme capitalise les résultats très concluants, les bonnes pratiques, les leçons apprises, ainsi que les recommandations des évaluations internes et externes réalisées lors du programme 2014-2016 qui se fondent sur les stratégies du mouvement de la CR. Il est par conséquent en phase avec les stratégies des principaux acteurs chargés de sa mise en œuvre (CRN, CRB). Il s'aligne parfaitement avec la Stratégie 2020 de la Croix-Rouge de Belgique qui vise à concrétiser sa mission à l'international, c'est-à-dire l'amélioration de la résilience et des conditions d'existence des personnes les plus vulnérables et de leurs communautés, en mobilisant le pouvoir de l'humanité. Il est aussi aligné au Plan Stratégique 2017-2021 de la Croix-Rouge Nigérienne qui a pour objectif principal de prévenir et apaiser les souffrances humaines sans aucune distinction de race, de nationalité, de religion, d'opinion politique ou philosophique.

3.2.4. Le programme est-il cohérent avec le cadre institutionnel et les autres interventions

Constats et analyse

Valeur ajoutée de la collaboration avec les Services Techniques Déconcentrés de l'État (STD). Les services techniques de l'État ont fortement contribué à l'atteinte des objectifs et résultats du programme. Ils ont apporté leur contribution à la conception du programme à travers leur participation aux missions exploratoires conduites par une équipe mixte des Croix-Rouge Nigérienne et de Belgique, qui ont permis d'identifier les villages bénéficiaires dans la commune rurale de Kiéché. Ils ont également apporté leur concours à la mise en œuvre du programme en participant aux rencontres de planification annuelle, ce qui leur a permis de prendre connaissance dès le début de l'année des activités qu'ils sont amenés à mettre en œuvre. À travers la convention de partenariat signée avec l'UGP, tous les services techniques ont assuré de manière satisfaisante la mise en œuvre des interventions relevant de leurs domaines de compétence respectifs. La connaissance du contexte local et la proximité des services techniques des zones d'intervention ont renforcé les capacités de la Croix-Rouge dans la délivrance des appuis aux communautés.

Les synergies avec les autres acteurs de développement. Les échanges avec les différents acteurs, notamment la mairie de Kiéché et les services techniques déconcentrés de l'État montrent que plusieurs autres partenaires interviennent dans la commune rurale de Kiéché en mettant en œuvre des actions similaires ou complémentaires avec celles du programme. Il s'agit notamment du PASEC qui intervient dans la protection de l'environnement à travers la promotion de la RNA qui, avec les variétés de semences améliorées distribuées par le programme, contribue à l'augmentation des productions des cultures pluviales. Le PASEC intervient, quant à lui, dans le maraichage, la promotion des kits caprins et le renforcement des capacités des COGES. Il s'agit aussi de l'ONG Islamic Relief qui appuie les AGR, le maraichage, la réalisation des points d'eau (forage, mini AEP multi villages), la distribution des bovins pour la distribution de viande à l'approche des fêtes. À ceux-là, s'ajoutent l'ONG SWISSAID qui appuie les secteurs du maraichage, de l'embouche et des AGR ; l'ONG SWISS Contact qui fait la promotion de l'entreprenariat des jeunes à travers la formation des jeunes agriculteurs dans le SIFA (Site Intégré de Formation des Agriculteurs) créé dans la commune ; le programme filets sociaux qui apporte un appui en cash pour le maintien de la jeune fille à l'école (plus de 4 000 ménages de la commune de Kiéché ont bénéficié d'un appui de 45 000 FCFA dans le cadre de la gestion de l'épidémie du covid-19) et le PARIS qui a retenu deux sites pour le maraichage et la construction d'un tronçon de route latéritique pour relier les sites de production aux marchés de consommation. D'autres partenaires non moins importants apportent également leur soutien dans le domaine de la santé. C'est le cas de l'ONG Word Vision qui a formé des relais communautaires qui administrent les premiers soins et font le dépistage de la malnutrition chez les enfants de 1 à 5 ans et des sensibilisations pour une bonne nutrition, de l'ONG Pathfinder qui fait des sensibilisations sur la planification familiale, de l'IS (Initiative Santé Solidarité Sahel) qui appuie les formations sanitaires en produits antipaludéens.

Le constat relevé à ce niveau est que la coordination des interventions des différents acteurs reste une faiblesse dans la zone d'intervention du programme. En effet, aucune évidence de l'existence d'un cadre de concertation fonctionnel n'a été relevée par la mission d'évaluation au niveau de la commune. Le programme a tenté de redynamiser une ancienne structure mais en vain comme cela est indiqué plus bas. Cependant, au niveau départemental, une seule réunion effective d'un cadre de concertation des partenaires de l'hôpital de district de Dogondoutchi a été documentée. Le cadre a rassemblé en août 2017 plusieurs partenaires humanitaires-ONG pour partager sur leurs activités en vue d'une meilleure

complémentarité, synergie et cohérence dans leurs interventions. Les partenaires dont il s'agit sont la Croix-Rouge Nigérienne, HKI, Eau vive, COOPI, World Vision, Plan-CRS et le district sanitaire intervenant dans différents domaines tels que la sécurité alimentaire, la santé-nutrition, l'hygiène et l'assainissement.⁴

Au niveau communal par contre, aucun cadre formel de synergie n'existe et pour cette raison, des risques de doublons ont été relevés entre les activités du programme et celles d'autres partenaires. C'est le cas des BC programmées par HKI dans trois villages d'intervention du programme. Pour prévenir de tels risques, l'UGP a tenté de réactiver un ancien cadre de concertation au niveau de la commune de Kiéché. Dans ce sens, les TDR ont été élaborés et deux séances de travail ont été organisées avec la mairie de Kiéché pour la préparation de la réunion du cadre de concertation. Mais l'activité n'a pas pu être réalisée du fait qu'elle a coïncidé avec l'organisation des élections présidentielles et locales. L'idée n'a plus été relancée car vidée de sa pertinence à la dernière année du programme.

Contribution du programme au Cadre Stratégique Commun (CSC) Niger défini par les acteurs belges de développement.

Les résultats du programme 2017-2021 sont parfaitement alignés sur le CSC Niger. En effet, le **résultat 1** du programme est aligné à la **cible stratégique commune 1** : *Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés locales de façon durable et respectueuse de l'environnement (promotion des semences améliorées, des cultures maraîchères et de l'élevage naisseur de petits ruminants, création et approvisionnement des BC, promotion des moulins à grains au profit des groupements féminins, appui à l'extraction d'huile d'arachide, constitution de stocks de solidarité, protection des villages contre les menaces de l'érosion hydrique, sensibilisation en santé préventive et sur les actions essentielles de nutrition, démonstrations culinaires, mise en place des SCAP-RU)*. Le **résultat 2** est en lien avec la **cible stratégique commune 2** : *Améliorer l'accès à la santé et la prévention des risques sanitaires pour toutes et tous (mise en place des écoles des maris, sensibilisation sur la santé de la reproduction, réalisation des infrastructures d'eau et d'assainissement, mise en place des COGES des points d'eau, distribution des moustiquaires imprégnées, dépistage et référencement des enfants malnutris ; suivi communautaire des enfants malnutris modérés, équipement des CSI et de la maternité)*. Le **résultat 3** est en lien avec la **cible stratégique commune 5** : *Appuyer le renforcement des capacités de la société civile nigérienne, des services techniques de l'État et des autorités locales (formation des acteurs et bénéficiaires sur l'EVC, construction et équipement des infrastructures de l'UGP et de la CRN, promotion des AGR pour le Comité Régional Croix-Rouge de Dosso et le Comité Sous Régional Croix-Rouge de Dogondoutchi, formation et équipement des volontaires communautaires et animateurs sur la santé et les AEN, le maraichage, formation de la gouvernance, de l'UGP et des cadres techniques sur la résilience communautaire en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, renforcement des CSI, AGR pour les comités villageois de la CRN, formation de la CRN sur la méthodologie EVC, élaboration des plans de prévention et de mitigation des risques)*.

Conclusion : Le programme est-il cohérent avec le cadre institutionnel et les autres interventions ? Niveau 5, très satisfaisant

Les services techniques de l'Etat ont fortement contribué à l'atteinte des objectifs et résultats du programme à travers leur participation à la conception, la mise en œuvre et au suivi des réalisations du programme. La connaissance du contexte local et la proximité des STD des zones d'intervention a renforcé les capacités de la Croix-Rouge dans la délivrance des appuis aux communautés.

Par ailleurs, la mission d'évaluation a relevé un manque de cadre formel de synergie entre le programme et les autres acteurs au développement intervenant dans la commune rurale de Kiéché, qui mettent en œuvre des actions similaires ou complémentaires. Le programme a d'ailleurs tenté de corriger cette situation en réactivant le cadre de concertation existant au niveau communal mais en vain.

Enfin, la mission constate que le programme contribue au Cadre Stratégique Commun (CSC) Niger défini par les acteurs belges de développement, car ses résultats sont parfaitement alignés sur le CSC Niger.

3.3. EFFICACITE

Il s'agit à travers cette partie d'apprécier l'efficacité des activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Renforcement de la Résilience des Populations Vulnérables des 15 Villages de la Commune Rurale de Kiéché, face aux Vulnérabilités Sous-jacentes et au Changement Climatique (PARPV). Autrement dit, il faut vérifier si les activités ont été réalisées conformément à la planification (respect des délais) et aux normes techniques et si leur réalisation a permis d'atteindre les résultats escomptés et de contribuer à l'atteinte des objectifs.

⁴ Hassane Ali, Chef de programme, Rapport du second semestre 2017, février 2018.

3.3.1. Effectivité des réalisations du programme

Constats et analyse

Plusieurs facteurs d'efficacité et des difficultés ont marqué le déroulement de la mise en œuvre des activités du programme. Les plus importants éléments à considérer peuvent se présenter comme suit :

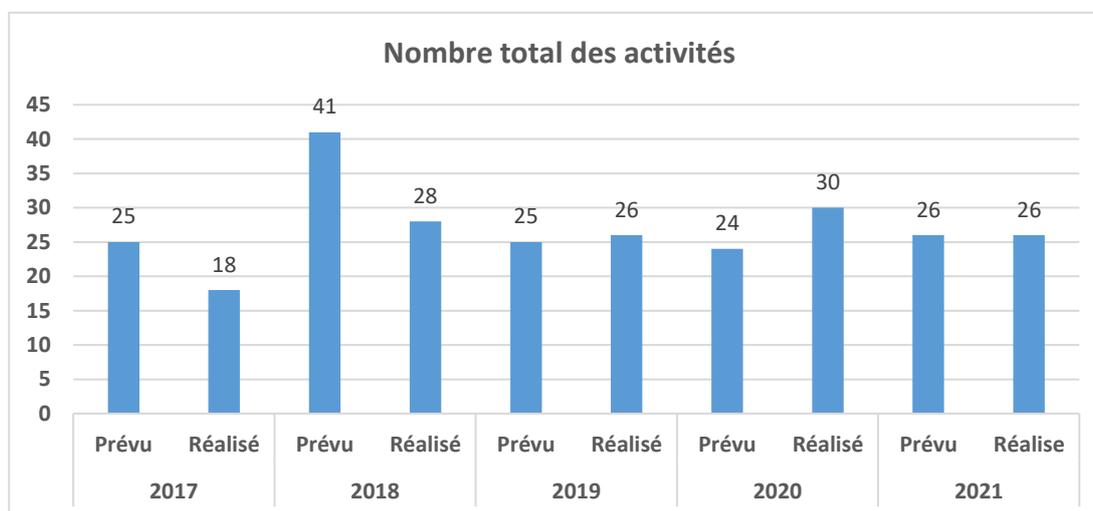
Taux de réalisation des activités du programme

Dans l'ensemble, toutes les activités prévues ont été mises en œuvre. Comme cela ressort du tableau en annexe n°6, le taux de réalisation des activités du programme est estimé à 98,33%, ce qui dénote d'un très bon niveau d'efficacité. Cependant cette performance cache une insuffisance liée surtout au retard d'exécution de plusieurs d'entre elles comme cela a été largement traité plus haut.

Il convient de relever que le déroulement du programme a été marqué par quelques difficultés plus ou moins importantes. Pour l'essentiel, on notera les suivantes :

- **Impact de la prise en compte de la COVID-19** : Il convient de souligner qu'à cause de la COVID-19, les fonds (31 000 000 de FCFA soit 47 259 €) alloués en 2020 à certaines activités dont la mise en œuvre nécessitait le rassemblement de personnes ont été réorientées pour la lutte contre la pandémie. Cela a donc conduit au report de l'AGR du Comité Départemental de Dogondoutchi, à l'annulation des activités portant sur la réduction de risques de catastrophes (DRR) et de l'alphabetisation au cours de l'année 2020. Dans cette dynamique, les fonds réorientés ont permis de mobiliser 15 volontaires pour la commune de Dogondoutchi et 30 pour les 38 villages de la commune rurale de Kiéché un mois durant pour la sensibilisation des acteurs sur la pandémie, et la contractualisation avec la radio locale 'DALLOL FM44' pour la diffusion des messages sur les gestes barrières en français, haoussa et en zarma. À cela s'ajoute l'acquisition et la mise en place des kits de lavage des mains et autres matériels non seulement au profit de l'UGP, des services techniques départementaux de Dogondoutchi et au niveau des villages d'intervention mais aussi dans les régions de Dosso, de Tahoua et de Zinder comme à Niamey (siège CRN).
- **Effet des difficultés sur le planning des activités du programme** : À l'analyse du graphique 1, on peut constater en effet que pour chaque année, il y a une certaine inadéquation plus ou moins prononcée entre les nombres des activités prévues et réalisées. Ainsi, pour les deux premières années (2017 et 2018), les réalisations sont en deçà des prévisions. Les deux années suivantes (2019 et 2020) ont été marquées par une tendance inverse au sens que les réalisations sont plus importantes que les prévisions. Ici, les facteurs explicatifs à considérer sont liés à un effort de l'UGP à rattraper les retards accusés durant les années antérieures.

Figure 1: Niveaux de réalisation des activités du programme 2017-2021 par année



Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne des activités très décisives portant notamment sur des renforcements de capacités de l'UGP et des bénéficiaires. C'est le cas notamment des activités suivantes :

- R2.A7: « Équipement des 2 CSI (Kiéché - maternité et Bakin Tapki) » prévue pour 2018 mais réalisée en 2020 et 2021. Cette situation est due au fait que l'équipement ne pouvait se faire qu'après la réhabilitation de la maternité à Kiéché qui est intervenue en 2018-2019. Ainsi, la maternité a été équipée avec le nécessaire en mars 2019, suivi d'un apport d'équipements complémentaires en 2020 et 2021.
- R3.A3: « Former les différents acteurs et les bénéficiaires à tous les niveaux sur l'EVC » prévue pour 2018 mais réalisée en 2020 et 2021.
- R3.A10: « Formation des membres de la gouvernance, de l'UGP et des cadres techniques sur la résilience communautaire, en matière de sécurité alimentaire et de nutrition » prévue en 2018 réalisée en 2020.

- R3.A14: « AGR pour les comités villageois de la CR » prévue en 2018 mais réalisée en 2021.
- R3.A15: « Formation de la CRN sur la méthodologie EVC » prévue en 2017 mais réalisée en 2020 et 2021.
- R3.A17: « Élaboration de plans de prévention et de mitigation des risques » prévue en 2017 mais réalisée en 2020 et 2021. Le volet réduction de risques a été délibérément reporté pour attendre la fin du projet pilote de réduction de risques au niveau communautaire à Gouré mis en œuvre par la CRN et la CRB entre 2017-2019, afin de pouvoir se baser sur cette expérience pilote pour guider le démarrage de ce volet à Kiéché. Le projet Gouré avait aussi permis de renforcer les capacités des cadres techniques sur ce volet leur permettant d'accompagner ce volet à Kiéché.

Cela a d'ailleurs amené l'équipe de l'UGP à intensifier ses interventions, ce qui a nécessité la participation de tout le personnel du programme ainsi que des volontaires et comités locaux CRN, nécessitant ainsi le report des congés annuels du chef de programme.

Dans tous les cas de figures, l'impact a été ressenti sur la mise en œuvre de certaines activités, affectant globalement la bonne marche du programme, comme cela est noté plus bas. Au regard de tous les retards accumulés, on peut facilement comprendre que malgré les efforts de rattrapage, les effets induits par les activités ainsi exécutées ne seront pas tous perceptibles au moment de la présente évaluation.

Conclusion : Les réalisations prévues sont-elles effectives ? Niveau 4, satisfaisant

Dans l'ensemble, la quasi-totalité des activités prévues a été mise en œuvre, résultant à un taux global de réalisation de 98,33%, ce qui dénote d'un très bon niveau d'efficacité.

Quelques difficultés ont marqué le déroulement du programme, dont notamment : la survenue de la pandémie de la COVID-19 qui a entraîné l'annulation de certaines activités nécessitant le regroupement des personnes et la réorientation des fonds vers la lutte contre la pandémie et les élections générales organisées en fin 2020 et début 2021 au Niger.

L'évaluation note aussi des retards dans la mise en œuvre de certaines activités durant les 2 premières années, et une tendance inverse en 2019 et 2020, avec des réalisations plus importantes que les prévisions grâce à l'effort de l'UGP qui a permis des rattrapages.

3.3.2. Le Programme a-t-il permis d'atteindre le résultat 1 : « Les communautés des villages ciblés ont amélioré leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence »

Constats et analyse

Comme cela ressort du tableau 3 ci-dessus, les communautés des villages ciblés ont pu améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence. En effet, en référence à l'indicateur 1, on constate que plus de 82% et 92% des ménages ont amélioré respectivement leur SCA et SDA. En plus, tous (100%) ont une source de revenu et 91% des ménages très pauvres et pauvres adhèrent à des organisations menant des AGR financées par le programme. Dans l'ensemble, l'équipe d'évaluation estime que le résultat 1 est atteint.

Tableau 2 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 1

Résultat/indicateur	Niveau d'atteinte	Commentaire
Indicateur 1 : Entre 80 et 100% des ménages cibles atteignent un Score de Consommation alimentaire (SCA) acceptable et un Score de Diversité Alimentaire (SDA) moyen.	Atteint	Selon l'enquête sur le Score de Consommation Alimentaire (SCA) et le Score de Diversité Alimentaire (SDA) de décembre 2021 : <ul style="list-style-type: none"> - 83,59% des ménages ont un SCA acceptable (93,75% des ménages « aisés », 87,50% des ménages moyens, 81,25% des ménages pauvres et 71,88% des ménages très pauvres) ; - 65,63% des ménages ont un SDA haut et 26,56% des ménages ont un SDA moyen soit 92,19% des ménages qui atteignent un SDA moyen
Indicateur 2 : À la fin des 5 années, les ménages pauvres et très pauvres (les plus vulnérables) des communautés des 8 nouveaux villages ont accès à au moins une source de revenus supplémentaire.	Atteint	100% des ménages interrogés ont une source de revenus et 91% des ménages très pauvres et pauvres sont intégrés dans les organisations en charge des différentes AGR financées par le programme.

Les facteurs ayant contribué à la réalisation de cette performance peuvent s'expliquer par le fait que le programme a appuyé la réalisation d'activités conciliant le secteur du développement socio-économique et celui de l'urgence pour concourir ensemble à l'atteinte du résultat 1. Il s'agit des activités portant (i) sur la production pour assurer aux bénéficiaires une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable ainsi que des revenus leur facilitant l'accès aux moyens d'existence et (ii) sur la réduction des facteurs de risques de catastrophes menaçant éventuellement les communautés ciblées.

3.3.2.1. Activités socio-économiques

Promotion des semences améliorées. Le programme a appuyé la promotion des cultures vivrières, afin d'augmenter la productivité des systèmes de cultures et assurer la disponibilité alimentaire des ménages vulnérables à travers la distribution des intrants agricoles (semences améliorées de mil et de niébé, engrais), la promotion de la micro-dose d'engrais (apport d'engrais au poquet au moment du semis), ainsi que l'appui conseil aux producteurs céréaliers.

Dans ce cadre, pour la campagne agricole 2018, 4 tonnes de mil HKP, 2 tonnes de niébé IT90K et 6,4 tonnes d'engrais NPK 15-15-15 ont été mis à la disposition de 400 ménages très pauvres et pauvres des 8 nouveaux villages. La distribution a été faite, en raison de 10 kg de semences de mil HKP, 5 kg de semences de niébé IT90K, et 16 kg d'engrais NPK 15-15-15 par ménage. En 2019, 6 tonnes de semences améliorées de mil HKP, 2 tonnes de niébé IT90K et 16,4 tonnes d'engrais NPK/15-15-15 ont été distribués au profit de 400 ménages bénéficiaires. En 2020, 4 tonnes de semences améliorées de mil HKP, 2 tonnes de niébé IT90K et 600 kg d'engrais NPK/15-15-15 ont été distribués au profit de 400 ménages dont 3 dirigés par les femmes, qui totalisent 3200 personnes dont 114 personnes handicapées et 237 personnes âgées. En 2021, 4 tonnes de semences améliorées de mil HKP, 2 tonnes de niébé IT90K et 3000 kg d'engrais NPK/15-15-15 ont été distribués au profit de 400 ménages dont 32 sont dirigés par les femmes, qui totalisent 3210 membres (1576 hommes et 1634 femmes), dont 103 personnes handicapées (personnes avec problème de locomotion/déplacement, de vue, d'audition, albinisme, infirmité motrice cérébrale, affectées par la lèpre) et 225 personnes âgées.

À part les intrants, le programme a aussi renforcé les capacités des producteurs à travers l'appui conseil apporté par le service communal d'agriculture de Kiéché dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA) de Dogondoutchi. Dans ce cadre, un producteur pilote a été identifié dans chaque village et suivi par la DDA. Afin d'apprécier la contribution du programme en matière de sécurité alimentaire et d'adaptation au changement climatique, des parcelles de démonstration qui reçoivent tout le paquet de technologie culturale (semences améliorées, engrais, encadrement technique de l'agriculture, etc.), ont été installées dans les champs des producteurs et productrices pilotes, à côté des parcelles témoins. L'analyse des résultats des tests montre que le rendement moyen des parcelles de démonstration du mil est de 680,93 kg/ha pour les parcelles ayant reçu le traitement semences améliorées et engrais, contre 649,37 kg/ha pour les parcelles témoins soit une différence de 31,56 kg/ha, ce qui représente un accroissement du rendement moyen de l'ordre de 4,86%. Le rendement moyen des parcelles de démonstration du niébé est de 405 kg/ha pour les parcelles ayant reçu le traitement semences améliorées et engrais, contre 299,1 kg/ha pour les parcelles témoins soit une différence de 105,9 kg/ha, ce qui représente un accroissement du rendement moyen de l'ordre de 34,41%. Il ressort que les rendements moyens des parcelles de démonstration dépassent largement les rendements moyens de la commune rurale de Kiéché, qui selon les statistiques du ministère de l'agriculture, pour la campagne agricole 2017, sont de 300 à 400 kg/ha pour le mil et 150 kg/ha pour le niébé en cultures associées.

Les entretiens menés par l'équipe d'évaluation avec les communautés bénéficiaires, ont permis de constater que la méthode de ciblage susmentionnée a permis d'atteindre les ménages les plus vulnérables (très pauvres et pauvres). Les communautés ont très bien apprécié cette démarche de ciblage qui a permis de toucher en priorité les ménages les plus vulnérables renforçant ainsi leur résilience face à l'insécurité alimentaire. Dans certains villages l'ensemble des ménages ont bénéficié de l'appui en intrants agricoles.

Les échanges avec la DDA ont montré que le programme s'approvisionne en semences améliorées auprès des multiplicateurs qu'elle encadre, ce qui renforce les capacités locales de production des semences améliorées et permet de mettre à la disposition des producteurs des semences de qualité et adaptées aux conditions agro écologiques de la zone. La qualité des semences distribuées par le programme a été fortement appréciée par tous les bénéficiaires rencontrés. Il ressort que ceux-ci ont adopté les variétés améliorées mises à leur disposition, car tous prélèvent et conservent des semences issues de ces variétés précoces. Cette adoption a concerné même les producteurs qui n'ont pas directement bénéficié de la distribution des intrants, car certains ont échangé leurs grains contre les semences issues des variétés améliorées distribuées par le programme.

Au cours de ces échanges, un producteur a confirmé que beaucoup d'agriculteurs produisent les variétés distribuées, ce qui montre que le programme a contribué à la vulgarisation des variétés améliorées de mil et de niébé dans sa zone d'intervention. Cela contribue également au renouvellement des semences des variétés cultivées et à la lutte contre la dégénérescence des variétés cultivées dans la zone. Les variétés améliorées (de mil et de niébé) distribuées par le programme arrivent à maturité avant le pic des mineuses de l'épi, ce qui limite les dégâts causés par les ennemis des cultures et améliore les productions. La précocité de ces variétés permet aux ménages de faire face aux périodes de

soudures (consommation et vente de niébé pour l'achat des céréales et autres produits de première nécessité), améliorant ainsi leur résilience face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Également le suivi/encadrement apporté par le service de l'agriculture dans le cadre de la convention signée avec l'UGP a renforcé les connaissances des producteurs sur les techniques culturales.

Promotion des cultures maraîchères. La promotion des cultures maraîchères comme source de revenus, d'amélioration de l'état nutritionnel, de diversification de la consommation alimentaire des populations a consisté à l'aménagement/réhabilitation de 9 sites maraîchers (réalisation/réhabilitation des puits maraîchers, clôture grillagée, parcellaire), la distribution d'intrants maraîchers (semences engrais), et petit outillage et le renforcement des capacités des maraîchers. Ainsi, dans le cadre de l'aménagement des sites maraîchers, le programme a procédé dans un premier temps au renforcement des capacités de 4 anciens sites et à la création d'un nouveau site à travers le fonçage des puits maraîchers, la construction de bassins d'irrigation, la pose de clôtures grillagée, l'équipement de 12 puits maraîchers en portiques pour faciliter l'exhaure. Aussi, grâce au cofinancement de la CRFi, 5 sites maraîchers (Dogon Gao, Garin Guéro, Bakarkassa, Bado, Bourgouzou) ont été renforcés à travers le curage de 19 puits maraîchers, la réalisation d'un nouveau puits maraîcher, la réalisation de 37 bassins d'irrigation, la fourniture et pose de 740 ml de réseau de distribution d'eau.

Afin de protéger les sites maraîchers, 5 000 plants de gommiers ont été produits et plantés sous forme de haies vives par la Direction Départementale de l'Environnement et du Développement Durable de Dogondoutchi avec la participation des communautés bénéficiaires à travers la trouaison, la plantation et l'entretien des arbres. Pour alléger les difficultés liées à l'exhaure et permettre aux maraîchers d'augmenter leurs rendements, le programme a accordé un crédit pour l'achat des motopompes au profit de 12 bénéficiaires du village de Konkorindo. Aussi, la première année, le programme a appuyé 464 producteurs des 9 sites maraîchers en matériels aratoires. Également, durant les 5 années de mise en œuvre du programme, les producteurs des 9 sites maraîchers ont été appuyés en intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires). Dans le cadre de la gestion et de la pérennisation des sites maraîchers, le programme a appuyé le processus de sécurisation foncière au niveau des commissions foncières de base et Communale, ainsi qu'à la mise en place d'un comité de gestion (COGES) au niveau de chaque site et la formation des membres en vie associative.

Dans le cadre du renforcement des capacités, les producteurs, les animateurs du programme, les membres du CD/CR, les agents de la DDA ont été formés sur les techniques de productions maraîchères. Aussi, dans le cadre de la convention de partenariat avec le programme, la DDA de Dogondoutchi et le CDA de Kiéché assurent le suivi et l'appui, conseils aux maraîchers. Dans ce cadre le CDA de Kiéché a mis en place 3 Champs Écoles Producteurs (CEP), à des fins de démonstration, pour appliquer les nouvelles techniques culturales en matière de maraîchage.

Aussi, après la réhabilitation du site maraîcher de Bourgouzou d'une superficie de 1,5 hectares (4 puits maraîchers, 4 bassins de réception, 8 bassins d'irrigation, clôture grillagée de 500 mètres, documents de sécurisation foncière), le COGES (5 hommes, 2 femmes) mis en place a été formé en vie associative et les 25 producteurs ont été formés en techniques de production maraîchère, du compost et de bio-pesticide.

Le suivi de la campagne maraîchère réalisé par le service de l'agriculture et les missions de supervision des sites maraîchers par l'UGP ont montré que l'appui du programme a permis à 523 exploitants parmi lesquels 464 (201 hommes 263 femmes) ont été appuyés en intrants et petit outillage, d'emblaver 20,91 ha pendant la campagne maraîchère 2017-2018 sur les 25,73 ha que totalisent les 9 sites, soit un taux de mise en valeur de 81,27% sans compter le fait que certains producteurs ont réalisé plusieurs cycles de productions (2 à 3) durant la même campagne. Il ressort que sur les 464 producteurs appuyés en intrants et petit outillage, 22 (16 hommes, 6 femmes) n'ont pas exploité les sites collectifs, ils ont donc utilisé cet appui au niveau de leur sites individuel, ce qui fait que les informations les concernant ne sont pas pris en compte dans le suivi. Ainsi, 81 producteurs (55 hommes, 26 femmes) non appuyés ont mis en valeur les sites collectifs aménagés par le programme. Les principales spéculations cultivées sont : l'oignon, la tomate, la laitue, le moringa, le chou, la pomme de terre, la pastèque, le melon, le maïs, le poivron. La production totale est 86,26 tonnes toutes spéculations confondues, ce qui correspond à 17,60 tonnes équivalent céréalier. Pour la campagne 2019-2020, 36 510 m² ont été emblavées par 374 maraîchers (129 hommes, 245 femmes), pour une production totale de 111 027 kg toutes spéculations maraîchères confondues et 2,528 tonnes de maïs, une production totale de 27,16 tonnes équivalent céréalier. En termes d'utilisation, il ressort que 43%, 46,5%, 10,5% des productions maraîchères sont destinés respectivement à l'autoconsommation, la vente et les dons, ce qui signifie que 53,5% (don et autoconsommation) de la production est utilisé comme complément et ou supplément alimentaire des ménages de la zone d'intervention. Cependant, des difficultés ont été relevées au niveau des sites maraîchers. Il s'agit notamment de l'insuffisance des sources d'eau sur les sites de Garin Guéro, Bakarkassa et Mazoubi, le tarissement des sources d'eau à Makoissa et Mazoubi, l'insuffisance/manque de bassins de stockage et de distribution de l'eau, la difficulté d'exhaure de l'eau au niveau des puits non équipés des poulies, et des puits où les poulies ont été mal installées, un désintéressement des sites maraîchers appuyés par le programme dans les villages de Rey-Rey, Bakin Tabki et Bakarkassa pour des raisons d'insuffisance d'eau, d'exode des bras valides et de création et développement des sites maraîchers individuels, avec l'appui d'autres partenaires qui aident dans l'aménagement (clôture, réalisation des points d'eau, moyens d'exhaure et de distribution d'eau, etc.) et la mise en valeur (appui en intrants et matériels) des sites maraîchers individuels.

Globalement, la mission d'évaluation constate que la mise en valeur des sites maraichers appuyés par le programme a contribué à l'augmentation des productions agricoles et permis aux ménages bénéficiaires de combler le déficit lié à la mauvaise production enregistrée au cours des campagnes agricoles d'hivernage 2017 et 2021. L'expérience et les profits tirés de la mise en valeur des sites collectifs ont incité certains exploitants à entreprendre des démarches auprès d'autres partenaires intervenant dans la zone pour disposer de leur propre site maraicher individuel. La création des sites individuels a été notée au niveau de chacun des cinq villages échantillons qui disposent des sites maraichers appuyés par le programme (environ 30 à Bakin Tapki, 10 à Rey-Rey, 7 à Dogon Gao, 8 à Konkorindo avec l'appui de la BAGRI).

Les échanges avec les membres des COGES et les exploitants et exploitantes des sites maraichers visités ont permis de comprendre que la création des sites maraichers individuels est motivée par plusieurs facteurs comme le manque de possibilité de produire certaines spéculations telles que les arbres fruitiers (mangues, agrumes, papaye), le moringa, la pomme du sahel, la banane, le manioc. En outre, la culture des arbres n'est pas autorisée sur les sites collectifs et les exploitants sont obligés d'abandonner les sites plus tard en fin avril, afin de permettre aux propriétaires de pratiquer les cultures pluviales. Aussi, l'accès et l'utilisation de la fumure organique participent à la décision de création des sites individuels sur ses propres terres de cultures, surtout que les sols de cultures pluviales de la zone sont très pauvres en matières organiques. De ce fait, chacun préfère apporter la fumure organique dans son propre champ, afin de profiter de l'arrière fumure apportée aux cultures maraichères qui améliore considérablement la production céréalière.

La visite des sites montre que les aménagements réalisés par le programme (puits maraichers, systèmes d'exhaure, bassins d'irrigation) sont en bon état. Il ressort que le maraichage contribue beaucoup à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la diversification alimentaire grâce à la consommation des légumes et l'amélioration de l'accès aux denrées alimentaires avec les revenus générés par la vente du surplus des productions irriguées. Les maraichers du site de Konkorindo estiment que les productions agricoles de la campagne d'hivernage 2021 arriveront à peine à couvrir les besoins alimentaires de leurs ménages pendant 1/3 de l'année (4 mois), les 2/3 étant comblés par les productions maraichères. Aussi les revenus de la vente des produits maraichers permettent de financer l'achat des intrants agricoles et de la main d'œuvre pour les travaux des champs des cultures pluviales. Il faut noter que certains bénéficiaires ont acheté des chèvres, des moutons et même des bovins avec les revenus de la vente des produits maraichers. Par ailleurs, la mission d'évaluation a remarqué qu'au niveau du site maraicher de Dogon Gao, les femmes des campements d'éleveurs environnants font partie des exploitantes, ce qui contribue à l'amélioration de la résilience des ménages d'éleveurs qui ont perdu leurs moyens d'existence avec la succession des chocs climatiques.

La mission d'évaluation relève aussi que le crédit de 12 motopompes apporté aux producteurs du site maraicher de Konkorindo est une grande réussite. En effet, il a permis déjà à 34 producteurs dont deux femmes de bénéficier de motopompes et l'opération est en cours avec une troisième vague de 16 bénéficiaires, ce qui permettra à terme d'équiper tous les producteurs du site qui le désirent en moyens modernes d'exhaure. Le succès enregistré à Konkorindo est lié au fait que les producteurs sont engagés dans le maraichage par leurs propres moyens, le site ayant bénéficié par le passé de l'appui de plusieurs partenaires (fonçage de 4 puits maraichers par un partenaire dont les bénéficiaires ne se souviennent plus du nom, fonçage de 19 puits maraichers par CRS, clôture du site par la FAO). Avant l'appui du programme, la majorité des exploitants et exploitantes utilisaient les moyens d'exhaure manuels pour irriguer leurs parcelles. Seuls quelques nantis (environ 7 exploitants) utilisaient déjà des motopompes. Le crédit motopompes a permis d'augmenter les superficies emblavées. En effet, un participant qui cultivait 10 à 20 planches avec l'arrosage manuel est passé à 60 planches quand il a reçu la motopompe.

Cependant, en dehors des sites de Konkorindo qui est pleinement opérationnel et de Dogon Gao qui a connu une légère diminution des exploitants notamment des hommes, la mission relève un relâchement de l'exploitation des autres sites collectifs par les bénéficiaires. Ainsi, le site de Rey-Rey a été complètement abandonné. Le site de Bakin Tapki qui au début était mis en valeur par plus de 140 exploitants, ne compte plus que 9 femmes qui produisent quelques planches et le fils du propriétaire du terrain qui exploite une petite portion de moins d'un ha. Le site de Bakarkassa est exploité par 6 producteurs qui utilisent des motopompes pour l'irrigation. La principale raison évoquée est la possibilité offerte aux producteurs exploitant une partie de leurs propres champs d'hivernage de choisir les spéculations à produire et d'améliorer ainsi la fertilité de leurs terres. Ce faisant, la pratique contribue à augmenter les productions des cultures pluviales. À cela s'ajoutent, selon les répondants, la difficulté de l'exhaure manuel pour irriguer les planches sur les sites collectifs, notamment pour les femmes, mais surtout le manque de débouchés au niveau local, ce qui décourage les exploitants et exploitantes. Une exploitante du site maraicher de Dogon Gao a témoigné avoir perdu 11 planches de laitue arrivées à maturité, qu'elle n'est pas parvenue à écouler sur le marché local, sans compter la baisse des prix due au fait que tous les exploitants et exploitantes produisent les mêmes spéculations et pendant la même période. D'autres producteurs auraient abandonné les sites collectifs pour l'exode ou les sites aurifères (orpaillage artisanal).



Photo 2: Irrigation site maraicher de Bakin Tapki



Photo 1 : Puits Maraicher site de Bakarkassa

Promotion de l'élevage naisseur des petits ruminants et de l'embouche. Dans le cadre de la promotion de l'élevage naisseur des petits ruminants pour l'augmentation des revenus et l'amélioration des moyens d'existence des ménages vulnérables, le programme a distribué en juillet-août 2018, 250 kits d'animaux, soit 750 caprins (500 chèvres et 250 boucs) au profit d'une première génération de 250 ménages parmi les catégories très pauvres et pauvres des huit nouveaux villages d'intervention. Achetés au niveau du Centre d'Élevage Caprins de Maradi, les animaux ont reçu des soins vétérinaires administrés par les agents de la Direction Départementale de l'Élevage (DDE) de Dogondoutchi, en complément aux soins déjà administrés avant leur départ de Maradi. En plus de ces animaux, les bénéficiaires ont reçu chacun un sac de 50 kg de son de blé en guise d'accompagnement pour faire face aux difficultés d'alimentation des animaux. Le suivi post-distribution conduit par la DDE a permis de constater des pertes post-distribution de 7,33% des effectifs. Pour une question d'équité, le programme a procédé à l'achat et au remplacement des 55 caprins perdus.

Pour assurer une bonne conduite de l'activité au niveau communautaire, un comité des bénéficiaires a été mis en place dans chaque village et le système de Habbanayé a été retenu pour la gestion des animaux mis en place. Le Habbanayé est un mécanisme traditionnel de solidarité pratiqué par les nomades peulhs, afin de permettre aux ménages qui ont décapitalisé de reconstituer leurs moyens de subsistance. Il consiste à prêter une femelle (vache, brebis, chèvre) à un parent ou un ami qui a perdu son bétail, qui va l'élever jusqu'à la première mise-bas. Au sevrage du petit animal, le propriétaire récupère sa vache et laisse le nouveau-né au bénéficiaire. Appliqué au programme, les ménages bénéficiaires vont élever les petits ruminants pendant 20 mois. Après les mises-bas et les sevrages, ils gardent les nouveau-nés et rétrocèdent les animaux-parents à une seconde génération des ménages vulnérables figurant déjà sur une liste d'attente et ainsi de suite. Aussi, pour assurer la pérennité de l'activité, les bénéficiaires ont été sensibilisés sur le système de Habbanayé et les 10 membres de chacun des 8 comités des bénéficiaires. Dans le processus, les 8 volontaires communautaires des nouveaux villages d'intervention ont été formés par le service technique départemental de l'élevage pour assurer un encadrement de proximité des ménages bénéficiaires. La formation a porté essentiellement sur la conduite de l'élevage.

Le suivi réalisé par l'UGP et la DDE a permis de constater qu'au niveau des anciens villages où 132 caprins (91 chèvres et 41 boucs) ont été octroyés à 44 bénéficiaires, le cheptel s'élève à la fin 2019 à 233 animaux (153 chèvres et 80 boucs), soit un accroissement de 76,52%. La mission de suivi réalisé en juin 2020 montre que les caprins mis en place dans les 15 villages ont produit 735 autres animaux (282 boucs et 453 chèvres). Un total de 740 animaux (310 boucs et 430 chèvres) a été rétrocédé au profit de 300 nouveaux ménages bénéficiaires, ce qui porte le nombre total des ménages bénéficiaires à 622 (322 anciens et 300 nouveaux). Le suivi effectué 12 mois après la rétrocession montre qu'à la date du 31 juillet 2021, les 768 animaux rétrocédés (215 boucs, 553 chèvres), ont produit 295 têtes (158 boucs, 137 chèvres), sans compter les avortements et les mort-nés.

Les entretiens menés sur le terrain par la mission d'évaluation avec les COGES et les femmes bénéficiaires des kits caprins dans les huit villages-échantillons (3 de la phase pilote et 5 de la deuxième phase) ont permis de constater que le choix des bénéficiaires a été effectué sur la base des critères de vulnérabilité en utilisant la méthode HEA, ce qui a permis d'atteindre les ménages les plus vulnérables (très pauvres et pauvres). Aussi, l'attribution des kits caprins aux bénéficiaires identifiés a été réalisée de manière équitable en utilisant le tirage au sort. Les communautés rencontrées ont bien apprécié la démarche utilisée pour le ciblage des bénéficiaires et l'attribution des kits Habbanayé. Le tableau 4 ci-dessous donne la situation des bénéficiaires de kits caprins dans les villages échantillons.

Tableau 3 : Situation des kits caprins dans les villages échantillons.

N°	Village	Statut	Kits caprins à la mise en place		Réattributions des Kits caprins	
			Nb bénéficiaires	NB animaux	Nb bénéficiaires	NB animaux
1	Birey	Nouveau	16	48	15	45
2	Kwonkorindo	Nouveau	17	51	17	51
3	Bakarkassa	Nouveau	37	111	37	106
4	Makéra	Nouveau	50	150	50	143
5	Dogon Gao	Nouveau	38	114	Non maîtrisées	
6	Bakin Tapki	Ancien	30	90	46	41
7	Tombon G	Ancien	30	90	17	42
8	Rey-Rey	Ancien	55	165	Non maîtrisées	
TOTAL			273	819	182	428

Bien que certains COGES n'aient pas été en mesure de présenter une situation détaillée des réattributions des kits, les acteurs rencontrés aussi bien au niveau communautaire qu'au niveau communal et départemental, disent dans leur unanimité que la promotion de l'élevage naisseur des petits ruminants a été une grande réussite. Les résultats sont visibles sur le terrain dans la mesure où les ménages très pauvres et pauvres qui n'avaient pas d'animaux ont pu constituer un cheptel relativement appréciable. La surveillance mutuelle instaurée au sein des communautés pour garantir l'équité dans la circulation normale des animaux au sein des bénéficiaires a fortement contribué à la réussite de l'activité. Plusieurs témoignages récoltés par la mission d'évaluation auprès des femmes bénéficiaires corroborent le succès de l'opération. Ainsi, une bénéficiaire du kit caprin du village de Bakin Tapki disait "j'ai reçu deux chèvres et un bouc qui se sont reproduits pour donner 7 autres caprins, soit un nouveau capital bétail de 10 petits ruminants. Le COGES a retiré 3 caprins (2 femelles et un mâle) pour me laisser 7 petits ruminants, parmi lesquels j'ai vendu 2 boucs à 60.000 FCFA, ce qui m'a permis d'acheter une parcelle à 40.000 FCFA. Après reproduction, j'ai encore vendu 4 boucs à 80.000 FCFA que j'ai utilisés pour l'achat des tôles qui ont servi à couvrir la maison que mon mari a construit sur ma parcelle. Présentement je dispose d'un cheptel de 5 petits ruminants". Une autre bénéficiaire du village de Rey-Rey disait "après le remboursement du kit reçu, j'ai donné une chèvre à chacune de mes 5 filles. Une d'entre elles a déjà un troupeau de 6 caprins. L'argent de vente des animaux m'a aussi servi à l'achat des vivres, des médicaments et d'apporter ma participation aux cérémonies, ce qui a contribué à préserver ma dignité au sein des femmes de mon village".

En ce qui concerne la fonctionnalité des COGES embouche et élevage naisseur, le suivi effectué par la DDE et l'UGP a permis de relever comme forces : l'engagement de la communauté a accompagné les bénéficiaires de l'activité, la maîtrise de certains événements qui peuvent impacter négativement l'activité (maladies, vol ou mortalité des animaux), les soins apportés par la majorité des bénéficiaires aux kits reçus, l'efficacité de certains COGES comme ceux de Rey-Rey, Makoissa et Makéra.

Toutefois, quelques difficultés ont été relevées dans la mise en œuvre de l'activité de promotion de l'élevage naisseur de petits ruminants. Il s'agit notamment :

- Du retard de plus de six mois dans la rétrocession des animaux dans 8 villages sur les 15 concernés en raison de l'imprécision des informations fournies par les bénéficiaires ;
- Des cas de maladies survenues dans les villages de Rey-Rey, Tombon Gatao, Makoissa et Bakintapki, qui ont réduit le nombre de kits malgré le recours aux auxiliaires para-vétérinaires en place. Aussi, selon la DDE, la commune rurale de Kiéché a connu en 2020 une épidémie de Peste des Petits Ruminants (PPR) qui serait introduite par les éleveurs transhumants de passage dans la zone ;
- Des fausses couches et des avortements enregistrés qui sont dus aux maladies enregistrées en dépit de l'intervention des agents de l'élevage et des auxiliaires para-vétérinaires en place ;
- Des difficultés rencontrées par les bénéficiaires à garder les boucs au-delà d'un certain âge car il peut suivre d'autres femelles et s'égarer ou être volé, ce qui contraint les bénéficiaires à les vendre. La vente des boucs très tôt peut être une des causes du faible niveau de reproduction des animaux et d'augmentation du cheptel ;
- De l'irrégularité dans la tenue des réunions de restitution communautaire par certains COGES, le manque de suivi de l'activité par certains CVCR, la non-sécurisation dans des comptes bancaires des fonds générés par l'activité ;
- Du faible niveau d'opérationnalité de certains COGES qui n'arrivent pas à assurer un suivi/accompagnement des bénéficiaires des animaux mis dans certains villages ;

- L'incapacité de certains COGES à disposer d'archivages des données nécessaires pour présenter une situation claire de la rétrocession des kits dans leurs villages ;
- De plusieurs autres irrégularités relevées dans les villages comme la présentation d'une partie du kit, la vente des kits, la vente des produits, la vente des boucs dans les villages de Mazoubi et Kwonkorindo ce qui peut expliquer le faible niveau des mises bas, la vente des carcasses des animaux égorgés à très bas prix dans la plupart des villages, l'absence de hangars de protection des kits et la faible utilisation du fourrage, l'insuffisance dans le déparasitage, la vaccination et le traitement des animaux...

Malgré ces difficultés, la mission d'évaluation estime qu'en dehors du village de Tombon Gatao où le nombre de bénéficiaires des rétrocessions est en deçà des attentes, l'activité peut être durable dans tous les autres villages visités. Le dynamisme constaté chez les bénéficiaires et les structures de gestion expliquent en grande partie cette performance.

Promotion de l'embouche ovine. Sur demande des 8 nouveaux villages, le programme a prévu dans son budget 2020 la conduite d'une opération embouche ovine dont la gestion au niveau communautaire relève de la responsabilité des comités mis en place dans le cadre de l'élevage naisseur des petits ruminants. Ainsi, 200 têtes de mouton ont été achetées au profit de 200 femmes parmi lesquelles 148 à besoins spécifiques (78 personnes âgées, 52 Personnes Handicapées, 18 veuves). Également, les COGES, avec l'appui de l'UGP ont recouvré 680.000 FCFA des impayés du crédit embouche octroyé dans les anciens villages au cours de la phase pilote (2014 à 2016) du programme, ce qui a permis de relancer l'embouche ovine dans certains anciens villages.

Les échanges avec les COGES et les bénéficiaires font ressortir quelques points forts de l'opération embouche. Tous les comités de gestion de l'embouche rencontrés ont une bonne maîtrise de l'activité. Ainsi au niveau de tous les villages concernés, les rétrocessions réalisées ou en cours vont permettre d'augmenter le nombre de bénéficiaires de l'activité. Au passage de la mission, une somme de 1.100.000 FCFA est disponible dans le compte du COGES de Bakin Tapki, 805 000 FCFA recouverts par le COGES de Dogon Gao et utilisés pour l'achat de 23 têtes de mouton, soit un total de 46 bénéficiaires. Le village de Rey-Rey qui a reçu un appui de 40 moutons d'une valeur de 52 000 FCFA chacun, attribués à 40 bénéficiaires, a eu à réaliser deux rétrocessions : une première au profit de 40 nouveaux bénéficiaires et une deuxième au profit de 32 autres, ce qui porte le nombre total des bénéficiaires de l'embouche à 112 personnes. Au niveau du village de Tombon Gatao où le crédit embouche a été attribué à 20 bénéficiaires au cours de la phase pilote et 10 moutons supplémentaires au cours de la présente phase, la mission d'évaluation a relevé un effectif de 120 ménages bénéficiaires. Au cours de la dernière opération qui a débuté en janvier 2022, une mortalité a été enregistrée ; une carcasse de mouton a d'ailleurs été vendue à 20 000 FCFA reversés au COGES qui les a complétés pour acheter un autre mouton en vue de continuer l'opération avec les 30 moutons réattribués.

Il ressort que les revenus tirés par les bénéficiaires de la vente des béliers ont contribué à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations. En effet, les ressources financières tirées par les ménages bénéficiaires de l'embouche ont été soit réinvesties dans l'achat d'un autre mouton, voire un bovin, pour perpétuer l'activité à un niveau individuel, soit pour satisfaire les besoins prioritaires des ménages (accès aux céréales, paiement des frais médicaux, dépenses vestimentaires...). À titre illustratif, une femme bénéficiaire du crédit du village de Bakin Tapki a vendu son mouton à 110.000 FCFA, ce qui lui a permis de rembourser le crédit et d'acheter un autre bélier qu'elle a embouché et revendu à 115.000 FCFA. Cette somme lui a permis d'acheter un bœuf de 90.000 FCFA qu'elle engraisse actuellement.

Cependant, les échanges avec les bénéficiaires ont permis de relever quelques difficultés dans cette opération. Il s'agit des retards enregistrés dans le recouvrement du crédit embouche que les bénéficiaires expliquent par l'insuffisance des sous-produits agricoles destinés à l'alimentation du bétail, engendrée par les mauvaises récoltes de l'année. Il s'agit aussi des maladies qui causent la mortalité des animaux.



Photo 3 : Kit Caprin à Makéra



Photo 4 : Kit Embouche à Makéra

Création et approvisionnement des BC. L'appui du programme dans la création et l'approvisionnement des Banques Céréalières (BC) a consisté (i) à la mise en place des fonds dans les comptes bancaires des 5 nouvelles BC à raison de 2 300 000 FCFA par BC et (ii) à la mise en place et à la formation des COGES. Ceux-ci ont utilisé les fonds mis à leur disposition pour la constitution d'un premier stock de 598 sacs de 100 kg (231 sacs de mil, 367 sacs de maïs). C'est ainsi qu'il a été placé, 121 sacs (30 sacs de mil, 91 sacs de maïs) à Birey, 119 sacs (55 sacs de mil, 64 sacs de maïs) à Bakarkassa, 112 sacs (77 sacs de mil, 35 sacs de maïs) à Bourgouzou et 122 sacs (22 sacs de mil, 100 sacs de maïs) à Dogon Gao. Il faut noter que les magasins n'étant pas encore construits dans les nouveaux villages, les vivres ont été stockés dans des locaux provisoires mis à la disposition des COGES par les villages. Le programme a appuyé la réalisation de 5 magasins BC avec la contribution des populations bénéficiaires à travers la confection des briques en banco, l'apport de graviers, du sable, de l'eau et de la main d'œuvre non qualifiée. Aussi une BC a été construite dans le village de Bado, avec l'appui financier de 5.000.000 FCFA apporté par la CRFi au titre de l'année 2020, suite aux besoins exprimés par les populations de ce village lors de l'évaluation des besoins complémentaires réalisée en début 2020. Cela porte à 6 le nombre de BC appuyées par le programme. Enfin, l'octroi d'un fonds supplémentaire de 5.614.992 FCFA en 2021 a permis de renforcer les stocks des 6 BC (Birey, Bado, Bourgouzou, Bakarkassa, Garin Guéro, Dogon Gao) par l'achat de 227 sacs de maïs au profit d'une population bénéficiaire estimée à 4664 personnes (2290 hommes 2337 femmes) dont 126 personnes handicapées et 326 personnes âgées.

Il a été convenu que le statut des BC mises en place par le programme passe de « communautaire » à celui des « BC par adhésion » comme prôné par CARITAS. Cela signifie que pour être membre d'une BC, chaque ménage doit contribuer à hauteur de 12 tia (environ 30 kg) de mil pour la constitution du stock.

Les missions de supervision des BC réalisées en 2018 ont constaté des retards dans l'écoulement du premier stock, susceptibles d'engendrer des pertes. Suite à ce constat et sur instruction du comité de pilotage, l'UGP a appuyé les COGES à trouver une solution pour écouler le stock restant. Ainsi, au niveau de certains villages, les bénéficiaires ont décidé d'échanger l'ancien mil contre le nouveau et de procéder à la reconstitution des stocks avec l'argent des stocks déjà vendus. À l'issue de ces opérations au niveau des 9 BC, il ressort que les stocks n'ont pas évolué au niveau de 3 banques (Tsallé/Makoissa, Dogon Gao, Garin Guéro), alors que 4 BC ont augmenté leur capital (9,30% à Garin Baidou, 2,48% à Birey, 0,84% à Bakarkassa, 3,57% à Bourgouzou). Deux autres ont connu une légère diminution de stocks, à savoir la BC de Bakin Tapki (96 sacs contre 98 au démarrage) et celle de Tombon Gataou (65 sacs contre 66 au démarrage). Cette contre-performance s'explique en grande partie par les prix d'achat très élevés des céréales au moment de la constitution des premiers stocks, une baisse des prix de vente en période de soudure due (i) aux interventions de l'État et des partenaires à travers les opérations de vente de céréales à prix modéré et (ii) au conditionnement des sacs achetés qui n'atteignent pas la norme de 40 tia (100 kg). Pour combler le gap, les bénéficiaires ont été sensibilisés afin de mobiliser les contributions communautaires en nature au moment des récoltes et les COGES à redoubler de vigilance lors des achats des sacs de céréales répondant aux normes de remplissage de 40 tia.

Les missions de suivi réalisées en 2020 ont permis d'apprécier la fonctionnalité des COGES des BC. Les principaux points forts relevés sont : la tenue des AG villageoises pour fixer le prix de vente, la maîtrise du processus de fixation de prix, l'existence des supports à renseigner lors de la vente, un bon entretien et stockage au niveau des BC de Makoissa, Bourgouzou et Tombon Gatao. Les principales insuffisances enregistrées dans la gestion sont : (i) les pertes de stocks constatées au niveau de la BC de Bakarkassa (gap des 6 sacs dû à une malversation du gérant portant sur 25 000 FCFA non justifiés) et un crédit de 3 sacs de mil contracté par le SG du COGES, (ii) des pertes enregistrées après le reconditionnement du stock invendu (3 sacs de mil à Birey, 5 sacs de mil à Bakin Tapki), (iii) un crédit de 8 sacs de maïs et 64 000 FCFA à Garin Guéro. Les autres insuffisances comprennent un faible niveau de mobilisation des parts sociales de 12 tia pour adhérer aux BC, des magasins mal entretenus (Garin Beidou), le non-respect des bonnes pratiques de gestion des stocks (tampon, régulation stratégique), le manque de tenue des réunions de restitution communautaire. Le tableau ci-dessous donne la situation des BC à la date du 30 septembre 2021.

Tableau 4 : Situation des BC à la date du 30 septembre 2021.

Village	Situation initiale		Situation au 30 septembre 2021	
	Stock (sacs de 100 kg)	Montant (FCFA)	Stock (sacs de 100 kg)	Montant (FCFA)
Garin Beidous	86	1 946 280	98	1 963 000
Bakin Tapki	98	1 927 000	73	1 480 000
Tshallé/ Makoissa	77	1 963 000	72	1 463 000
Tombon Gatao	66	1 963 000	44	1 169 300
Dogon Gao	122	3 066 000	131	2 385 000
Garin Guéro	124	3 066 000	140	2 208 000
Birey	121	3 066 000	149	3 470 000

Village	Situation initiale		Situation au 30 septembre 2021	
	Stock (sacs de 100 kg)	Montant (FCFA)	Stock (sacs de 100 kg)	Montant (FCFA)
Bakarkassa	119	3 066 000	148	2 105 000
Bourgouzou	112	3 066 000	135	2 935 000
Bado	110	2 300 000	110	1 905 000
Total	925	25 429 280	990	21 083 300

Comme le tableau le montre, à la date du 30 septembre 2021, la situation des stocks de l'ensemble des BC était de 990 sacs de 100 Kg, pour un stock initial de 925 sacs de 100 kg soit un taux de reconstitution de 103,24%. Ce taux cache d'énormes disparités selon les BC : il est de 124,37% à Bakarkassa, 123,14% à Birey, 120,54% à Bourgouzou, 113,95% à Garin Beidou, 112,90% à Garin Guéro contre seulement 74,49% à Bakin Tapki et 66,67% à Tombon Gataou. La valeur des stocks au 30 septembre 2021 est de 21 083 300 FCFA pour un stock initial de 25 429 280 FCFA soit un niveau de reconstitution du capital de 82,26%. L'analyse de la reconstitution du capital montre que seulement deux BC ont pu reconstituer leur capital de départ (Birey 113,18%, Garin Beidou, 100,86%). Pour les autres BC, le niveau de reconstitution du capital est de 95,73% à Bourgouzou, 82,83% à Bado, 77,79% à Dogon Gao, 76,8% à Bakin Tapki, 74,53% à Makoissa/Tsallé, 72,02% à Garin Guéro, 68,66% à Bakarkassa et 59,57% à Tombon Gataou. Cette situation s'explique par (i) le prix élevé du stock initial acquit à travers une procédure de passation de marché, (ii) la mévente enregistrée par les BC en 2019, qui a occasionné des pertes des stocks et (iii) la faible appropriation de l'activité par les COGES et la communauté bénéficiaire. Au cours des investigations sur le terrain, cinq BC ont été visitées, dont la situation est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5: Situation des BC visitées

Désignations	Appui reçu (FCFA)	État magasin	Situation actuelle					Pourcentage reconstitution du capital	
			Stock physique (sacs de 100 Kg)				Liquidité (FCFA)		Montant total (FCFA)
			Mil	Maïs	Niébé	Total			
Birey	3 000 000	Bon	39	96		135	0	3 432 000	114%
Bakarkassa	3 076 000	Bon	40	70*		110	0	2 895 000	94%
Dogon Gao	3 056 000	Bon	70	60		130	70 000	3 087 000	101%
Bakin Tapki	1 927 000	Bon	60		2	60	30 000	1 456 000	76%
Tombon G	1 963 000	Passable*	10	**		10	83 000	1 356 575	69%
Total	13 022 000		219	226		445	183 000	12 226 575	94%

* Problème d'étanchéité et de fissure au plancher
 ** Commandes de maïs non livrée au passage de la mission

Les principaux constats qui se dégagent sont les suivants : (i) Tous les magasins sont en bon état en dehors du magasin de la BC de Tombon Gataou qui a un problème d'étanchéité et des fissures au plancher par lesquels les termites remontent pour endommager les stocks ; (ii) les comités de gestion assurent les opérations de reconstitution des stocks et de vente ; (iii) leurs membres sont désignés par l'Assemblée villageoise et (iv) un compte bancaire a été ouvert pour chacune des cinq BC visitées. La mission a relevé avec satisfaction que toutes les BC visitées fonctionnent bien et offrent des services considérables aux communautés, en assurant la disponibilité et l'accessibilité des céréales en période de soudure. La vente en détail (tia) facilite l'accès aux céréales des ménages très vulnérables qui se ravitaillent au jour le jour. Les BC représentent aussi un débouché pour les productions locales qui sont privilégiées lors de la reconstitution des stocks. Au niveau de toutes les BC visitées, la fixation des prix de cession des stocks se fait en Assemblée Générale villageoise. Pour éviter des problèmes avec le gérant, le COGES vérifie la contenance de chaque sac ouvert pour déterminer le nombre de tia qu'il consigne dans le cahier de vente avant de procéder à la vente en détail. Aussi, pour éviter les diminutions des stocks, certaines BC comme celle de Birey, prennent des dispositions pour mesurer la contenance de quelques sacs afin de déterminer une contenance moyenne avant de procéder à la fixation des prix. Au niveau de toutes les 5 BC visitées, les COGES rendent régulièrement compte de leur gestion aux CVCR au cours de leurs réunions mensuelles, ce qui leur a permis une bonne maîtrise de la situation des BC. Également les volontaires communautaires Croix-Rouge sont très actifs dans le suivi des BC et des autres activités réalisées dans les villages. Les autres points forts relevés sont la bonne tenue des documents de gestion notamment au niveau des BC de Bakarkassa, Birey, Tombon Gataou, l'instauration d'une cotisation en nature de deux tia (5 kg) par ménage qui a permis d'augmenter le stock d'un sac de 100 kg à Bakin Tapki, de deux sacs de 100 KG et un sac de 25 tia à Dogon Gao.

En comparant la situation actuelle avec celle de départ, il ressort que seules les BC de Birey et Dogon Gao ont reconstitué leur capital de départ à hauteur respectivement de 114% et 101%. Les BC de Bakarkassa, Bakin Tapki et Tombon Gataou

ont enregistré une dépréciation du capital respectivement de 6%, 24% et 31%. Les principales raisons avancées pour justifier cette diminution du capital sont : la mévente enregistrée en 2017 du fait du retard dans la décision d'ouverture des magasins, ce qui fait que la vente a coïncidé avec l'arrivée sur le marché des nouvelles productions du Nigéria, les pertes de stocks après reconditionnement des invendus. Il y a aussi la baisse des prix des vivres en période de soudure du fait de plusieurs facteurs comme les bonnes récoltes enregistrées, la disponibilité des céréales au niveau des ménages, les opérations de vente à prix modéré organisées par l'État et les partenaires au développement, l'arrivée précoce sur les marchés des nouvelles récoltes du Nigéria. Également, la commande groupée gérée par la mairie a contribué à la diminution des stocks, du fait des prix de revient des sacs très élevés, du manque de conformité des sacs livrés. Cette situation s'est retrouvée également au niveau des réapprovisionnements fait par les COGES de certaines BC. Au niveau de la BC de Bakarkassa, par exemple, l'examen du cahier de vente montre que tous les sacs vendus en détail ont une contenance qui varie entre 33 et 38 tia (82,5 kg et 95 kg), ce qui signifie qu'ils ne respectent pas la norme de remplissage de 100 kg (40 tia) par sac.

Toutefois, la mission d'évaluation a relevé quelques faiblesses dans le fonctionnement des BC. Il s'agit de la faible fonctionnalité de certains comités de gestion (manque de documentation - PV des réunions de prise de décisions, manque de participation de certains membres aux activités de la BC, certains ne connaissent même pas leur rôle dans le comité, manque de réalisme dans la fixation des prix). Il s'agit aussi du fait que certains COGES (Bakarkassa, Tombon Gataou) confient leur argent à des tierces personnes pour leur ravitaillement au lieu de faire déplacer quelques-uns de leurs membres. Cette pratique comporte des risques de non-livraison des stocks et ou de livraison des sacs non conformes aux normes de remplissage. Il s'agit également des irrégularités comme celle constatée à Tombon Gataou où le COGES a donné l'argent de la BC en prêt à une tierce personne, ce qui a conduit l'UGP à bloquer toutes opérations avant que le crédit ne soit intégralement recouvré. Cela montre la nécessité de sensibiliser tous les COGES et les communautés sur l'interdiction formelle de prêter l'argent des BC, de veiller aux versements réguliers des recettes dans les comptes bancaires des BC afin d'éviter toute tentation.

Malgré ces faiblesses, il ressort que la mise en place des BC a fortement contribué, en complément au maraîchage, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les villages d'intervention du programme. Ainsi, les résultats de l'évaluation finale interne montrent une évolution significative du Score de Consommation Alimentaire (SCA) et du Score de Diversification Alimentaire (SDA). En effet, le SCA a évolué globalement de 41,67% (89% pour les aisés, 41% pour les moyens, 37% pour les pauvres, 11% pour les très pauvres) au moment de l'étude de base à 60,65% la troisième année, pour atteindre 92,52% en novembre 2021, soit une augmentation de 50,85%. Selon l'enquête sur le Score de Consommation Alimentaire (SCA) et le Score de Diversité Alimentaire (SDA) de décembre 2021, 83,59% des ménages ont un SCA acceptable (93,75% des ménages « aisés », 87,50% des ménages moyens, 81,25% des ménages pauvres et 71,88% des ménages très pauvres), En ce qui concerne le SDA, 65,63% des ménages ont un SDA haut et 26,56% des ménages ont un SDA moyen, ce qui signifie que 92,19% des ménages atteignent un SDA moyen. Cela montre que les scores de l'indicateur 1 (Entre 80 et 100% des ménages cibles atteignent un Score de Consommation alimentaire (SCA) acceptable et un Score de Diversité Alimentaire (SDA) moyen) sont atteints au terme du programme comme cela a été noté plus haut. Cet accroissement est en lien avec l'augmentation des productions des cultures pluviales due à l'appui en semences améliorées de mil et de niébé, en engrais et l'appui conseil apporté par le service de l'agriculture, l'augmentation des cultures maraichères, les revenus générés par les kits caprins et l'embouche, la distribution du cash à travers le TM, la création et l'approvisionnement des BC.



Photo 5 : Magasin BC de Bakarkassa



Photo 6 : Stock céréales BC de Dogon Gao

Promotion des moulins à grains. Le programme a appuyé des groupements féminins avec des moulins à grains afin de contribuer à l'allègement de la tâche des femmes liée à la transformation des céréales. Cet appui a consisté à l'identification des villages bénéficiaires des moulins au cours d'une mission organisée avec l'appui de la DDPF/PE, du CD/CR, de la mairie de Kiéché qui a sillonné les 8 nouveaux villages pour échanger avec les communautés bénéficiaires. Après l'identification il a été procédé à l'acquisition et l'installation dans 5 villages des moulins à grains d'une puissance de 8 chevaux au profit de 5 groupements féminins composés chacun de 15 femmes toutes issues de la classe très pauvres. Il a aussi consisté à la formation de ces structures en vie associative et sur la gestion de l'activité, l'appui à l'identification des meuniers, la formation de ces derniers. Cette formation a été assurée par la DDPF/PE appuyée par un consultant, avec la participation des animateurs du programme et du SG-CD/CR de Dogondoutchi. Dans le cadre de l'engagement communautaire, les populations de chaque village bénéficiaire ont mis à disposition un terrain et construit un local pour abriter le moulin. Le choix des 5 villages bénéficiaires (Dogon Gao, Makéra, Bourgouzou, Bado, Birey) s'est fait avec l'appui de CD/CR de Dogondoutchi, la mairie de Kiéché et la DDPF/PE chargée d'assurer le suivi technique de l'activité.

Les missions de suivi/accompagnement réalisées par les animateurs et la DDPF/PE ont relevé que la situation financière des moulins à grains n'est pas reluisante. Elle est caractérisée par des faibles recouvrements et des pannes répétitives qui engloutissent les maigres recettes réalisées. En juin 2020, le solde disponible après déduction des charges était de : 55.000 FCFA à Bourgouzou, 61.000 FCFA à Makéra, 45.000 FCFA à Bado, 40.000 FCFA à Dogon Gao et nul à Birey. Quatre moulins à grains étaient en bon état et celui de Bado dans un état passable. D'autres difficultés qui peuvent entraver la durabilité et la pérennité de l'activité ont également été relevées par les missions de suivi. Il s'agit de la démission des meuniers, l'absence de perceptrices, membres du COGES, la faible fréquentation des moulins par les membres des groupements. Suite à tous ces constats, des discussions ont été menées avec les communautés bénéficiaires afin de trouver une stratégie favorable à la pérennité de ces réalisations. C'est ainsi que les groupements de Birey, Makéra et de Bado ont opté pour une gestion privée en mettant le moulin en location à un particulier qui doit leur verser un montant fixe selon une périodicité convenue. Ceux de Dogon Gao et Bourgouzou ont préféré continuer avec la gestion communautaire en attendant de diagnostiquer les difficultés et de corriger les erreurs.

Sur les cinq moulins existants, trois ont été visités par la mission d'évaluation qui a fait quasiment les mêmes constats. En effet, deux moulins (Dogon Gao, Makéra) sont fonctionnels et celui de Birey en panne. Selon le meunier, le moulin de Makéra a un problème d'installation car la courroie saute très fréquemment. Ce problème de courroie a aussi été signalé au niveau du moulin de Birey où le meunier est parti en exode et aucun franc n'est disponible dans la caisse. Le montant disponible dans la caisse du COGES moulin de Makéra est de 12 500 FCFA. À Dogon Gao, les femmes ont signalé que le moulin a passé plus de 7 mois sans fonctionner et seule une somme de 18 440 FCFA (6 090 FCFA en espèce et l'équivalent de 12 350 FCFA en nature sous forme de mil et de maïs) est disponible.



Photo 7 : Moulin à grain de Dogon Gao



Photo 8 : Moulin à grain de Makéra

Les échanges avec les femmes bénéficiaires ont permis de comprendre que tous les moulins mis en place par le programme sont confrontés à un problème de maîtrise de l'activité par les meuniers. En effet, tous les COGES rencontrés ont évoqué les problèmes de courroie, de surchauffe, de consommation anormale de carburant qui fait qu'ils n'arrivent même pas à recouvrer les frais de carburant et de qualité de la mouture des céréales. Tous ces problèmes sont liés au fait que les meuniers recrutés sont des novices et n'ont reçu qu'une seule journée de formation, ce qui ne leur permet pas de maîtriser l'utilisation et l'entretien des machines. Cette incompétence est à l'origine de la mauvaise qualité des services et du désenchantement des femmes qui préfèrent la concurrence où elles sont mieux servies. Cette situation a été vérifiée au niveau du village de Birey où les femmes ont invité un meunier expérimenté d'un autre village qui travaille sur un moulin privé. Pendant les deux jours qu'il a eu à séjourner dans le village, le moulin communautaire a bien fonctionné,

sans aucun problème de courroie, de surchauffe ni de consommation de carburant et la qualité de la farine est impeccable. C'est à cause de toutes ces difficultés que les comités féminins de gestion des moulins ont abandonné le suivi journalier des meuniers et la fréquentation des moulins, mettant en péril la viabilité de l'activité.

Appui à l'extraction d'huile d'arachide. L'activité d'extraction d'huile d'arachide vise à appuyer les femmes dans leur combat contre la pauvreté et la faiblesse de leur pouvoir d'achat en générant des fonds qui serviront à financer des AGR, rendre autonomes les comités des bénéficiaires et permettre à ceux-ci de subvenir à leurs propres besoins. Cet appui a consisté à doter six groupements féminins de 15 membres chacun, de kits d'extraction d'huile d'arachide (presses à huile avec moteur diesel, décortiqueuses manuelles, grilloirs et autres petits équipements comme bassines, louches, gobelets, entonnoirs, calebasses, tamis, nattes, bouteilles, fûts...) et d'un fonds de roulement de 500 000 FCFA par groupement pour l'achat d'un premier stock d'arachides (3 sacs d'arachide par membre et par groupement). Le choix des 6 villages bénéficiaires de cet appui (Garin Guéro, Dogon Gao, Bakarkassa, Makéra, Bado et Konkorindo), a été réalisé en collaboration avec la DDPF/PE. Dans le cadre de l'engagement communautaire, les populations de chaque village bénéficiaire se sont engagées à attribuer une place publique et construire un hangar pour y abriter le matériel mis en place. Pour assurer la bonne gestion et la pérennité de l'activité, un comité de gestion a été mis en place dans chaque village. Les capacités des 38 personnes (18 hommes, 20 femmes) dont 2 personnes handicapées, parmi lesquelles on compte les femmes membres des COGES issues des groupements féminins bénéficiaires, la DDPF/PE, le CD/CR et l'UGP, ont été renforcées à travers une formation qui a porté sur la vie associative, la manipulation et l'entretien courant de la presse à huile et des autres équipements, les principes de la Croix-Rouge. Également, les groupements ont été sensibilisés sur la mobilisation des ressources internes à travers l'instauration d'un système de cotisation, les procédures d'agrément des groupements au niveau de la mairie de Kiéché. Pour garantir la pérennité de cette activité, en plus de l'instauration d'un système de mobilisation de ressources internes à travers la collecte de l'épargne solidaire, il a été décidé la mise en location de la presse à huile, de la décortiqueuse d'arachide et du grilloir. Les recettes de location du matériel vont renflouer le fonds de solidarité mis en place. Aussi, les groupements ont été sensibilisés dans le sens de sécuriser les fonds à travers l'ouverture d'un compte bancaire et le versement régulier des entrées.

Quatre des six villages concernés par l'appui ont été visités par la mission qui constate, en dépit de la cherté de la matière première (21 000 FCFA le sac d'arachides), que l'activité d'extraction d'huile continue dans tous les villages concernés. Les remboursements des crédits se font normalement et les réattributions ont été effectuées dans toutes les localités cibles. Ainsi, en plus des 15 premières bénéficiaires, 15 nouvelles ont reçu le crédit à Makéra, 15 à Dogon Gao et jusqu'à 32 à Konkorindo où l'activité est très développée. Dans ce village le COGES est arrivé à effectuer deux réattributions et les fonds générés par la location des équipements ont permis d'augmenter une bénéficiaire supplémentaire. Au niveau de Makéra et Dogon Gao qui n'ont pas encore effectué la deuxième réattribution, le recouvrement des crédits auprès de la deuxième vague des bénéficiaires est en cours. Au niveau de tous les villages visités, les comités de gestion de l'activité d'extraction d'huile sont très dynamiques et arrivent à gérer correctement l'activité, notamment le recouvrement des frais de location des équipements (décortiqueuse, grilloir), l'entretien et la réparation des équipements et l'achat d'équipements supplémentaires comme c'est le cas à Konkorindo. Au niveau de ce village, la location des décortiqueuses et grilloirs utilisés par toutes les femmes ont généré 65 000 FCFA qui ont servi à l'achat de deux nouveaux grilloirs à 36 000 FCFA et à la prise en charge des dépenses de réparation des décortiqueuses et grilloirs pour un montant de 28 000 FCFA.

L'activité d'extraction d'huile contribue à (i) l'amélioration du revenu des femmes vulnérables avec la vente d'huile et de tourteau, (ii) l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers l'achat des vivres, l'utilisation de l'huile et du tourteau pour assaisonner les aliments ainsi que (iii) la constitution d'une épargne sur pied à travers l'achat des animaux. Par exemple, une bénéficiaire du crédit résidente du village de Dogon Gao a affirmé avoir acheté une chèvre avec les revenus générés par la vente de l'huile et du tourteau et que sa chèvre a déjà eu un petit, sans compter les sommes qu'elle a dépensées au cours des cérémonies. Une autre bénéficiaire du même village a affirmé avoir acheté deux sacs d'arachide après le remboursement du crédit, qu'elle a utilisés comme semences dans son champ, malheureusement la récolte n'a pas été bonne cette année. Une autre femme du village de Makéra s'est retrouvée avec une épargne de 15.000 FCFA après le remboursement du crédit sans compter les dépenses effectuées pour la satisfaction de ses besoins personnels. Globalement, toutes les femmes bénéficiaires rencontrées ont affirmé avoir constitué une épargne qui leur permet de continuer l'activité d'extraction d'huile par leurs propres moyens, ce qui témoigne de la réussite de cette opération.

Toutefois, la mission a constaté que les presses à huile mises à la disposition des groupements féminins ne sont pas toutes utilisées comme prévu. Seules les femmes de Konkorindo ont essayé de les exploiter non seulement pour l'extraction de l'huile mais aussi pour la mouture des grains mais elles ont fini par abandonner faute de résultat satisfaisant. Les échanges avec les bénéficiaires ont permis de comprendre que la formation d'une journée dont les opérateurs ont bénéficié ne leur a pas permis de bien maîtriser l'utilisation de la presse à huile. Les échanges avec la DDPF/PE font ressortir également que la plupart des opérateurs des presses à huiles formés sont des jeunes qui ont quitté les villages pour les sites aurifères. Les autres difficultés relevées sont le non-respect des règles d'utilisation des équipements mis à disposition par certaines utilisatrices qui refusent en plus de verser les sommes convenues, le manque de débouché pour l'huile et le tourteau, le

manque d'organisation de la commercialisation de l'huile d'arachide, le manque de moulin pour les femmes de Konkorindo qui sont obligées d'envoyer leur arachide à Kiéché situé à un km, l'insuffisance et la cherté de la matière première du fait des mauvaises récoltes enregistrées cette année. Toutes ces contraintes contribuent à réduire la viabilité de l'activité.

Il convient de relever tout de même que c'est pour la promotion de toutes ces activités visant l'amélioration des revenus des ménages vulnérables, que le programme a appuyé leur structuration en organisations villageoises en charge de la gestion des différentes Activités Génératrices de Revenus (AGR) mises en place. Ainsi, au bout de la troisième année de mise en œuvre du programme, 55,73% des ménages très pauvres et pauvres ont été intégrés dans les organisations villageoises appuyés. L'évaluation finale interne conduite à la fin du programme, montre que 91% des ménages très pauvres et pauvres sont intégrés dans ces organisations. En outre, tous les ménages interrogés (soit 100%) ont affirmé disposer d'une source de revenu, ce qui prouve que l'indicateur 2 : « À la fin des 5 années, les ménages les plus vulnérables des communautés des 8 nouveaux villages ont accès à au moins une source de revenus supplémentaire » est donc réalisé.



Photo 9 : Presse à huile dans le magasin Makéra



Photo 10 : Matériel d'extraction d'huile à Konkorindo

Alphabétisation. L'activité d'alphabétisation a été initiée afin de renforcer les capacités des membres des comités de gestion des activités mises en place par le programme. Elle a été conduite avec l'appui de l'inspection départementale de l'Alphabétisation et de l'Éducation non Formelle de Dogondoutchi. Elle a consisté d'abord au recrutement et à la formation des alphabétiseurs chargés de la tenue des centres et ensuite à la mise en place 15 centres d'alphabétisation d'une capacité de 30 apprenants chacun au niveau des 15 villages d'intervention. Les 15 centres ont accueilli 449 apprenants dont 283 (63,03%) femmes et les cours dispensés en langue locale (Haoussa) ont porté sur la lecture, l'écriture et le calcul, ainsi que sur des thèmes de sensibilisation en lien avec les activités du programme.

À l'issue de l'évaluation de fin de campagne d'alphabétisation sur les 436 apprenants, dont 255 femmes qui ont passé le test, 27 apprenants, dont 24 femmes ont le niveau débutant, 173 apprenants, dont 118 femmes ont le niveau 1/2, 126 apprenants dont 67 femmes ont le niveau 3/4, 110 apprenants dont 46 femmes ont le niveau 5/6 et 236 apprenants, dont 113 femmes ont été déclarés alphabétisés soit un taux de réussite de 52,56%. Il faut noter que malgré les besoins exprimés par les communautés, l'activité d'alphabétisation a été suspendue à cause de la survenue de la pandémie de la Covid-19. Cette activité étant de nature à rassembler du monde, il a été prudent de la suspendre pour ne pas constituer un facteur de propagation de la maladie. De ce fait, les fonds ont été réorientés sur d'autres activités qui ne demandent pas de rassemblement de personnes.

Conclusion partielle. Pour conclure la partie sur les activités socio-économiques on peut retenir qu'avant l'intervention du programme l'agriculture pluviale et le petit commerce constituent les principales sources de revenus des ménages cibles (pauvres et très pauvres). Les ménages « aisés » et moyens investissent dans d'autres biens productifs, notamment l'élevage de volaille, de petits ruminants (les chèvres, moutons) de même des bovins, ce qui contribue à l'amélioration des conditions de vie de leur ménage (meilleur accès au marché pour profiter des meilleurs prix de vente et d'achat, constituer des stocks de vivres pour prendre en charge les besoins alimentaires de leurs ménages pendant toute l'année). Les activités comme la cueillette, la boucherie, la forge, la maçonnerie sont généralement pratiquées par les ménages pauvres. Les très pauvres ont généralement recours à la mendicité pour subvenir à leurs besoins alimentaires en période de soudure. Pour les plus vulnérables, l'exode des bras valides représente une bonne stratégie pour subvenir aux besoins alimentaires des ménages. Pour améliorer les revenus des ménages vulnérables, le programme a appuyé leur structuration en organisations villageoises en charge des différentes Activités Génératrices de Revenus (AGR) mise en place.

Ainsi au bout de la troisième année de mise en œuvre du programme, 55,73% des ménages très pauvres et pauvres ont été intégrés dans les organisations villageoises appuyés à travers des AGR. L'évaluation finale interne conduite à la fin du programme, montre que 91% des ménages très pauvres et pauvres sont intégrés dans les organisations en charge des différentes AGR mises en place. Aussi, tous (100%) les ménages interrogés ont affirmé disposer d'une source de revenu, ce qui prouve que l'indicateur 2 : « À la fin des 5 années, les ménages pauvres et très pauvres (les plus vulnérables) des communautés des 8 nouveaux villages ont accès à au moins une source de revenus supplémentaire » est donc réalisé.

3.3.2.2. Activités de prévention et de réduction des risques de catastrophes

Protection de deux villages contre les menaces de l'érosion hydrique. La protection des villages de Makéra et Bado contre les menaces de l'érosion hydrique (ravinement causé par les Koris du fait des pluies et la destruction du couvert végétal) rentre dans le cadre de l'adaptation au changement climatique. Cette activité a consisté à la réalisation d'une étude par la DDGR de Dogondoutchi pour actualiser les besoins du traitement des koris, le choix d'une entreprise locale chargée de réaliser les travaux. En dehors des deux villages initialement prévus, le programme a procédé au traitement des koris dans le village de Kiéché avec la participation de l'Association des Jeunes de Kiéché. Cette activité a été financée avec le solde positif des lignes budgétaires relatives aux activités de réduction des risques de catastrophes, réorienté à l'issue d'une mission de supervision du RP/CRB et du RT/PARPV Kiéché. L'appui du programme a consisté à l'acquisition des cages, semelles et fils de fer galvanisé, d'une part et d'autre part en un appui en carburant pour transporter les moellons/pierres, avec l'appui technique du Génie Rural de Dogondoutchi. Il faut signaler qu'en 2020, les travaux ont été interrompus à cause de la survenue du COVID -19. La visite des réalisations faite par l'équipe d'évaluation au niveau du village de Makéra a permis de constater que le traitement de koris a effectivement protégé le village et les habitations. Les échanges avec l'équipe du programme a permis de relever le même constat au niveau du village de Bado que la mission n'a pas visité.



Photo 11 : Protection du village de Makéra



Photo 12 : Protection du village de Makéra

Appui à la politique nationale de développement des SCAP-RU. Dans la perspective de mise en place de stratégies de préparation et de mitigation des catastrophes et autres crises, le programme a renforcé la résilience des communautés bénéficiaires du point de vue de leurs capacités d'adaptation et de réponse face aux aléas et au changement climatique. C'est ainsi qu'il a été redynamisé les dispositifs d'alerte précoce existants, accompagnés par un appui en élaboration des plans de prévention et de mitigation des risques liés aux aléas et aux changements climatiques. Tout ceci vient soutenir le dispositif national en la matière. En termes de réalisations, 9 SCAP-RU sur les 10 que compte la commune rurale de Kiéché ainsi que l'OSV de Kiéché ont été redynamisés et formés. La formation a porté sur la connaissance du mouvement Croix-Rouge/PARPV-Kiéché et Croissant Rouge, l'ancrage du dispositif d'alerte précoce et de réponse aux urgences, la notion de crise et de catastrophe, le rôle et le fonctionnement du dispositif, les domaines couverts et les outils de travail de l'OSV et du SCAP RU.

Les investigations menées par la mission d'évaluation auprès de l'Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité (OSV) et des 5 SCAP-RU sur les 9 appuyés par le programme, montrent que globalement le dispositif en place est peu fonctionnel. En effet, la rencontre avec les membres de l'OSV de Kiéché fait ressortir que cette structure a été mise en place depuis 2014 avec l'appui du PAMED (ancien projet belge), et redynamisée par le programme en 2020 à travers une formation. Les membres présents ont une bonne connaissance des missions de l'OSV. Comme réalisation, l'OSV a participé aux missions de redynamisation des SCAP-RU en juillet 2020 et à leur formation en janvier 2021. Selon l'OSV, de janvier à septembre 2021 les SCAP-RU remplissaient les fiches de données et lui transmettaient régulièrement leurs rapports. Après la redynamisation, l'OSV se réunissait pour la synthèse des rapports des SCAP-RU et la production de son rapport transmis

au niveau départemental. Mais depuis très longtemps l'OSV n'arrive plus à mobiliser ses membres pour se réunir et ceux présents à la rencontre avec la mission d'évaluation ne se rappellent même pas du dernier mois où ils ont produit et transmis un rapport. La principale raison est aujourd'hui liée au manque de prise en charge des réunions de l'OSV par la commune. Une autre difficulté est relative à la transmission des rapports des SCAP-RU, ce qui oblige la CDA de Kiéché à prendre en charge les frais de taxi moto dans ses propres fonds pour l'acheminement de leurs fiches. Cela montre la nécessité de trouver un mécanisme adapté de transmission des rapports mensuels des SCAP-RU et de prise en charge des réunions de l'OSV.

Les rencontres avec les membres des SCAP/RU ont permis à la mission d'évaluation de constater que ces structures sont relativement fonctionnelles. Tout comme l'OSV, elles ont toutes été mises en place en 2014 par le PAMED et redynamisées en 2020 par le programme. Les membres rencontrés ont une bonne connaissance de la fonction des SCAP-RU ainsi que le remplissage des fiches mensuelles. Après leur redynamisation, tous les SCAP-RU se réunissaient régulièrement pour remplir et transmettre leurs rapports mensuels à la mairie de Kiéché, au CD/CR de Dogondoutchi ou à l'UGP pour traitement. Leurs réunions enregistraient la participation des représentants des différents villages concernés. Les données collectées et traitées sont relatives aux contextes alimentaires, sanitaires, épidémies, inondations, incendies et autres chocs qui sont consignés dans les rapports. Mais le manque de feedback de l'OSV et du comité départemental CRN de Dogondoutchi ainsi que de l'UGP a fini par décourager la plupart des membres de ces structures. De ce fait, on observe une certaine léthargie dans leur fonctionnement, car selon l'OSV, en janvier 2022, seuls 4 SCAP-RU (Bakin Tapki, Goala, Takouidawa, et Rey-Rey) ont été réguliers dans la transmission des rapports. Les autres raisons avancées sont la rupture des fiches à renseigner, les difficultés de déplacement des représentants des autres villages, le manque de prise en charge de leur dîner le jour de la rencontre au niveau du village siège du SCAP-RU, les difficultés de transmission des rapports à l'OSV. Malgré ces difficultés, les SCAP-RU n'ont pas arrêté totalement de fonctionner. En effet, certains ont eu à réaliser quelques activités au profit de leurs communautés. Par exemple le SCAP-RU de Bakin Tapki est intervenu pour le règlement d'un cas de vol d'animaux et d'un conflit lié aux dégâts champêtres. Celui de Makéra a signalé à la CRN de Dogondoutchi un cas de koris qui menace le village et le comité a pris les mesures correctives y afférentes.

Élaboration des plans de prévention et de mitigation des risques. Le processus d'appui à l'élaboration des plans de prévention et de mitigation des risques par les bénéficiaires et leurs communautés a débuté par la formation des acteurs sur l'Évaluation de la Vulnérabilité et des Capacités (EVC). Facilitée par le Délégué DM de la CRB, cette formation a vu la participation du DM, du RT santé-Nutrition de la CRN, des 15 volontaires communautaires, de 05 membres de comité départemental Croix-Rouge de Dogondoutchi, d'un représentant de la Mairie de Kiéché, d'un représentant de l'OSV et l'UGP. À la suite de cette formation, les volontaires soutenus par l'UGP ont appuyé les communautés villageoises dans le processus d'élaboration des plans de prévention et de mitigation des risques pour les 15 villages bénéficiaires.

Les échanges avec les CVCR, les volontaires communautaires et l'exploitation de la documentation disponible au niveau des sièges des comités villageois Croix-Rouge ont permis de constater effectivement que tous les villages visités disposent d'un plan de prévention et de mitigation des risques, tel que synthétisé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Risques identifiés, mesures prévues actions de mitigation réalisées par les communautés

Village	Risques identifiés	Mesures de mitigation proposées	Activités réalisées
Bakarkassa	<ul style="list-style-type: none"> - Inondations - Sécheresses - Ennemis des cultures (chenille mineuse de l'épi de mil) 	<ul style="list-style-type: none"> - Remblayage des endroits de stagnation des eaux - Utilisation des semences précoces - Cultures maraichères 	<ul style="list-style-type: none"> - Remblayage des endroits de stagnation des eaux - Utilisation des semences précoces - Cultures maraichères
Dogon Gao	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance alimentaire - Menace des koris 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la sécurité alimentaire (cultures maraichères, apport de fumure organique, apport de fumure de démonstration) - Traitement des koris (remplissage des endroits de stagnation d'eau) 	<ul style="list-style-type: none"> - Cultures maraichères - Apport de fumure organique - Colmatage des endroits de stagnation des eaux
Bakin Tapki	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance alimentaire - Manque d'école d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - Cultures maraichères - Utilisation des semences améliorées - Apport de fumure organique - Fréquentation régulière des écoles et centres d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des semences améliorées - Apport de fumure organique
Tombon Gat aou	<ul style="list-style-type: none"> - Stagnation d'eau dans le village - Manque de site des cultures maraichères 	<ul style="list-style-type: none"> - Colmatage des flaques d'eau - Construction de chenaux pour le drainage des eaux - création d'un site maraicher, appui en matériel aratoire et semences potagères 	<ul style="list-style-type: none"> - Colmatage des flaques d'eau - Construction de chenaux pour le drainage des eaux
Rey-rey	<ul style="list-style-type: none"> - Menace des koris (effondrement des 	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement des koris en utilisant des sacs de sable ou des grosses pierres 	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement des koris en utilisant des sacs de sable ou des grosses pierres

Village	Risques identifiés	Mesures de mitigation proposées	Activités réalisées
	maisons, occupation des routes par les eaux, mort des animaux et même des êtres humains) - Insuffisance d'eau potable (conflits entre les femmes autour du puits)	- Construction des chenaux pour le drainage des eaux - Recours aux puits maraichers et aux puits des villages environnants - Construction de puits villageois	- Construction des chenaux pour le drainage des eaux - Construction de puits villageois
Makéra	- Menaces des koris	- Traitement des koris	- Traitement des koris
Konkorindo	- Menaces des koris - Inondations - Insécurité alimentaire	- Traitement des koris - Maraichage	- Traitement des koris - Maraichage - Exode des bras valides

Appui aux ménages victimes de catastrophes et/ou autres crises. Toujours dans le cadre de la préparation et mitigation des catastrophes et crises alimentaires et de l'adaptation au changement climatique, le programme a prévu de constituer des stocks de solidarité pour appuyer 300 ménages victimes de catastrophes et autres crises. Dans ce cadre, une opération de Transfert Monétaire (TM) a été organisée pour mettre à la disposition des ménages du cash afin de sécuriser les intrants agricoles et kits caprins distribués, ceci dans l'objectif qu'ils ne les consomment ni les vendent pour se procurer des aliments de base.

Cette activité a été coordonnée par le point focal Transfert Monétaire de la CRN au niveau national et son processus de mise en œuvre a commencé par la réalisation d'une étude de faisabilité qui a permis d'établir la liste des bénéficiaires, de déterminer le montant par ménage bénéficiaire et la modalité de la distribution du cash (cash transfert via enveloppe) ainsi que le mécanisme d'octroi du cash (via la mutuelle d'épargne ASUSUN RAYA KARKARA de Dogondoutchi). Elle a consisté aussi à l'organisation d'une autre mission pour finaliser la liste des 250 ménages bénéficiaires à sensibiliser. L'étude a montré que le montant de 25 000 FCFA retenu permet au ménage bénéficiaire d'acheter un sac de 100 kg de céréale dont le prix varie entre 21 000 et 22 000 FCFA au moment de la distribution, ce qui peut couvrir les besoins du ménage pendant un mois et utiliser le reliquat pour le transport et l'achat des condiments. Ainsi, 5 775 000 FCFA ont été distribués à 231 ménages, soit environ 1 617 personnes bénéficiaires dont 39 personnes handicapées, 2 veuves/veufs et 76 personnes âgées.

L'enquête PDM (Post-Monitoring-Distribution) conduite un mois après la distribution, auprès de 10% des cibles a montré que les objectifs du TM ont été pleinement atteints. En effet, tous (100%) les bénéficiaires enquêtés sont satisfaits du mécanisme de distribution, 65% d'entre eux affirment que le montant reçu est suffisant et 35% pensent que certains besoins comme la santé doivent être pris en compte dans le montant du cash. Il ressort aussi que 90% à 100% de l'argent reçu a été utilisé pour acheter des vivres par la plupart des ménages, ce qui prouve que l'opération a permis de sécuriser les semences améliorées de mil et niébé mises à leur disposition même si la distribution des kits caprins était intervenue après le TM. Les témoignages recueillis par l'UGP révèlent la satisfaction des bénéficiaires de cette opération. Ainsi, un bénéficiaire disait *"Grace à cet argent, j'ai pu cultiver dans mon propre champ au lieu de travailler comme journalier dans le champ des personnes aisées pour me procurer de quoi nourrir ma famille. Cela a été possible grâce au mil et au maïs achetés avec l'argent reçu à travers le TM"*. Un autre bénéficiaire disait également que *"cette année, je prie encore Allah pour qu'il descende sa miséricorde sur la Croix-Rouge et les agents du programme ; un moment je me demandais comment garder les chèvres dans ma maison alors que je n'avais pas à manger. C'est pour dire que l'argent que j'ai reçu de la Croix-Rouge m'a permis de ne pas vendre les chèvres rouses que ma femme a eu du programme"*. Une troisième personne a pris la parole en disant *"pour moi, l'argent du cash transfert était venu à point nommé, car mes vivres étaient presque terminés et j'ai pu ainsi acheter du maïs et du mil pour achever mes travaux champêtres"*.

Globalement la distribution du cash a permis aux ménages vulnérables de travailler leurs propres champs sur toute la campagne en toute sécurité sans compromettre les semences pluviales reçues, ni la main d'œuvre familiale, ni leur fierté. Ce faisant, le TM a été un mécanisme de renforcement de leur capacité de résilience.

3.3.2.3 Activités d'Information Éducation Communication/Communication pour le Changement de Comportement (IEC/CCC) en santé/nutrition

Afin de faciliter la conduite des activités d'IEC/CCC, le programme a appuyé la mise en place de plusieurs types d'Organisations Communautaires de Base (OCB). Il s'agit (i) des Écoles des Maris (EdM) composées de 10 hommes au niveau de chaque village, (ii) des Groupes de Soutien à l'Allaitement Maternel Exclusif (GSAME) composés des femmes enceintes et des femmes allaitantes (ayant des enfants âgés de moins de 6 -59 mois), et (iii) des Groupes de Soutien à l'Alimentation de Complément (GSAC) qui regroupent les femmes ayant des enfants de plus de 6 mois à 2 ans. Au total le programme a mis en place 15 EdM, 20 GSAC, 16 GSAME dans les 15 villages d'intervention.

La conduite des activités de sensibilisation des communautés sur la santé préventive et les actions essentielles de nutrition est réalisée par les volontaires communautaires Croix-Rouge et les autres acteurs endogènes (EdM, GSAME, GSAC), avec l'appui des animateurs du programme, dont les capacités ont été renforcées antérieurement au cours d'un atelier de formation et des réunions bimensuelles organisées au niveau des deux CSI (Kiéché, Bakin Tapki). Les thématiques développées lors des séances ont porté sur: (i) le lavage des mains, (ii) l'allaitement maternel exclusif, (iii) l'alimentation des femmes enceintes et des femmes allaitantes, (iv) l'alimentation de complément, (v) la consommation de sel iodé, (vi) l'allaitement immédiat, (vii) la position de prise correcte du sein et la fréquence de tétée, (viii) l'utilisation des services de santé, (ix) les consultations prénatales, (x) la consommation des aliments riches en vitamine A, (xi) la protection des enfants contre le froid, (xii) la consommation des aliments riches en fer, (xiii) l'utilisation des services de planification familiale, (xiv) la poursuite de l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 24 mois, (xv) l'accouchement au Centre de Santé Intégré, (xvi) l'utilisation des latrines, (xvii) la prévention du paludisme (hygiène corporelle et vestimentaire, salubrité autour des points d'eau, dans les cours des maisons), (xviii) l'utilisation des moustiquaires imprégnées (MILDA).

Le suivi réalisé par l'UGP a montré une forte mobilisation des communautés au cours des séances de sensibilisation et la mise en œuvre des connaissances acquises à travers l'organisation des séances de salubrité. Ainsi, au cours du premier semestre 2019, 9.204 personnes ont participé aux séances de sensibilisation et 4.757 personnes mobilisées à travers 153 séances de salubrité. Au cours du deuxième semestre, 54 séances de sensibilisation ont été conduites dont 28 par les volontaires communautaires et 26 par les EdM. En 2020, 296 séances de sensibilisation (145 par les volontaires, 141 par les EdM, 6 par les GSAME, 4 par les GSAC) ont été réalisées sur les 348 prévues et sur les thèmes suivants : Allaitement Maternel Exclusif (AME), Moustiquaire à Longue Durée d'Action (MILDA), Alimentation de complément (AC), CPN, lavage des mains. Ces séances ont enregistré la participation de 8 049 participants dont 4 873 femmes et 3 176 hommes, y compris des personnes handicapées. À la date du 31 septembre 2021, 5 756 séances de sensibilisation communautaires sur une prévision de 5 179 ont été réalisées (263 par les volontaires, 4 160 par les EdM, 1 295 par les GSAM et 38 par les GSAC). Ces séances ont regroupé 15 348 personnes dont 10 316 de plus de 18 ans (5 301 femmes, 4 503 hommes, 295 Femmes Handicapées, 217 Hommes Handicapés) et 5 032 de moins de 18 ans (2 501 filles, 2 134 garçons, 225 Filles Handicapées, 172 Garçons Handicapés).

Outre les actions de sensibilisation, les acteurs endogènes ont conduit également des Visites à Domicile (VAD). Ainsi, 52 VAD (25 par les EdM, 27 par les volontaires communautaires) ont été organisées en 2019 et 851 autres en 2020 (dont 507 par les volontaires, 290 par les EdM, 33 par les GSAM et 31 par les GSAC) sur une prévision de 819 séances. Elles ont porté sur des thèmes tels que : le suivi MAM et MAS, les CPN, l'hygiène. Ces VAD ont ciblé 3 642 adultes (1 990 Femmes, 1 523 Hommes, 36 FH, 93 HH) et 1 694 enfants de moins de 5 ans (895 filles, 750 garçons, 25 filles handicapées, 24 garçons handicapés).

Des séances de démonstrations culinaires à base des intrants locaux sont réalisées dans les villages d'intervention non seulement pour la récupération nutritionnelle des enfants malnutris modérés dépistés mais aussi pour la prévention de la malnutrition. Ces démonstrations sont assurées par les volontaires communautaires et les GSAC en présence quelquefois des animateurs du programme. Celles-ci portent sur différentes recettes telles que : bouillie enrichie aux légumes, purée de haricot, bouillie enrichie au tourteau d'arachide (kouli-kouli), bouillie enrichie au moringa, bouillie enrichie au tourteau d'arachide et aux légumes, bouillie enrichie au lait, bouillie enrichie à la courge et à la pâte d'arachide. Ces séances enregistrent une bonne participation des communautés surtout que les enfants raffolent des bouillies qui leur sont distribuées. En 2019, les démonstrations culinaires ont regroupé 1 439 personnes. Au cours du premier semestre 2020, 61 démonstrations ont été conduites (22 par les GSAC et 39 par les volontaires) et ont enregistré la participation de 1 811 personnes, dont 1 068 adultes (859 femmes, 179 hommes, 17 FH, 13HH) et 743 enfants de moins de 5 ans (455 filles, 275 garçons et 13 HH). Au 31 septembre 2021, 195 autres séances (135 par les volontaires, 60 par les GSAC) ont été réalisées pour une prévision de 330 séances au profit de 8 115 participants dont 3 384 adultes (2 429 femmes, 825 hommes, 88 FH, 42 HH) et 4 731 enfants de moins de 5 ans (2 475 filles, 2 227 garçons, 18 Filles Handicapées et 11 garçons Handicapés).

Les activités ainsi menées ont induit des changements positifs de comportement non seulement chez les femmes enceintes et allaitantes mais aussi chez leurs maris. Concernant les femmes, il a été relevé l'adoption de plusieurs pratiques de nutrition dont l'AME, la préparation des aliments de complément pour les nourrissons, ainsi que la fréquentation des centres de santé pour tous les autres services de santé. Il a été aussi enregistré une émancipation des femmes qui assistent plus aux réunions d'information ou de sensibilisation et prennent la parole en public pour donner leurs points de vue. Elles sont beaucoup plus écoutées, ce qui a favorisé en grande partie leur intégration dans les différents comités mis en place par le programme.

Les témoignages récoltés lors des entretiens conduits avec les responsables des services de santé et des acteurs endogènes ont permis de relever que les activités de sensibilisations et démonstrations culinaires ainsi que de dépistage se sont traduites par une nette diminution des cas de malnutrition dans les différents villages visités. Pour illustrer cet état de fait, le volontaire Croix-Rouge de Tombon Gataou disait : "*au début nous dépistions 5 à 10 cas par mois, mais aujourd'hui il est très difficile de trouver un seul dans le village*". Le volontaire du village de Rey Rey disait lui aussi que "*les*

femmes maîtrisent les recettes enseignées au cours des séances de démonstrations culinaires, il y a un bon niveau d'adoption de ces recettes, ce qui a entraîné une réduction des cas de malnutrition dans le village. J'ai dépisté seulement deux cas en novembre 2021 et un seul cas en janvier 2022".

Il ressort aussi que dans chaque village, les communautés ont constitué de leur propre initiative un grenier à travers des cotisations en nature pour l'organisation des séances de démonstrations pour la prise en charge des cas de malnutrition modérée. Le volontaire communautaire de Bakin Tapki estime que 40% des femmes du village appliquent les recettes apprises au cours des démonstrations. Celles qui n'ont pas adopté l'expliquent soit par le manque de moyens pour acheter les ingrédients soit par négligence.

Comme cela est noté plus bas, les hommes ont aussi changé de comportement en ce sens qu'ils soutiennent leurs épouses dans l'adoption des pratiques visant l'amélioration de la santé de leurs ménages respectifs.

Conclusion : Le Programme a-t-il permis aux communautés des villages ciblés d'améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence ? Niveau 4, Satisfaisant.

Le programme a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et des moyens d'existence des communautés des 15 villages cibles, ce qui s'est traduit par l'accroissement du SCA et SDA et l'accès des ménages les plus vulnérables aux sources de revenus supplémentaires.

L'accroissement du SCA et SDA enregistré est en lien avec l'augmentation des productions des cultures pluviales due à l'appui en semences améliorées et en engrais, à l'appui conseil apporté par le service de l'agriculture, à la promotion des cultures maraichères, aux revenus tirés des kits caprins et embouche, à la distribution du cash à travers le TM et à la disponibilité des vivres grâce à la création et l'approvisionnement des BC.

Les revenus générés par la vente des produits maraichers améliorent l'accès aux denrées alimentaires et autres produits de première nécessité. Toutefois, il faut noter que l'augmentation de 13,82% enregistrée par le SDA est en dessous des 20% souhaitées, ce qui peut s'expliquer par les contraintes liées au maraichage notées plus haut.

Les activités comme la promotion de l'élevage naisseur des petits ruminants et de l'embouche, l'extraction d'huile d'arachide, la distribution du cash, ont amélioré l'accès des ménages les plus vulnérables à d'autres sources de revenus. Ainsi tous les ménages interrogés au cours de cette évaluation ont affirmé disposer d'une source de revenus.

Du point de vue de la santé/nutrition, les activités d'information et de sensibilisation ont induit des changements positifs au niveau individuel et collectif des ménages. Au nombre de ces changements, il y a l'amélioration de la santé des femmes enceintes et allaitante ainsi que des enfants de moins de 5 ans qui se traduit par la diminution des cas de malnutris dans les villages d'intervention du programme. L'adoption des pratiques d'AME, de complément alimentaire est plus répandue chez les ménages, ce qui s'explique non seulement par l'engagement des acteurs endogènes responsables de la mise en œuvre des activités d'information et de sensibilisation des communautés locales mais aussi par le soutien de plus en plus important des maris à leurs épouses.

3.3.3. Le Programme a-t-il permis d'atteindre le résultat 2 : « L'accès à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et les conditions d'hygiène des populations bénéficiaires est amélioré » ?

Tableau 7 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 2

Résultat/indicateur	Niveau d'atteinte	Commentaire
Indicateur 1: 50% des hommes mariés des 15 villages soutiennent matériellement leurs femmes dans l'accès aux soins de santé de celles-ci.	Atteint	Selon les résultats de l'étude Endline, 90% des femmes enquêtées indiquent que leurs maris les soutiennent pour l'accès aux soins de santé. Aussi, les propos recueillis au cours des discussions avec les EDM et les femmes membres des GSAC montrent que de plus en plus, les hommes mariés soutiennent matériellement leurs épouses dans l'accès aux soins de santé
Indicateur 2 : Au terme du programme, le nombre d'accouchement assisté par un personnel qualifié au niveau du CSI de Kiéché a augmenté de 525 femmes.	Atteint	Les résultats de l'étude Endline montrent que 1500 accouchements ont été enregistrés à la maternité de Kiéché en 2021, contre 596 pour l'année 2020.
Indicateur 3: A la fin du programme, 80% des ménages ayant bénéficié des latrines fonctionnelles les utilisent et 100% des populations des villages ciblés utilisent les puits.	Atteint	Tous les points d'eau réalisés ou réhabilités au niveau des 6 villages visités sont fonctionnels et utilisés par les populations des villages malgré que certains villages aient bénéficiés des mini-AEP. 88% des latrines appuyés par le programme sont utilisés par les ménages bénéficiaires qui assurent régulièrement leur entretien

Constats et analyse

La mise en œuvre des activités de santé nutrition a été précédée par la réalisation d'une enquête CAP, qui a permis d'évaluer les connaissances, attitudes, pratiques concernant les thématiques santé/nutrition et Wash des populations cibles au début du programme. Elle a permis de disposer de données initiales qui ont servi à l'identification des activités d'Information Éducation Communication/Communication pour le Changement de Comportement (IEC/CCC) à mettre en œuvre.

Santé de la reproduction : Afin de renforcer les connaissances des communautés sur les bons comportements (pratiques nutritionnelles, planification familiale et hygiène) à adopter pour améliorer leur état de santé, le programme a appuyé la mise en place des Écoles des Maris (EdM), dans chacun des 15 villages d'intervention. Chaque EdM est composé de 10 hommes, soit un effectif de 150 hommes pour les 15 villages. Après leur mise en place, les capacités des EdM ont été renforcées par les animateurs du programme et les volontaires communautaires à travers des séances de sensibilisation sur différents thèmes de la santé de la reproduction. Aussi, les réunions de planification bimensuelles organisées au niveau des deux CSI contribuent au renforcement des capacités des membres des EdM. La démarche retenue pour la conduite des activités des EdM est "la paire éducation" qui consiste pour chaque membre de l'EdM "pair éducateur", à sensibiliser et convaincre un homme marié de sa communauté, réticent à l'utilisation de la contraception par sa femme. Outre les EdM, le programme a mis en place d'autres Organisations Communautaires de Base (OCB) qui sont les groupes de soutien. Il s'agit des GSAME composés des femmes enceintes et des femmes allaitantes (enfants âgés de moins de 6 -59 mois), et des GSAC qui regroupent les femmes ayant des enfants de plus de 6 mois à 2 ans d'âge. Au total, 20 GSAC qui regroupent 205 femmes et 16 GSAME qui regroupent 178 femmes ont été mis en place. Les acteurs endogènes (EdM, GSAM, GSAC, volontaires) conduisent des séances de sensibilisation au niveau communautaire avec l'appui des Animateurs du programme.

Le suivi réalisé par l'UGP a montré que les acteurs endogènes (EdM, GSAM, GSAC, volontaires communautaires) ont joué un rôle important dans la sensibilisation des communautés sur la santé de la reproduction, afin d'impulser un changement de comportement. Les séances de sensibilisation conduites en 2019 par ces acteurs ont enregistré la participation de 12 889 personnes. En plus des sensibilisations, ces structures ont organisé des séances de salubrité en collaboration avec les Comités Villageois CRN qui ont mobilisé la participation de 11.314 personnes (4 964 hommes, 6 319 femmes et 31 personnes handicapées). Au cours de l'année 2020, 296 séances de sensibilisation ont été organisées par les structures endogènes (145 par les volontaires, 141 par les EDM, 6 par les GSAM, 4 par les GSAC) qui ont enregistré la participation de 8 049 participants (4 873 femmes, 3 176 hommes) dont des personnes handicapées (75 femmes dont 23 de moins de 18 ans, 93 hommes dont 43 de moins de 18 ans). Outre les sensibilisations, ils ont réalisé 851 VAD dont 507 par les volontaires, 290 par les EDM, 33 par les GSAM et 31 par les GSAC sur les thèmes : Suivi MAM et MAS, CPN et Hygiène. Ces VAD ont enregistré la participation de 3 642 personnes adultes (1 990 Femmes, 1 523 Hommes, 36 Femmes Handicapées (FH), 93 Hommes Handicapés (HH)) et 1 694 enfants de moins de 5 ans (895 filles, 750 garçons, 25 FH 24 HH). Au cours de l'année 2021, 5 756 séances de sensibilisation communautaires ont été réalisées (263 par les volontaires, 4 160 par les EDM, 1 295 par les GSAM, 38 par les GSAC) au profit de 15.348 participants dont 10.316 de plus de 18 ans (5 301 femmes, 4 503 hommes, 295 FH, 217 hommes handicapés) et 5 032 de moins de 18 ans (2 501 filles, 2 134 garçons, 225 FH, 172 HH).

Nutrition : La stratégie développée par le programme dans le cadre de la nutrition a consisté à l'instauration d'un dépistage communautaire de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes (périmètre brachial et suivi de la croissance par les volontaires), et au référencement des malnutris vers les CSI, le suivi communautaire au retour du CSI. De même, le programme a fait la promotion de stratégies communautaires de prévention de la malnutrition. Dans ce cadre, 15 volontaires communautaires, chargés du suivi de toutes les activités du programme, plus spécifiquement la mise en œuvre des activités de santé-nutrition au niveau des villages en étroite collaboration avec les deux animateurs du programme ont été identifiés et formés en démonstrations culinaires et sur les AEN. Également les capacités des groupes communautaires (écoles des maris, GSAC,...), ont été renforcées sur la SR et l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE). Réalisée en quatre sessions en juin 2021, cette formation a concerné 119 participants (100 hommes, 19 femmes) dont, 6 représentants du District Sanitaire (DS) et CSI (2 hommes, 4 femmes), 15 volontaires communautaires (11 hommes, 4 femmes), 15 matrones et ou ASB (7 hommes, 8 femmes), 75 EdM (tous des hommes), 4 représentants CD/CR Dogondoutchi (2 hommes, 2 femmes), 4 représentants de l'UGP (3 hommes, 1 femme). Les tableaux ci-dessous présentent une situation des activités de dépistage et référencement des enfants malnutris et femmes enceintes et allaitantes réalisées par les volontaires Croix-Rouge.

Tableau 8 : État nutritionnel des enfants

Année	Nombre d'enfants dépistés					Prise en charge communautaire (D. Culinaire)			Enfants Référés (rouge - œdèmes)			Admis au centre de santé		
	Total	Vert	Jaune	Rouge	Œdèmes	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
2 018	20 979	19 776	804	399	0	-	-	474	-	-	399	-	-	399
2 019	5 768	5 611	113	44	0	-	-	97	-	-	41	-	-	41
2 020	9 125	8 809	259	54	3	18	34	52	67	46	113	15	29	44
2 021	5 537	5 387	120	27	3	8	17	25	55	33	88	1	4	5
Total	41 409	39 583	1 296	524	6	-	-	648	-	-	641	-	-	489
		95,59%	3,13%	1,27%	0,01%	-	-	-	-	-	-	-	-	-

De 2018 à octobre 2021 les volontaires communautaires ont dépisté 41 409 enfants de 6 à 59 mois parmi lesquels 39 583 enfants soit 95,59% sont en bonne santé (bande verte), 1 296 enfants soit 3,13% malnutris modérés (bande jaune), 524 enfants, soit 1,27% malnutris sévères (bande rouge) et 6 enfants, soit 0,01% avec des œdèmes. Les enfants malnutris sévères et ceux avec des œdèmes sont référés aux niveaux des CSI. Les enfants malnutris modéré ne sont pas référés, mais des conseils sont prodigués aux mères à travers des séances de démonstrations culinaires. Au total 648 enfants ont bénéficié de prise en charge communautaire à travers les démonstrations culinaires.

Tableau 9 : État nutritionnel des femmes enceintes et allaitantes (FEFA)

Année	Femmes enceintes dépistées			Femmes avec enfant de moins de 6 mois dépistées			Femmes enceintes référées		FA avec PB<210 référées	
	Total	PB>210	PB<210	Total	PB>210	PB<210	Total	Admises au CRENAM	Total	Admises au CRENAM
2 018	12 098	11 755	343							
2 019	6 435	6 415	20	153	153	0	20			
2 020	1 242	1 237	5	2615	2613	2	3	4	4	1
2 021	1 213	1 210	3	2617	2615	2	2	2	5	1
Total	20 988	20 617	371	5 385	5 381	4	25	6	9	2
		98,23%	1,77%							

Les entretiens menés sur le terrain par la mission avec les acteurs endogènes et les communautés bénéficiaires ont permis de constater que les structures mises en place (EdM, volontaires communautaires, GSAC) sont très actives dans la sensibilisation des populations en assemblée villageoise, lors des rassemblements (cérémonies de mariage, de baptême), autour du puits, sur les sites maraichers et au cours des VAD sur des thématiques telles que l'allaitement maternel exclusif, la malnutrition, la vie de couple, les accouchements assistés, les pratiques familiales essentielles, l'hygiène dans les foyers, le lavage des mains, les aliments de complément pour les enfants.

Dans tous les villages, les volontaires assurent le dépistage des enfants malnutris et des femmes enceintes. Les effets des activités menées par les structures endogènes se résument à l'amélioration de la santé des enfants, l'abandon des accouchements à domicile, la généralisation de la pratique de l'hygiène dans les foyers, le fait qu'il n'est plus accepté les cas de « da tchiki, da waje », soit des femmes enceintes élevant encore des nourrissons, l'adoption à 100% de la PF dans les ménages, avec l'implication des hommes, l'amélioration de la salubrité dans les villages et autour des points d'eau, le renforcement de la cohésion sociale, l'utilisation plus importante des latrines. Ainsi, bien que nous ne disposions par des données chiffrées pour confirmer nos propos, les informations recueillies au cours des discussions avec les EdM et les femmes membres des GSAC montrent que de plus en plus, les hommes mariés soutiennent matériellement leurs épouses dans l'accès aux soins de santé, et participent à la salubrité des foyers.

Équipement des CSI et de la maternité : Au cours de la phase pilote, le programme a renforcé les capacités des structures sanitaires de la commune rurale de Kiéché, afin d'améliorer la fréquentation de ses centres de santé. Dans ce cadre, le CSI de Bakin Tapki a bénéficié d'un hangar, de lits d'accouchement et matériels médicaux et celui de Kiéché d'un mur de clôture, des lits d'accouchement et matériels médicaux. La nouvelle phase du programme a continué l'appui aux deux CSI à travers la construction d'infrastructures sanitaires et l'appui en équipements. L'appui en infrastructures a consisté à la construction d'un mur de clôture de 320 mètres de longueur et 1,7 mètre de hauteur au niveau du CSI de Bakin Tapki, avec la participation de la Communauté villageoise. Il s'agit aussi des travaux de finalisation de la maternité de Kiéché à travers la construction d'une passerelle de 20 m de long sur 2 m de largeur, d'un séchoir, d'un lavabo, d'un hangar avec mur de protection et la fourniture et installation de 4 ventilateurs et 6 bancs métalliques, qui viennent compléter les travaux de réhabilitation et équipement dont a bénéficié la maternité de Kiéché au cours de la phase pilote et qui ont créé les conditions d'affectation d'une sage-femme à Kiéché. Ces réalisations ont été rendues possibles par l'appui financier

de la CRFi. En plus, 10 nattes de trois places chacune ont été livrées au Comité Villageois Croix-Rouge pour l'ameublement du hangar de la maternité du CSI de Kiéché. Également, le programme a appuyé les deux structures de santé en matériels et équipements sanitaires.

La visite des deux CSI a permis de constater que les infrastructures réalisées (bâtiment de la maternité, mur de clôture, passerelle, hangar, séchoir) sont en bon état. Ces appuis ont permis aux deux centres de santé d'améliorer leur niveau par rapport aux normes et standards des infrastructures, équipements et personnel du système de santé définis par les autorités nationales. D'après ces normes, en termes d'infrastructures, un CSI doit disposer d'un lieu d'attente, d'un bureau du gestionnaire, d'une salle de consultation curative, d'une salle d'injection, d'une salle de pansement, d'une salle d'accouchement, d'une salle pour les accouchées avec 2 lits, d'une salle de mise en observation avec 2 lits, d'une salle de pharmacie et une clôture, d'une salle de CPN/CN/PF, d'une source d'eau potable.

Les échanges avec les responsables du CSI et de la maternité de Kiéché et le Comité de Santé (COSAN) du CSI de Bakin Tapki ont permis de constater que l'appui du programme a contribué à la mise aux normes standards des deux CSI. Au niveau de Kiéché la construction de la maternité a permis d'améliorer les conditions de travail des agents de la maternité et d'accueil des femmes enceintes : avant l'intervention, faute de salles et d'infrastructures certains femmes accouchaient par terre. Par manque d'équipements adaptés, les accouchements se faisaient sur des lits simples d'hospitalisation des malades et par manque de salle, le personnel de santé faisait sortir les femmes dehors immédiatement après l'accouchement. La construction du mur de clôture a permis de sécuriser les bâtiments, les équipements et matériels du CSI de Bakin Tapki. Le hangar construit sert de salle d'attente pour les accompagnants et à l'organisation des réunions de sensibilisation des femmes et d'organisation des séances de dépistage des enfants malnutris et des démonstrations culinaires. De l'avis de la sage-femme et du chef CSI de Kiéché, l'appui apporté par le programme s'est traduit par une augmentation des accouchements assistés, du fait de la qualité de l'accueil réservé aux femmes et la prise en charge des frais d'accouchement de 2 250 FCFA par un autre partenaire. Les résultats de l'étude Endline montrent que 1500 accouchements ont été enregistrés à la maternité de Kiéché en 2021, contre 596 pour l'année 2020. De ce fait, l'indicateur 2 du résultat 2 "Au terme du programme, le nombre d'accouchement assisté par un personnel qualifié au niveau du CSI de Kiéché a augmenté de 525 femmes" est atteint.

Il a aussi été relevé une diminution des référencement des malades au DS de Dogondoutchi, car les équipements fournis par le programme permettent aux deux centres de santé de prendre en charge les cas difficiles. Les sensibilisations réalisées par les volontaires et les relais communautaires ont entraîné la réduction des accouchements à domicile, une augmentation des CPN. Il faut noter que le CSI de Bakin Tapki enregistre beaucoup de femmes qui viennent des villages du Nigéria situé à plus de 12 km pour les accouchements, le dépistage des enfants malnutris et les démonstrations culinaires du fait de la qualité de l'accueil, du service, et des produits offerts. Les échanges ont également permis de noter une augmentation de la fréquentation des centres de santé et une réduction de la malnutrition. En effet, selon les membres du COSAN de Bakin Tapki, ces derniers mois aucun cas de malnutrition n'a été référé au CSI. Les derniers cas qui remontent à la saison des pluies sont enregistrés au niveau des populations qui s'installent dans les hameaux de culture pour travailler leurs champs éloignés et qui n'ont généralement pas accès à l'eau potable. En plus de l'appui apporté par le programme, au niveau du CSI de Bakin Tapki, les communautés ont construit deux salles d'isolement des malades souffrant de maladies contagieuses. Mais, ils ont besoin d'appui pour la finition (crépissage, portes, fenêtres, plancher, mur d'isolement avec les autres usagers du CSI).

Les principales difficultés relevées au niveau des deux CSI sont : l'insuffisance de salle d'observation au niveau du CSI de Kiéché, notamment durant les pics de palu, le manque d'un concentrateur d'oxygène, de nébuliseur, de logement du responsable CSI et l'insuffisance des latrines pour les accompagnants. Le CSI et la maternité de Bakin Tapki sont confrontés à un problème d'éclairage. Actuellement les accouchements se font à la lumière de lampes torches, et les femmes sont obligées de prendre en charge même les gants utilisés par les agents de santé. Il se pose aussi un problème de prise en charge du bénévole qui intervient du fait de l'insuffisance de personnel (un seul major et une sage-femme), du logement du chef CSI.

Distribution des moustiquaires imprégnées. L'UGP, en concertation avec le district sanitaire de Dogondoutchi a constaté que les besoins des communautés en moustiquaires imprégnées ont été entièrement couverts par les distributions effectuées par l'état et d'autres partenaires qui interviennent dans la zone, ce qui a motivé l'abandon de cette activité dès 2019.



Photo 13 : Maternité de Kiéché



Photo 14 : Hangar Maternité de Kiéché

Accès à l'eau : En ce qui concerne les infrastructures d'eau potable, la mise en œuvre des activités du programme a débuté par une série de missions d'information et de sensibilisation des communautés bénéficiaires sur les objectifs, la stratégie et les principes du programme et solliciter leur implication dans la réalisation des ouvrages notamment à travers la mobilisation de la contribution financière requise d'un montant de 100.000 FCFA pour un puits neuf et de 50.000 FCFA pour la réhabilitation d'un puits, ainsi que sur les enjeux (gains ou pertes/risques) autour de ces points d'eau. Ces sensibilisations ont favorisé une meilleure adhésion des communautés bénéficiaires qui se sont engagées à apporter leurs contributions financières (autres engagements pris par les communautés).

Confiée à une entreprise locale, les travaux de fonçage de 3 puits villageois cimentés neufs dans les villages de Birey, Konkorindo et Makéra et de réhabilitation de 7 anciens puits villageois dont un à Birey, un à Bado, un à Makéra, deux à Dogon Gao et deux à Garin Guéro ont démarré en fin 2019. Le suivi contrôle effectué par l'hydraulique a montré que les travaux ont été réalisés conformément aux spécifications techniques contenues dans les Dossiers d'Appel d'Offre (DAO), ce qui est par ailleurs un facteur de durabilité des ouvrages. Ainsi, à la réception provisoire intervenue en février 2020, la qualité de 9 puits sur les 10 a été validée. Un seul puits a fait exception à cause des imperfections, mais demeure exploitable et valorisé par les bénéficiaires dans la mesure où il ne présente aucun danger. Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques des réalisations faites et la contribution apportée par les communautés.

Tableau 10 : Caractéristiques des réalisations faites et contribution des communautés

N°	Villages	Types d'ouvrage	Activités réalisées
1	Birey	Neuf	41 ml de cuvelage ; 3,79 ml de colonne d'eau ; aménagement et équipement de surface réalisés ; COGES mis en place et formé. Apport financier de communautés mobilisé : 150 000 FCFA
		Réhabilitation	Puits curé, mise en eau réalisée (3,73 ml), aménagement et équipements de surface effectués ; apport financier mobilisé : 50 000 FCFA
2	Bado	Réhabilitation	Puits curé, mise en eau réalisée (2,30 ml), aménagement et équipements de surface effectués, 50 000 FCFA mobilisés
3	Konkorindo	Neuf	9,5 ml de cuvelage ; 3,7 ml de colonne d'eau ; aménagement et équipement de surface réalisés ; COGES mis en place et formé. Apport financier de communautés mobilisé : 150 000 FCFA
4	Makéra	Neuf	24,6 ml de cuvelage ; 3,04 ml de colonne d'eau ; aménagement et équipement de surface réalisés ; COGES mis en place et formé. Apport financier des communautés mobilisé : 150 000 FCFA
		Réhabilitation	Puits curé, mise en eau réalisée (1,6 ml), aménagement et équipements de surface effectués ; apport financier mobilisé : 50 000 FCFA
5	Garin Guéro	Réhabilitation A	Puits curé, mise en eau réalisée (1,4 ml), aménagement et équipements de surface effectués ; apport financier mobilisé : 21 500 FCFA au lieu de 50.000 FCFA attendu

N°	Villages	Types d'ouvrage	Activités réalisées
		Réhabilitation B	Puits curé, mise en eau réalisée (1,7 ml), aménagement et équipements de surface effectués ; apport financier mobilisé : 0 FCFA au lieu de 50.000 FCFA attendu
6	Dogon Gao	Réhabilitation A	Puits curé, mise en eau réalisée (1,00 ml), aménagement et équipements de surface effectués ; apport financier mobilisé : 50 000 FCFA
		Réhabilitation B	Puits curé, mise en eau réalisée (1,19 ml), aménagement et équipements de surface effectués ; apport financier mobilisé : 50 000 FCFA

Au Niger, l'ordonnance n° 2010-09 du 1er avril 2010, portant code de l'eau fixe les modalités et les procédures de mise en place des Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE). Les CGPE sont mis en place et formés au niveau des ouvrages hydrauliques de type puits cimentés, puits-forage, forage simple ou forage artésien. Le respect de telles dispositions est un élément de viabilisation et de durabilité des ouvrages ainsi réalisés.

Au niveau de chacun des 8 villages bénéficiaires, un CGPE de 5 membres (un président, un secrétaire, un trésorier et deux chargés d'hygiène), majoritairement membres des EdM a été mis place. Les capacités des membres des CGPE, des représentants des comités villageois Croix-Rouge, du SG du CD/CR de Dogondoutchi et d'un représentant de la mairie de Kiéché ont été renforcées au cours d'une formation organisée dans la salle de réunion de la mairie de Kiéché. Celle-ci a porté sur différents thèmes comme : la politique de l'État en matière de l'Hydraulique Rurale, l'importance de la disponibilité d'une structure de gestion pour un point d'eau, la gestion technique et financière des ouvrages hydrauliques, la relation eau-hygiène-maladie, l'intérêt de consommer l'eau provenant des sources d'eau potable, les règles d'hygiène autour des points d'eau et sur toute la chaîne de l'eau, la distinction entre une source d'eau potable d'une source d'eau non potable, l'identification des facteurs externes de pollution de l'eau, les voies et mécanismes de transmission des maladies liées à l'eau, les barrières appropriées pour prévenir la survenue des maladies d'origine hydriques à transmission féco-orale, le traitement simple de l'eau à domicile, le rôle des relais communautaires pour la promotion de l'hygiène et la prévention des maladies hydriques.

L'appréciation de la qualité des réalisations faites en termes d'infrastructures d'eau potable repose sur les échanges avec les acteurs rencontrés notamment l'UGP et la direction départementale de l'hydraulique et de l'assainissement (DDH/A) de Dogondoutchi qui a assuré le suivi/contrôle des travaux, la mise en place et formation des CGPE. Ces informations ont été complétées avec l'observation visuelle de l'état physique des ouvrages au niveau de six villages échantillons.

La mission d'évaluation constate que la qualité des ouvrages réalisés est très bonne. Tous les puits visités sont fonctionnels et bien utilisés par les communautés aussi bien pour leurs besoins en eau de consommation que pour l'abreuvement des animaux, malgré la mise en place après l'intervention du programme, des mini-AEP dans certains villages comme Makéra, Tombon Gataou et Birey. La réalisation de ces mini-AEP prouve que le choix effectué par le programme a été très pertinent en confirmant que ces villages étaient confrontés à des difficultés d'approvisionnement en eau potable. Au passage de la mission, un autre partenaire est en train de réaliser des forages équipés de PMH au niveau du village de Konkorindo, ce qui montre que le problème d'accès à l'eau potable est encore une préoccupation pour les populations du village.

Toutefois, quelques défaillances ont été relevées. Il s'agit d'une partie du mur de protection du puits réhabilité de Makéra qui s'est effondrée, des poulies des puits de Tombon Gataou qui sont détériorées, dont une remplacé par le CGPE au niveau de l'ancien puits et du couvercle du nouveau puits de Birey endommagé.

Au niveau de chacun de six villages bénéficiaires des points d'eau, les CGPE mis en place sont fonctionnels et assurent la salubrité autour des points d'eau et le respect des mesures d'utilisation instaurées (interdiction de rentrer dans l'aménagement de surface avec les chaussures, interdiction d'utiliser des bidons pour puiser l'eau à la place des puisettes...) afin de préserver la qualité de l'eau des puits. Tous les CGPE rencontrés rendent régulièrement compte de leurs activités au cours des réunions mensuelles organisées par le CVCR. Aussi dans la majorité des villages des dispositions ont été prises pour assurer la durabilité des ouvrages et de l'approvisionnement en eau des populations à travers l'instauration d'un système de cotisation afin de financer les petits travaux d'entretien et de réparation des points d'eau. Au passage de la mission, les montants disponibles dans les caisses des CGPE sont de 20 000 FCFA à Rey Rey, 100.000 FCFA à Dogon Gao, 20.000 FCFA à Birey et 150 000 FCFA à Konkorindo. Dans ce dernier village, le CGPE a utilisé l'argent disponible pour l'achat de 15 sacs et demi de mil, afin de fructifier les fonds, une somme de 6 000 FCFA en caisse. Les CGPE de Makéra et Tombon Gataou n'ont pas constitué de fonds permettant de prendre en charge l'entretien des points d'eau. Il ressort aussi que les CGPE ont eu à réaliser quelques travaux d'entretien des ouvrages. Ainsi, le CGPE de Rey-Rey a procédé à la réparation des poulies pour un montant 2 500 FCFA, à l'achat d'un sac de ciment à 5 000 FCFA qui a servi à la réparation des dégâts causés par les termites qui occasionnent l'infiltration de l'eau de ruissellement, qui dégradent la qualité de l'eau, et l'organisation des travaux collectifs en 2021 pour lutter contre le koris qui menace le puits réhabilité. Le CGPE de Tombon Gatao a remplacé une poulie endommagée au niveau de l'ancien puits réhabilité.



Photo 15 : Mur de protection puits de Makéra effondré



Photo 16 : Puits villageois de Tombon Gataou

Les échanges avec les CVCR, les CGPE et les communautés bénéficiaires ont permis de relever quelques effets de la réalisation et réhabilitation des points d'eau. Ainsi l'installation des poulies a considérablement réduit la pénibilité l'exhaure et le temps consacré à la corvée de l'eau, notamment pour les femmes et les enfants. Par exemple au niveau du village de Tombon Gataou qui était confronté aux difficultés d'accès à l'eau de consommation, les femmes étaient obligées d'aller dans d'autres villages voisins pour chercher de l'eau. De ce fait, la recherche d'eau très pénible occupe beaucoup de temps pour les femmes, qui sont obligées de se réveiller à 3 heures du matin pour la recherche d'eau. Aussi, les difficultés liées à la corvée de l'eau font que les femmes sont obligées d'abandonner le travail de leur lopin de terre et autres AGR, réduisant davantage leurs capacités de résilience. L'aménagement de surface et l'instauration des mesures d'utilisation des puits par les CGPE permettent de fournir une eau de qualité aux populations bénéficiaires, contribuant à la réduction des maladies liées à l'eau. Dans ce sens, un membre du CGPE de Konkorindo disait " *avant, quand on consommait l'eau des puits maraichers, il y avait des problèmes de diarrhée et des maux de ventre, ce qui n'est plus le cas maintenant*".

Accès aux services d'hygiène/assainissement. La mise en œuvre du volet assainissement du programme n'a commencé qu'au cours du deuxième semestre 2019. Elle a démarré par la livraison des matériaux pour la construction des latrines familiales et la formation des maçons locaux. Les 8 nouveaux villages ont été appuyés en matériaux de construction des latrines en 2019 et 2020. Chaque appui a consisté à mettre à la disposition de chacun des 10 bénéficiaires par village un lot composé de ciment gris, fer à béton, kit d'aération. Au cours de la planification de 2021, il a été retenu d'appuyer les 7 anciens villages dans la construction et réhabilitation des latrines familiales. Après la mise en place des matériaux de construction, la DDGR de Dogondoutchi a effectué une mission d'implantation et de formation des maçons dans les 7 anciens villages.

Aussi, le programme a procédé à la sensibilisation/formation des acteurs et communautés sur les maladies liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Comme la Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DDH/A) de Dogondoutchi ne dispose pas d'expertise sur l'approche PHAST (Participatory Hygiene and Sanitation Transformation, ou Participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement en français), il a été fait appel au Département WASH de la CRN pour assurer la formation sur la base de cette approche. Cette formation a concerné 35 participants (30 Hommes, 5 Femmes) dont 17 Volontaires, 4 personnels UGP, un représentant de la DDH/A, un représentant de la mairie de Kiéché et 12 membres des comités d'hygiène et gestion des points d'eau. Également, le programme a doté les 15 villages de kit d'hygiène et d'assainissement, gérés par les CVCR.

La mission d'évaluation constate que les CVCR sont très actifs dans la réalisation des activités d'hygiène et assainissement. En effet, les volontaires Croix-Rouge assurent la sensibilisation des communautés sur l'hygiène et l'assainissement et les CVCR rencontrés organisent régulièrement des séances de salubrité dans les villages. Les visites terrain, les échanges avec les membres des comités villageois Croix-Rouge et les populations bénéficiaires, ainsi que l'observation des rues et places des villages ont permis à l'évaluateur de constater la régularité des séances de salubrité. Tous les CVCR organisent au moins une séance de salubrité par semaine et ceci est visible par l'absence des immondices dans les villages visités. En dehors des rues et places du village, les comités organisent des séances de salubrité au niveau du CSI. Ils organisent également des travaux collectifs pour l'entretien des cimetières. Dans tous les villages visités, la salubrité autour des points d'eau est assurée quotidiennement par le comité de salubrité qui fait partie du CGPE. Dans certains villages comme Konkorindo, les communautés ont été organisées selon les quartiers afin d'assurer à tour de rôle la salubrité autour du

point d'eau. Ces séances de salubrité enregistrent la participation de toutes les femmes du village en fonction de leur disponibilité. Les hommes participent aussi aux séances de salubrité. Les ordures ramassées sont transportées au champ pour améliorer la fertilité des terres dunaires, contribuant ainsi à l'amélioration des rendements et de la sécurité alimentaire surtout avec la réduction des jachères qui constituent le principal mode d'amélioration de la fertilité des sols et qui tendent à disparaître avec la pression foncière.

En ce qui concerne la construction des latrines familiales, la mission d'évaluation constate que l'appui apporté par le programme a permis la réalisation des latrines dans tous les villages visités. Le tableau ci-dessous présente la situation des latrines dans les villages visités, réalisées avec ou sans appui du programme, ainsi que leur niveau d'utilisation.

Tableau 11 : Situation et niveau d'utilisation des latrines familiales réalisées dans les villages visités

Village	Latrines réalisées avec l'appui du programme			Latrines réalisées sans appui du programme
	Nombre	Clôturées et utilisées	Non clôturées	
Birey	20	18	2	0
Bakarkassa	20	20	0	5
Dogon Gao	20	17	3	0
Bakin Tapki	11	11	0	0
Tombon G	10	6	4	0
Rey-rey	10	10	0	5
Makéra	20	18	2	0
Konkorindo	20	15	5	0
Total	131	115	16	10

Il ressort que 141 latrines ont été réalisées dans les 8 villages visités dont 131 avec l'appui du programme et 10 par les ménages qui ont vu la nécessité de se doter des latrines par leurs propres moyens. 16 des 131 latrines appuyées par le programme soit 12% ne sont pas clôturées et donc non valorisées, ce qui signifie que 88% des latrines réalisées avec l'appui du programme sont bien utilisées par les bénéficiaires. L'observation visuelle au niveau des ménages bénéficiaires montrent que les latrines utilisées sont bien entretenues. Aussi les échanges avec les bénéficiaires montrent que tous les membres du ménage et même les voisins qui n'en ont pas bénéficié utilisent les latrines. Les principales raisons qui expliquent le fait que certaines latrines ne soient pas clôturées et donc non utilisées résident dans la démarche utilisée pour le choix des bénéficiaires. En effet, dans certains villages les latrines ont été attribuées aux bénéficiaires des kits caprins. Certains n'ont pas clôturé leurs latrines par négligence ou la facilité d'accès à la brousse pour faire leurs besoins, ce qui montre un faible niveau de connaissance de l'importance des latrines. Dans tous les villages visités, le CVCR assure le suivi et apporte des conseils aux bénéficiaires des latrines. Les CVCR de Rey-Rey et Bakarkassa reçoivent beaucoup de demandes d'appui pour la construction des latrines. Certains viennent demander le reste des tuyaux pour construire leurs propres latrines et prennent le modèle promu par le programme.



Photo 17 : Latrine familiale à Makéra



Photo 18 : Latrine au siège CVCR de Rey-Rey

Les échanges avec les bénéficiaires révèlent leur niveau de connaissance de l'importance des latrines dans les ménages. Selon eux les latrines permettent aux habitants du ménage qui en dispose de faire leurs besoins en toute discrétion, contrairement à la défécation à l'air libre. Les autres avantages des latrines, évoqués sont : la propreté dans les villages, la protection contre les maladies liées au péril fécal, l'amélioration de l'hygiène et de la salubrité dans les ménages, la facilité pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

L'adoption des pratiques familiales essentielles (fréquentation des centres de santé pour les soins préventifs et curatifs, la pratique de la PF et de la CPN, hygiène/assainissement, utilisation des latrines, etc.) est plus répandue chez les ménages, ce qui s'explique non seulement par l'engagement des acteurs endogènes responsables de la mise en œuvre des activités d'information et de sensibilisation des communautés locales mais aussi par le soutien de plus en plus important des maris à leurs épouses. Il a été aussi noté que la plupart des maris soutiennent leurs épouses en prenant même en charge les dépenses de santé (frais de déplacement en mototaxi), ce qui n'était pas le cas avant l'intervention du programme. De plus en plus d'hommes assistent leurs épouses dans les tâches ménagères notamment en assurant la corvée de bois et l'évacuation des ordures ménagères hors des foyers.

Conclusion : Le programme a-t-il permis d'améliorer l'accès à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et les conditions d'hygiène des populations bénéficiaires ? Niveau 4, satisfaisant.

L'appui du programme a amélioré l'accès à l'eau potable pour les populations de 10 villages bénéficiaires de la construction/réhabilitation des puits. Les ouvrages et équipements sont de bonne qualité, ils sont fonctionnels et utilisés aussi bien pour les besoins en eau de consommation que pour l'abreuvement des animaux.

Les CGPE mis en place sont fonctionnels et assurent la salubrité autour des points d'eaux et le respect des mesures d'utilisation instaurées afin de préserver la qualité de l'eau des puits. Tous les CGPE rendent régulièrement compte au CVCR. Un système de cotisation permettant de financer les petits travaux de maintenance des points d'eau a été instauré dans la majorité des villages. Cependant il faut noter que dans certains villages les cotisations engrangées ne permettent pas de prendre en charge certains travaux tels que les réparations des poulies cassées.

Le programme a contribué à l'amélioration de l'hygiène et la salubrité dans les 15 villages appuyés. Les volontaires Croix-Rouge assurent la sensibilisation des communautés sur l'hygiène et l'assainissement et les CVCR organisent régulièrement des séances de salubrité dans les villages, autour des puits, dans les centres de santé. 141 latrines familiales ont été réalisées dans les 8 villages visités dont 131 avec l'appui du programme et 10 par les ménages convaincus par la démarche. 88% des latrines familiales réalisées avec l'appui du programme sont bien entretenues et utilisées.

Toutefois quelques insuffisances ont été relevées. Il s'agit :

- *D'une partie du mur de protection du puits réhabilité de Makéra qui s'est effondrée et des poulies des puits détériorées dans certains villages, surtout que les cotisations collectées ne permettent pas de prendre en charge ces réparations.*
- *Du manque de prise de dispositions par certains CGPE pour assurer la durabilité des ouvrages et de l'approvisionnement en eau des populations.*
- *De 12% de latrines familiales réalisées avec l'appui du programme qui ne sont pas clôturées et valorisées, du fait du choix inapproprié des bénéficiaires.*

Le soutien des maris à leurs épouses est de plus en plus une réalité car les hommes encouragent les femmes à fréquenter les centres de santé et les assistent même dans certaines tâches ménagères, ce qui, n'étant pas le cas avant l'intervention du programme.

3.3.4. Le Programme a-t-il permis d'atteindre le résultat 3 : « Les capacités de la Croix-Rouge Nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires sont renforcées » ?

Tableau 12 : Niveau d'atteinte des indicateurs du résultat 3

Résultat/indicateur	Nive au d'atteinte	Commentaire
Indicateur 1 : À la fin du programme, les communautés des 15 villages ciblés sont organisées en organisations villageoises qui gèrent de manière autonome et durable les activités initiées par le programme.	Partiellement atteint	Tous les CV/CRN visités sont opérationnels et disposent des capacités leur permettant de gérer durablement les activités initiées dans les villages. En ce qui concerne les autres comités, les COGES BC, kit caprins, embouche, et extraction d'huile sont en mesure de conduire les activités dont ils ont la charge. Par contre tous les comités moulins et la majorité des comités de gestion des sites maraichers n'arrivent pas à conduire convenablement les activités dont ils ont la charge
Indicateur 2 : Au terme du programme, 100% des communautés appuyées ont identifié les risques auxquels elles sont exposées, disposent d'un plan de prévention de ces risques et réalisent de façon autonome, en collaboration avec les autorités locales et la CR, certaines activités de mitigation	Atteint à 100%	Tous les villages visités ont été appuyés dans l'élaboration d'une cartographie des risques et des capacités dont ils disposent. Celle-ci a servi de base à l'élaboration des plans de prévention des risques. Au niveau de tous les villages, les communautés mettent en œuvre de manière autonome des activités de mitigation des risques

Indicateur 3 : Au terme du programme, le comité sous régional et les comités villageois de la CR disposent d'unités économiques rentables	Atteint à 100%	Les AGR du comité régional CR de Dosso et du comité départemental Croix-Rouge de Dogondoutchi sont rentables. Il n'y a pas assez de recul pour apprécier la rentabilité des AGR de CVCR dans la mesure où les fonds ont été mis à leur disposition en janvier 2022, donc en dehors de la période d'éligibilité du programme 17-21.
--	----------------	--

Constats et analyse

Organisation des communautés. Le programme a contribué à l'implantation de la CRN dans la commune rurale de Kiéché, avec l'identification des volontaires communautaires dans les 15 villages d'intervention, la mise en place des CVCR au niveau des 15 villages, des comités des bénéficiaires de différentes activités promues, ainsi que les comités de plainte afin de garantir la redevabilité. Les capacités techniques, matérielles et financières de ces structures mises en place ont été renforcées.

Ainsi le programme a procédé à l'identification et au recrutement de 15 volontaires communautaires (en raison d'un par village) suivant certains critères (être originaire du village, avoir au moins le niveau scolaire collège, ou savoir lire et écrire, se porter volontaire, être soutenu par son village, être patient, poli, respectueux, etc.). Parmi les 15 volontaires communautaires 5 sont des anciens reconduits et 3 sont des femmes. Pour les appuyer, le programme a recruté 2 animateurs communautaires chargés de conduire les animations au niveau des villages. Les capacités des 15 volontaires communautaires et deux animateurs ont été renforcées à travers une formation organisée en novembre 2017 à Kiéché sur la connaissance du mouvement Croix-Rouge, la connaissance des notions de base en nutrition; la connaissance des types et causes de la malnutrition; être capable de dépister un enfant malnutri avec le MUAC et le référer dans le programme approprié et être capable de sensibiliser la communauté sur les AEN (allaitement maternel exclusif, alimentation de complément (alimentation complémentaire), alimentation de l'enfant malade, nutrition des femmes, lutte contre l'avitaminose A, lutte intégrée contre l'anémie, lutte contre les troubles dus à la carence en iode) ainsi que sur la connaissance du mouvement Croix-Rouge, la connaissance des notions de base en nutrition; la connaissance des types et causes de la malnutrition; être capable de dépister un enfant malnutri avec le MUAC et le référer dans le programme approprié et être capable de sensibiliser la communauté sur les AEN. Cette formation vise à outiller les volontaires dans la conduite des séances de sensibilisation et autres activités qui leurs sont confiées.

Aussi, les volontaires des comités villageois CR ont participé à un atelier de formation sur le premier secours organisé en juillet 2020, et animé par l'équipe du département « premier secours de la CRN ». Également les volontaires communautaires et animateurs, ainsi que 10 volontaires du CD/CR de Dogondoutchi ont participé à une formation en premier secours organisée en juin 2021 à Kiéché. Cette formation vise à rendre disponibles dans les communautés bénéficiaires des personnes qui maîtrisent « les gestes qui sauvent » au profit des victimes d'accidents, de violence et d'autres types d'urgence. Les résultats de l'évaluation de la formation ont montré que chaque participant est à mesure de diagnostiquer et de poser les « gestes qui sauvent » devant différents types de situations en respectant les éléments de base. Outre ces formations, les réunions de planification des activités organisées chaque deux mois au niveau des CSI de Bakin Tapki et à Kiéché contribuent au renforcement des capacités des animateurs et volontaires communautaires pour une bonne mise en œuvre des activités conduisant à un changement de comportement des populations. Au cours de ces rencontres, les participants évaluent le niveau de réalisation des activités planifiées les mois passés et planifient celles des mois prochains. Elles permettent aussi d'améliorer les capacités des volontaires dans le remplissage des fiches, de corriger leurs lacunes, et de recueillir leurs avis sur les activités réalisées ainsi que l'appréciation des bénéficiaires sur la façon dont les activités sont mises en œuvre.

Dans le cadre de la gestion des activités économiques mises en place, le programme a appuyé la création des organisations villageoises de développement (groupements villageois d'intérêt commun), à travers la mise en place des comités des bénéficiaires chargés de conduire et de gérer ces activités financées. Ainsi, 15 COGES caprins, 7 COGES embouche ovine, 5 COGES moulins à grains, 6 COGES extraction d'huile d'arachide, 10 COGES maraichage, 10 COGES WASH (puits, latrine), 10 COGES BC ont été mis en place. Les capacités de ces comités mis en place ont été renforcées à travers différentes actions. Ainsi, les comités de gestion des moulins à grains ont été formés par les agents de la DDPF/PE de Dogondoutchi en vie associative et sur la gestion des moulins. Cette formation a concerné les 50 membres des comités des bénéficiaires (10 personnes par comité), les volontaires communautaires des villages concernés et les 2 animateurs du programme.

Aussi, dans le cadre du renforcement de leurs capacités, une rencontre d'échange d'expériences des comités de gestion de l'embouche ovine a été organisée en janvier 2018 à Kiéché. Animée par le DDE et le SG CD/CR de Dogondoutchi, cette rencontre a regroupé les comités de gestion de l'embouche ovine des 7 anciens villages. À l'issue de cette rencontre plusieurs recommandations ont été formulées par les participants : le ménage bénéficiaire doit d'abord manifester le désir du crédit bélier, exprimer clairement le besoin, payer sa contribution communautaire de 2 000 FCFA, assurer l'alimentation et les soins des animaux. Le COGES doit acheter et distribuer les animaux, assurer le premier soin sanitaire des béliers et un suivi régulier des animaux. La mairie doit effectuer des missions de suivi des animaux. Le service de l'élevage doit assurer le suivi et l'appui conseil aux bénéficiaires. L'UGP doit veiller à la bonne marche de l'activité.

Toujours dans le cadre du renforcement des capacités des structures de gestion des activités économiques mises en place, 50 productrices des 5 nouveaux sites maraichers (10 femmes par site), le chef de district agricole (CDA) de Kiéché et les deux animateurs du programme ont été formés en février 2018 en vie associative et sur les techniques de production maraichères.

En plus, dans le cadre du renforcement des capacités des communautés, un voyage d'étude a été organisé en mars 2018 dans le département de Dakoro, région de Maradi au profit de 18 membres des COGES des BC accompagnés par les 2 animateurs du programme pour visiter les réalisations de l'ONG CARITAS. Cette visite a permis un partage d'expériences entre les structures de CARITAS et de la CRN en matière de gestion des BC. Ce voyage a beaucoup outillé les animateurs et les membres des COGES en matière de fonctionnement des BC types CARITAS, ce qui favorise l'appropriation de la stratégie développée par CARITAS.

Dans le cadre de l'approche "Engagement Communautaire Redevabilité", des comités de gestion des plaintes constitués d'un représentant des sages, des femmes et des jeunes ont été mis en place dans chacun des 15 villages d'intervention du programme. Le mécanisme retenu est le comité de gestion des plaintes et des appels téléphoniques. Les capacités de ces comités ont été renforcées à travers la formation de leurs membres et la mise à leur disposition des boîtes permettant de collecter les plaintes.

Les échanges organisés au niveau des huit villages visités montrent que tous les comités villageois Croix-Rouge rencontrés sont fonctionnels. En effet, les membres rencontrés connaissent les missions des CVCR, et ceux-ci assurent le suivi de toutes les activités réalisées par la Croix-Rouge dans leurs villages. Ils organisent des réunions mensuelles pour faire le point des activités gérées par les différents comités des bénéficiaires installés dans le village et leur apportent l'appui conseil nécessaire. Vu leur engouement, la mission d'évaluation pense que tous les CVCR rencontrés sont en mesure de gérer de manière autonome et durable les activités initiées par le programme dans leurs villages avec tout de même un suivi du comité départemental CRN. Dans tous les villages, les CVCR apportent quelques services à leurs communautés, notamment à travers l'organisation des séances de salubrité dans le village et autour des points d'eau, l'entretien des cimetières, le colmatage des flaques d'eau qui stagnent dans les villages. Il ressort que l'implication des volontaires communautaires Croix-Rouge et leur leadership sont des facteurs très déterminants pour la fonctionnalité des comités villageois.

Les échanges avec les comités mis en place pour gérer les différentes activités initiées par le programme (sites maraichers, BC, kits caprins, embouche, moulins à grains, extraction d'huile d'arachide, SCAP-RU, comité de plaintes...), révèlent la complexité que pose la multitude d'organisations mises en place dans les villages où les personnes les plus actives se retrouvent dans trois à quatre, voire cinq comités. Les discussions avec les comités sur la gestion des activités dont ils ont la charge montre que bien que certains membres ne connaissent même pas le poste pour lequel ils ont été désignés. Il ressort que les COGES des 5 BC rencontrés sont en mesure de bien gérer ces structures. En ce qui concerne les kits caprins et l'embouche, à l'exception de celui du village de Tombon Gataou qui n'arrive pas à assurer une gestion saine des kits mis à la disposition des populations du village, tous les autres comités des bénéficiaires sont très actifs dans le suivi de l'activité. Cela s'est traduit par maintien du nombre des bénéficiaires au cours des différentes opérations de rétrocession déjà organisées. Également les quatre comités de gestion de l'activité d'extraction d'huile rencontrés sont très dynamiques et ont la capacité de gérer durablement les fonds et les équipements mis à leur disposition. Cela se voit à travers le niveau de récupération du crédit mis à leur disposition et à l'augmentation du nombre des bénéficiaires.

Cependant, quelques disfonctionnements ont été relevés au niveau des comités qui gèrent les sites maraichers et les moulins à grains. En effet, aucun des trois comités qui gèrent les moulins à grains visités n'arrive à assurer une bonne gestion de ces équipements mis à la disposition des communautés. Sur les 5 sites maraichers visités seuls ceux de Konkorindo et de Dogon Gao arrivent à bien gérer les réalisations faites. Au niveau des trois autres villages les exploitants ont abandonné les sites collectifs. Tous les EdM rencontrés sont fonctionnels et connaissent la mission qui leur a été confiée. Ils sont tous formés sur plusieurs thématiques (santé/nutrition, hygiène, assainissement...) et mènent régulièrement des activités conformément aux thématiques de leur formation. Cependant, au sein de chacun d'entre eux, seuls quelques membres sont actifs, mieux informés sur les activités menées.

Dans la perspective de mise en place des stratégies de préparation et de mitigation des catastrophes et crises alimentaires, le programme a renforcé la résilience des communautés bénéficiaires face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et leur capacité d'adaptation et de réponse face aux aléas et aux changements climatiques à travers l'appui au dispositif national d'alerte précoce et aux communautés dans l'élaboration des plans de prévention et de mitigation des risques liés aux aléas et aux changements climatiques. En ce qui concerne l'appui au dispositif national d'alerte précoce, 9 SCAP-RU sur les 10 que compte la commune rurale de Kiéché, ainsi que l'OSV de Kiéché ont été redynamisés et formés. La rencontre avec les membres de l'OSV et des 6 SCAP/RU sur les 9 appuyés par le programme ont permis à la mission d'évaluation de constater l'OSV n'est pas fonctionnelle alors que les SCAP/RU sont fonctionnels.

De plus, tous les comités de plainte rencontrés ont une certaine maîtrise de leur mission qui vise la prévention et la gestion des iniquités dans l'accès aux appuis mis en place par la CRN. Ils ont été formés sur la gestion des plaintes et les boîtes à

plaintes. Certains comités font du « porte à porte » pour recueillir les plaintes, d'autres les collectent en assemblées villageoises. Certaines plaintes sont gérées par le comité au niveau village et d'autres transmises à l'UGP ou au comité départemental CR de Dogondoutchi pour traitement. Cumulativement, une trentaine de plaintes a été enregistrée dont les 2 tiers sont traités localement et le restant attend de l'être au niveau de Dogondoutchi. Les comités n'arrivent pas à apprécier suffisamment les effets de leurs interventions puisque très peu ont été reçues et traitées. Mais l'évaluation estime que les effets auraient été plus importants si les comités avaient été mis en place plus tôt, au tout début du programme.

Identification des risques, élaboration et mise en œuvre des plans de prévention des risques. Le processus d'appui des bénéficiaires et leurs communautés à l'élaboration des plans de prévention et de mitigation des risques a débuté par la formation des acteurs et des bénéficiaires sur l'Évaluation de la Vulnérabilité et des Capacités (EVC). À la suite de cette formation qui a renforcé leurs capacités en matière d'EVC, les volontaires soutenus par l'UGP, ont appuyé les communautés villageoises dans le processus d'élaboration des plans de prévention et de mitigation des risques. Ce processus a consisté dans un premier temps à la réalisation d'une cartographie des risques et des capacités des 15 villages bénéficiaires. Les résultats de cette cartographie couplée à des entretiens avec des informateurs clés, des focus groupes au niveau communautaire sur les risques, les vulnérabilités, les capacités et les mesures de mitigation à court, moyen et long terme ont servi à l'élaboration des plans de prévention et de mitigation des risques pour les 15 villages bénéficiaires.

Les échanges avec les CVCR, les volontaires communautaires et l'exploitation de la documentation disponible au niveau des sièges des CVCR ont permis de constater que tous les villages visités disposent d'un plan de prévention et de mitigation des risques. Les principaux risques identifiés comprennent la menace des koris, les inondations qui causent l'effondrement des maisons, l'occupation des routes par les eaux, la mort des animaux, l'insuffisance alimentaire, les sécheresses, la pression des ennemis des cultures (chenille mineuse de l'épi de mil), le manque de site des cultures maraichères, le manque d'école d'apprentissage, l'insuffisance d'eau potable qui se traduit par des conflits entre les usagers autour du puits. Toutes les communautés visitées réalisent de façon autonome des activités dans le cadre de la mitigation des risques auxquels ils sont exposés. Ces activités comprennent le traitement de koris, le remblayage des endroits de stagnation des eaux, la construction des chenaux pour le drainage des eaux, l'utilisation des semences améliorées, l'apport de fumure organique, la pratique de la RNA, le maraichage, la construction de puits villageois.

Renforcement des capacités de la CRN et des partenaires techniques. Afin de renforcer les capacités de la Croix-Rouge Nigérienne et des partenaires techniques, le programme a mis en œuvre différentes actions au profit de la gouvernance et des cadres techniques (aux niveaux national, régional et départemental), du personnel de l'UGP, des partenaires techniques (services déconcentrés de l'État) et des communautés bénéficiaires.

Renforcement des capacités de la CRN au niveau national. Dans ce cadre, les membres de la gouvernance de la CRN aux niveaux national et départemental (SG Comité Départemental de Dogondoutchi) et les représentants des Sociétés Nationales Participantes (PNS) présentes au Niger ont participé à l'atelier d'auto-évaluation des capacités de la Croix-Rouge Nigérienne en Sécurité Alimentaire, Moyens d'Existence/Résilience (SAME/R) organisé en avril 2018 à Niamey. Cet atelier a permis de passer en revue l'expérience de la CRN en matière de SAME/R. Il ressort de cette rencontre que la volonté politique de la CRN à s'engager dans les programmes SAME/R est explicite dans son plan de contingence. De ce fait, malgré que la CRN ne possède pas d'outils standards en matière de SAME/R, certains projets et programmes comme le programme de Résilience communautaire Kiéché utilise des outils.

Toujours dans le cadre du renforcement de leurs capacités, les membres de la gouvernance, les techniciens, les cadres et les volontaires de la CRN ont participé à une formation sur la conception, la mise en œuvre et le suivi des transferts monétaires, organisée en juin 2018 à Niamey et qui a vu la participation des Croix-Rouge du Mali et du Burkina Faso. Ce renforcement des capacités a permis de mener avec succès l'opération de transfert monétaire organisée par le programme et coordonnée par le point focal national Transfert Monétaire de la CRN, au profit de 250 ménages vulnérables afin de sécuriser les intrants agricoles et kits caprins qui leur ont été distribués.

Également, les membres de la gouvernance (Vice-Président de la CRN, président du Comité de Pilotage du Programme Kiéché, Président du CR/CR de Dosso, SG du CD/CR de Dogondoutchi), les cadres techniques et le personnel de l'UGP ont participé à un atelier de formation sur la résilience communautaire, en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, afin de renforcer leurs connaissances de base sur la résilience et certains concepts tels que la sécurité alimentaire, la sécurité nutritionnelle, la sécurité économique, les moyens d'existence et les changements climatiques.

En plus de ces formations, auxquelles ils ont eu à participer, les cadres techniques et volontaires de la CRN et le personnel de l'UGP ont bénéficié d'autres actions de renforcement des capacités. Dans ce cadre :

- Les agents des organisations sous financement de la DGD (CRN, VSF, Caritas Belgique, Action Darien, Enabel, Plan International, Médecins du Monde (MDM) et Humanité International) ont participé à une formation sur le système de configuration des questionnaires (Kobo Toolbox) et collecte de données via des smartphones "Open Date Kit-KoboCollect" et les solutions d'archivage électronique. Les acquis de cette formation ont facilité la conduite de l'enquête CAP du programme;

- L'assistant administration et finance du programme et la comptable du programme cash transfert de la CRN ont assisté à Bruxelles en Belgique à un séminaire financier organisé par le service support de la Croix-Rouge de Belgique (CRB) en janvier 2019, qui a enregistré la participation des sociétés nationales du Niger, Bénin, Sénégal, RDC, Burkina Faso, Rwanda, Burundi et Mali. Ce séminaire a permis aux comptables partenaires de comprendre le fonctionnement du service support, sa méthode de travail et ses obligations;
- Les techniciens de la CRN (Coordonnateur sécurité alimentaire de la CRN, référent technique du programme, Assistant Coordonnateur sécurité alimentaire et Moyens d'Existence CRN, Assistant Coordonnateur santé-nutrition de la CRN) et le Chef de programme PARPV-Kiéché 2 ont participé à l'atelier de formation organisé en juillet 2017 à Dakar sur l'évaluation des besoins des moyens d'existence en situation d'urgence et de relèvement (Emergency Recovery Livelihood Analysis, ERLA) à travers la méthodologie HES (Household Economic Security ou Sécurité Economique des ménages en français). Organisées par le Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), cette formation a regroupé les Croix-Rouge de 12 pays constituant le groupe du Sahel plus (Niger, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Gambie, Tchad, Cap Vert, Mauritanie) et les sociétés nationales participantes (Croix-Rouge du Bénin, Croix-Rouge Espagnole, Croix-Rouge Britannique, centre de moyens d'existence de la FICR Espagne) en tant que facilitatrices. Elle a permis aux participants de se familiariser avec le nouvel outil HES développé par la Croix-Rouge Britannique sur la base de l'ancienne méthode HEA (Household Economic Analysis) ;
- Le chef de programme, le SE, le DDE de Dogondoutchi et un volontaire de la CRN ont participé à une formation organisée en mai 2018 à Dakar par le centre de moyens d'existence de la Croix-Rouge Britannique sur Livestock Emergency Guidelines and Standards (LEGS) et qui a enregistré la participation des Croix-Rouge du groupe du Sahel plus (Niger, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Gambie, Tchad, Cap Vert, Mauritanie). Cette formation dont le but est d'appliquer l'approche LEGS pour concevoir et mettre en œuvre des interventions en matière d'élevage basées sur les moyens d'existence en situation d'urgence, s'inscrit dans le cadre de la Plateforme Sécurité Alimentaire /Résilience du Groupe Sahel + sous l'axe renforcement des capacités techniques ainsi que dans le plan de formation régionale du staff technique du Groupe Sahel+ en matière de sécurité alimentaire et moyens d'existence ;
- Le Chef de Programme, les points focaux SAME de la CRN et quelques cadres techniques de la CRN et des SN partenaires ont participé à l'atelier de formation LPC (Cours sur la Programmation basée sur le Moyens d'existence) organisé en octobre 2021 à Niamey avec le financement de British Red Cross.
- Les Croix-Rouge du Niger, du Mali et du Burkina Faso ont participé à la formation sur la conception, la mise en œuvre et le suivi des transferts monétaires organisée en juin 2018 à Niamey. L'objectif de cette formation est d'outiller les techniciens et volontaires de la Croix-Rouge des techniques et méthodes du transfert monétaire (TM) afin de les appliquer dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des projets/programmes de transfert monétaire. Cela leur permettra de faire face aux catastrophes et de valoriser les transferts monétaires comme méthode d'interventions innovantes dans la réponse humanitaire.
- Le Chef du programme a participé en Février 2020 à un atelier de formation des points focaux sur les Cash transferts à Dosso. Les principaux modules développés sont : Le transfert monétaire : concepts, normes et environnement politique ; Evaluation et analyse dans le cadre des transferts monétaires ; Conception et mise en œuvre d'un programme de transfert monétaire ; Suivi : sur quel élément doit porter le suivi, les indicateurs, rôles et responsabilités, outils du suivi.
- L'équipe du programme a bénéficié de renforcement de capacité sur le Management des projets animé par le RP CRB. Deux ateliers sur trois prévus sont réalisés. Ont participé également, les Référents techniques du programme, le Chef et les 2 Animateurs du Programme ainsi les chefs de départements et de projets de la CRN.
- Le chef de programme et les deux animateurs ont participé à l'atelier de formation sur les transferts monétaires organisé en juillet 2021 à Maradi. Afin d'améliorer les compétences de ses agents, la Croix-Rouge a sollicité et obtenu un appui financier pour l'organisation et la tenue d'un atelier de formation sur la thématique. L'atelier a regroupé les Volontaires de la Croix-Rouge, les agents des projets de Transfert Monétaire ou avec une composante /activité de transfert monétaire.
- Participation du Chef de Projet à l'atelier de formation LPC (Cours sur la Programmation basée sur le Moyens d'existence) tenu du 17 au 20 octobre 2021 à Niamey. L'atelier organisé par la CRN, a été facilité par les formateurs formés par le Centre des Moyens d'existence et financé par BritishRedCross. Il a regroupé les points focaux SAME de la CRN, quelques cadres techniques de la CRN et des SN partenaires. Les modules développés sont i) concept de base en moyens d'existence, ii) identification et élaboration de projet de moyens d'existence, iii) types de projets d'assistance en moyens d'existence, iv) mise en œuvre de projet de moyens d'existence.

Toujours dans le cadre de renforcement des capacités de la CRN, un voyage d'étude a été organisé au Bénin, en novembre 2018. Composée de l'assistant au Coordonnateur santé-nutrition de la CRN, du chef de programme et de deux animateurs cette mission rentre dans l'objectif de partage de bonnes pratiques et d'expériences avec la Croix-Rouge du Bénin (CRBn) en matière de conduite de projets de résilience communautaire pour une redevabilité et un engagement communautaire.

En dehors des diverses formations auxquelles les membres de la gouvernance et les cadres techniques de la CRN ont bénéficiés, le programme a doté la CRN d'équipements informatiques (ordinateur, imprimante). Ce renforcement de capacité a permis à la CRN de contribuer pleinement à la mise en œuvre du programme. Ainsi, la gouvernance a participé à la mise en œuvre du programme notamment à travers la présidence du comité de pilotage, qui est l'instance décisionnelle suprême au cours de laquelle sont analysés la programmation et son état d'avancement. La gouvernance participe également à la mission de supervision conjointe CRN, CRB, DGD et acteurs belges de synergies au Niger, qui rentre dans le cadre du suivi des activités réalisées et d'échange d'expériences entre les partenaires belges. Les cadres techniques de la CRN ont participé à toutes les étapes du programme.

Renforcement des capacités des partenaires techniques. Le programme a renforcé les capacités des partenaires techniques (services techniques déconcentrés) impliqués dans la mise en œuvre des interventions sur le terrain. Dans ce cadre, le Directeur Départemental de l'Élevage (DDE) de Dogondoutchi a participé à une formation organisée en mai 2018 à Dakar par le centre de moyens d'existence de la Croix-Rouge Britannique sur Livestock Emergency Guidelines and Standards (LEGS) et dont le but est d'appliquer l'approche LEGS pour concevoir et mettre en œuvre des interventions en matière d'élevage basées sur les moyens d'existence en situation d'urgence. Aussi, les représentants de la DDA, DDE et DDS de Dogondoutchi ont participé à un atelier de formation sur la résilience communautaire en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Le programme a aussi appuyé les STD dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19 à travers la mise à leur disposition des dispositifs de lavage des mains, des bavettes.

Les échanges avec les services techniques déconcentrés de l'État (plan, élevage, agriculture, promotion de la femme et protection de l'enfant, hydraulique et assainissement, génie rural, environnement) a permis de relever que tous ont bien apprécié la démarche de faire-faire adoptée dans la mise en œuvre des activités du programme. Bien que certains chefs de service aient eu du mal à se souvenir du fait que l'information ne leur a pas été communiquée par leurs prédécesseurs, toutes les directions ont travaillé sur la base d'une convention de partenariat signée avec l'UGP. Pour chaque activité le service technique concerné élabore des TDR qui sont soumis à la validation de l'UGP avant la mise à disposition des fonds. Tous les STD disent que c'est le seul partenaire qui les associe pleinement à toutes les étapes, notamment le partage de la planification annuelle, qui leur permet de prendre connaissance des activités qu'ils sont appelés à mettre en œuvre et de les inclure dans leur programmation. Le seul problème soulevé par tous les services techniques est relatif aux frais de missions accordés par le programme qui ne respectent pas les taux prévus par les textes nationaux en matière de déplacement des cadres.

Renforcement des capacités du Comité Régional Croix-Rouge (CR/CR) de Dosso. L'intervention du programme a renforcé les capacités du CR/CR de Dosso à travers la participation de la Gouvernance à diverses formations et le financement d'une AGR qui vise à assurer l'autonomisation financière du comité en lui permettant de prendre en charge son fonctionnement et sa gestion par ses propres moyens.

En ce qui concerne le renforcement des capacités techniques, le Président et le Secrétaire Exécutif du Comité Régional Croix-Rouge de Dosso ont participé à un atelier organisé en novembre 2020 sur la résilience communautaire, en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Également, un volontaire du comité régional CR de Dosso a participé à une formation organisée en mars 2018 à Dogondoutchi. Facilitée par le chef de programme et le DDA de Dogondoutchi, cette formation a renforcé les capacités des volontaires et cadres de la Croix-Rouge Nigérienne sur les techniques culturelles et les thèmes techniques spécifiques en matière de cultures irriguées en vue d'améliorer les pratiques traditionnelles des maraîchers et maraîchères qu'ils ont la charge d'accompagner.

En ce qui concerne le renforcement des capacités sur le plan matériel et financier, le programme a appuyé le financement d'une AGR (location chaises, bâches, matelas) au profit du comité régional CR de Dosso. La mise en place de cette AGR a consisté à la réalisation d'une étude de marché qui a permis d'identifier les AGR réalisables dans le contexte (organisationnel et institutionnel) actuel de la Croix-Rouge Nigérienne, justifier le choix de l'activité au regard du mandat et de l'image CRN et information sur la validation par le leadership (niveau national), identifier les mécanismes les plus appropriés, la forme et l'organisation possibles des AGR à mettre en place, mener une brève analyse « SWOT » de l'activité. Après l'étude de marché, un plan d'affaire qui détaille les objectifs et résultats attendus de l'AGR, les activités à réaliser a été élaboré.

La mise en œuvre a commencé par l'ouverture d'un compte bancaire sur instruction de la CRB qui doit recevoir les fonds de l'AGR et être utilisé pour le fonctionnement de cette activité. Le comité régional CRN de Dosso a mobilisé son apport personnel correspondant à 10% du montant de l'AGR, et la CRB a viré les 90% soit 9 300 000 FCFA. Le mode de gestion de l'AGR retenu est une « gestion conjointe » entre la CRB et la CRN. Après la mise à disposition des fonds, le département Finances-Logistiques de la CRN a organisé une mission pour accompagner le CR/CR de Dosso pour la mise en place, l'outiller et le préparer à une gestion efficace et efficiente de son AGR. Cette mission a appuyé le CR/CR dans le dépouillement et l'analyse des offres pour l'acquisition du matériel et des équipements prévus pour conduire l'AGR et la remise en état du magasin devant accueillir le matériel et les équipements. Elle a renforcé les capacités des membres du comité régional CRN à travers leur formation sur la gestion des AGR. Concernant les procédures, les échanges ont permis de définir les procédures et les outils pour la gestion du matériel.

La location des chaises, bâches et matelas a commencé le 20 mars 2019, mais l'activité a connu des difficultés qui se traduisent par une baisse des recettes à cause des restrictions imposées avec l'avènement du COVID-19. Le solde en banque en fin juin 2020 est de 2 813 975 FCFA dont 2 506 500 FCFA pour les recettes des AGR. La différence constitue le reliquat de la subvention au fonctionnement accordée en début de l'opération. À la date du 30 juin 2020, la situation financière de l'AGR du CR/CR de Dosso se présente comme suit : les recettes constituées par l'appui de 9 300 000 FCFA apporté par la CRB/CRN, les recettes de 2 261 500 FCFA réalisées du 21/04/2019 au 31/05/2020, les recettes 245 000 FCFA réalisées en juin 2020 soit un total de 11 806 500 FCFA. Pour la même période, les dépenses réalisées (reprise de la porte du magasin, achat matériel de peinture pour le magasin, main d'œuvre du peintre, modification des hangars, achat carnet de reçu, motivation comité de suivi, salaire du gérant, frais bancaires) s'élèvent à 8 992 525 FCFA soit un solde positif de 2 813 975 FCA en fin juin 2020.

Les échanges avec le président et le secrétaire général du CR/CR de Dosso ont permis de constater que les actions de renforcement des capacités réalisées leur ont conféré un bon niveau de maîtrise des réalisations faites et de la démarche adoptée par le programme. En effet, le CR/CR de Dosso a contribué (i) à la mise en œuvre du programme à travers la participation aux réunions du comité de pilotage et aux missions de suivi conjoint national, (ii) à la mise en place des CV/CR et à leur formation en gestion, et (iii) à la formation des volontaires communautaires sur le premier secours et la connaissance du mouvement Croix-Rouge. En plus des formations, le programme a appuyé le CR/CR à travers le recrutement et la prise en charge d'un Secrétaire Exécutif (SE) qui lui apporte un appui technique.

Les échanges avec le trésorier adjoint du CR/CR, le gérant de l'AGR du CR et les membres du CR/CR de Dosso, ainsi que l'observation visuelle de l'état du matériel disponible ont permis d'apprécier la qualité satisfaisante de la gestion des biens et la rentabilité de l'AGR du CR/CR. Le tableau ci-dessous présente la situation du matériel concerné.

Tableau 13 : Situation du matériel de l'AGR du CR/CR de Dosso.

Désignation	Au début	En février 2022	Observations
Matelas	40	40	Les 40 matelas sont en très bon état
Hangars 8 pieds	5	5	Les 5 hangars 8 pieds sont dans un état passable
Hangars 6 pieds	5	4	Les 4 hangars 6 pieds sont en bon état
Chaises plastiques	230	378	Les 378 chaises plastiques sont en bon état
Chaises tissées	235	235	Les chaises tissées sont dans un état passable

La mission d'évaluation relève que les actions de renforcement des capacités organisées au profit des membres du bureau régional et du gérant de l'AGR à travers 3 formations sur la gestion de l'AGR et leur dotation en outils de gestion ont contribué à une bonne gestion de l'AGR. Celle-ci se traduit par une bonne tenue des documents de gestion (2 cahiers tenus par le gérant et le TGA dans lesquels sont consignés tous les versements effectués par le gérant au TGA) ; pour les versements en banque le Trésorier Général Adjoint (TGA) fait trois copies des pièces justificatives dont une pour lui, une pour le président et la troisième pour le trésorier général. Globalement l'AGR du CR/CR de Dosso est rentable dans la mesure il y a moins de charges et beaucoup de demandes, ce qui explique le fait que le CR/CR a décidé d'augmenter le nombre de chaises plastiques. La location se fait par réservation, conditionné par le versement d'une partie des frais et la rétention de carte d'identité du locateur. Compte tenu de la charge de travail et de la rentabilité de l'AGR, le CR/CR a décidé de recruter un aide chargé d'appuyer le gérant dans la gestion de l'AGR. La gestion de l'AGR se fait de manière transparente et au cours de chaque réunion du CR/CR, le gérant présente la situation de l'AGR. Aussi, un compte bancaire a été spécialement ouvert à la BIA pour l'AGR.

En dehors de l'AGR appuyée par le programme, le CR/CR gère d'autres activités qui lui apportent des revenus. Il s'agit d'une école Croix-Rouge de 22 classes de 40 élèves chacune, d'une salle de réunion et des véhicules qu'il met en location. Cela montre que le CR/CR de Dosso dispose d'une autonomie financière lui permettant de prendre en charge son fonctionnement et même appuyer les comités départementaux. En effet, le CR/CR de Dosso a eu à appuyer tous les CD/CR de la région à hauteur de 1.000.000 FCFA chacun sous forme de prêt pour le financement de leur AGR.

À la date du 31 décembre 2021 le compte bancaire de l'AGR est crédité d'un montant 1.747.850 FCFA sans compter les dépenses réalisées. En effet, le CR/CR de Dosso a eu à acheter 200 chaises plastiques pour un montant de 1.400.000 FCFA et a procédé au changement des bâches de 3 hangars à 6 pieds pour un montant de 190.000 FCFA. Aussi, avec le revenu de l'AGR, le CR/CR a fait une donation le 8 mai 2021 de vivres et produits d'entretien (savons, eau de javel) au centre de la mère et de l'enfant de Dosso pour un montant de 1.500.000 FCFA. Les fonds générés par l'AGR ont également servi à appuyer la formation de 22 maitres et maitresses de l'école primaire Croix-Rouge de Dosso, sur le premier secours pendant deux jours (prise en charge des perdiems et restauration) et à la prise en charge d'une mission de suivi des travaux de construction de magasins pour les comités communaux Croix-Rouge, dans 5 communes de la région de Dosso. Afin de renforcer son AGR, le CR/CR espère être appuyé dans la construction et l'équipement d'une case de passage dont la demande est très importante à Dosso.



Photo 19 : Matelas AGR CR/CR de Dosso



Photo 20 : Chaises AGR CR/CR de Dosso

Renforcement des capacités du Comité Départemental Croix-Rouge (CD/CR) de Dogondoutchi. Le programme a renforcé les capacités du CD/CR de Dogondoutchi à travers la formation des membres de la gouvernance et des volontaires CRN sur différentes thématiques, la construction et l'équipement des bâtiments de l'UGP et de la CRN, la promotion d'une AGR qui vise à assurer l'autonomisation financière du comité départemental CRN de Dogondoutchi.

En ce qui concerne le **renforcement des capacités techniques**, le SG du Comité Départemental de Dogondoutchi a participé à l'atelier d'auto-évaluation des capacités de la CRN en SAME/R organisé en avril 2018 à Niamey, qui a permis de passer en revue l'expérience de la CRN en matière SAME/R. Aussi, le SG et deux volontaires du CD/CR de Dogondoutchi ont participé à une formation organisée en mars 2018 à Dogondoutchi. Cette formation a renforcé les capacités des participants sur les techniques culturales et les thèmes techniques spécifiques en matière de cultures maraîchères en vue d'améliorer les pratiques traditionnelles des maraîchers qu'ils ont la charge d'accompagner. Toujours dans le cadre du renforcement des capacités techniques, le SG du CD/CR de Dogondoutchi a participé à un atelier de formation sur la résilience communautaire en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

L'entretien avec les volontaires et membres du CD/CR de Dogondoutchi montre qu'ils ont eu à bénéficier d'autres actions de renforcement de capacités à travers la participation à des formations qui ont porté sur le premier secours, les techniques de sensibilisation sur la connaissance du mouvement Croix-Rouge, le suivi des activités mises en place par le programme, l'EVC, l'agriculture intelligente au climat (AIC), la mise en place et la formation des comités de plainte, les rôles et missions des SCAP-RU, la vie associative...

Ces actions de renforcement des capacités techniques ont permis au CD/CR de participer pleinement à la mise en œuvre et au suivi de plusieurs activités sur le terrain. Dans le domaine des formations, la structure a pris part à la redynamisation et à la formation des SCAP-RU, à la mise en place des CVCR (en partenariat avec le CR/CR) et des comités de plainte, à la formation des communautés sur le premier secours, à l'information des acteurs locaux sur le mouvement Croix-Rouge, à la formation des producteurs et productrices sur les techniques de maraichage, etc. Dans le domaine du suivi, le CD/CR a participé à toutes les missions initiées par l'UGP. Déjà le CD/CR a exprimé sa volonté d'assurer le suivi post programme en programmant des missions bimensuelles des réalisations du programme dans son plan d'action 2022.

Concernant le **renforcement des capacités matérielles et en infrastructures**, le programme a appuyé la construction et l'équipement des bâtiments servant de bureaux et de salle de réunion pour l'UGP, et la réhabilitation des bureaux de la CRN pour servir de case de passage dans le cadre de l'AGR au profit du Comité Départemental CR de Dogondoutchi.

Dans le cadre du **renforcement de son autonomie financière**, le programme a appuyé le CD/CR de Dogondoutchi à travers la promotion d'une AGR. Étant donné que le CD/CR de Dogondoutchi a proposé trois AGR, la Croix-Rouge Nigérienne a suggéré de conduire une étude de marché afin de déterminer l'AGR la mieux indiquée au contexte de la localité et à l'expérience du comité départemental dans la conduite de l'AGR. Les résultats de l'étude de marché ont fait ressortir clairement un besoin en salle de réunion et cases de passage dans la ville de Dogondoutchi, ce qui confirme la faisabilité de l'AGR (location de salle de réunion et des cases de passage, matelas) choisie par ledit CD/CR. En plus de l'étude de marché, un plan d'affaire a été élaboré avant de lancer l'activité. C'est ainsi qu'un compte bancaire a été ouvert pour recevoir les fonds de roulement de l'AGR et l'apport personnel du comité départemental (1.046.750 FCFA correspondant à 10% du capital initial de l'AGR) destinés à l'acquisition de l'équipement (mobilier, matériels électroménagers, et couvertures de lits pour case de passage, mobiliers et équipement pour salle de réunion, etc.).

Ainsi, l'opération a commencé avec la location des 30 matelas acquis depuis la première phase du programme (2014-2016). La location de la salle de réunion d'une capacité de 60 places a commencé en mars 2019, mais reste faiblement exploitée à cause du problème d'étanchéité du bâtiment et la location des cases de passage a débuté en août 2020. Au

titre de l'année 2020, une recette de 441 000 FCFA a été réalisée suite à la mise en location des deux (2) cases de passage et des matelas une place, contre des dépenses de fonctionnement d'un montant de 253 663 FCFA. Au titre de l'année 2020, une recette de 441 000 FCFA encaissée de suite de la mise en location des deux (2) cases de passage et des matelas une place contre des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 253 663 FCFA. Au cours du 1er semestre 2021 une recette de 1 972 850 FCFA a été enregistrée, pour une dépense de 816 335 FCFA, soit un solde positif de 1 156 515 FCFA. Les dépenses sont constituées de la gratification du gérant (25% du bénéfice net), le réinvestissement sur l'AGR (20%), le fonctionnement du CD/CR Dogondoutchi (10%), suivi post-programme (25%) et actions sociales (20%).

Les membres du CD/CR rencontrés estiment qu'à l'allure où va leur AGR, cette activité peut prendre en charge le fonctionnement du comité départemental et le suivi des réalisations faites par le programme. En effet, avant le renforcement de l'AGR, le CD/CR arrivait déjà à prendre en charge quelques dépenses de fonctionnement avec les revenus générés par la location des matelas (installation compteur d'électricité, paiement des factures d'eau et d'électricité). Avec le renforcement de l'AGR les 10% réservés au fonctionnement permettent la prise en charge des frais de fonctionnement (électricité, consommables de bureau et informatique, matériel d'hygiène, pause-café pour les réunions mensuelles). Les échanges avec les membres du CD/CR prouvent qu'ils sont bien conscients du fait que le suivi des CVCR est une tâche qui leur incombe. Ils ont commencé déjà à organiser des missions de suivi et sont en contact permanent avec les CVCR qui font l'état de fonctionnement des différents COGES au cours de leurs réunions mensuelles. Les CVCR font recours au CD/CR, quand ils détectent un problème qu'ils n'arrivent pas à gérer localement. Par exemple au niveau du village de Dogon Gao, quand il y avait eu une incompréhension entre le chef de village et le président du COGES du site maraicher, le CVCR a saisi le CD/CR qui a organisé une mission avec l'appui de l'UGP pour solutionner le problème.

Les échanges avec le gérant de l'AGR et l'observation visuelle du matériel et infrastructures mis en place montrent que globalement le matériel mis en place et les infrastructures sont encore en bon état. En effet, les 4 bâches (3 de 6 pieds, 1 de 8 pieds) sont en bon état, le CD/CR a renforcé les bâches avec des tuyaux plus solides. Sur les 100 chaises en plastique, 96 sont en bon état. Sur les 80 chaises tissées, 78 sont en bon état et les 30 matelas sont tous en bon état. La salle de réunion de 70 places est équipée de matériels en bon état dont 9 tables, 65 chaises, 2 fauteuils, un écran de projection et un tableau à chevalet. Sur le plan financier, à la date du 31/12/2021 l'AGR du CD/CR a réalisé une recette de 2.833.275 FCFA (769.500 FCFA pour la location des matelas, 216.000 FCFA pour la location de la salle de réunion, 877.500 pour la location des cases de passage, 221.725 pour la location des chaises tissées, 302.750 FCFA pour la location des chaises plastiques et 446.000 FCFA pour la location des hangars). Les dépenses réalisées sont de 1.589.427 FCFA (74 293 FCFA pour le fonctionnement, 148 587 FCFA pour le réinvestissement, 185.733 FCFA pour le suivi post programme, 148.587 FCFA pour les actions sociales) et un disponible en banque de plus de 1.300.000 FCFA. Les principales difficultés relevées sont la vétusté du magasin de stockage du matériel de l'AGR et la faible maîtrise du logiciel Excel par le gérant.

Globalement et compte tenu de la demande du fait des prix compétitifs et des faibles charges, la mission d'évaluation pense que l'AGR du CD/CR de Dogondoutchi est rentable et que de la qualité de la gestion instaurée permettra de garantir sa durabilité. Les revenus générés par l'AGR permettent de couvrir les frais de fonctionnement du CD/CR qui se résument à la prise en charge des pauses café des réunions mensuelles du CD/CR (10.000 FCFA), l'achat de kits hygiène (1 500 FCAF), l'achat de consommables de bureau (5 000 FCFA), la prise en charge des techniciens de surface (entretien ménager).



Photo 21 : Location chaises CD/CR de Dogondoutchi

Renforcement des capacités au niveau local. Le programme a renforcé l'implantation de la CRN dans le département de Dogondoutchi à travers la mise en place d'un CVCR au niveau de chacun des 15 villages d'intervention. Les CVCR sont des démembrements logiques du comité départemental Croix-Rouge de Dogondoutchi au niveau local. Ils sont chargés du

suivi des activités réalisées dans le cadre du programme et de tous les projets Croix-Rouge qui seront mis en œuvre dans leurs villages. Le bureau du CVCR est composé de 10 membres dont un Président, un Vice-président, un Secrétaire Général, un Secrétaire Général Adjoint, un Trésorier, un Trésorier Adjoint, un Coordinateur chargé de la jeunesse, un Coordinateur chargé de la jeunesse Adjoint, un Coordinateur développement secours, un Coordinateur développement secours Adjoint et 7 personnes hors bureau (2 Contrôleurs, 5 conseillers). Les capacités des CVCR ont été renforcées par l'UGP, les comités, régional et départemental de la CRN. Dans ce cadre des sensibilisations sur le mouvement ont été réalisées par l'UGP et les volontaires du comité départemental CR. Aussi, lors de leurs missions de suivi sur le terrain, les volontaires du CD/CR entretiennent les CVCR sur leur rôle et devoir dans leur communauté. La CRN s'est inspirée de l'expérience du Rwanda pour le fonctionnement des CVCR. Ainsi, une mission formative a été organisée en décembre 2018 par les membres des comités, régional de Dosso et départemental de Dogondoutchi afin de rendre opérationnels les CVCR. Cette mission de formation-sensibilisation vise à renforcer les capacités des 15 CVCR et doter les villages d'intervention du programme en ressources humaines bien formées capables d'intervenir en cas de situation d'urgence et de connaître le rôle du volontaire dans sa communauté. Dans ce cadre 150 volontaires des CVCR ont été formés sur le rôle du volontaire dans sa communauté et la connaissance du mouvement Croix-Rouge dans son ensemble.

Tous les CVCR ont chacun un siège pour la tenue de leurs réunions. Chaque siège est équipé d'un dispositif solaire pour l'éclairage, la ventilation et la recharge de téléphone, de table, armoire, chaises, bancs et nattes, d'une télévision et d'une antenne parabolique, ainsi que du matériel de salubrité (brouette, balais, râteliers, pelles...). Ces sièges sont bien valorisés par les comités villageois qui les utilisent pour leurs réunions et pour entreposer les matériels mis à leur disposition. La construction des sièges assure une meilleure visibilité de la CRN, ce qui renforce la crédibilité de la CRN auprès des communautés. Cela suscite beaucoup de demandes d'appui de la part des autres villages adressées à l'UGP, la mairie de Kiéché, au comité départemental Croix-Rouge de Dogondoutchi et même des autres communes adressant leurs requêtes au comité régional Croix-Rouge de Dosso.



Photo 22 : Siège CVCR de Rey-Rey



Photo 23 : Equipements siège CVCR d Birey

Afin de les rendre autonomes, le programme a appuyé les 15 CVCR à travers le financement des activités génératrices de revenus. Le processus de mise en place des AGR de comités villageois de la Croix-Rouge a consisté à l'organisation des séances d'information des CVCR afin de leur permettre d'identifier les AGR les mieux adaptées à leur contexte. Ainsi, 9 CVCR ont opté pour le KIT Solaire, 5 pour la location des chaises et un pour la banque d'intrants agricoles et zootechniques. Après l'identification, une étude de faisabilité a été réalisée pour confirmer la faisabilité et améliorer la conception. Cependant, des changements ont été opérés à la suite de l'étude de faisabilité. Ainsi sur les huit CVCR visités, 5 sont engagés dans la vente des vivres, deux dans la vente d'aliment bétail et un dans la vente d'intrants agricoles. Le fait que les fonds AGR ont été mis en place en janvier 2022 (hors financement programme 2017-2021) ne permet pas à la mission d'apprécier la rentabilité des AGR qui viennent juste de débiter. Bien que cette activité soit hors du champ de l'évaluation, nous avons essayé d'apprécier l'utilisation faite des fonds reçus par les différents CVCR, comme indiqué dans le tableau 15 ci-dessous.

Tableau 14 : Utilisation des fonds AGR par les différents CVCR.

Désignations	Montant reçu (FCFA)	Utilisation faite	Observation
Birey	770 000	<ul style="list-style-type: none"> Achat de 27 sacs de maïs à 26 000 FCFA/sac Vente dans le village à 750 FCFA/tia et 30 000 FCFA le sac 	Ils s'appuient sur un ressortissant du village basé à Malanville au Bénin pour faire les achats, ce qui fait qu'ils acquièrent des sacs bien remplis avec une contenance de 42 à 45 tia soit 105 à 112,5 kg

Désignations	Montant reçu (FCFA)	Utilisation faite	Observation
Bakarkassa	825 000	<ul style="list-style-type: none"> - Achat de 32 sacs de maïs à 25 000 FCFA/sac - 25 000 FCFA dans le compte 	<ul style="list-style-type: none"> - 19 sacs vendus à 27 000/sac= 513 000 FCFA - 468 tia x 700 FCFA= 327 600 FCFA - Un total de 840 600 FCFA en caisse et quelques tia non encore vendus - La contenance des sacs varie de 33 à 38 tia
Dogon Gao	825 000	<ul style="list-style-type: none"> - 2 sacs de mil et 1 sac de maïs dans le magasin - 178 000 FCFA avec le président - 200.000 FCFA avec la trésorière 	Le CVCR n'a pas été en mesure de donner les détails de l'utilisation faite des fonds AGR mis à sa disposition
Bakin Tapki	825 000	<ul style="list-style-type: none"> - Achat de 30 sacs d'aliment bétail à 7 000 FCFA par sac, vendu à 7 500 FCFA/sac - Un deuxième ravitaillement de 30 sacs à 7 250 FCFA/sac, vendu à 7 750 FCFA par sac déjà 20 sacs ont été vendus 	Le CVCR procède avec prudence afin de maîtriser l'activité avant d'investir tous ses fonds, le besoin en aliment bétail existe dans la communauté, compte tenu du fait que la campagne agricole n'a pas été bonne les prix fluctuent beaucoup
Tombon G	800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Une commande 750 000 FCFA de maïs - 25 000 FCFA utilisé pour le fonctionnement du comité - 25 000 FCFA dans la caisse 	Au passage de la mission le maïs commandé n'a pas encore livrée, ce qui est aussi le cas pour le stock de la BC
Rey-rey	800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Achat de 27 sacs de maïs à 26 800 FCFA par sac soit un total de 723 600 FCFA - Reste 71 100 FCFA dans la caisse 	<ul style="list-style-type: none"> - La vente est en cours, en raison de 27 500 FCFA/sac - Pour chaque sac ouvert le CVCR procède d'abord à la mesure en tia afin de déterminer sa valeur avant d'autoriser la vente
Makéra	800 000	<ul style="list-style-type: none"> - 12 900 FCFA pour l'ouverture de compte bancaire - 22 000 FCFA pour les dépenses de fonctionnement de l'AGR - Achat de 100 sacs d'aliment bétail pour un montant de 700 000 FCFA - 60 000 FCFA en caisse 	Déjà 420 000 CFA de vente réalisées au passage de la mission Le sac qui coûte 8 000 FCFA sur le marché est vendu à 7 750 FCFA
Konkorindo	800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Achat de 13 sacs d'engrais à 14 000 FCFA/sac soit 182 000 FCFA - 55 000 FCFA dans la caisse - 26 000 FCFA pour l'ouverture du compte bancaire - 20 000 FCFA pour fonctionnement COGES 	La demande d'intrants agricoles est très importante dans le village Le CVCR a construit un magasin pour la BIA

En dehors du CVCR de Dogon Gao qui n'a pas été en mesure de donner une situation claire de l'utilisation faite des fonds AGR mis à sa disposition, tous les autres comités maîtrisent parfaitement leur AGR. Certains prennent des précautions en utilisant juste une partie des fonds en attendant de bien maîtriser l'activité. Toutefois, une attention particulière doit être accordée aux procédures de ravitaillement car il a été constaté que certains confient l'argent de l'AGR à des tierces personnes pour leur faire les achats, ce qui comporte beaucoup de risques de retard dans la livraison voire de perte ou de détournement. Aussi, dans certains cas les sacs achetés ne sont pas conformes aux normes de remplissage. Par exemple au niveau de Bakarkassa, la contenance de tous les sacs vendus en détail varie entre 33 et 38 tia (soit entre 82,5 et 95 kg) au lieu de la norme de 40 tia (soit 100 kg), ce qui représente un énorme manque à gagner qui peut réduire la rentabilité des AGR.

Installation des lampadaires. Pour rendre plus inclusif le programme de résilience communautaire de la CRN, les 8 nouveaux villages d'intervention ont bénéficié d'aménagement et équipement d'espaces permettant aux enfants particulièrement les filles d'étudier. Cet appui a consisté à l'installation de trois lampadaires et la dotation de 10 nattes de 3 places chacune dans chacun des 8 nouveaux villages. Cet équipement, qui vise à faciliter aux élèves la révision des leçons la nuit, est installé à des places stratégiques des villages afin de garantir la sécurité aux élèves, particulièrement aux filles. Il est géré par le CVCR en collaboration avec le COGES de l'école.



Photo 24 : Lampadaire au siège CVCR de Bakarkassa



Photo 25 : Boîtes à plaintes village de Makéra

L'observation sur le terrain a permis à la mission de constater que les lampadaires ont été installés à côté des sièges de CVCR. Les échanges avec les communautés bénéficiaires ont permis de relever quelques avantages que celles-ci tirent de ces installations. Selon nos interlocuteurs, l'éclairage public concourt à l'amélioration des conditions de vie des populations en contribuant à la sécurité dans les villages (pas besoin de lampe torche pour circuler) et en permettant aux élèves d'étudier dans des bonnes conditions. Les lampadaires améliorent aussi les conditions d'études des élèves des écoles coraniques qui d'habitude étudient à la lumière d'un grand feu des tiges de mil. Cela réduit le ramassage des tiges de mil, contribuant ainsi à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la fertilité des sols. Également, les enfants des villages profitent de la lumière des lampadaires pour s'amuser la nuit. Pendant le mois de ramadan, les communautés organisent des séances de prêches à la lumière des lampadaires.

Conclusion : Le programme a-t-il permis de renforcer les capacités de la Croix-Rouge Nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires ? Niveau 5, très satisfaisant

L'intervention du programme a renforcé les capacités de la Croix-Rouge Nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires à travers les différentes actions réalisées. Ce renforcement des capacités a permis aux membres de la gouvernance du niveau national, régional et départemental de participer pleinement à toutes les étapes du programme. La gouvernance de la CRN a notamment participé à la gestion du programme en assurant la présidence du comité de pilotage et à travers la mise en œuvre de certaines activités sur le terrain par le comité régional de Dosso et le comité départemental de Dogondoutchi. À travers ces actions de renforcement des capacités, le programme a doté les comités régional et départemental des ressources humaines capables d'assurer le suivi post programme et donc d'assurer la durabilité des interventions et des résultats. Déjà le CD/CR de Dogondoutchi a intégré les activités de suivi post programme dans son plan d'action et a eu à réaliser deux missions dans ce cadre avec les fonds générés par son AGR.

Les cadres et techniciens de la CRN ont participé à toutes les étapes du programme. Le programme a également renforcé les capacités des partenaires techniques (services techniques déconcentrés) qui ont apporté un précieux concours dans la mise en œuvre des interventions sur le terrain.

En plus du renforcement des capacités techniques le programme a renforcé les capacités financières du comité régional Croix-Rouge de Dosso et du comité départemental Croix-Rouge de Dogondoutchi à travers le financement de leurs AGR qui visent à assurer leur autonomisation financière en leur permettant de prendre en charge leur fonctionnement et leur gestion par leurs propres moyens. La mission d'évaluation relève que les deux AGR sont bien gérées, rentables et peuvent générer les revenus nécessaires.

Le programme a également renforcé l'implantation de la CRN dans le département de Dogondoutchi à travers la mise en place d'un CVCR au niveau de chacun des 15 villages, le renforcement de leurs capacités et leur dotation des sièges équipés pour la tenue de leurs réunions. Cet appui assure une meilleure visibilité des actions et renforce la crédibilité de la CRN auprès des communautés. Aussi, afin de les rendre autonomes, le programme a appuyé les 15 CVCR à travers le financement des AGR.

3.4. EFFICIENCE

3.4.1. Dans quelle mesure les moyens mis à disposition ont-ils été adéquatement utilisés pour atteindre les résultats ?

Constats et analyse

Du point de vue de l'utilisation des ressources humaines. Les ressources humaines mobilisées par le programme sont constituées non seulement des personnels de l'UGP (1 chef de programme, 1 comptable/assistance au chef de programme, 2 animateurs, 1 gardien) appuyés par des volontaires au niveau des villages d'intervention, mais aussi par des partenaires techniques de mise en œuvre que sont les agents départementaux des services techniques de Dogondoutchi, à savoir l'Agriculture, l'Élevage, le Génie rural, la Population/promotion de la femme et protection de l'enfance, l'Hydraulique, le Plan/Aménagement du territoire et Développement Communautaire, le District sanitaire, Alphabétisation, etc. Pendant toute la durée de l'intervention, tous les personnels du programme et les volontaires ont œuvré conformément à leurs cahiers de charge. S'agissant des partenaires techniques, leur participation à la mise en œuvre des activités a été faite sur la base d'une convention signée en bonne et due forme, par l'UGP et les Directions départementales respectives des services techniques. Leurs interventions ont été cadrées techniquement par des Termes de Référence et prises en charge conformément aux dispositions administratives et financières de la CRN. À ces ressources humaines s'ajoutent également ces experts relevant des structures parties prenantes (VSF, OSC/AI, Caritas International, MdM et ACV International, OMS, UNFPA, etc. qui ont apporté leurs contributions (appui/conseil, encadrement technique, suivi, etc.) sans coût au programme (synergie oblige) et dans leurs domaines respectifs d'expertise (élevage, BC, PF, santé sexuelle et reproductive, médicaments et matériels de santé, etc.).

Du point de vue de l'utilisation des ressources financières. Toutes les dépenses du programme, incluant les salaires des personnels de l'UGP et les rémunérations des volontaires, le financement des biens et autres acquisitions de l'action ainsi que les appuis au niveau local, départemental, régional et national ont été pris en charge sur la base d'une planification budgétaire avec quelquefois un complément en appui financier extérieur (CRFi), en somme tout ce qui contribue à la réalisation des activités du programme et à l'atteinte de ses résultats.

Le niveau d'engagement financier total du programme a été estimé à 1.467.909€, sur un montant budgétisé de 1.423.921€ (soit un taux de consommation de 103%). Le taux de consommation du budget partenaire s'élève quant à lui à 104%, avec 1.097.018€ dépensés en 5 ans, sur un budget initial d'un montant de 1.054.424€. Ce niveau de performance est satisfaisant malgré tous les retards accusés dans la mise en œuvre de plusieurs activités du projet. Le léger dépassement au niveau du taux de consommation est lié au fait qu'au cours de la 5^{ème} année, le siège de la CRB a décidé de réallouer des fonds d'un autre pays au budget Niger. Le budget révisé a été respecté à 100%.

Tableau 15 : Consommation budgétaire globale pour le Niger, ventilée par catégorie de dépense et par année

Désignation	INITIAL GLOBAL	2017	2018	2019	2020	2021	GLOBAL	Taux de consommation global
Partenaire	1.054.424 €	133.060 €	276.337 €	248.837 €	303.711 €	135.073 €	1.097.018 €	104%
Bureau local	45.757 €	13.587 €	4.920 €	21.044 €	9.153 €	8.483 €	57.187 €	125%
Siège	323.750 €	111.071 €	55.008 €	41.627 €	46.769 €	59.229 €	313.704 €	97%
Total	1.423.931 €	257.718 €	336.265 €	311.508 €	359.633 €	202.785 €	1.467.909 €	103%

Source : Rapport financier global du Plan d'Action 2017-2021 (hors financement complémentaire (225.000 €) de la CR-Fi), Croix-Rouge de Belgique, Avril 2022

Quelques facteurs contributifs à l'efficacité du programme. L'équipe d'évaluation relève que plusieurs facteurs ont contribué effectivement à l'efficacité ainsi réalisée. Il s'agit notamment de :

- **Renforcement des capacités des bénéficiaires** : Dans la plupart des cas, les activités prévues et mises en œuvre par le programme portent sur des sensibilisations, de la communication avec et pour les **bénéficiaires**, de la mitigation des risques et de formation qui sont, bien que gourmandes en temps et en énergie, assez peu coûteuses et pourtant efficaces sur le long terme.
- **Réhabilitation et d'équipement des infrastructures**: en ce qui concerne les CSI et maternités, les réalisations sont à caractère collectif et profitent du coût à l'ensemble des populations (22 981 personnes) plutôt qu'à des individus.
- **Promotion de crédits rotatoires ciblant les ménages vulnérables** : Dans les cas où des ménages spécifiques sont ciblés, les retombées des activités profitent, avec le temps, à d'autres ménages pauvres de plus en plus nombreux, comme dans le cas des opérations chèvres rousses, de l'embouche, de l'extraction d'huile d'arachide, des motopompes, etc., qui bénéficient à plusieurs ménages dont le nombre se multiplie à chaque cycle de prêt/rétrocession, couvrant progressivement tous les besoins des populations vulnérables.

- **Promotion du maraichage et semences améliorées de mil et de niébé** : La distribution des semences améliorées de mil et de niébé aux ménages pauvres a pour objectif d'améliorer la production céréalière dont une partie des récoltes est achetée pour alimenter les BC. De ce fait, les populations en général peuvent en profiter en y accédant facilement à cause de la proximité. L'appui au maraichage permet non seulement aux producteurs et productrices de diversifier leur alimentation mais aussi de vendre une partie des récoltes pour générer des revenus supplémentaires permettant aux ménages de satisfaire d'autres besoins du point de vue de la santé, de l'éducation des enfants, etc.
- **Renforcement des capacités techniques du personnel de l'UGP** : Le personnel de l'UGP a fait l'objet, en décembre 2017, d'une évaluation de leur performance qui a conduit au renforcement de leurs capacités en matière comportementale et technique. Plusieurs formations complétées par des visites et voyage d'études ont été organisées.
- **Promotion de la performance des volontaires CRN** : Dans tous les villages d'intervention, les volontaires CRN ont vu leurs capacités techniques renforcées dans plusieurs domaines dont la production agricole et animale, la santé, l'eau, l'hygiène et assainissement, ce qui leur a permis de jouer leurs rôles respectifs, augmentant ainsi la qualité de l'encadrement de proximité et certainement celle des résultats visés par le programme.
- **Mise en œuvre d'une réponse adaptée à la crise de la covid-19** : Le programme s'est engagé à contribuer, autant que faire se peut, à la mitigation du choc constitué par la crise sanitaire COVID 19 au Niger et tout particulièrement dans sa zone d'intervention. Cette réactivité du programme est venue prévenir une situation dont les conséquences pourraient être catastrophiques pour tous les résultats visés.
- **Économie sur les dépenses d'acquisition de motopompes** : Le programme a prévu l'achat de 7 motopompes à raison de 200 000 FCFA l'unité. Mais les bénéficiaires ont sollicité une facilité accordée par le programme pour qu'ils fassent l'acquisition directement au Nigéria, à 120 000 FCFA l'unité. Ce réaménagement a permis d'acheter 12 motopompes à raison de 100 000 FCFA chacune, réalisant ainsi une économie de 20 000 FCFA par machine. Ce reliquat a d'ailleurs été utilisé par les bénéficiaires pour l'achat de carburant pour démarrer le maraichage. Ce faisant, l'efficacité dans le secteur est renforcée.
- **Économie sur les acquisitions des stocks initiaux par les comités de gestion des BC** : En plus de la formation des membres des comités sur des thématiques de Vie associative, des techniques de gestion/management des BC et des techniques de stockage/traitement des denrées stockées et des locaux, les comités ont reçu le capital financier de départ pour l'acquisition de leur premier stock. En responsabilisant ainsi ces comités de gestion, le programme contribue non seulement à faire des économies sur les prix des denrées acquises localement, mais aussi à injecter de nouvelles ressources dans une économie locale qui en a besoin.
- **Acquisition des animaux d'embouche de qualité** : En responsabilisant les bénéficiaires, le programme a permis à toutes les femmes et tous les hommes bénéficiaires de recevoir un animal de qualité pour le prix offert, ce qui permet d'avoir de bons résultats d'embouche dans le délai requis, renforçant ainsi l'efficacité de l'opération.

Conclusion : L'utilisation des moyens mis à disposition a-t-elle été efficace ? Niveau 5, très satisfaisant

Le programme a été efficace dans la mise en œuvre de ses activités grâce à la mise en application de certaines pratiques permettant de réduire les coûts d'intervention sans occulter la qualité des résultats attendus. Il s'agit en effet 1) des activités de communication (sensibilisation, formation des populations, 2) de la réalisation/réhabilitation et de l'équipement d'infrastructures collectives, 3) des activités de crédits à plusieurs cycles, 4) du recours aux STD du département de Dogondoutchi pour mettre en œuvre les activités programmées, chacun dans son domaine de compétence, au lieu de procéder à un recrutement de personnels salariés, 5) de la responsabilisation des communautés locales dans l'acquisition de certains biens (matériels et facteurs de production), réduisant ainsi les coûts des matériels et facteurs de production, et 6) l'adossement sur les volontaires de la CRN qui n'exigent pas de rémunération salariale. Toutes ces pratiques ont contribué à réduire les charges du programme dont le taux de consommation budgétaire est estimé à 103%, ce qui, est un signe d'une efficacité satisfaisante.

3.4.2. Dans quelle mesure l'engagement communautaire, la création de comités villageois et l'implication des volontaires ont-ils renforcé l'efficacité ?

Constats et analyse

Les échanges avec les différents acteurs de mise en œuvre et les communautés bénéficiaires ont permis à la mission d'évaluation de relever que la mobilisation des communautés bénéficiaires a fortement contribué à l'atteinte des résultats du programme. En effet, les communautés bénéficiaires ont apporté un précieux concours au cours du processus de conception du programme, notamment à travers le choix des activités à réaliser et l'identification des bénéficiaires à travers la méthode HEA. Cette participation a permis d'identifier des activités qui répondent parfaitement à leurs besoins et préoccupations, ce qui a favorisé leur pleine adhésion au programme. L'implication des communautés dans le choix des bénéficiaires a permis non seulement d'atteindre les ménages les plus vulnérables (très pauvres et pauvres), mais

aussi de prendre en compte les préoccupations des personnes à besoins spécifiques (personnes vivants avec un handicap, veuves/veufs, personnes âgées) dans les activités du programme.

Les communautés bénéficiaires ont également contribué à la mise en œuvre du programme à travers leur participation physique, matérielle et financière aux activités réalisées. Sur le plan financier, les populations ont participé à travers la mobilisation de la contribution en espèce à hauteur de 100 000 FCFA pour puits neuf et 50 000 FCFA pour la réhabilitation d'un puits villageois, comme participation au Fonds de Renouveau, d'Investissement et d'Extension (FRIE) exigé par la loi portant régime de l'eau au Niger. Aussi, des cotisations ont été instaurées par les CGPE permettant de prendre en charge les travaux d'entretien des ouvrages hydrauliques, afin de garantir leur durabilité et la pérennité de l'approvisionnement en eau des populations. Également des cotisations ont été initiées instituées par les comités des bénéficiaires des différentes activités économiques appuyées par le programme telles que l'extraction d'huile d'arachide, l'embouche ovine dans l'optique de prendre en charge le frais de fonctionnement des COGES.

En termes de contribution matérielle et physique, les populations bénéficiaires ont assuré la fourniture des matériaux locaux (sable, gravier, eau, banco) nécessaires lors des travaux de construction des Banques Céréalières, traitement des kosis, aménagement des sites maraichers, construction des latrines familiales. Elles ont aussi apporté la main d'œuvre non spécialisée, en participant physiquement à la réalisation de tous ces travaux, en assurant le gardiennage des sites. Elles ont même pris en charge la restauration de la main d'œuvre spécialisée mobilisée pour les travaux. Il faut aussi noter la participation dans les différentes organisations communautaires de base (comités villageois Croix-Rouge, volontaires, EdM, COGES BC, COGES Kits caprins, COGES moulins à grain, COGES extraction d'huile d'arachide GSAM, GSAC) mises en place dans tous les villages. Par ailleurs les communautés se sont fortement mobilisées pour assister aux séances de sensibilisation, de dépistages des enfants malnutris et femmes enceintes et aux démonstrations culinaires organisées par les volontaires communautaires Croix-Rouge, les EdM, les GSAC et GSAM, ainsi qu'aux séances de salubrité et autres activités organisées par les comités villageois Croix-Rouge.

Dans tous les 15 villages d'intervention, les communautés ont adhéré au programme parce que les activités mises en œuvre répondent à leurs besoins prioritaires de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de santé surtout des enfants et des femmes enceintes ou allaitantes, d'accès facilité à l'eau potable et aux services d'hygiène/ assainissement, toutes choses qui contribuent à améliorer leurs conditions d'existence. Leur participation physique aux activités de développement, l'adhésion aux organisations communautaires, le versement d'une contribution financière pour la réalisation des BC, des points d'eau neufs ou réhabilités, l'encadrement et le suivi par les volontaires et comités villageois CRN sont des éléments qui ont effectivement concouru à motiver et à mobiliser les communautés ciblées. En d'autres termes, l'évaluation note, même à défaut d'une estimation de toute la valeur financière des contributions individuelles et collectives des populations et des structures locales à la mise en œuvre de l'intervention et à l'atteinte des résultats, que l'engagement communautaire, à travers le système d'autogestion, a été un facteur appréciable et très important dans le renforcement de l'efficacité du programme Kiéché.

Conclusion : L'engagement communautaire, la création de comités villageois et l'implication des volontaires ont-ils renforcé l'efficacité ? Niveau 5, très satisfaisant

Globalement la mission d'évaluation estime que la forte mobilisation dont ont fait montre les populations des villages bénéficiaires en particulier et celles de toute la commune rurale de Kiéché en général, a fortement contribué à l'atteinte des résultats et objectifs du programme du fait de leur participation à tous les processus de mise en œuvre des activités dont les hommes, les femmes et les jeunes ainsi que les personnes à besoins spécifiques ont bénéficié.

L'engagement communautaire transparait à travers l'implication des volontaires CRN y compris les comités villageois CRN et de la promotion du volontariat chez les communautés qui participent à la mise en œuvre des activités du programme sans exiger une contrepartie en dehors des bénéfices qu'elles en tirent. Ce faisant, les coûts des interventions sont ramenés à leurs seuils minima sans occulter le taux de réalisation des activités ni la qualité des résultats du programme.

3.4.3. Dans quelle mesure le dispositif de gestion de programme a-t-il permis de gagner en efficacité (temps, coût, flexibilité, ...) ?

Constats et analyse

Rappelons que le dispositif de gestion du programme est constitué de plusieurs organes dont :

- **le Comité de pilotage au niveau national** qui est une instance de décisions et d'orientations, qui a pour objectif de veiller à la bonne exécution de toutes les actions programmées, d'analyser et de résoudre les problèmes qui pourraient se présenter dans la mise en œuvre du programme. Il rassemble la Croix-Rouge nigérienne siège, la Croix-Rouge de Belgique, le Comité Régional Croix-Rouge de Dosso, le Comité Sous Régional de Dogondoutchi, l'UGP (chef du programme et administrateur financier), un représentant de la préfecture, un représentant de la commune rurale de Kiéché et un représentant des services techniques (STD) impliqués, se réunit tous les 6 mois (cf. PV de réunions).

- **l'UGP** étoffée d'une équipe légère composée par le chef du programme, l'administrateur financier et les deux animateurs qui assurent la lourde charge de l'exécution des activités du programme (cf. rapports techniques). À ceux-là s'ajoutent les personnels d'appui composé d'un chauffeur, un gardien et un technicien de surface.
- **l'Équipe de suivi-évaluation nationale et régionale** réunissant le secrétariat exécutif de la CRN (en particulier les départements sécurité alimentaire et santé-nutrition, et le responsable technique du programme) et le comité régional Croix-Rouge de Dosso qui réalisent des visites formatives trimestrielles. Ces missions sont accompagnées par le délégué CRB et le Représentant Pays de la CRB.
- **le Comité de suivi-évaluation local** qui effectue des missions bimensuelles. Ce comité est composé du chef du programme, du représentant du Comité Sous- Régional Croix-Rouge de Dogondoutchi, du représentant de la Préfecture de Dogondoutchi, des représentants des services techniques régulièrement impliqués (Agriculture, Santé, Élevage,...), du représentant de la Mairie de Kiéché. Le comité est appuyé par les comités de plainte mis en place au niveau communautaire afin d'assurer la redevabilité communautaire et le contrôle qualité des activités.

Le dispositif ainsi mis en place est accompagné par (i) le **Responsable technique du programme** qui a pour fonction d'appuyer le siège de la CRN au plan du suivi de l'UGP et (ii) le **Représentant Pays (RP) de la CRB** qui organise des visites formatives plus régulières sur le terrain en dehors des missions formatives trimestrielles afin de mieux appuyer l'UGP dans la finalisation du processus de mise en place des outils de suivi-évaluation et de rapportage et pour l'accompagnement de l'équipe de programme et des volontaires communautaires à l'utilisation de ces outils.

Au regard des résultats des entretiens, de l'analyse des données documentaires (PV et rapports techniques) et des constats notés plus haut, la mission d'évaluation relève que tous les organes et acteurs susmentionnés ont joué au mieux leurs rôles respectifs, tout ce qu'il faut pour renforcer l'efficacité de la gestion du programme pour l'atteinte de ses résultats.

Cependant, l'évaluation constate que le système en place présente une insuffisance en ce sens que la production et le traitement des données de base restent le maillon le plus faible. En effet, l'équipe d'évaluation note que dans la pratique, c'est plutôt le chef de programme appuyé des animateurs pour la collecte des données sur le terrain, qui fait, tant bien que mal, office d'agent de suivi-évaluation interne chargé de l'intégration des données dans la base de données, des traitements et de l'analyse puis du rapportage, sous l'impulsion de la CRB, ce qui a permis de disposer des données collectées et traitées pour les années 2019, 2020 et 2021 et de renseigner le cadre logique. Cette tâche supplémentaire a nécessité énormément de temps, alors qu'il a, durant les deux dernières années du programme, eu à rattraper tout le retard accumulé auparavant par le programme.

Conclusion : Dans quelle mesure le dispositif de gestion de programme a-t-il permis de gagner en efficacité (temps, coût, flexibilité, ...) ? Niveau 4, satisfaisant

Le dispositif de gestion du programme constitué d'un comité de pilotage, de l'UGP et des structures de suivi/évaluation appuyé notamment par le Représentant Pays de la CRB a permis aux différents acteurs de travailler conformément à leurs mandats respectifs contribuant ainsi à l'atteinte des résultats du programme. L'analyse des documents disponibles a permis à l'équipe d'évaluation d'estimer que leur performance est un élément de renforcement de l'efficacité dans la gestion du programme.

L'avènement de la pandémie de la covid 19 a provoqué un choc : un nombre réduit d'activités a été annulé et les fonds réorientés vers la lutte contre cette maladie. Malgré cette perturbation, le reste des activités programmées est demeuré pertinent même si des retards ont été observés dans leur mise en œuvre.

Du point de vue du dispositif de suivi/évaluation, le constat est qu'il manque un dispositif formel de suivi évaluation du programme bien que la collecte, le traitement des données pour renseigner le cadre logique est assuré par l'UGP sous l'impulsion de la CRB. Cette tâche supplémentaire occupe énormément de temps de l'UGP qui pourrait être consacré pour rattraper le retard accumulé auparavant par le programme.

Sur la base de ces constats, l'évaluation estime que ces faiblesses ont négativement impacté la performance du dispositif de gestion, et par conséquent son efficacité.

3.4.4. En quoi les risques et hypothèses peuvent-ils affecter la réussite du programme ?

Constats et analyse

Dans sa conception, le programme a réalisé une analyse préalable des risques et hypothèses. Celle-ci a permis d'identifier les risques externes et internes du programme, ainsi que les actions de prévention, d'atténuation ou de mitigation de ces risques ou de leurs effets. D'après cette analyse, les principaux risques externes au programme sont : 1) l'amplification des effets du changement climatique, qui peut se traduire par une augmentation du nombre de victimes de catastrophes naturelles (sécheresses et inondations) et de crises alimentaires dans les années à venir et compromettre les résultats du programme ; 2) la détérioration de la sécurité limitant la mise en œuvre des activités du programme par la CR Nigérienne

et les déplacements du Délégué de la CRB ; 3) le fait que les OSC/AI avec lesquelles des synergies ont été prévues n'obtiennent pas les financements permettant la réalisation des synergies telles que prévues dans la proposition ; 4) le manque de ressources humaines, matérielles et financières au niveau des services de l'État relevant du secteur rural pour assurer le support et le suivi adéquats du programme ; 5) le risque de mortalité des animaux dû à l'alimentation, à des épizooties et/ou de peste. Les principaux risques externes au programme identifiés sont : 1) les dysfonctionnements organisationnels ou institutionnels liés au partenaire mettant en danger l'atteinte des résultats (Départ personnes ressources, Turn-over des volontaires, Évolution de la gouvernance, etc.) ; 2) les problèmes de fraude et de corruption par les acteurs de mise en œuvre et par les membres des différents comités villageois communautaires ; 3) le non-respect des rôles et responsabilités convenus lors de l'élaboration du programme par les autorités locales, administratives et coutumières (en particulier des services décentralisés de l'État de la santé, de l'agriculture, de l'élevage, du génie rural) ; 4) la difficulté de changer les comportements des populations durant les sensibilisations à cause des croyances traditionnelles et religieuses ; 5) la difficulté de s'approvisionner en intrants agricoles (semences améliorées, engrais, ...) et en animaux d'élevage (chèvres et boucs) ; 6) le risque de mortalité des animaux suite au stress du transport ; 7) l'insuffisance d'eau dans les ouvrages hydrauliques pour les activités de maraîchage.

L'évaluation note que les risques identifiés étaient très réalistes au moment de la conception du programme, se sont maintenus au cours de la mise en œuvre et sont encore valables aujourd'hui. La mise en œuvre des actions de prévention, d'atténuation ou de mitigation des risques a permis d'anticiper ou de réduire les risques ou leurs effets sur les communautés bénéficiaires. Au cours de la mise en œuvre, l'UGP a fait régulièrement le suivi de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention du programme et au-delà dans tout le département de Dogondoutchi.

Par ailleurs, le programme a réactualisé l'analyse des risques associés au pays, afin de prendre en compte les risques survenus au cours de la mise en œuvre du programme. C'est ainsi que le risque lié à l'impossibilité de mise en œuvre des activités du programme de suite de la pandémie du covid-19 ou ses conséquences pendant une longue période a été identifié.

Il serait peu réaliste de dire que la crise engendrée par la pandémie de la covid-19 n'a pas eu d'impact sur le déroulement du programme même si elle a fait l'objet d'une attention particulière pour ne pas compromettre tout le reste des activités de l'intervention. En effet, le programme a pris des mesures pour s'y adapter en répondant aux exigences de l'urgence. Cela a consisté néanmoins à la suspension de certaines activités d'accompagnement qui nécessitaient des regroupements des bénéficiaires pour réorienter en 2020 les fonds prévus vers la lutte contre cette pandémie. C'est ainsi que des campagnes de sensibilisation ont été menées sur les gestes barrières, les symptômes, les voies de contamination et des kits ont été acquis et mis en place partout où nécessaire, à l'UGP, à tous les échelons de la CRN (et chez les partenaires à Dogondoutchi) pour s'assurer que toutes les parties prenantes et les populations bénéficiaires du programme soient, autant que faire se peut, préservées de cette maladie. Autrement dit, le programme a été quelque peu perturbé du fait du report ou même de l'annulation de certaines activités indispensables devant contribuer à l'atteinte des résultats visés, ce qui a conduit à un détournement d'objectif de fonds importants.

Conclusion : En quoi les risques et hypothèses peuvent-ils affecter la réussite du programme ? Niveau 5, très satisfaisant.

Le programme a procédé à une analyse préalable des risques et hypothèses, et proposé des actions de prévention, d'atténuation et de mitigation de ces risques ou de leurs effets. La mise en œuvre de ces actions a été efficace dans la mesure où elle a permis de prévenir/atténuer les risques identifiés. L'UGP a fait un suivi régulier de la situation sécuritaire et la réactualisation de l'analyse des risques a permis de prendre en compte la pandémie liée au Covid-19 qui n'avait pas été prévue. En conséquence, des réaménagements ont été faits afin de prendre en compte les actions de prévention contre la survenue de cette pandémie.

En dépit de l'avènement de la Covid 2019, les actions prévues par le programme sont restées pertinentes étant donné que la prise en charge n'a pas suscité auprès des populations de nouveaux besoins recensés par l'UGP. Par contre, la pandémie a plutôt privé les populations de l'alphabétisation qu'elles ont continué de réclamer. Mais le programme étant arrivé à termes, l'activité ne pouvait être reconduite.

3.5. IMPACTS

3.5.1. Le Programme a-t-il permis d'améliorer la résilience des populations vulnérables des 15 villages de la commune rurale de Kiéché face aux vulnérabilités sous-jacentes et au changement climatique ?

Tableau 16: Niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique

Résultat/indicateur	Niveau d'atteinte	Commentaire
Indicateur 1 : À la fin du programme, les communautés des 8 nouveaux villages ciblés, sont organisées et capables d'anticiper et de réduire l'impact des risques auxquels elles sont exposées	Atteint 100%	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les SCAP-RU rencontrés se réunissaient régulièrement, produisent et transmettent leurs rapports mensuels - Tous les villages ont réalisé une cartographie des risques et des capacités, élaboré un plan de prévention et de mitigation des risques et mettent en œuvre des activités de prévention et de mitigation des risques prévue dans leur plan
Indicateur 2 : D'ici la fin du programme, 70% des ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres (vulnérables) réduisent le recours aux stratégies d'adaptation, particulièrement pendant la période de soudure	Atteint 100%	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les ménages (100%) pauvres et très pauvres ont réduit le recours aux stratégies d'adaptation néfastes - Tous les ménages ont une source de revenus - 54,2% des ménages accèdent en plus aux ressources des AGR collectives

Constats et analyse

Comme cela ressort du tableau, l'objectif spécifique est réalisé car tous les indicateurs ont été atteints à 100%. Les constats et facteurs explicatifs de cette situation peuvent se résumer comme suit :

Du point de vue de la fonctionnalité des SCAP-RU. Dans le cadre de l'appui à la politique nationale de prévention et de gestion des catastrophes et crises, l'intervention du programme a permis de renforcer le système national de surveillance et d'alerte précoce au niveau de la commune rurale de Kiéché, à travers le renforcement des capacités de l'OSV et des 9 SCAP-RU sur les 10 existants dans la commune rurale de Kiéché. L'objectif du programme n'était pas de doter chaque communauté d'un SCAP-RU, mais plutôt de faire en sorte que chaque village soit membre d'une « grappe » de communautés qui bénéficient des services d'une unité de coordination du système d'alerte et de réaction. Les activités de dynamisation ont consisté à la formation des membres, l'appui en équipements et le suivi accompagnement. Les formations ont porté sur la connaissance du dispositif d'alerte précoce et de réponse aux urgences, la compréhension des crises, les responsabilités des membres, les mécanismes internes de fonctionnement, les outils de gestion, etc. Les résultats de l'évaluation finale interne montrent que tous les 15 villages d'intervention du programme sont couverts par des SCAP-RU. Ces derniers disposent de plans d'action qui datent de 2017 (Bado, Bakin Tabki, Kiéché, Mazoubi, Rey rey et Tombon Gataou), de 2019 (Bakar Kassa, Birey, Dogon Gawo, Garin Beydou, Konkorindo) et de 2021 (Bourgouzou, Garin Guéro, Makéra et Makoissa).

Les investigations menées par la mission d'évaluation ont permis de constater que les SCAP-RU sont fonctionnels du moins jusqu'à une date très récente. En effet, tous les SCAP-RU rencontrés se réunissaient régulièrement pour remplir et transmettre leurs rapports mensuels à la mairie de Kiéché, au comité CRN de Dogondoutchi ou à l'UGP. Les données collectées et traitées par les SCAP-RU sont relatives aux contextes alimentaires, sanitaires, épidémies, inondations, incendies et autres chocs consignés. Il faut tout de même noter que le manque de feedback décourage la plupart des membres des SCAP-RU, d'où un certain relâchement observé dans leur fonctionnement. Aussi les différents SCAP-RU ont eu à réaliser quelques activités au profit de leurs communautés. Tout cela montre que l'indicateur 1 « À la fin du programme, les communautés des 8 nouveaux villages ciblés sont organisées et capables d'anticiper et de réduire l'impact des risques auxquels elles sont exposées » est réalisé. Par contre, la rencontre avec les membres de l'Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité (OSV) de Kiéché montre que cette structure redynamisée par le programme n'est pas fonctionnelle dans la mesure où les membres n'arrivent plus à se réunir. Le dysfonctionnement de l'OSV s'explique par un manque de motivation des membres du fait que la mairie n'arrive plus à prendre en charge les indemnités versées aux participants pour leur présence aux réunions de travail. Face à une telle situation et vu l'importance d'une OSV, le programme aurait pu s'appuyer sur le Comité Communal Croix-Rouge qui peut assurer le rôle dévolu à l'OSV en attendant que l'administration de la commune puisse prendre ses responsabilités. Ainsi, les comités villageois Croix-Rouge qui ont été performants dans leur mission peuvent, assurer la remontée de l'information au niveau communal. Le programme pourrait également mener un plaidoyer auprès de la mairie en vue du rattachement de l'OSV à l'une des commissions spécialisées du conseil municipal, en charge soit du « développement rural » soit des « affaires sociales » et bénéficier ainsi de l'appui nécessaire pour le fonctionnement normal de la structure. Ce faisant, la durabilité des services de l'OSV serait mieux assurée.

Du point de vue de la mise en place des mesures efficaces de prévention et de mitigation des risques. Il ressort qu'une cartographie des risques et des capacités a été réalisée dans les 15 villages d'intervention du programme. Les résultats de

cette cartographie ont servi à l'élaboration d'un plan de prévention et de mitigation des risques pour chacun des 15 villages bénéficiaires. Les échanges avec les CVCR, les volontaires communautaires et l'exploitation de la documentation disponible au niveau des sièges des CVCR ont permis de constater que tous les villages visités disposent d'un plan de prévention et de mitigation des risques et des activités de prévention et de mitigation des risques sont réalisées par toutes les communautés visitées. Ces activités comprennent le traitement des koris, le colmatage des flaques d'eau, la construction des chenaux pour drainer les eaux, l'utilisation des semences précoces, l'apport de fumure organique, la pratique de la RNA, le maraichage auxquels s'ajoute l'analyse de la question de l'exode d'une partie des bras valides.

Du point de vue de la réduction du recours aux stratégies négatives d'adaptation pendant la période de soudure par les ménages pauvres et très pauvres. L'essentiel des activités réalisées par le programme concourent au renforcement de la résilience des populations face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'augmentation de revenus et l'amélioration de la diversité et de la consommation alimentaire. Il s'agit notamment de la promotion des semences améliorées de mil et de niébé, l'utilisation de la micro dose d'engrais, le traitement des semences, la promotion des cultures maraichères, la formation des productrices en techniques de production maraîchère, la promotion de l'élevage naisseur de petits ruminants, la création et l'approvisionnement des BC, la promotion des moulins à grains pour les groupements féminins, l'appui à l'extraction d'huile d'arachide, la constitution des stocks de solidarité pour appuyer les ménages victimes de catastrophes et/ou autre crise, la sensibilisation des communautés en santé préventive et sur les actions essentielles de nutrition, les démonstrations culinaires. La réalisation de toutes ces activités a contribué à réduire le recours des ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres (vulnérables) aux stratégies d'adaptation néfastes comme la vente/bradage des moyens d'existence, la vente de la main d'œuvre familiale (travail journalier pour les autres) pour gagner de quoi acheter des vivres, l'exode, etc., particulièrement pendant la période de soudure. En effet, l'étude de base montre que généralement la traversée de la période de soudure représente un défi pour environ 80% de la population des villages bénéficiaires.

L'évaluation finale interne montre que pour toutes les personnes interrogées en année 5, soit 100% de la population, cette traversée n'est plus une préoccupation majeure. Cette performance est liée au fait que l'intervention du programme s'est traduite non seulement par une amélioration des revenus générés par la vente des productions maraichères et des petits ruminants et par d'autres AGR, mais aussi par une amélioration des productions des cultures pluviales grâce à l'utilisation des semences améliorées, de la micro dose d'engrais et le traitement des semences. Ainsi, les ménages arrivent à couvrir leurs besoins alimentaires avec leurs propres productions des cultures pluviales pendant une période qui varie de 3 à 7 mois suivant les villages. Cette durée est de 7 mois pour le village de Kiéché, 6 mois pour le village de Tombon Gataou, 5 mois pour les villages de Bakar Kassa, Bakin Tabki, Makoissa, et Mazoubi, 4 mois pour les villages de Dogon Gao, Konkorindo, Makéra, et Bado, 3 mois pour les villages de Reyrey, Garin Guéro, Garin Beydou, Bourgouzou.

Il ressort des résultats de l'évaluation end-line que les principales stratégies utilisées par les ménages interrogés pour compenser les déficits de production sont le commerce (vente d'animaux, vente de vivres, etc.) pratiqué par 39% des ménages, l'exode pratiqué par les jeunes membres de 21 % des ménages, la vente de main d'œuvre familiale pratiquée par 15% des ménages, le maraichage pratiqué par 13% des ménages. Les autres stratégies sont l'emprunt pratiqué par 4% des ménages et les prestations de services (transport avec les charrettes ou à dos d'animaux, couture) pratiqués par 3% des ménages. Il faut souligner que seulement 1% des ménages interviewés ne fait recours à aucune stratégie malgré leur déficit céréalier.

Par ailleurs, les résultats de l'évaluation end-line montrent aussi que tous (100%) les ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres (vulnérables) réduisent le recours aux stratégies d'adaptation néfastes. Également, tous les ménages interrogés ont une source de revenus et 54,2% des ménages accèdent en plus aux ressources des AGR collectives. Le revenu net généré par les AGR est de 40 940 FCFA en moyenne par ménage par an. Toutefois, dans certain cas il peut atteindre 120 000 FCFA. Tout ce qui précède témoigne de l'atteinte de l'indicateur 2 de l'objectif énoncé dans le cadre logique revu et selon lequel « D'ici la fin du programme, 70% des ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres (vulnérables) réduisent le recours aux stratégies d'adaptation, particulièrement pendant la période de soudure ».

Conclusion : Le Programme a-t-il permis d'améliorer la résilience des populations vulnérables des 15 villages de la commune rurale de Kiéché face aux vulnérabilités sous-jacentes et au changement climatique ? Niveau 5, très satisfaisant

L'appui apporté par le programme à travers la redynamisation et la formation a permis de rendre fonctionnels les SCAP-RU qui collectent les informations et se réunissent régulièrement pour élaborer et transmettre leurs rapports mensuels. Dans tous les villages les SCAP-RU apportent quelques services à leurs communautés. En effet, en ce qui concerne la prévention et la gestion des risques, tous les villages ont réalisé une cartographie des risques et des capacités qui a servi à l'élaboration de plan de prévention et de mitigation des risques. En plus, dans tous les villages visités, les communautés mettent en œuvre des activités de prévention et de mitigation des risques conformément à leurs plans respectifs.

En ce qui concerne la réduction du recours aux stratégies d'adaptation pendant la période de soudure, les résultats de l'évaluation finale interne montrent que tous les ménages pauvres et très pauvres ont réduit le recours aux stratégies d'adaptation néfastes. Aussi, 100% des ménages interrogés ont au moins une source de revenus, 54,2% des ménages accèdent en plus aux ressources des AGR collectives.

Par contre, la mission d'évaluation note que malgré sa redynamisation par le programme, l'OSV de Kiéché n'est pas fonctionnel dans la mesure où les membres n'arrivent plus à se réunir. Aussi, le manque de feedback décourage la plupart des membres des SCAP-RU, d'où un certain relâchement dans leur fonctionnement.

3.5.2. Quel est l'impact du programme sur la résilience des communautés et la réduction des inégalités ?

Constats et analyse

Impact du programme sur la résilience des communautés. Il ressort clairement des investigations menées dans le cadre de l'évaluation que des changements positifs ont été enregistrés en termes de renforcement de la résilience des communautés ciblées. En effet, 1) tous les 15 villages prévus sont effectivement membres de grappes de SCAP-RU, 2) 100% des bénéficiaires représentent les ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres (vulnérables) qui ont réduit le recours aux stratégies d'adaptation, 3) 100% des ménages interrogés ont une source de revenus et en plus, 54,2% d'entre eux ont accédé de surcroît à des ressources financières à travers la conduite des AGR collectives. Ainsi, les revenus annuels nets générés à l'issue des activités génératrices de revenus atteignent jusqu'à 120 000 F CFA avec une moyenne par ménage de 40 940 F CFA⁵. Cette moyenne est plus importante que celle enregistrée au niveau départemental (Dogondoutchi) qui est de 27 400 FCFA et national avec 39 621 FCFA (ensemble du pays)⁶.

Du point de vue des appréciations, tous les acteurs rencontrés sont unanimes quant aux changements observés au niveau des populations de la zone d'intervention du programme. Les changements dont il s'agit portent notamment sur les comportements des hommes et des femmes en matière de diversification alimentaire au profit des femmes et des enfants, de santé, d'hygiène et assainissement. Les succès enregistrés s'expliquent en grande partie par l'engagement des volontaires CRN au niveau des communautés, l'engouement suscité par les activités auprès des populations très motivées compte tenu des avantages multiformes qu'elles en tirent.

Dimensions de la résilience communautaire renforcées grâce à l'intervention du programme. Les dimensions où la résilience communautaire a été renforcée sont les suivantes :

- **L'amélioration de la sécurité alimentaire/nutritionnelle des ménages.** Les résultats de l'évaluation finale interne montrent que la majorité des groupes socio-économiques est en sécurité alimentaire, ce qui traduit une amélioration du SCA et du SDA.
- **L'amélioration de la santé à travers l'utilisation des latrines par les ménages :** Selon les données disponibles, il apparaît que l'utilisation des latrines est adoptée par les membres de plus de 93% des ménages (où au moins un membre de la famille utilise les latrines).
- **L'amélioration de la santé des enfants et des FEFA à travers l'adoption des techniques de préparation culinaire :** Les entretiens collectifs menés par l'équipe d'évaluation avec les différents comités d'activités font ressortir clairement une amélioration de la santé des enfants en bas âge et de celle des femmes enceintes ou allaitantes. Cette performance s'explique aussi par la fréquentation régulière et accrue du centre de santé pour les CPN comme cela a été relevé plus haut.
- **La facilitation de l'accès des ménages à l'eau potable :** Le programme a entrepris de construire ou de réhabiliter plusieurs points d'eau afin d'en faciliter l'accès aux populations.
- **La promotion de l'autonomie financière des ménages vulnérables :** Il ressort également de l'étude endline que la totalité des ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres, ont réduit le recours aux stratégies d'adaptation, particulièrement pendant la période de soudure. Ce faisant, on peut affirmer que ces ménages ont renforcé et amélioré leurs capacités d'accès à des **moyens d'existence** supplémentaires. Les cas les plus intéressants sont ces femmes issues de 54,2% des ménages⁷, ayant déclaré avoir généré des ressources supplémentaires à travers notamment les opérations habbanayé et embouche ovine et qui ont pu constituer, entre autres, un capital bétail très apprécié par les bénéficiaires.
- **L'amélioration de la santé nutritionnelle et reproductive :** Quasiment tous les hommes interrogés, soit 100% contre une prévision de 50%, dans les 15 villages soutiennent matériellement leurs femmes dans l'accès aux soins de santé de celles-ci.

⁵ NIANDOU Ibrahim, Secrétaire Exécutif, Comité Régional de Dosso, Rapport d'évaluation endline, Novembre-Décembre 2021.

⁶ INS, Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages (EVIAM) au Niger, Mars 2021.

⁷ NIANDOU Ibrahim, Secrétaire Exécutif, Comité Régional de Dosso, Novembre-Décembre 2021.

- **Autres changements structurels induits grâce au programme :** Les populations des villages d'intervention sont aujourd'hui mieux préparées face aux risques et aux effets néfastes du changement climatique. En effet, tous les 15 villages (soit 100%) sont membres des grappes de SCAP-RU plus ou moins fonctionnels, du moins jusqu'à une date récente selon le comité régional CRN de Dosso.

Réduction des inégalités. Le programme a ciblé les ménages les plus pauvres à travers un classement sur la base des critères de vulnérabilités. Le processus a été mené de façon participative et inclusive au niveau des communautés qui y ont apporté leurs contributions dans l'identification des pauvres et plus pauvres dénommés localement « talab talab ». Les ménages ainsi identifiés ont été ciblés pour bénéficier des appuis dans plusieurs domaines :

- La distribution des intrants agricoles comme appui à la campagne agricole 2020 au profit de 400.
- La mise à disposition de sites maraîchers dont un dans le village de Bourgouzou exploité par 88 personnes.
- La distribution d'animaux d'embouche ovine pour la création de sources de revenu aux ménages vulnérables. Ainsi, 200 têtes de moutons ont été distribuées à 200.
- L'appui à la production animale des ménages vulnérables : Des kits caprins ont été distribués notamment aux femmes des ménages vulnérables dans le cadre de l'élevage naisseur et selon la pratique « Habbanayé ». En plus, un cash transfert de 25 000 F CFA a été distribué à chacun des bénéficiaires de l'opération « élevage naisseur »
- Le ciblage des personnes vulnérables par les campagnes de sensibilisation (conduites par les EDM, les GSAM, les GSAC et les Volontaires) : Les personnes handicapées participent effectivement aux séances de sensibilisation sur les thématiques suivantes : AME, MILDA, AC, CPN...
- Le ciblage des jeunes pour bénéficier des campagnes de sensibilisation : En plus des adultes, les jeunes de moins de 18 ans dans les deux zones ont été ciblés.
- L'aménagement d'espace équipé pour l'étude des enfants : Pour rendre plus inclusif le programme de résilience communautaire de la CRN, trois des nouveaux villages d'intervention du programme ont été dotés chacun d'un lampadaire solaire implanté dans des espaces stratégiques des villages et des nattes en vue de permettre aux élèves d'étudier les soirs.

Conclusion : Quel est l'impact du programme sur la résilience des communautés et la réduction des inégalités ? Niveau 5, très satisfaisant

La mise en œuvre du programme a permis de renforcer la résilience des communautés ciblées car tous les résultats visés ont été atteints (tous les 15 villages prévus sont effectivement membres de grappes de SCAP-RU, tous les bénéficiaires représentent les ménages appartenant aux catégories socioéconomiques pauvres et très pauvres (vulnérables) qui ont réduit le recours aux stratégies d'adaptation, tous les ménages interrogés ont une source de revenus.

La résilience a été renforcée dans le secteur de l'amélioration de SCA et SDA (sécurité alimentaire et nutritionnelle), de l'autonomisation financière des ménages facilitant l'accès aux moyens d'existence, de l'amélioration de la santé (nutrition, hygiène, santé reproductive, latrines), de l'amélioration de l'accès à l'eau potable et de la préparation au changement climatique à travers le renforcement des capacités en matière de réduction des risques de catastrophes.

Du point de vue de la réduction des inégalités, le programme a privilégié, à travers un ciblage approprié participatif et inclusif, les ménages vulnérables qui ont bénéficié d'appui multiformes en fonction de leurs besoins spécifiques pour améliorer leurs conditions d'existence.

Au regard de cette performance, l'évaluation estime que le programme a atteint ses objectifs en termes d'impact sur le renforcement de la résilience dans sa zone d'intervention.

3.5.3. Les réalisations du programme, ont-elles permis un changement de comportements au niveau de la communauté ?

Constats et analyse

Les échanges avec l'UGP, les STD, les comités régional et départemental Croix-Rouge et les communautés bénéficiaires ont permis à la mission d'évaluation de relever quelques changements observés au niveau communautaire auxquels les réalisations du programme, notamment les séances de sensibilisation organisées par les volontaires communautaires, ont contribué. Ces acteurs ont tous relevé un début de changement de comportement des maris à l'égard du **planning familial** (autorisation accordée aux épouses, prise en charge des frais de transport, exécution des corvées de bois, etc.) ou dans leur implication aux tâches ménagères (évacuation des ordures hors des foyers). Ils ont aussi constaté un changement de comportement au niveau des femmes elles-mêmes, quant à la **fréquentation sans complexe des centres de santé** dans le cadre de la CPN, la PF... Dans tous les villages visités, les communautés ont relevé l'**abandon de la pratique**

d'accouchement à domicile permise grâce à l'amélioration des conditions d'accueil des femmes enceintes permise avec l'appui apporté par le programme.

L'intervention du programme a aussi favorisé une émancipation des femmes qui au début n'assistaient pas beaucoup aux réunions et celles qui participaient avaient des difficultés à prendre la parole en public. Cette situation a beaucoup changé maintenant dans la mesure où les femmes sont représentées dans tous les comités mis en place par le programme et au cours des réunions de ces structures elles prennent la parole en public pour défendre leurs points de vue.

Le programme a également apporté sa contribution dans d'autres changements de comportement observés au niveau des communautés bénéficiaires tels que la création **des sites maraichères individuels** pour la production des cultures irriguées visant la **diversification alimentaire des ménages** et la **prise en charge communautaire des cas de malnutrition modérée** et **l'amélioration dans l'adoption par les femmes de l'allaitement maternel exclusif**.

Conclusion : Dans quelle mesure les réalisations du programme ont permis un changement de comportements au niveau de la communauté ? Niveau 4, Satisfaisant

Le programme a contribué à un début de changements de comportements observés au niveau des communautés notamment des hommes qui s'impliquent davantage dans les activités de planning familial et les tâches ménagères, et des femmes elles-mêmes qui sont plus émancipées, financièrement plus autonomes et qui s'impliquent davantage dans les pratiques familiales essentielles.

3.6. DURABILITE

3.6.1 Les résultats et impacts sont-ils durables du point de vue technique, financier et social ?

3.6.1.1 Sur le plan technique

Les comités, régional de Dosso et départemental de Dogondoutchi constituent des structures-clé mises en place pour assurer le suivi des activités du programme à partir de leur localité d'implantation. Ils sont effectivement formés sur plusieurs thématiques inhérentes au programme et disposent ainsi d'un minimum de compétences requises pour remplir leurs fonctions respectives.

Il faut toutefois relever qu'ils sont encore dans un processus d'apprentissage et qu'ils doivent faire l'objet d'un encadrement continu et surtout de supervisions régulières par les responsables nationaux CRN en vue de se perfectionner davantage dans la conduite normale de leurs mandats respectifs (planification, exécution et suivi/évaluation de activités, rapportage à la hiérarchie et redevabilité aux communautés).

3.6.1.2 Sur le plan financier

Les comités locaux, à savoir les comités CRN régional de Dosso et départemental de Dogondoutchi sont dotés des sources de recettes (AGRs) pour leur permettre d'assurer le financement de leur fonctionnement interne et la prise en charge de leurs activités de suivi. Pratiquement, tous ont pu faire fructifier leurs fonds, ce qui dénote d'une certaine prospérité des AGRs.

Comme ils ont déjà eu à le faire, ils peuvent entreprendre des activités d'appui aux communautés locales, sans beaucoup attendre, cela en fonction des nouveaux besoins prioritaires identifiés et surtout de leurs capacités financières et de planification technique. Dans cette perspective, ils doivent faire l'objet de supervisions régulières par les responsables nationaux CRN en vue d'améliorer la gestion de leurs AGRs mais également de les motiver davantage dans la conduite normale de leurs mandats respectifs. Il faut noter que :

- Le CD/CR de Dogondoutchi ne dispose pas de moyens logistiques comme le CR/CR de Dosso qui est doté de voitures. Par conséquent, il utilise les moyens de ses membres (motos) pour effectuer ses missions de suivi post-programme.
- La plupart des STD ne disposent pas aujourd'hui de ressources logistiques et financières suffisantes. Certains STD n'en ont aucun pour assurer leur propre fonctionnement. Par conséquent, ils ne peuvent pas assurer des missions de suivi post-programme sur le terrain.
- La contribution des STD à la réalisation de la durabilité des actions peut s'entrevoir à travers les formations qu'ils ont dispensé au profit des communautés bénéficiaires notamment dans le domaine des techniques de gestion des animaux de l'opération habbanayé et embouche ovine (alimentation et soins aux animaux), de cultures pluviales et irriguées (techniques culturales), de gestion des BC (vie associative, tenue des documents comptables), d'hygiène autour des puits, etc..

3.6.1.3 Sur le plan social

En dehors des bénéficiaires directs tirés des activités du programme (sécurité alimentaire renforcée, accès à l'eau facilité, santé améliorée, revenus complémentaires générés, etc.), la présence sur le terrain des CR/CR et CD/CR constitue un facteur important de motivation et de mobilisation des populations bénéficiaires, des comités de gestion d'activités, des volontaires CRN ainsi que des Comités villageois CRN dans leurs efforts respectifs. En plus, la mobilisation communautaire est assurée par les Volontaires CRN.

Les principaux facteurs qui favorisent cette mobilisation communautaire reposent essentiellement sur l'esprit communautaire reconnu chez les populations rurales en général, le respect des engagements pris en public (sinon ce sera la honte collective), l'importance des bénéficiaires tirés individuellement ou collectivement, la pertinence des activités mises en œuvre grâce à la responsabilisation des communautés dans leur choix et le suivi/contrôle régulier assuré par les différents comités de gestion et de plaintes.

Les mesures à mettre en œuvre pour faire perdurer cet engagement communautaire consistent essentiellement au suivi et supervisions menés régulièrement par toutes les structures chargées de cette fonction à tous les échelons, à savoir local ou villageois, départemental, régional et national.

Les comités régional CRN de Dosso, départemental de Dogondoutchi ainsi que les comités villageois CRN et les volontaires CRN restent et demeurent des mécanismes disposant des ressources (AGRs) pour leur permettre de prendre en charge de façon autonome leur fonctionnement en termes de suivi et de financement de certaines activités au profit des communautés locales. Leurs capacités financières et techniques sont les principaux facteurs qui limitent leurs champs d'actions respectifs.

3.6.1.4 Facteurs de menaces à la durabilité des investissements

Plusieurs facteurs ont été relevés comme menace à la durabilité des acquis du programme. Il s'agit de :

❖ Problèmes d'eau d'irrigation des sites maraîchers

Il s'agit de l'insuffisance d'eau d'irrigation/arrosage caractérisée par :

- Insuffisance des sources d'eau sur le site maraîcher (cas de Garin Guéro, de Bakarkassa, de Mazoubi) relativement à la superficie clôturée ;
- Tarsissement des sources d'eau (Makoissa : l'exploitation du site a été impossible en 2020, Mazoubi) au cours de la campagne maraîchère ;
- Insuffisance/manque de bassins de stockage et de distribution de l'eau sur tous les sites ;
- Poulies pour l'exhaure d'eau non adaptées dû à une mauvaise qualité de la pièce livrée par l'entreprise et non signalé à la réception pour correction.

Par ailleurs on note aussi un désintéressement de plus en plus marqué des sites collectifs dans certains villages (Rey rey, Bakin Tabki, Bakarkassa,) pour des raisons diverses dont : insuffisance d'eau, exode rurale comme source de revenus, aménagement et exploitation des sites individuels qui donnent d'excellents résultats.

❖ Problème d'abandon de certains sites maraîchers par les bénéficiaires

Il ressort des entretiens avec les populations et des visites de sites maraîchers le constat d'un sentiment de jalousie des producteurs qui percevaient avoir contribué à la fertilisation de la terre du propriétaire légitime du site. D'autres producteurs prétendent qu'ils ne peuvent pas y planter des espèces d'arbres fruitiers ou des plantes comme le Moringa, ce qui limite leurs ambitions de production agricole. Pour toutes ces raisons, les hommes abandonnent systématiquement les sites collectifs aménagés pour aller sur leurs champs dunaires dont ils convertissent une partie en terre de maraîchage. Dans cette dynamique, les femmes qui sont leurs épouses abandonnent automatiquement l'activité probablement dans un souci de solidarité même si elles ne rejoignent pas toujours leurs maris pour exploiter ces lopins de terre. L'abandon des sites collectifs par les femmes est justifié par certains hommes par la « pénibilité liée à l'exhaure manuelle de l'eau des puits maraîchers à cause du manque de motopompe » sur les sites malgré leur faible profondeur. Pour certaines femmes, l'abandon des sites maraîchers pourrait se justifier également par le fait qu'elles ne peuvent pas toujours écouler facilement leurs productions dont une bonne partie est perdue ou offerte par manque de moyens de conservation. C'est le cas constaté dans le village de Rey-Rey où le site est abandonné par quasiment tous les exploitants.

❖ Difficultés dans la gestion des moulins à grains pour les groupements féminins

L'appui en moulin reste et demeure une activité pertinente parce qu'elle participe, en principe, à l'allègement des tâches domestiques des femmes. Seulement, c'est l'une des activités les moins porteuses, du moins jusqu'à cette date. En effet, des difficultés telles que la démission de meuniers, l'absence des perceptrices (membres du COGES), les pannes

fréquentes des moulins, la faible fréquentation du moulin du groupement par les membres, etc. menacent, çà et là, la viabilité et la pérennité de l'investissement.⁸

Conclusion : Les résultats et impacts sont-ils durables du point de vue technique, financier et social ? Niveau 4, satisfaisant.

Le programme a atteint son objectif de renforcement de la résilience des communautés ciblées. Les résultats sont durables à plusieurs égards :

- *Sur le plan technique, les différentes actions de renforcement des capacités réalisées par le programme ont permis de doter la CRN (comités régional et départemental) de ressources humaines capables d'assurer le suivi post programme et donc d'assurer la durabilité des interventions et des résultats. Déjà le CD/CR a intégré les activités de suivi post programme dans son plan d'action et a eu à réaliser deux missions dans ce cadre. Les capacités techniques acquises par les volontaires du CR/CR de Dosso et du CD/CR de Dogondoutchi à travers leur participation à la mise en œuvre des activités du programme permettent aussi à ces structures d'apporter des services aux populations conformément à leur mandat.*
- *Sur le plan financier, le programme a renforcé les capacités du comité régional Croix-Rouge de Dosso et du comité départemental Croix-Rouge de Dogondoutchi à travers le financement de leurs AGR qui visent à assurer leur autonomisation financière en leur permettant de prendre en charge leur fonctionnement et leur gestion par leurs propres moyens, contribuant ainsi à la durabilité des résultats. Toutefois, malgré les capacités techniques dont ils disposent, les STD manquent de ressources logistiques et financières suffisantes leur permettant d'assurer leurs propres fonctionnements. Par conséquent, ils ne peuvent pas assurer des missions de suivi post-programme sur le terrain.*
- *Sur le plan social, la présence sur le terrain des CR/CR et CD/CR constitue un facteur important de motivation et de mobilisation des populations bénéficiaires, des comités de gestion d'activités, des volontaires CRN ainsi que des CVCR dans leurs efforts respectifs. En plus, la mobilisation communautaire est assurée par les Volontaires CRN, appuyés par les CVCR.*

Cependant, plusieurs facteurs sont susceptibles de menacer la durabilité. Il s'agit notamment du problème d'eau d'irrigation qui menace la pérennité de la mise en valeur de certains sites maraichers, de l'abandon de certains sites maraichers collectifs par les bénéficiaires au profit des sites individuels, des difficultés rencontrées par les groupements féminins dans la gestion des moulins à grains, de l'insuffisance des capacités logistiques et financières qui ne permet pas aux STD d'assurer des missions de suivi post-programme sur le terrain.

3.7. GENRE ET INCLUSION

Constats et analyse

Le genre et l'inclusion sociale sont au centre de toute la démarche entreprise dans la mise en œuvre des interventions du programme.

Ainsi, afin de contribuer à la réduction des inégalités, la démarche du programme priorise les ménages très pauvres et pauvres parmi les bénéficiaires des différentes activités réalisées. Des activités ont été spécialement dédiées aux femmes des ménages les plus pauvres et pauvres. Il s'agit notamment de la distribution des kits caprins, le cash transfert au profit des ménages bénéficiaires des kits caprins afin de sécuriser les animaux pendant la période de soudures. Il s'agit aussi des activités comme le crédit pour l'appui à l'extraction d'huile d'arachide, les moulins à grains, l'embouche ovine. Aussi, les femmes des ménages pauvres et très pauvres sont bénéficiaires de tous les autres appuis apportés par le programme comme les semences des cultures pluviales, les semences maraichères, l'aménagement des sites maraichers, les vivres des banques céréaliers, les puits villageois. Les femmes ont bénéficié des crédits motopompes.

De même, les femmes sont activement présentes dans les différents comités des bénéficiaires mis en place pour la gestion des activités initiées par le programme. Les femmes sont aussi représentées dans tous les comités villageois Croix-Rouge mis en place dans les 15 villages d'intervention sur les 150 membres 64, soit 42,67% sont des femmes. Les femmes sont bien représentées dans les postes de décision, tous les postes de trésorier général sont occupés par les femmes, 53,33% des vices présidents sont des femmes, 20% des SG sont des femmes et 26,67% des SGA sont des femmes. On compte aussi trois (3) femmes parmi les volontaires communautaires. À ce titre elles ont bénéficié des actions de renforcement des capacités à travers les nombreuses formations initiées par le programme. Au cours des rencontres avec les bénéficiaires, l'équipe d'évaluation a été émerveillée de constater une certaine aptitude chez les femmes à prendre la parole publiquement pour exprimer et défendre leurs opinions.

⁸ Unité de gestion du programme, Rapport annuel d'activités PARPV, Kiéché2 2020, janvier 2021.

En outre les femmes se sont beaucoup mobilisées au cours des séances de sensibilisation et des démonstrations culinaires organisées par les acteurs endogènes avec l'appui des animateurs du programme, qui ont porté sur différentes thématiques. Par exemple le suivi réalisé par l'UGP en 2020 a montré que les 296 séances de sensibilisation organisées par les acteurs endogènes ont enregistré la participation de 8 049 personnes dont 4 873 femmes soit 60,54%⁹. Pour l'année 2021, à la date du 31 septembre, 5 756 séances de sensibilisation communautaires ont été réalisées et ont vu la participation de 15 348 personnes dont 8 322, soit 54,22% de femmes. Les femmes participent également aux activités physiques comme les séances de salubrité organisées par les comités villageois Croix-Rouge, elles sont aussi actives dans la mise en valeur des sites maraichers appuyés par le programme.

Conclusion : Dans quelle mesure le programme a pris en compte le genre et l'inclusion ? Niveau 5, très satisfaisant

La mission d'évaluation note que le genre et l'inclusion sociale sont au centre de toutes les interventions du programme. Ainsi, les femmes des ménages pauvres et très pauvres sont prioritaires dans tous les autres appuis apportés par le programme. Également les femmes sont représentées dans tous les comités mis en place, où elles occupent parfois des postes importants et ont bénéficié du renforcement de capacités. Aussi les femmes se sont beaucoup mobilisées au cours des séances de sensibilisation et des démonstrations culinaires organisées par les acteurs endogènes et participent activement aux séances de salubrité et autres activités organisées par les CVCR.

3.8. ENVIRONNEMENT

Constats et analyse

Bien que le programme ne dispose pas de volet dédié spécifiquement aux questions environnementales, quelques actions réalisées contribuent à la protection et la préservation de l'environnement. Il s'agit notamment de la production et la plantation de 5 000 plants de gommiers sous forme de haies vives afin de protéger les sites maraichers. Cette activité a été conduite par la Direction Départementale de l'Environnement et du Développement Durable de Dogondoutchi avec la participation des communautés bénéficiaires. La visite des sites maraichers dans les villages échantillons a permis à la mission d'évaluation de constater un bon développement des arbres plantés, malgré le fait que le service de l'environnement n'a pas pu faire des regarnis, qui auraient pu permettre de garantir une bonne reprise des arbres plantés et un bon développement de la haie vive pour jouer pleinement son rôle de protection.

Sur un tout autre plan, la promotion des latrines familiales a permis de réduire la défécation à l'air libre, contribuant ainsi à la protection de l'environnement et à la préservation de la santé des populations. Comme autres réalisations, il faut retenir l'organisation des séances de sensibilisation des communautés sur l'hygiène et la salubrité qui se sont traduites par des activités de salubrité dans les villages et autour des points d'eau, par tous les comités Croix-Rouge visités.

Outre la plantation d'arbres, certaines activités du programme non liées au domaine de l'environnement contribuent également à la protection de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique. Il s'agit de la promotion des variétés améliorées plus adaptées aux conditions agro-écologiques de la zone et la promotion des cultures maraichères qui permettent d'améliorer la résilience des communautés bénéficiaires face aux effets néfastes du changement climatique. Il s'agit aussi de l'utilisation des engrais et pesticides homologués par l'État du Niger et donc moins dommageables à l'environnement. Il s'agit aussi de l'installation des lampadaires solaires.

Il a cependant été noté une faible prise en compte des questions environnementales dans certaines activités comme l'embouche qui peut avoir une pression sur les populations de *Faidherbia albida* (Gao en Haoussa). En effet, selon la Direction Départementale de l'Environnement et du Développement Durable de Dogondoutchi, 1/3 des infractions constatées par ses agents dans la commune rurale de Kiéché sont commises par les femmes qui mutilent les pieds de « Gao » qui est une espèce protégée, pour nourrir leurs animaux au piquet.

Conclusion : Dans quelle mesure le programme a pris en compte l'environnement ? Niveau 4, satisfaisant

Le programme a contribué à la protection de l'environnement avec la plantation des arbres sous forme de haies vives afin de protéger les sites maraichers. Aussi la réalisation des latrines familiales contribue à la protection de l'environnement et à la préservation de la santé des populations en réduisant la défécation à l'air libre. Également les sensibilisations menées par les animateurs et les volontaires ont amené les comités villageois Croix-Rouge à organiser régulièrement des séances de salubrité dans les villages et autour des points d'eau.

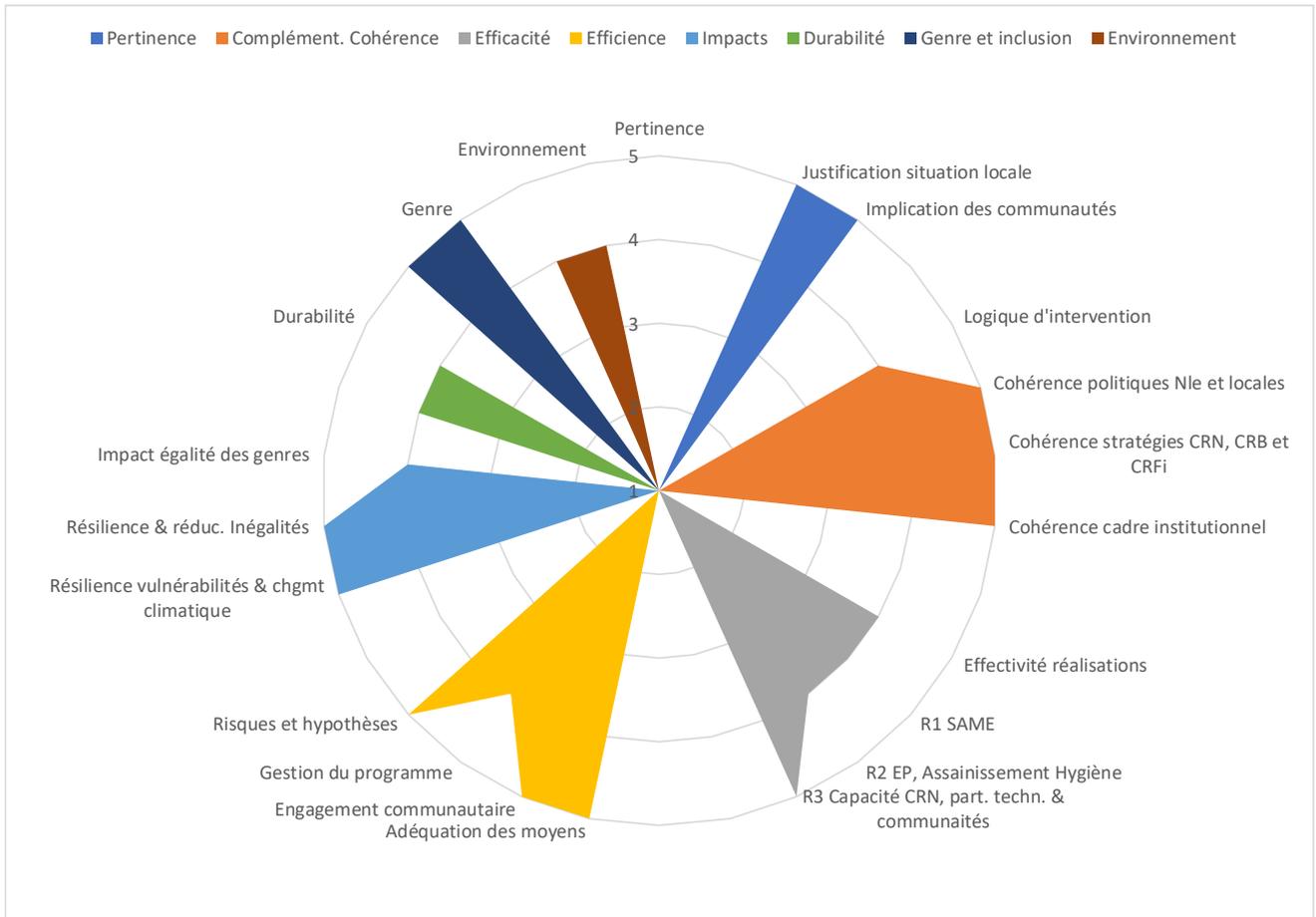
Toutefois, certaines activités comme l'embouche génèrent quelques effets néfastes sur l'environnement, car les femmes prélèvent une espèce protégée pour nourrir les animaux.

⁹ En 2012, la population de la commune était estimée à 57.707 habitants dont 29 271 femmes, soit 50,72%, et 28 436 hommes, soit 49,28 (RGP/H 2012).

3.9. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME

Le schéma ci-dessous présente, de façon synthétique, les niveaux de performance du programme évalué, selon les critères retenus : pertinence, complémentarité - cohérence, efficacité, efficacité, impact, durabilité, genre et inclusion, environnement.

- 1 Niveau insuffisant
- 2 Niveau plutôt insuffisant
- 3 Niveau mitigé
- 4 Niveau plutôt satisfaisant
- 5 Niveau satisfaisant



IV. RECOMMANDATIONS

Au regard de tout ce qui précède, l'évaluation estime que les mesures suivantes doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de surmonter les difficultés et autres contraintes rencontrées dans le processus de mise en œuvre du programme de résilience 2017-2021. Il s'agit de :

Constats	Recommandations	Structures concernées	Délais/urgence
<p>Les BC sont confrontées à plusieurs difficultés notamment dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'incapacité de certains comités de gestion à vérifier la conformité du remplissage des sacs de céréales lors des réapprovisionnements des BC (sacs non conformes aux poids déclarés) - le fait de confier l'argent des BC à des tierces personnes pour les achats, occasionnant des diminutions des stocks 	<p>Diligenter une étude légère permettant de prospecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit la possibilité de création d'une Centrale d'achats communale des BC au niveau de laquelle toutes les autres BC vont se ravitailler, ce qui permettrait une mutualisation des moyens et garantirait ainsi un accès à des denrées alimentaires de bonne qualité et à des coûts raisonnables (économie d'échelle). - Soit un autre mécanisme permettant à toutes les BC appuyées par la Croix-Rouge de mutualiser leurs moyens pour faire des commandes groupées des compléments des stocks qu'ils n'arrivent pas à mobiliser à travers les achats locaux 	CRN	Année 1 du programme
<p>Faible fonctionnalité de certains COGES marquée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le manque de PV des réunions de prise de décisions - la faible participation de certains membres aux activités de la BC - le manque de réalisme dans la fixation des prix - la prise de risques en confiant l'argent des BC à des tierces personnes pour le ravitaillement ou en octroyant des prêts à des tierces personnes à partir des fonds de la BC 	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser les COGES, renforcer leurs capacités - Sensibiliser tous les COGES et toutes les communautés bénéficiaires sur les principes de la gestion des biens communautaires - Veiller aux versements réguliers des recettes dans les comptes bancaires des BC (fixer un montant minimal pour les versements afin d'éviter plusieurs allers et retours inutiles) 	UGP CD/CR CR/CR	Année 1 du programme
<p>La durabilité de l'activité moulin est menacée du fait de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la non maîtrise de l'utilisation et de l'entretien des machines par les meuniers par manque de formation appropriée - manque de suivi journalier du travail des meuniers par les femmes bénéficiaires - l'instabilité des meuniers qui abandonnent pour partir en exode <p>Compte tenu de tous ces constats, la mission d'évaluation estime qu'à l'allure où vont les choses, l'activité moulin n'est pas durable.</p>	<p>En conséquence, la mission d'évaluation propose soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mettre les moulins en gérance libre - de recruter des meuniers disponibles qui bénéficieront d'un renforcement de leurs capacités en les plaçant en stage au niveau des moulins privés où ils recevront les compétences nécessaires non seulement pour prendre en charge les entretiens des machines mais surtout pour assurer à la clientèle des services de qualité. - de recruter des meuniers compétents et disponibles 	UGP CV/CR CD/CR	Année 1 du programme

Constats	Recommandations	Structures concernées	Délais/urgence
Les presses à huile mises à la disposition des groupements féminins ne sont pas toutes utilisées. Les femmes de Konkorindo ont essayé de l'utiliser pour l'extraction de l'huile et pour la mouture des grains mais ont fini par abandonner faute de résultat satisfaisant. La formation d'une journée dont ils ont bénéficié n'a pas permis aux opérateurs de bien maîtriser l'utilisation de la presse à huile et la plupart des opérateurs des presses à huile formés sont des jeunes qui ont quitté les villages pour les sites aurifères	Veiller à la formation de deux femmes acceptant d'être opératrices dont une cheffe et une assistante. Elles bénéficieront d'un stage d'une semaine à dix jours auprès des unités plus expérimentées	Décision par CRN et CRN sur la pertinence de la recommandation et éventuellement sur la date de mise en application	Année 1 du programme
Le mécanisme de suivi/évaluation du programme met l'accent beaucoup plus sur les aspects qualitatifs impliquant plusieurs niveaux d'acteurs (Comité de pilotage, Équipes de suivi-évaluation nationale et régionale, Comité de suivi-évaluation local, etc.) que sur le quantitatif qui définit les indicateurs pertinents et qui produit les données statistiques de base dont le traitement et les analyses permettent d'apprécier objectivement le niveau d'atteinte des résultats attendus	Mettre en place au niveau de l'UGP un dispositif de suivi/évaluation (S/E) doté d'un personnel minimum compétent (1 responsable et 2 agents de collecte) et de matériels informatiques adéquats ainsi que des outils de collecte (plan de suivi/évaluation, fiches de collecte, base de données, calendrier de rapportage, etc.). Notons bien que tous les outils de collecte seront élaborés et validés par toute la chaîne de responsabilité impliquant les niveaux national, régional, départemental et local.	CRB CRN UGP	Année 1 du programme
L'évaluation relève que l'expérience du programme est enrichissante notamment en matière d'implantation de la Croix-Rouge nigérienne là où l'État n'est pas en permanence. Cette décentralisation de la CRN vient combler certaines faiblesses des STD en matière de ressources humaines, matérielles et financières notamment pour le suivi des activités de développement au niveau des communautés locales. Les leçons et les bonnes pratiques tirées de cette expérience peuvent faire l'objet de capitalisation et de mise à l'échelle dans le reste du pays	Diligenter une étude de capitalisation des bonnes pratiques apprises durant les deux programmes 14-16 et 17-21 et en générer un document de capitalisation à des fins d'harmonisation des approches et stratégies avec d'autres intervenants	CRB CRN	Fin du programme 2022-2026
Le dysfonctionnement de l'OSV de la commune de Kiéché s'explique par un manque de motivation des membres du fait que la mairie n'arrive plus à prendre en charge les indemnités versées aux participants pour leur présence aux réunions de travail.	Face au dysfonctionnement de l'OSV, une recommandation en deux options s'offre au programme pour y remédier : - Mettre en place un Comité Communal Croix-Rouge pour assurer le rôle dévolu à l'OSV en attendant que l'administration de la commune puisse prendre ses responsabilités. - Mener un plaidoyer auprès de la mairie en vue du rattachement de l'OSV à l'une des commissions spécialisées du conseil municipal, en l'occurrence la commission « développement rural » ou la commission	UGP CRN CRB	Année 1 du programme

Constats	Recommandations	Structures concernées	Délais/urgence
	« affaires sociales ». Cela peut permettre à l'OSV de bénéficier de l'appui de la commission pour son fonctionnement normal, renforçant du coup la durabilité des services qu'il offre à la communauté.		

V. ILLUSTRATION DES BONNES PRATIQUES

Parmi les bonnes pratiques, l'équipe d'évaluation retient les suivantes :

Bonne pratique n°1 : Approche participative.

L'approche participative permet d'augmenter l'efficacité des investissements et favorise l'efficacité de l'intervention ainsi que la durabilité des activités menées par la création d'une dynamique et des capacités nécessaires au sein des communautés concernées.

Bonne pratique n°2 : Mise en place des écoles de maris (EdM).

Depuis le démarrage effectif des écoles de maris, les hommes s'approprient mieux les problèmes de santé des familles et une certaine sérénité est apparue chez les femmes. Les femmes témoignent disposer d'un meilleur soutien moral et financier de leur époux pour se rendre dans les centres de santé et à la maternité.

Bonne pratique n°3 : Responsabilisation des communautaires.

La responsabilisation des structures communautaires pour l'acquisition directe de certains biens permet aux communautés de faire des économies par rapport à la passation des marchés publics souvent très dispendieux (achat de céréales dans les marchés locaux, achat de mouton d'embouche, achat de motopompes).

Bonne pratique n°4 : Achat locaux.

Par les achats locaux, des ressources financières plus ou moins importantes sont injectées dans l'économie locale boostant ainsi cette dernière.

Bonne pratique n°5 : Recours aux services techniques, Collaboration entre la CRN et les autorités coutumières.

L'implication des structures administratives et les services techniques décentralisés (préfecture, STD) dans toutes les phases du Programme, de l'identification à la mise en œuvre en passant par le suivi, est garante d'une meilleure pérennité des réalisations. Aussi, le recours aux services techniques de l'État pour appuyer le programme dans leurs domaines de compétence contribue à valoriser les ressources humaines que sont les STD mais aussi à alléger le poids des personnels propres de l'UGP en termes de charges salariales et autres coûts associés.

Bonne pratique n°6 : Mobilisation et stockage des intrants par la communauté pour l'organisation des séances de démonstration culinaire

Au début du Programme, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de nutrition, un montant de 10.000 FCFA par mois et par village était remis aux volontaires communautaires pour organiser les séances de démonstration culinaire (notamment pour acheter les intrants composant la recette de la démonstration). Cette subvention s'est avérée contre-productive, car le pouvoir d'achat des ménages ne leur permettait pas de se procurer ces intrants, rendant dès lors impossible la reproduction de la recette au niveau du ménage. Ainsi, la pérennité de cette approche ne pouvait être garantie. Compte tenu de ce constat, le Programme a dans un premier temps mit fin à l'octroi de cette subvention, comptant sur l'apport des produits locaux par la communauté. Cette nouvelle disposition n'a pas été plus concluante : certains villages ne réalisaient tout bonnement plus de démonstrations culinaires.

Face à ces difficultés, la question d'une nouvelle approche s'est posée afin de garantir la continuité de cette activité hautement stratégique pour l'atteinte du résultat lié à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés ciblées. Cette réflexion a mené à l'organisation de réunions de plaidoyer/sensibilisation auprès des communautés. À cette occasion, il a été demandé à ces dernières de contribuer en intrants juste après la récolte et de constituer un stock d'intrants afin de soutenir cette activité et pouvoir la maintenir même en période de soudure. Plusieurs villages ont déjà constitué ce stock d'intrants pour la réalisation d'au moins deux séances de démonstrations culinaires par mois.

Pour garantir l'approvisionnement régulier de ce stock d'intrants, les différents groupements communautaires (groupements des femmes autour de l'extraction d'huile et moulins à grain, comités des maraîchers, comités des banques céréaliers, ...) ont été mis à contribution pour la reconstitution périodique de ce stock à partir des revenus tirés de leurs activités respectives.

ANNEXES

1. Termes de référence
2. Liste des documents consultés
3. Réflexions sur la prise en compte de l'approche Nexus (**plus détaillée**)
4. Liste des outils de collecte des données
5. Liste des personnes interviewées
6. État de la mise en œuvre des activités du programme
7. Théorie du changement associée au pays

ANNEXE 1 TERMES DE REFERENCE DE L'ÉVALUATION



**RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE DANS LA COMMUNE RURALE DE
KIECHE, DEPARTEMENT DE DOGONDOUTCHI, NIGER**

EVALUATION EXTERNE FINALE

TERMES DE REFERENCE

Référence de l'appel d'offre : Evaluation Externe NIGER/2021

Personnes de contact

Veerle De Craene

E-mail : evaluation.sai@croix-rouge.be

Des questions sur ce cahier des charges peuvent être posées uniquement par e-mail, en précisant dans le titre du message la référence de l'appel d'offre

I. Résumé

Objectifs : Évaluer l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité, la cohérence et la pertinence d'un programme de renforcement de la résilience communautaire au Niger

Public cible : la Croix-Rouge de Belgique (CRB) et son partenaire de mise en œuvre, la Croix-Rouge nigérienne (CRN), la Croix-Rouge finlandaise (CRFi), le bailleur, la Direction Générale du Développement belge (DGD)

Type d'évaluation : Evaluation de redevabilité

Mandataire : Croix-Rouge de Belgique (CRB)

Calendrier : L'évaluation peut démarrer à partir de janvier 2022 et l'enquête terrain à partir de février 2022. L'échéance pour la remise du rapport final est le 30/04/2022.

Lieu : Niger (Niamey et région de Dosso (villes de Dosso et Dogondoutchi, commune de Kiéché))

Budget maximal : 20.000€

2. Contexte

La Croix-Rouge de Belgique est présente au Niger depuis 2012 et a mis en œuvre via la Croix-Rouge nigérienne deux programmes de développement (2014-2016 et 2017-2021) et plusieurs projets humanitaires grâce à l'appui de la DGD.

Le programme de développement 17-21 au Niger s'insère dans un programme multi-pays intitulé « Pour des citoyennes, des citoyens et des communautés actrices et acteurs de changements ». Il s'agit d'un Programme quinquennal qui se déroule en Belgique (Éducation à la citoyenneté mondiale) ainsi que dans huit pays d'Afrique (Coopération au développement). Le thème fédérateur des actions en Afrique est la résilience des communautés. La résilience se définit comme la capacité des individus, des communautés et des organisations exposés à des catastrophes, des crises et des vulnérabilités sous-jacentes à anticiper, réduire l'impact, faire face à et se relever des effets de l'adversité sans compromettre leurs perspectives de développement à long terme.

Au Niger, l'objectif principal de l'action est l'amélioration de la résilience des populations de 15 villages de la commune rurale de Kiéché (région de Dosso, département de Dogondoutchi), face aux vulnérabilités et au changement climatique. Le programme est intégré et considère que l'amélioration de la résilience passe par des actions multisectorielles et simultanées qui impliquent les communautés actives du début à la fin.

L'intervention de la CRN, avec l'appui de la CRB, s'articule autour de trois axes :

- L'alimentation : les ménages les plus vulnérables des villages ciblés améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence à travers des séances de sensibilisations et à travers une série d'activités aux profits des communautés (promotion de l'élevage naisseur de petits ruminants, construction de banques de céréales, maraichage, etc.)
- L'eau : le programme prévoit l'amélioration de l'accès à l'eau potable, de l'assainissement et des conditions d'hygiène des populations à travers des sensibilisations, le renforcement des moyens pour une meilleure santé, la construction et la réhabilitation de points d'eau, etc.
- Le renforcement de capacités : les capacités de la Croix-Rouge nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires sont renforcées tout au long du programme et garantissent sa durabilité.

Le programme a bénéficié d'un cofinancement de plusieurs partenaires, dont principalement la Croix-Rouge finlandaise entre 2019-2021.

Ce programme s'inscrit dans les spécificités Croix-Rouge : les Principes et Valeurs du Mouvement, la vision et les objectifs stratégiques de la FICR, le mandat de la Croix-Rouge de Belgique et des Sociétés nationales partenaires et le travail avec les volontaires au service des plus vulnérables.

Il est important de noter que la Croix-Rouge de Belgique privilégie la **gestion déléguée** du programme avec ses partenaires. Ce mode de gestion du programme est au service de la vision stratégique du partenaire (et de son autonomisation) et maximise le pouvoir décisionnel et les responsabilités du partenaire dans la limite des contraintes du bailleur. La confiance mutuelle entre les partenaires est une condition préalable à la délégation de la gestion et doit être entretenue par le dialogue continu entre la représentation des deux institutions. Le rythme de mise en place de ce mode de gestion est adapté à chaque partenaire en fonction de ses capacités. Dans ce cadre-là, nous visons notamment à **appuyer le renforcement de capacités de nos partenaires et de leur réseau de volontaires** dans leur cheminement vers une Société nationale forte. Ce concept de Société nationale forte est défini par la FICR comme une société Croix-Rouge capable de fournir, dans tout le pays et par un réseau d'unités fonctionnant à l'aide de volontaires, un service approprié aux personnes vulnérables, aussi longtemps qu'elles en ont besoin.

Pour être fortes les Sociétés nationales doivent développer et conserver cinq capacités essentielles : exister, s'organiser, établir des relations et les mobiliser, mener à bien leurs activités, s'adapter et se développer. Le renforcement des capacités est un processus endogène. Notre démarche est d'appuyer cette dynamique interne de nos partenaires.

Cet appui au renforcement de capacité passe aussi par le financement de frais de structure du partenaire et la construction de bureaux au niveau des comités locaux, afin de renforcer le partenaire de manière structurelle et d'assurer la durabilité des actions. Aider les Sociétés nationales à devenir des fournisseurs forts et pérennes de services est, pour nous, le meilleur moyen de s'attaquer à la vulnérabilité, où qu'elle existe. Les volontaires Croix-Rouge ainsi accompagnés et formés travaillent de sorte à renforcer les capacités de leur communauté.

3. But et portée de l'évaluation

La présente évaluation portera sur le programme mis en œuvre par la CRN et financé par la DGD et autres partenaires (principalement la CRFi) pour les années 2017-2021. Le bailleur exige qu'une évaluation externe soit réalisée à la fin du programme. Il s'agit donc une évaluation de **redevabilité**. Cependant, vu que la CRB a introduit un nouveau programme (2022-2026) qui s'inscrit dans la continuité du programme à évaluer, la CRB souhaite que l'évaluation permette **de tirer des enseignements sur la mise en œuvre du programme et de faire ressortir des bonnes pratiques/recommandations** qui pourraient être valorisées après le démarrage, si accepté, du nouveau programme.

4. Objectif de l'évaluation

L'évaluation abordera l'analyse du programme selon les critères standards d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact et cohérence). Par ailleurs, elle s'étendra de manière plus détaillée sur les questions suivantes :

Pertinence

- Dans quelle mesure les actions concrètes mises en œuvre dans le cadre de ce programme au profit des communautés sont pertinentes au regard de leurs besoins ?
- Dans quelle mesure l'ensemble des communautés (y compris des groupes vulnérables comme des femmes, personnes en situation d'handicap, personnes âgées, jeunes) se sont sentis écoutées et impliquées dans le programme tout au long du cycle de projet (planification, suivi) ?
- Dans quelle mesure le projet s'insère-t-il dans les politiques nationales et locales ?

Complémentarité/cohérence

- Quelle a été la valeur ajoutée de la collaboration avec les services techniques de l'État ? Quelles en sont les limites ?
- Les autres acteurs de développement intervenant dans la zone ont-ils été pris en compte et des synergies ont-elles été initiées ?
- Les synergies avec les autres acteurs de développement, notamment les acteurs belges, ont-elles produits les effets escomptés ? Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué au Cadre Stratégique Commun (CSC), défini par les acteurs belges de développement ?
- Dans quelle mesure l'approche 'résilience' est-elle cohérente avec la stratégie de la CRN ?
- Dans quelle mesure le programme s'inscrit dans une approche Nexus ?

Efficacité

- Dans quelle mesure l'objectif, les résultats et les indicateurs du programme sont-ils atteints ?
- Quel a été l'apport du programme en termes de renforcement des capacités de la branche Croix-Rouge au niveau régional (Comité régional de Dosso) et au niveau départemental (Comité local de Dogondoutchi) ? Dans quelle mesure les comités locaux (régional, départemental et villageois) sont-ils autonomes financièrement et techniquement ?
- Dans quelle mesure l'engagement des communautés a contribué à l'atteinte des résultats ?
- Dans quelle mesure les réalisations du programme ont permis un changement de comportements au niveau de la communauté ?

Efficience

- Dans quelle mesure les moyens mis à disposition ont-ils été adéquatement utilisés pour atteindre les résultats ?
- Dans quelle mesure l'engagement communautaire, la création de comités villageois et l'implication des volontaires ont-ils renforcé l'efficience ?
- Dans quelle mesure le dispositif de gestion de programme a-t-il permis de gagner en efficience (temps et coût) ?

Durabilité

Il s'agit d'évaluer sur ce critère le potentiel de survie de l'intervention sur base de 3 aspects : la durabilité financière (Capacité de prise en charge des coûts récurrents par les partenaires et/ou les bénéficiaires), sociale (Maîtrise de

l'intervention par les bénéficiaires) et technique (Maîtrise par les partenaires et pérennisation de l'accompagnement des bénéficiaires).

- Dans quelle mesure la manière dont les différentes branches (comité régional de Dosso et comité local de Dogondoutchi) ont été impliquées, contribue d'une part à la durabilité des effets du programme et d'autre part à la durabilité des services que ces branches offrent aux populations au regard de leur mandat ?
- Dans quelle mesure la mobilisation communautaire insufflée dans le cadre de ce programme va perdurer après le retrait du projet ?
- Dans quelle mesure la durabilité des actions entreprises est-elle liée à l'implication des services techniques de l'État ?
- Dans quelle mesure les comités locaux sont-ils à même de proposer des services durables à la communauté ? Si oui lesquels ? Dans quelle mesure les comités locaux sont-ils à même de superviser et mobiliser durablement des volontaires ?
- Dans quelle mesure la stratégie d'exit adoptée a été effective en vue d'assurer la durabilité du programme ?

La réponse à ces questions sera structurée selon différents types de durabilité : durabilité technique, financière et sociale.

Impact

- Quel est l'impact du programme sur la résilience des communautés ?
- Dans quelle mesure le programme a contribué au développement institutionnel de la CRN (niveau central et local) ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à réduire les inégalités ? Dans quelle mesure le programme a-t-il bénéficié aux plus vulnérables et aux plus marginalisés ?
- Quelles dimensions de la résilience communautaire (telles que définies par la FICR) ont pu être renforcées grâce à l'intervention du programme ?

Genre et inclusion

- Dans quelle mesure le genre et l'inclusion a-t-il été pris en compte dans le programme ?
- Dans quelle mesure l'équipe projet, les comités locaux, les volontaires ont-ils pris en compte la protection, le genre et l'inclusion (critère DAPS : dignité, accès, participation et sécurité) ?
- Dans quelle mesure les écoles des maris ont permis un changement de comportement des maris et un changement au niveau de la dynamique au niveau des ménages ? Dans quelle mesure les activités qui ciblaient les femmes ont permis une amélioration de leur statut au niveau de leur ménage et de leur communauté ?

Environnement

- Dans quelle mesure le programme prend-t-elle en compte la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique ?
- Dans quelle mesure les activités qui n'étaient pas directement liées à l'environnement ont pris en compte le respect de celui-ci ?

5. Calendrier indicatif

08 novembre 2021	Ouverture des offres et sélection du consultant
Décembre 21	Signature du contrat
Janvier 2022	Briefing + lecture de documents + Remise de la note méthodologique (cadrage)
Février 2022	Missions terrain
Fin février 2022	Séance de restitution terrain
Mars 2022	Remise du pré-rapport
Avril 2022	Remise du rapport final et de ses annexes

6. Plan de mise en œuvre et éléments méthodologiques

a. Phase de Cadrage :

Une première phase d'étude documentaire sur le programme et d'entretiens auprès de la CRB est demandée aux évaluateurs. La phase de cadrage vise à permettre aux évaluateurs d'approfondir leur connaissance des enjeux de l'évaluation, d'ajuster le choix, la formulation et la structuration des questions évaluatives (critères de jugement, indicateurs), et à préciser les modalités de collecte et d'analyse des données qui seront proposées pour y répondre. Elle donnera lieu à la présentation d'une note méthodologique, pour discussion et validation du comité d'évaluation lors d'une réunion avec les évaluateurs.

Output de cette phase : une note méthodologique comprenant notamment :

- les questions d'évaluation, reformulées et complétées ;
- les méthodes de collecte et les outils de collecte de l'information (questionnaires) pour la phase de terrain avec une attention particulière à la collecte d'informations auprès des bénéficiaires et des communautés;
- un chronogramme indicatif de réalisation de l'enquête au Niger (pour lequel il sera tenu compte de périodes sensibles pour des motifs culturels, politiques ou religieux).

b. Phase d'évaluation :

Durant cette phase, le prestataire se rendra au Niger. La méthodologie proposée devra assurer la collecte d'une information nécessaire et suffisante, vérifiée tant auprès des partenaires que des communautés et des bénéficiaires finaux. Dans cette optique, les évaluateurs devront maîtriser les techniques particulières d'enquête et d'interview au sein des groupes de bénéficiaires finaux et **en particulier des techniques pour prendre en compte l'avis des femmes et des enfants.**

À la fin de la mission, une réunion de restitution sera organisée dans le pays. Cette réunion sera ouverte à d'autres représentants du partenaire, aux autres Croix-Rouge actives dans le pays ainsi qu'aux attachés de coopération de la Belgique ou à d'autres représentants de l'Ambassade de Belgique.

Outputs de cette phase :

- Un Powerpoint de restitution de constats et recommandations pour le partenaire local ;
- Un compte-rendu des discussions et du positionnement initial du partenaire sur les recommandations émises.

c. Phase de rapportage, de consolidation et de restitution

Après la mission sur le terrain et endéans les 15 jours de la fin de la mission un rapport écrit sera envoyé à la CRB. Le comité d'évaluation examinera le rapport et enverra aux évaluateurs des commentaires consolidés dans les 20 jours. Les évaluateurs auront 20 jours pour intégrer les commentaires et envoyer un rapport final.

Le rapport sera rédigé en français de sorte à pouvoir être directement communicable par la CRB auprès de la DGD et des partenaires.

Le rapport devra se présenter comme suit :

1. Introduction
2. Table des matières
3. Synthèse
4. Méthodologie
5. Constats, analyses et facteurs explicatifs
7. Conclusions et enseignements
8. Améliorations souhaitables (recommandations), structurées en fonction de leurs destinataires (CRB ou partenaire)
9. Les annexes (à attacher à la version finale du rapport) contiendront notamment
 - les termes de référence *
 - les notes méthodologiques*
 - la liste des documents consultés
 - les outils de collecte de données (qualitative et quantitative)

La synthèse devra reprendre en 6 pages max., les éléments essentiels du rapport d'évaluation et les principales améliorations proposées.

Les constats seront basés sur des sources fiables, vérifiables et triangulés.

Les conclusions devront indiquer sur quels numéros de paragraphe (dans les constats et analyses) elles sont fondées. Toute recommandation devra correspondre à une conclusion. Le rapport final sera évalué sur la base de son contenu, de sa force probante, de sa cohérence et de sa lisibilité. Les recommandations seront classées en suivant les critères de l'OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, impact).

Outputs de cette phase :

- Un pré-rapport
- Un PowerPoint de présentation des principaux constats et recommandations
- Un compte-rendu des principaux points d'attention pour la rédaction du rapport final discutés lors de la réunion à Bruxelles ou via visioconférence
- Un rapport final (**max. 50 pages**, annexes exclus)

7. Gestion du suivi

Un comité d'évaluation assurera un suivi des travaux selon le calendrier indicatif proposé et exprimera un avis sur la qualité des travaux, le contenu des analyses ainsi que sur les conclusions et les recommandations du rapport.

Les représentants de ce comité d'évaluation, auront également la charge de faciliter l'organisation de l'évaluation sur le terrain et d'organiser la restitution.

8. Documents de référence pour l'évaluateur

- La proposition initiale du programme ;
- Les rapports communiqués au bailleur (scores des performances et leçons apprises) ;
- Les rapports semestriels internes ;
- Les enquêtes Baseline et endline ;
- Documentation stratégique de la CRN ;
- Le rapport de l'évaluation mi-parcours interne ;

9. Publication du rapport d'évaluation

Le rapport final ainsi que les rapports pays seront publiés sur le site web de la CRB ainsi que sur le site du Bailleur de fonds. À cette fin, les évaluateurs devront veiller à ce que les rapports et leurs annexes respectent les règles de la RGPD.

10. Sécurité

Le soumissionnaire est responsable de la gestion de la sécurité des consultants qui seront envoyés sur le terrain pour effectuer cette évaluation. Au début de la mission terrain, le représentant pays de la CRB réalisera avec les consultants un briefing sécuritaire qui visera à donner des conseils utiles pour la sécurité dans le pays. La CRB pourra aider le soumissionnaire dans la gestion d'éventuels accidents/incidents de sécurité qui pourrait intervenir. Néanmoins, la CRB ne sera pas tenue responsable de ces éventuels incidents/accidents ni de leur gestion.

11. Budget

Le montant du budget disponible pour cette évaluation est de 20.000 € TTC (la CRB n'est pas exonérée de TVA et elle ne peut pas la récupérer). Toute offre supérieure à ce montant sera automatiquement rejetée. Le budget comprend les honoraires de toute l'équipe d'évaluation, les assurances, les per-diem, le logement, les frais de transports internationaux, les frais de communication, administration, secrétariat. Si l'évaluateur le souhaite et dans la mesure du possible, un véhicule et un chauffeur pourrait être mise à disposition de l'évaluateur. Les frais associés (carburant, per-diem du chauffeur, etc.) seront dans ce cas facturés à l'évaluateur et devront être inclus alors dans l'offre financier. La CRB n'acceptera pas des offres dont le montant journalier des honoraires est supérieur à 600 € TTC. Tous les coûts encourus par le prestataire relatifs à l'établissement de son offre seront supportés par le prestataire. Le présent marché est un marché à prix global, ce qui signifie que le prix global est forfaitaire, aucune révision de prix ne sera possible.

12. Normes de qualité et d'éthique

Les évaluateurs devraient prendre toutes les mesures raisonnables pour garantir que l'évaluation est conçue et menée de manière à respecter et à préserver les droits et le bien-être des personnes et des communautés auxquelles elles appartiennent ; qu'elle est techniquement exacte, fiable et légitime ; qu'elle est réalisée de façon transparente et impartiale ; et qu'elle contribue à promouvoir l'apprentissage institutionnel et la responsabilisation. Par conséquent, l'équipe d'évaluation devrait respecter les normes d'évaluation et les pratiques applicables énoncées dans le Cadre d'évaluation pour la Fédération internationale joint au présent cahier des charges.

Les normes de la Fédération internationale en matière d'évaluation sont les suivantes :

- i. Utilité** : les évaluations doivent être utiles et utilisées.
- ii. Faisabilité** : les évaluations doivent être réalistes, diplomatiques et gérées de façon rentable et sensée.
- iii. Éthique et licéité** : les évaluations doivent être réalisées dans le respect de l'éthique et des lois, en veillant tout particulièrement au bien-être des personnes qui y participent ou qui en subissent les effets.
- iv. Impartialité et indépendance** : les évaluations devraient être impartiales et donner une appréciation détaillée et objective qui tient compte du point de vue de toutes les parties prenantes.
- v. Transparence** : les évaluations devraient être menées de façon ouverte et transparente.
- vi. Précision** : les évaluations devraient être techniquement exactes et fournir suffisamment d'informations sur les méthodes de collecte, d'analyse et d'interprétation des données pour en démontrer la validité ou le bien-fondé.
- vii. Participation** : les parties prenantes devraient être consultées et véritablement associées au processus d'évaluation si cela est possible et justifié.

viii. Collaboration : la collaboration entre les principaux partenaires opérationnels dans le processus d'évaluation contribue à renforcer la légitimité et l'utilité de l'évaluation.

Il est également attendu que l'évaluation soit menée dans le respect des sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à savoir : 1) l'humanité, 2) l'impartialité, 3) la neutralité, 4) l'indépendance, 5) le volontariat, 6) l'unité, et 7) l'universalité. De plus amples informations sur ces Principes sont disponibles à l'adresse : www.ifrc.org/what/values/principles/index.asp. Les évaluateurs sont soumis durant leur mission terrain au code de conduite de la Croix-Rouge de Belgique.

Confidentialité :

Toute information concernant la Croix-Rouge et incluse dans ce document de consultation ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le prestataire. Ce dernier accepte de ne divulguer ou publier aucune information relative à cette consultation.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

13. Compétences attendues de l'évaluateur

Les compétences attendues de l'équipe d'évaluation (au moins 2 personnes pour garantir un croisement des informations recueillies avec minimum une personne ressortissante du Niger) :

1. Au moins 5 à 10 ans d'expérience de conduite et/ou d'évaluation de programme en lien avec les thématiques liées à la Résilience particulièrement en Afrique Sub-Saharienne.
2. Une connaissance et expérience au Niger est un atout.
3. Excellente maîtrise du français parlé et écrit.
4. La connaissance du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un atout supplémentaire
5. Un équilibre des genres dans la composition de l'équipe est également souhaité.

14. Contenu de l'offre

Les réponses à cette consultation doivent être simples, concises et impérativement respecter le format imposé. Elles seront envoyées en 3 documents séparés en suivant le canevas ci-dessous.

Document 1 : Offre technique (max 20 pages)

1. Présentation de votre société :

- 1.1 Bref historique et descriptif des activités de votre société
- 1.2 Nombre d'employés
- 1.3 Chiffre d'affaires et résultats des 3 derniers exercices
- 1.4 Évaluations déjà réalisées en lien avec l'objet de la présente évaluation
- 1.5 Connaissance du Mouvement Croix-Rouge

2. Description détaillée de votre offre

- 2.1 Compréhension des attentes concernant cette évaluation
- 2.2 Description détaillée du contenu des étapes proposées (diagnostic, analyses, scénarii, plan d'action, reporting...)
- 2.3 Description des hypothèses de la méthodologie proposée pour la collecte des données (qui seront confirmées lors de la réunion de cadrage)
- 2.4 Moyens mis en œuvre
- 2.4 Points forts et valeur ajoutée de votre offre pour effectuer cette mission
- 2.5 Disponibilité à se rendre dans différentes zones du pays, notamment en zone rurale
- 2.5 Planning détaillé

3. Recommandations du Prestataire pour la bonne réalisation de la mission

4. Présentation de l'équipe qui interviendra sur la présente mission et répartition des responsabilités entre ses membres

5. Références sur le type de missions correspondant à la mission du présent appel d'offres y inclus le nom de l'organisation contractante et le nom et le numéro de téléphone d'une personne de contact de l'organisation contractante (la CRB se réserve le droit de contacter les organisations listées comme références)

Document 2 : CV des intervenants (2 pages maximum par intervenant)

Le futur contrat sera conclu en considération des noms et de la qualité des personnes intervenant au titre de la présente mission. Le titulaire du marché identifiera lors de la remise de sa proposition de service une équipe dédiée à l'exécution de la mission et précisera le nom et la qualité des personnes composant ladite équipe. Si ces personnes venaient à quitter la structure du titulaire du marché, la Croix-Rouge de Belgique se réservera le droit de mettre fin au contrat sans indemnités pour le titulaire.

Document 3 : Proposition financière détaillée

1.1 Engagement forfaitaire

1.2 Décomposition des coûts (taux par profil, nombre de jours proposés, transport, per diem...).

1.3 Échéancier de paiement

1.4 Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier que l'entreprise candidate :

- ne se trouve pas en état de faillite ou de liquidation, de cessation de ses activités ou de concordat judiciaire;
- est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où elle est établie ;
- n'a pas été condamnée par un jugement passé en force de chose jugée pour un délit ou une faute grave qui porte atteinte à son intégrité professionnelle ;
- respecte les normes définies dans les conventions de base de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

15. Critères de sélection des offres

La sélection de l'évaluation sera faite par un comité d'évaluation qui assurera ensuite le suivi du processus. Le contrat sera attribué au proposant qui présente le meilleur rapport qualité/prix, notamment en fonction des critères suivants : offre technique : 40% ; CV des évaluateurs : 40%, offre financière : 20%

La CRB se réserve le droit de relancer une nouvelle procédure de sélection d'un évaluateur si les propositions reçues ne sont pas jugées de qualité suffisante.

16. Procédure de soumission des candidatures

L'évaluateur sera sélectionné sur base d'une offre technique et financière qui devra être soumise par l'évaluateur en **novembre 2021 à 23 : 59**. L'envoi doit se faire par email avec en objet la référence suivante « *Evaluation Externe NIGER/2021* » à l'adresse suivante « evaluation.sai@croix-rouge.be ».

ANNEXE 2- LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

1. Cluster WASH – Niger, Cadre Stratégique Opérationnel, Version 3 Niger 2018: Composante Eau, Hygiène et Assainissement en situation d'urgence (EHA), janvier 2018.
2. Croix-Rouge de Belgique : Programme 2017-2021-version définitive 1 Niger.
3. CRB, Analyse Commune de Contexte, Niger, 12/10/2015.
4. CRN : Rapport annuel d'activités PARPV-Kiéché 2019.
5. CRN : Rapport annuel d'activités PARPV-Kiéché 2020.
6. CRN : Rapport d'activités PARPV-Kiéché 2 au 31 Août et au 31 octobre 2021.
7. CRN 2016 : PLAN STRATEGIQUE 2017-2021
8. ABDOU MAMANE, Chef Du Programme Kiéché II 2021 : Rapport de mission pour l'enquête sur le Score de Consommation Alimentaire (SCA) et le Score de Diversité Alimentaire (SDA).
9. Département International Croix Rouge de Belgique 2019 : EVALUATION EXTERNE A MI-PARCOURS SUR L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET LA REDEVABILITE (ECR), Rapport de mission au Niger.
10. CRN, CRB, 2016 : Plan d'affaire de l'AGR : location des chaises, bâches et matelas du Comité Régional de la CRN de Dosso.
11. CRN, CRB, 2016 : Rapport de l'étude de marché des AGR « location des chaises, bâches et matelas » du Comité Régional de la CRN de Dosso.
12. CRN, CRB, 2016 : Plan d'affaire de l'AGR : location salle de réunion cases de passage du Comité Départemental de la CRN de Dogondoutchi.
13. CRN, CRB, 2016 : Rapport de l'étude de marché des AGR «location salle de réunion cases de passage » du Comité Départemental de la CRN de Dogondoutchi.
14. Programme d'Hydraulique Villageoise et Pastorale (PHVP II)- Dosso 2017 : Plan Local Eau Et Assainissement (PLEA) de la Commune Rurale de Kiéché.
15. Commune Rurale de Kiéché 2017 : Plan de Développement de la Commune Rurale de Kiéché-2017-2021, Version finale.
16. Ministère du Plan 2017. Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035, Tome-II : Scénarii, Vision et Orientations Stratégiques.
17. HC3N 2012. Stratégie de l'Initiative 3N "Les Nigériens Nourrissent les Nigériens
18. Gouvernement de la république du Niger, 2017. Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger (PNSN) 2017-2025.
19. MH/A 2014. Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base au Niger (SOPHAB) 2014-2018.
20. MH/A 2016. Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030)
21. CRBr/CRN/CRB : Étude de base pour les moyens d'existence et la sécurité alimentaire.
22. CRB : Stratégie 2020 activités internationales.
23. FAO, Série de Webinaires sur le NEXUS Eau-Energie-Alimentation, Thème: Comprendre le Nexus et les défis Nexus: exemples de la région NENA, Conférence, février 2021.
24. GOAL, Analyse de la résilience des communautés aux désastres, ARC-D TOOLKIT, Manuel d'utilisation, octobre 2016.
25. ██████████ Chef de programme, Rapport du second semestre 2017, février 2018.
26. Hydroconseil : Étude de cas de l'approche « nexus », Burkina Faso, Version finale-Septembre 2014.
27. INS, Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages (EVIAM) au Niger, Mars 2021.
28. Lignes directrices de la Fédération internationale relatives aux programmes de relèvement 2012-Résumé.
29. Méthodologie HES - Aout 2017
30. Ministère du Plan, Plan de Développement Economique et Social 2017-2021, septembre 2017.

31. Ministère du plan, Revue Nationale Volontaire (RNV) 2021.
32. [REDACTED], Secrétaire Exécutif, Comité Régional de Dosso, Rapport d'évaluation endline, Novembre-Décembre 2021.
33. PNUD OCHA, Manuel de résilience communautaire 2016, République Démocratique du Congo.
34. PSEAU, Eau, Hygiène et Assainissement au Niger : Comment accompagner les collectivités dans la maîtrise d'ouvrage des services? Note de synthèse, Avril 2017.
35. UGP, Leçons apprises fonctionnement programme Kiéché 2020.
36. UN, Introduction au nexus eau, énergie et alimentation (EEA), 2015.
37. Unité de gestion du programme, Rapport annuel d'activités PARPV, Kiéché2 2020, janvier 2021.

ANNEXE 3- APPROCHE NEXUS (PLUS DETAILLEE)

L'approche « nexus » (« lien », en anglais) a des objectifs bien précis¹⁰ et elle vise à l'application d'une conception plus holistique et systémique des interventions en matière de développement, en tenant compte des besoins respectifs et des interrelations entre les pôles de l'urgence (Humanitaire) et de développement. L'évaluation « nexus » permet donc de faciliter le dialogue intersectoriel à travers la priorisation conjointe des questions de développement et l'élaboration de solutions et actions synergiques. Elle permet également d'initier, d'élargir, de revoir les **cadres de coopération ou de concertation** à tous les niveaux national, régional et local entre les secteurs d'intervention considérés. Dans le processus, il est apprécié **l'impact notamment de l'optimisation de l'utilisation des ressources** et des **infrastructures** dans la planification à long terme. En plus, les **solutions intersectorielles et transfrontières de nexus** sont identifiées et les **investissements nexus** nécessaires discutés conjointement¹¹.

Au niveau d'un projet ou d'un programme, l'approche nexus veut que la complémentarité et la synergie entre les acteurs ainsi que les conflits intersectoriels soient identifiés et analysés de façon concomitante en vue de l'optimisation des effets et de l'impact des différentes interventions sur les cibles communes, maximisant ainsi l'effet du renforcement de la résilience de ces dernières. En d'autres termes, la finalité de l'approche nexus est de répondre aux besoins immédiats et futurs ainsi que de relever les défis y afférents pour offrir un accès équitable et durable aux services inhérents aux secteurs concernés, « *tout en promouvant l'utilisation équitable et durable des ressources – ce qui suppose que les conflits d'intérêt/d'utilisation des ressources soient pris en compte* ». Cela exige par conséquent que toutes les communautés ciblées, soient parties prenantes à la construction et à la consolidation de leur propre résilience, ce qui implique des changements de comportements chez chaque homme et femme bénéficiant des actions mises en œuvre au cours des processus. Comme cela est clairement explicité dans le document de programme, il ressort que « *L'intégralité de l'intervention repose sur les changements de comportement des communautés à long terme avec comme finalité l'amélioration de la résilience des communautés visées. Cet impact sera atteint grâce à l'approche intégrée du programme. En effet, c'est en agissant simultanément dans les différents domaines combinant urgence et développement, à savoir la santé, l'eau et l'assainissement, la réduction des risques de catastrophes, la sécurité alimentaire et de manière transversale le renforcement de capacités, le genre et l'environnement qu'un tel impact pourra être mesuré.* »

L'évaluation relève cependant qu'au plan stratégique, le document de programme de résilience 2017-2021 ne fait nullement référence explicite à l'approche nexus, mais les termes « **complémentarité** » et « **synergie** » qui constituent des éléments de base de la concertation intersectorielle transparaissent subtilement dans la démarche retenue pour l'intervention. Néanmoins, la question est une des préoccupations clairement abordées dans le rapport d'Analyse Commune de Contexte Niger du 12/10/2015 en ces termes : « *Un autre élément qui nous paraît important de spécifier est la possibilité de synergies/complémentarité intersectorielles. Ainsi, l'articulation entre les actions de santé et d'agriculture est un nexus important recelant de nombreuses pistes de synergies (nutrition notamment). Cette approche multidisciplinaire et intersectorielle est aussi importante dans la mise en œuvre du concept 'One Health'. La priorité devrait résider dans l'intensification de la communication et de la coordination entre les réseaux de surveillance de la santé humaine et animale, de la sécurité alimentaire et de l'environnement, aussi bien dans les pays du Nord que du Sud.* » La même préoccupation est traduite à travers la nécessité d'établir la complémentarité des expertises dans le secteur d'échanges d'information (outils méthodologiques, indicateurs, etc.) ou lors de mise en œuvre (opérationnelle) sur base géographique. Ainsi, « *la complémentarité des expertises devrait in casu permettre d'articuler des actions de renforcement de la production agricole avec des interventions de sensibilisation à l'usage des nouvelles récoltes..... Dans le Sahel particulièrement, il est tout à fait pertinent de créer des synergies/complémentarités entre les secteurs de l'environnement, la sécurité alimentaire et la nutrition de façon à ce que l'impact des programmes soit renforcé tant les causes des crises chroniques sont connectées entre elles.* »¹²

Rappelons ici que le programme Kiéché 2017-2021, objet de la présente évaluation, a mis en œuvre plusieurs activités pour renforcer la résilience des communautés ciblées sur trois axes, représentant des signes précurseurs du nexus, à

¹⁰ Les principaux objectifs assignés à l'approche « nexus » peuvent être résumés comme suit : 1) *Accroître l'efficacité des ressources (plus de productivité, « faire plus avec moins » de ressources naturelles) pour une amélioration des conditions de vie ; découplage du développement économique et de l'utilisation des ressources au travers des innovations technologiques et du recyclage (les extrants deviennent des intrants) ; 2) Réduire les conflits potentiels notamment lorsque les acteurs ont des intérêts divergents quant à l'objectif affiché d'utilisation des ressources naturelles ; 3) Encourager les synergies : il s'agit notamment de privilégier l'efficacité systémique (l'efficacité d'un système pris dans son entier) en évitant de se focaliser sur la productivité des différents secteurs concernés, pris séparément ; 4) Améliorer la gouvernance entre les secteurs : l'allocation équitable et efficace des ressources naturelles doit se faire au travers d'un dialogue entre les secteurs ; ensemble des parties prenantes doivent être représentées à ce dialogue, ce qui a bien entendu des implications sur un plan purement institutionnel ; 5) Accélérer un accès de tous aux ressources et donc aux services, en intégrant dans cet accès les plus pauvres et les plus vulnérables ; il s'agit là d'une dimension fondamentale de l'approche nexus, puisque les gains de productivité / d'efficacité obtenus à l'échelle de l'ensemble du système doivent profiter au plus grand nombre ; et 6) Investir dans les services fournis par les écosystèmes (en d'autres termes, les bénéfices que les populations tirent des écosystèmes, qu'il s'agisse de services en tant que tels – eau, nourriture – mais aussi de services spirituels, culturels, récréatifs, etc.).*

¹¹ FAO, Série de Webinaires sur le NEXUS Eau-Energie-Alimentation, Thème: Comprendre le Nexus et les défis Nexus: exemples de la région NENA, Conférence, février 2021.

¹² CSC, Analyse Commune de Contexte Niger, 12/10/2015.

savoir : 1) L'**alimentation** : les ménages les plus vulnérables des villages ciblés améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence à travers des séances de sensibilisations et une série d'activités productives au profit des communautés : promotion de l'élevage naisseur de petits ruminants, construction de banques de céréales, maraîchage, etc. ; 2) L'**eau** : le programme prévoit l'amélioration de l'accès à l'eau potable, de l'assainissement et des conditions d'hygiène des populations à travers des sensibilisations, le renforcement des moyens pour une meilleure santé, la construction et la réhabilitation de points d'eau, etc. ; et 3) Le **renforcement de capacités**: les capacités de la Croix-Rouge nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires tout au long du programme et garantissant ainsi sa durabilité.

Sur cette base théorique et un premier niveau d'analyse des activités mises en œuvre à travers le programme **2017-2021** l'évaluation constate que la CRN s'est inscrite dans une approche nexus conciliant l'humanitaire (urgence) au développement (moyen et long termes). Du point de vue de l'**urgence**, le programme a mis l'accent sur la promotion de 1) l'hygiène et l'assainissement à travers l'appui à la réalisation de latrines, à la mise en place d'un comité hygiène par point d'eau créé ou réhabilité, etc. pour minimiser les risques sanitaires (sensibilisations des populations), 2) l'accès à l'eau potable par la construction de nouveaux puits ou la réhabilitation d'anciens points d'eau pour satisfaire les besoins en cette denrée, 3) le financement de la construction et du stock initial des BC pour faciliter l'accès immédiat aux céréales surtout en période de soudure et 4) la mise en place d'un système d'alerte précoce en vue de la mitigation des chocs futurs, etc. Du point de vue du **développement**, l'évaluation note les appuis qui ont permis aux bénéficiaires de renforcer leur sécurité alimentaire dans la durée à travers 1) la promotion du maraîchage, des cultures pluviales (mise à disposition des semences améliorées de mil et de niébé adaptées aux effets néfastes du changement climatique), 2) la promotion de l'élevage caprin naisseur (chèvres rousses-Habbanayé) et de l'embouche ovine ainsi que 3) l'extraction de l'huile d'arachide générant des revenus supplémentaires assez importants pour les ménages vulnérables. Dans la démarche, tous les acteurs concernés ont vu leurs capacités techniques renforcées et, pour chaque activité, un comité émanant des communautés est mis en place pour en assurer le suivi, la viabilité et la durabilité. C'est pour davantage renforcer la performance et la pérennité des résultats de son intervention que la CRN s'est implantée au sein de chaque communauté cible à travers la présence d'un volontaire CRN et d'un comité villageois CRN doté d'un siège permanent. Pour caricaturer cette représentation communautaire, un des responsables du siège de la CRN rencontrés à Niamey¹³ affirme que « la Croix-Rouge Nigérienne agit où l'État ne peut aller ».

Mais ce faisant, la démarche opérationnelle du programme s'est limitée qu'à une juxtaposition des activités mises en œuvre en se focalisant essentiellement sur leurs effets ou impacts positifs conjugués. Le programme ne semble pas avoir suffisamment abordé l'intersectorialité des domaines d'interventions pour analyser les conflits réels ou potentiels ainsi que les impacts négatifs de l'exploitation d'une ressource (sécurité alimentaire, eau, environnement, énergie, etc.) sur les autres. Cette démarche aurait exigé des réflexions synergiques ou de complémentarité entre les experts lors de la conception ou même pendant la mise en œuvre du programme, ceci dans l'objectif de réaliser une meilleure coordination des activités, un dosage optimal dans l'utilisation des ressources en vue d'assurer une résilience renforcée des populations vulnérables. De telles réflexions auraient pu être réalisées au niveau national, régional, départemental ou local, comme le suggère l'approche nexus¹⁴. Mais force est de constater que la dynamisation du cadre de concertation du niveau communal n'a pu être réalisée pour cause des dernières élections générales et probablement des restrictions de regroupements imposées à cause de la covid-19. Même sans ces obstacles, l'évaluation relève que la grande majorité des parties prenantes au programme de n'est pas familière à l'approche nexus. La mise en œuvre d'une telle approche nécessitera l'implication de tous les acteurs et à tous les niveaux : CRN, CRB, administrations de tutelle, STD, experts et chercheurs des instituts et universités, communautés locales ciblées, etc.

¹³ Il s'agit du Secrétaire Exécutif de la CRN.

¹⁴ Hydroconseil : Étude de cas de l'approche « nexus », Burkina Faso, Version finale – Septembre 2014.

ANNEXE 4-LISTE DES OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

Outil	Acteur concerné
Guide 1	Entretien avec la CRN au niveau national
Guide 2	Entretien avec la représentation de la CRB au Niger
Guide 3	Entretien avec le Comité Régional Croix-Rouge Nigérienne de Dosso
Guide 4	Entretien avec le Comité Sous Régional Croix-Rouge Nigérienne de Dogondoutchi
Guide 5	Entretien avec le gérant et les membres du comité régional CRN en charge de l'AGR de Dosso
Guide 6	Entretien avec le gérant et les membres du comité départemental CRN en charge de l'AGR de Dogondoutchi
Guide 7	Entretien avec l'Unité de Gestion du Programme (UGP)
Guide 8	Entretien avec les services techniques déconcentrés de l'Etat (STD)
Guide 10	Entretien avec les membres de l'OSV de la commune de Kiéché
Guide 11	Entretien avec les membres des SCAP-RU des villages de la commune de Kiéché
Guide 12	Entretien avec le Comités Villageois CRN
Guide 13	Entretien avec les volontaires CRN
Guide 14	Entretien avec les membres des SCAP-RU des villages de la commune de Kiéché
Guide 15	Entretien avec la maternité
Guide 16	Entretien avec les écoles des maris
Guide 17	Entretien avec les communautés locales
Guide 18	Entretien avec les comités de gestion des activités mises en place

ANNEXE 5-LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES

Structure/fonction	Localité
Chef de programme	Dogondoutchi
Animateur du programme	Dogondoutchi
Animateur du programme	Dogondoutchi
Assistante aux Finances	Dogondoutchi
SG CD/CR	Dogondoutchi
Gérant AGR CD/CR	Dogondoutchi
Trésorier AGR CD/CR	Dogondoutchi
SGA CD/CR	Dogondoutchi
Chargé à l'information CD/CR	Dogondoutchi
Coordonnateur Jeunesse CD/CR	Dogondoutchi
Maire	Kiéché
SG mairie de Kiéché (OSV)	Kiéché
SM mairie de Kiéché (OSV)	Kiéché
Cheffe de District Agricole (OSV)	Kiéché
Communal Environnement (OSV)	Kiéché
Communal Elevage (OSV)	Kiéché
Cheffe CSI	Kiéché
Vice-présidente CVCR	Bakin Tapki
SG CVCR	Bakin Tapki
Trésorière CVCR	Bakin Tapki
Secrétaire à l'information CVCR	Bakin Tapki
Trésorier Adjoint CVCR	Bakin Tapki
Commissaire aux comptes CVCR	Bakin Tapki
Conseillère CVCR	Bakin Tapki
Chef de village	Bakin Tapki
Représentant des jeunes CVCR	Bakin Tapki
SG COGES BC	Bakin Tapki
Présidente COGES BC	Bakin Tapki
Membre COGES BC	Bakin Tapki
Trésorière COGES BC	Bakin Tapki
Membre COGES BC	Bakin Tapki
Commissaire aux comptes COGES BC	Bakin Tapki
Vice-présidente COGES BC	Bakin Tapki
Commissaire aux comptes COGES BC	Bakin Tapki
Membre COGES BC	Bakin Tapki
Président SCAP-RU	Bakin Tapki
Membre SCAP-RU	Bakin Tapki
Membre SCAP-RU	Bakin Tapki
Représentant chef du village SCAP-RU	Bakin Tapki
Bénévole CSI de Bankin Tapki	Bakin Tapki
Sage du village (EdM)	Bakin Tapki
Vice-président EdM	Bakin Tapki
Présidente COGES Kit Caprins	Bakin Tapki
Trésorière adjointe COGES Kit Caprins	Bakin Tapki
SG COGES Kit Caprins	Bakin Tapki
Présidente GSAM	Bakin Tapki
Membre GSAM	Bakin Tapki
Sage-femme CSI de Kiéché	Kiéché
Président CVCR	Rey-Rey
Vice-présidente CVCR	Rey-Rey
Chargé à l'information CVCR	Rey-Rey
Président COGES embouche	Rey-Rey
Trésorier COGES embouche	Rey-Rey
Vice-président COGES embouche	Rey-Rey

Structure/fonction	Localité
Vice-présidente COGES Kit caprins	Rey-Rey
SG COGES Kit caprins	Rey-Rey
Volontaire CRN	Rey-Rey
Membre SCAP-RU	Rey-Rey
SG SCAP-RU	Rey-Rey
Membre SCAP-RU	Rey-Rey
Président COGES BC	Dogon Gao
Gérant BC	Dogon Gao
Trésorière COGES BC	Dogon Gao
Membre COGES moulin à grain	Dogon Gao
Membre COGES moulin à grain	Dogon Gao
Trésorière COGES moulin à grain	Dogon Gao
Commissaire aux comptes COGES moulin à grain	Dogon Gao
Membre COGES huile arachide	Dogon Gao
Membre COGES huile arachide	Dogon Gao
Membre COGES huile arachide	Dogon Gao
Membre COGES huile arachide	Dogon Gao
Vice-président COGES maraichage	Dogon Gao
Membre COGES maraichage	Dogon Gao
Membre COGES maraichage	Dogon Gao
Membre COGES maraichage	Dogon Gao
Membre COGES maraichage	Dogon Gao
Membre COGES maraichage	Dogon Gao
Membre COGES maraichage	Dogon Gao
Membre COGES maraichage	Dogon Gao
Membre COGES maraichage	Dogon Gao
Membre COGES maraichage	Dogon Gao
Président CVCR	Dogon Gao
Membre CVCR	Dogon Gao
Volontaire CRN	Dogon Gao
Président adj comité de plainte	Dogon Gao
Président SCAP-Ru	Dogon Gao
Volontaire membre SCAP-RU	Dogon Gao
Membre SCAP-RU	Dogon Gao
Président EdM	Dogon Gao
Membre EdM	Dogon Gao
Membre COGES kit Caprins	Dogon Gao
Président CVCR	Makéra
SB CVCR	Makéra
Vice-président CVCR	Makéra
Représentant des jeunes CVCR	Makéra
Commissaire aux comptes	Makéra
Membre COGES huile arachide	Makéra
Vice-présidente COGES huile arachide	Makéra
Membre COGES huile arachide	Makéra
Trésorière COGES huile arachide	Makéra
SG COGES huile arachide	Makéra
Membre COGES huile arachide	Makéra
Membre COGES huile arachide	Makéra
CC COGES huile arachide	Makéra
Membre COGES huile arachide	Makéra
Membre COGES huile arachide	Makéra
Membre COGES huile arachide	Makéra
SGA COGES huile arachide	Makéra
Membre COGES huile arachide	Makéra
Membre COGES huile arachide	Makéra

Structure/fonction	Localité
Membre COGES huile arachide	Makéra
Président COGES Kit caprins	Makéra
Membre COGES Kit caprins	Makéra
Membre COGES Kit caprins	Makéra
Présidente COGES moulin à grain	Makéra
Membre COGES moulin à grain	Makéra
Meunier	Makéra
Présidente comité de plainte	Makéra
Membre comité de plainte	Makéra
SG comité de plainte	Makéra
Volontaire	Makéra
Membre SCAP-RU	Makéra
Membre SCAP-RU	Makéra
Membre SCAP-RU	Makéra
Vice-président EdM	Makéra
Président EdM	Makéra
Membre EdM	Makéra
SG information EdM	Makéra
Membre EdM	Makéra
Membre EdM	Makéra
SG adjointe GSAM	Makéra
Membre GSAM	Makéra
Président COGES embouche	Tambon Gataou
Trésorier COGES embouche	Tambon Gataou
Trésorier adjoint COGES embouche	Tambon Gataou
SG COGES embouche	Tambon Gataou
Président COGES Kit caprins	Tambon Gataou
Membre COGES Kit caprins	Tambon Gataou
Président COGES BC	Tambon Gataou
Gérant BC	Tambon Gataou
Trésorier COGES BC	Tambon Gataou
SG CVCR	Tambon Gataou
Vice-présidente CVCR	Tambon Gataou
Trésorière CVCR	Tambon Gataou
Trésorière adjointe CVCR	Tambon Gataou
Volontaire CRN	Tambon Gataou
Président comité de plaintes	Tambon Gataou
Représentant des sages, comité de plainte représentante femmes, comité de plaintes	Tambon Gataou
SG SCAP-RU	Tambon Gataou
SGA SCAP-RU	Tambon Gataou
Président SCAP-RU	Tambon Gataou
Président EdM	Tambon Gataou
Membre EdM	
Membre EdM	Tambon Gataou
Membre EdM	Tambon Gataou
Membre EdM	Tambon Gataou
Vice-président COGES maraichage	Bakarkassa
Trésorière COGES huile d'arachide	Bakarkassa
Président COGES maraichage	Bakarkassa
Président COGES BC	Bakarkassa
SG COGES BC (volontaire CRN)	Bakarkassa
Trésorier CVCR	Bakarkassa
SG CVCR	Bakarkassa
Secrétaire à l'information CVCR	Bakarkassa

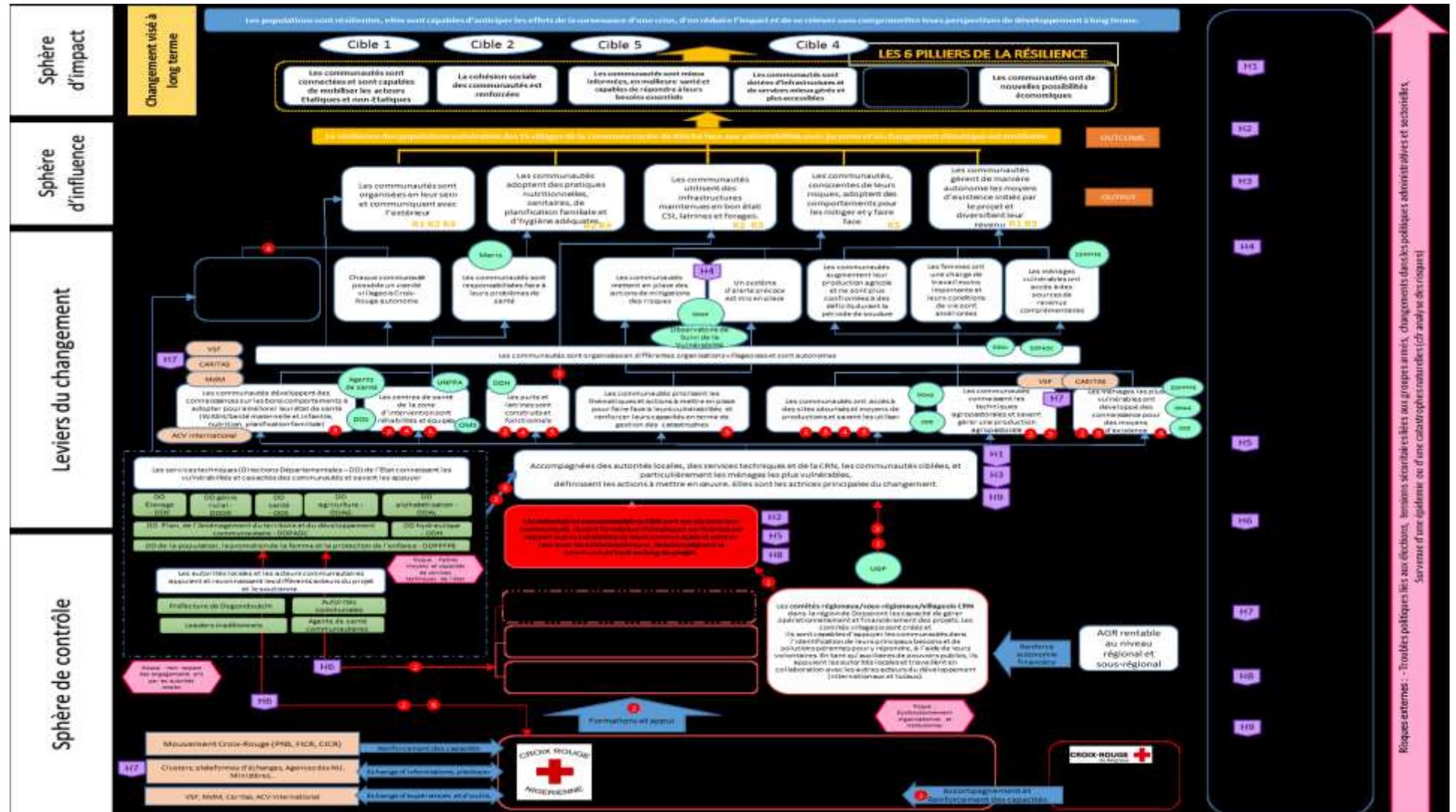
Structure/fonction	Localité
Membre COGES moulin à grain	Birey
SG COGES moulin à grain (volontaire)	Birey
Présidente COGES puits	Birey
SG COGES Kit caprins	Birey
Présidente COGES Kit caprins	Birey
Trésorier COSAN CSI Bakin Tapki (volontaire CRN)	Bakin Tapki
SG COSAN CSI Bakin Tapki	Bakin Tapki
Président COSAN CSI Bakin Tapki	Bakin Tapki
Membre COSAN CSI Bakin Tapki	Bakin Tapki
DD plan	Dogondoutchi
DDE Adjoint	Dogondoutchi
DDPF/PE	Dogondoutchi
Travailleur Social DDPF/PE	Dogondoutchi
DDH/A	Dogondoutchi
DDGR	Dogondoutchi
DDA	Dogondoutchi
DD environnement	Dogondoutchi
Président CR/CR	Dosso
SG CR/CR	Dosso
Trésorier Adjoint CR/CR	Dosso
Gérant AGR CR/CR	Dosso
Représentant Résident CRB Niger	Niamey
SE CRN	Niamey
	Niamey

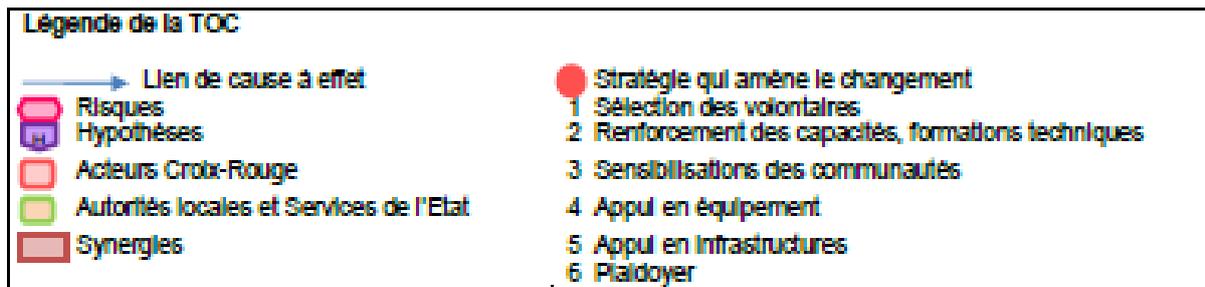
ANNEXE 6-TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES DU PROGRAMME KIECHE - PERIODE 2017-2021

Activités	2017-2021
1. R1.A1: Promotion des semences améliorées de mil et de niébé avec utilisation de la micro dose d'engrais et traitement des semences afin d'augmenter les rendements agricoles	Réalisée
2. R1.A2: Promotion des cultures maraîchères comme sources de revenus et d'amélioration de la diversité et de la consommation alimentaire	Réalisée
3. R1.A3: La promotion de l'élevage naisseur de petits ruminants pour l'augmentation des revenus et l'amélioration des moyens d'existence des ménages très pauvres	Réalisée
4. R1.A4: Création et approvisionnement de 5 Banques Céréalières	Réalisée
5. R1.A5: Promotion des moulins à grains pour les groupements féminins	Réalisée
6. R1.A6 : Appui à l'extraction d'huile d'arachide	Réalisée
7. R1.A7: Élaborer avec les bénéficiaires et leurs communautés des plans pour réduire les risques locaux comme les inondations et les sècheresses	Réalisée
8. R1.A8: Constitution de stocks de solidarité pour appuyer 300 ménages victimes de catastrophes et/ou autre crise	Réalisée
9. R1.A9: Protection de deux villages contre les menaces de l'érosion hydrique	Réalisée
10. R1.A10: Sensibilisation des communautés en santé préventive et sur les actions essentielles de nutrition.	Réalisée
11. R1.A11: Démonstrations culinaires	Réalisée
12. R1.A12: Formation des productrices en techniques de production maraîchère	Réalisée
13. R1.A13: Appui à la politique nationale de développement des SCAP-RU	Réalisée
14. R2.A1 : Mise en place des Écoles des maris et des activités de sensibilisation sur la santé-nutrition, Wash, SAME et DRR dans les 15 villages	Réalisée
15. R2.A2 : Mise à disposition des infrastructures d'eau et d'assainissement appropriées	Réalisée
16. R2.A3 : Mise en place des COGES des points d'eau avec la participation des partenaires et des communautés	Réalisée
17. R2.A4 :-Sensibilisation sur l'utilisation et l'entretien des moustiquaires	Réalisée
18. R2.A5.1 : Réalisation des enquêtes CAP au début du projet	Réalisée
19. R2.A5.2 : Réalisation des enquêtes CAP à la fin du projet	Réalisée
20. R2.A6: Dépistage et référencement des enfants malnutris; suivi communautaire des enfants malnutris modérés	Réalisée
21. R2.A7: Équipement des 2 CSI (Kiéché - maternité et Bakin Tapki)	Réalisée
22. R3.A1: Création et animation d'un cadre de coopération lié au Programme CRB (avec les 7 autres partenaires CRB)	Réalisée
23. R3.A2: Réaliser une étude de base dans les 15 villages d'intervention du projet	Réalisée
24. R3.A3: Former les différents acteurs et les bénéficiaires à tous les niveaux sur l'EVC	Réalisée
25. R3.A4: Construction et équipement de l'UGP et de la CRN	Réalisée
26. R3.A5: Visibilité des activités du programme	Réalisée
27. R3.A6: Promotion d'Activités Génératrices de Revenus pour le Comité Régional Croix-Rouge de Dosso et pour le Comité Sous Régional Croix-Rouge de Dogondoutchi	Réalisée
28. R3.A7: Formation de l'UGP	Réalisée
29. R3.A8: Formation et équipement des 16 volontaires communautaires et deux animateurs sur la santé et les Actions Essentielles en Nutrition (AEN)	Réalisée
30. R3.A9: Formation des volontaires, des animateurs et cadre en techniques de production maraîchère	Réalisée
31. R3.A10: Formation des membres de la gouvernance, de l'UGP et des cadres techniques sur la résilience communautaire, en matière de sécurité alimentaire et de nutrition	Réalisée
32. R3.A11: Renforcement des capacités d'un cadre du Département Sécurité Alimentaire	Réalisée
33. R3.A12 : Renforcement des capacités des CSI de la zone d'intervention du projet	Réalisée
34. R3.A13: Accompagnement des comités régional et départemental CR dans la mise en place des comités villageois CR	Réalisée
35. R3.A14: Activités génératrices de revenus (AGR) pour les comités villageois de la CR	Réalisée
36. R3.A15: Formation de la CRN sur la méthodologie EVC	Réalisée
37. R3.A16: Appui à la création et à la structuration des organisations villageoises de développement (groupements villageois d'intérêt commun)	Réalisée
38. R3.A17: Élaboration de plans de prévention et de mitigation des risques	Réalisée
39. Visites des projets et échanges autres acteurs (avec VSF, MDM, Caritas, CTB, etc.)	Réalisée

Activités	2017-2021
40. Outils de suivi des missions	Réalisée
41. Missions de suivi de l'Équipe nationale et régionale CRN	Réalisée
42. Missions de suivi du comité local	Réalisée
43. Enquêtes SCA et SDA	Réalisée
44. Comités de plainte au niveau communautaire	Réalisée
45. Commémoration annuelle de la Journée Internationale du Volontariat	Réalisée
46. Comité de pilotage	Réalisée
47. Mission du préfet	Réalisée
48. Mission du PCRN	Réalisée
49. Mission du responsable administratif (CPs)	Réalisée
50. Appui à la production aux ménages les plus vulnérables	Réalisée
51. Réactivation des cadres de concertation*	Non réalisée
52. Lancement du projet	Réalisée
53. Clôture du programme Doutchi et Niamey	Réalisée
54. Complément infrastructure maternité Kiéché (aire de lavage, hangars, piste liaison maternité/CSI)	Réalisée
55. Formation ANJE (UGP et volontaires)	Réalisée
56. Recyclage Formation des volontaires communautaires en AEN	Réalisée
57. Recyclage Formation technique maraichère volontaires et cadres CRN	Réalisée
58. Construction et équipement de sièges /CV/CRN	Réalisée
59. Formation sur la fabrication de savon	Réalisée
60. Équipement des SCAP RU/Pré positionnement NFI	Réalisée
TOTAL PREVUES/REALISEES	59 sur 60 réalisées (98,33%)

ANNEXE 7- THEORIE DU CHANGEMENT ASSOCIE AU PAYS





La théorie du changement reprise schématiquement ci-dessus présente la manière dont la Croix-Rouge de Belgique et ses partenaires pensent le changement. Selon son expérience, longuement éprouvée également via l'ensemble des acteurs du Mouvement CR/CR (FICR et sociétés nationales), la Croix-Rouge pense que l'évolution des comportements et des modes de vies passe par une approche intégrée portée par et pour les communautés. Cette approche s'inscrit dans le cadre de la résilience des communautés et des personnes vulnérables.

Agir pour renforcer la résilience, c'est veiller à tenter d'apporter une réponse globale à toutes les vulnérabilités et risques identifiés. Appuyer les communautés à renforcer leur résilience, c'est donc **travailler sur ces facteurs de risque** dans le but de tendre vers une communauté résiliente telle que définie par la FICR. Ainsi, une communauté résiliente:

- Est bien informée, en bonne santé et capable de répondre à ses besoins essentiels : elle est capable d'évaluer, de gérer et de contrôler les risques auxquels elle est exposée, d'acquérir de nouvelles compétences et de tirer les leçons de l'expérience.
- Se caractérise par la cohésion sociale et est organisée : elle est capable d'identifier les problèmes, d'établir les priorités et d'agir, elle est investie dans le développement de politiques locales de réduction des risques
- ☑ A des possibilités économiques : elle est flexible, pleine de ressources et a la capacité d'affronter l'incertitude et de réagir au changement
- Est dotée d'une infrastructure et de services bien gérés et accessibles : elle bénéficie d'un système efficace pour limiter l'impact d'une catastrophe; elle est capable d'entretenir, de réparer et de rénover le système
- Est capable de gérer ses ressources naturelles : elle en reconnaît la valeur et est capable de les préserver, de les améliorer et de les entretenir
- Elle est connectée : elle a des liens avec des acteurs extérieurs qui lui assurent soutien et conseils et lui fournissent si nécessaire une aide matérielle et des services.

(Cf. 6 piliers de la résilience placés dans la sphère d'impact).

La CRB est convaincue que le développement est endogène à une communauté (Cf. Hypothèse générale H1) et qu'il doit être pensé par et avec elle. « *La résilience n'est pas quelque chose que l'on peut imposer ou introduire de l'extérieur. Le point de départ de tout soutien humanitaire ou de développement doit être la reconnaissance et la prise en compte des efforts déployés par les individus, leurs familles et leurs communautés pour accroître leur propre résilience* » (Principe n°1 de la Résilience selon le Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge). Cet *empowerment* des communautés est d'ailleurs un des principes clés de **l'approche basée sur les droits**. Ainsi, tel que décrit dans le principe 2 de la résilience selon le MCR/CR, « *les communautés doivent être consultées dès les premières étapes de la conception d'un programme afin de s'assurer qu'il répond à leur besoin et prend en compte leurs contributions. Le renforcement de la résilience communautaire est un processus qui doit être géré par la communauté* ». La base de toute action visant des changements dans une communauté consiste donc à accompagner les communautés, les ménages et les personnes les plus vulnérables (H3) dans **l'analyse de leurs vulnérabilités et capacités**. Cela sera réalisé notamment grâce à la diffusion d'informations auprès des autorités et acteurs locaux pertinents (stratégie d'intervention n°2). « *La compréhension des divers facteurs sous-jacents de vulnérabilité aux catastrophes et aux crises requiert des évaluations, une planification et une mise en œuvre concertée parmi les différents secteurs concernés. Ceci implique une approche multisectorielle basée sur des évaluations locales des capacités et des vulnérabilités* » (Principe n°3 de la Résilience). La Croix-Rouge étant présente dans les communautés (H5), les volontaires sont une réelle clé de voute de ce diagnostic et de cette mobilisation communautaire durant et à l'issue du programme (H2, H8 et H9).

Ensuite, il s'agira de pouvoir susciter auprès de la communauté l'identification des actions qu'elle souhaite mettre en œuvre pour assurer son propre développement et l'adoption de mesures, de pratiques et attitudes qui vont lui permettre de prévenir, mitiger et éventuellement répondre aux risques auxquels elle est confrontée. Dans ce cadre-là, la stratégie passera par le renforcement de capacités individuelles et communautaires (stratégie 2 à 5): le renforcement des connaissances (stratégies 2 et 3) et un appui matériel (stratégies 4 et 5). A noter qu'en ce qui concerne la stratégie 3, un levier fondamental pour amener la communauté à opérer des changements qui renforceront leurs capacités de résilience est la communication pour le changement de comportement.

Tel qu'énoncé dans le principe 2 de la résilience selon le MCR/CR, « L'autonomie, les ressources et les capacités locales doivent être pleinement respectées et les relations avec les autorités et autres acteurs locaux doivent être consolidées. » Les autorités locales jouent donc un rôle déterminant dans l'accompagnement du changement dans les communautés, et la Croix-Rouge, en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, **accompagne et renforce les capacités des services techniques de l'Etat et des autorités locales** (stratégie 2 à 5) chargés d'encadrer les communautés (H6).

Enfin, à travers le principe numéro 5 de la résilience selon le MCR/CR, la Croix-Rouge admet que « Le soutien de la CRCR ne peut suffire pour bâtir des communautés résilientes, mais nous pouvons jouer un rôle important en mobilisant le soutien d'autres partenaires clés. Outre les communautés et le gouvernement (local et national), les partenaires clés peuvent inclure des ONG, des universités et le secteur privé. Pour que le changement soit durable, la Croix-Rouge locale et les communautés vont chercher l'appui auprès d'autres acteurs pour qu'ils contribuent à soutenir leurs efforts (H7).

A noter qu'en ce qui concerne les hypothèses reprises au sein de la TOC, celles-ci sont de deux natures différentes. Les premières, que nous avons appelées « hypothèses générales », sont des postulats sur lesquels le Mouvement Croix-Rouge se base de manière générale dans l'ensemble de ses actions. Ces postulats proviennent de la longue expérience du Mouvement Croix-Rouge et reposent notamment sur des études poussées réalisées par les acteurs du Mouvement (FICR ou Sociétés Nationales partenaires). Les « hypothèses de causalité » sont pour nous des hypothèses qui vont être des éléments qui vont participer à ce que le changement se réalise si elles sont vérifiées et qui pourraient mettre en péril le changement si ce n'était pas le cas. Ces dernières hypothèses font face aux risques identifiés comme internes au programme et à sa stratégie et aux risques externes - Cf. Tableau d'Analyse des Risques. La CRB avec la CRN mettra en place différentes actions de mitigation de ces risques, pour activer ces « hypothèses de causalité ».

La CRB en appui à la CRN, traduira cette stratégie en un modèle basé sur trois résultats spécifiques directement liés aux outputs visés :

Les activités permettant d'atteindre le résultat 1, « Les communautés des villages ciblés améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs moyens d'existence », s'attacheront à renforcer les moyens d'existence des communautés leur permettant ainsi de traverser la période de soudure. Les activités permettront également aux ménages plus vulnérables, organisés en groupes villageois, d'avoir accès à des sources de revenus complémentaires. Ces activités contribueront principalement à deux outputs : « Les communautés gèrent de manière autonome les moyens d'existence initiés par le programme et diversifient leur revenu » et « Les communautés sont organisées en leur sein et communiquent avec l'extérieur » ;

Les activités liées au résultat 2, « L'accès à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et les conditions d'hygiène des populations sont améliorés », permettront de renforcer les connaissances des communautés sur les bons comportements (pratiques nutritionnelles, planification familiale et hygiène) à adopter pour améliorer leur état de santé ; elles permettront également aux communautés d'accéder à des infrastructures (CSI, latrines ou encore forages) maintenues en bon état. Ces activités sont directement en lien avec les outputs suivants : « Les communautés adoptent des pratiques nutritionnelles, sanitaires, de planification familiale et d'hygiène adéquates », « Les communautés utilisent des infrastructures maintenues en bon état: CSI, latrines et forages » et « Les communautés sont organisées en leur sein et communiquent avec l'extérieur » ;

Les activités liées au résultat 3, « Les capacités de la Croix-Rouge nigérienne, des partenaires techniques et des communautés bénéficiaires sont renforcées », visent le renforcement du réseau de volontaires et l'implication des services techniques dans le suivi des communautés. Elles permettront également à la CRN (siège et niveaux décentralisés) d'améliorer ses compétences notamment dans la collecte des données et la diffusion des connaissances dans différents domaines (sécurité alimentaire, santé, WASH, etc.), ainsi que d'accroître son autonomie financière. Renforcer la CRN en tant qu'OSC locale, ainsi que les services techniques et autorités locales en charge de l'accompagnement des communautés, permettra de contribuer efficacement à l'ensemble des outputs visés par le programme : « Les communautés sont organisées en leur sein et communiquent avec l'extérieur », « Les communautés adoptent des pratiques nutritionnelles, sanitaires, de planification familiale et d'hygiène adéquates », « Les communautés utilisent des infrastructures maintenues en bon état: CSI, latrines et forages », « Les communautés, conscientes de leurs risques, adoptent des comportements pour les mitiger et y faire face » et « Les communautés gèrent de manière autonome les moyens d'existence initiés par le programme et diversifient leur revenu ».



Réponse managériale de la Croix-Rouge de Belgique – 17 juin 2022

Evaluation externe du Programme 2017-2021 au Niger, intitulé « Renforcement de la résilience communautaire dans la commune rurale de Kiéché, département de Dogondoutchi, région de Dosso au Niger »

L'évaluation externe a porté sur le programme 17-21 au Niger mis en œuvre par la Croix-Rouge nigérienne en partenariat avec la Croix-Rouge de Belgique, un programme quinquennal financé par le gouvernement fédéral de Belgique (DGD) ayant pour but le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle via la promotion du maraîchage, de l'élevage naisseur de petits ruminants et la construction de banques de céréales, le renforcement de l'accès à l'eau et des connaissances en matière de santé, d'hygiène et d'assainissement, ainsi que le renforcement des capacités de la Croix-Rouge nigérienne et des acteurs locaux.

Le processus d'évaluation a démarré en septembre 2021 avec la constitution d'un comité de pilotage composé du Responsable Partenariats et Programmes de la CRB en charge du Niger, Veerle De Craene (siège), de l'Adjointe aux Responsables Partenariats et Programmes CRB/volet développement, Sophie Van de Putte (siège) et du Représentant Pays CRB au Niger, Sayouba Savadogo (terrain) qui a assuré le lien avec la CRN. Cette évaluation avait pour but la redevabilité et se basait sur les critères du CAD (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité et impact) avec un focus sur le genre et l'environnement. Elle devait aussi mettre en évidence les principaux succès et défis, leçons apprises sur lesquelles les partenaires peuvent s'appuyer ou doivent s'améliorer. Les conclusions et recommandations de cette évaluation devaient permettre de proposer aux partenaires des points d'action sur lesquels travailler notamment au regard du nouveau programme 2022-2026.

Le comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises pour la validation des termes de références (publiés 22/10/2021), l'ouverture et l'évaluation des offres reçues, la sélection de l'offre (02/12/2021), le suivi des évaluateurs consultants, et la validation du rapport final (13/05/2022). Il s'est réuni une dernière fois (17/06/2022) pour discuter de la présente 'Réponse managériale' et se positionner sur les différentes recommandations.

Après leur validation en interne, les termes de référence de l'évaluation ont été partagées avec la DGD. Ils ont ensuite été largement diffusés sur les plateformes de publication d'offres (Acodev, Coordination Sud, F3E, Reliefweb, etc..) et envoyés par mail à certains évaluateurs avec qui nous avons déjà travaillé.

En ce qui concerne la sélection de l'équipe de consultance, 6 offres ont été réceptionnées à la date limite définie dans le dossier d'appel d'offre (31/10/2021). Parmi les 6 propositions reçues, 5 d'entre elles **ont été jugées complètes** et 1 a été jugé inéligible car arrivée après la deadline reprise dans les TDR.

Les 5 offres jugées éligibles ont été évaluées par le comité de pilotage de l'évaluation le 2 décembre 2021 et l'offre de la société française « Gaia développement » a été retenue car ayant obtenu les meilleurs résultats sur la grille de sélection jugeant les compétences des équipes de consultance, leur diversité, leur méthodologie et leur budget détaillé.

L'évaluation a démarré par une réunion de cadrage le 15/12/2022 permettant aux consultants de bien saisir les attentes de la CRB. Une deuxième réunion a été organisée le 21/01/2022 pour discuter de la note méthodologique formulée suite à l'analyse documentaire du programme. La phase terrain a ensuite pu se dérouler du 21/02/2022 au 10/03/2022 avec une restitution participative à chaud organisée le 28/03/2022 par les évaluateurs pour clôturer leur visite et corroborer leurs premières impressions auprès de la CRN et la CRB. Mi-avril, un premier rapport a été partagé avec le comité d'évaluation pour

commentaire. Début mai, une nouvelle version a été partagée et le rapport final a été validé le 13/05/2022. Les recommandations issues de ce rapport ont été discutées entre la CRB et la CRN.

Afin d'analyser la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'impact, la sensibilité au genre et à l'environnement du programme, les évaluateurs sélectionnés ont mené des analyses quantitatives et qualitatives.

L'évaluation externe a mis en exergue les constats suivants :

Le programme de renforcement de la résilience communautaire dans la commune rurale de Kiéché, département de Dogondoutchi, région de Dosso au Niger a répondu aux attentes et préoccupations des communautés des 15 villages ciblés et les a pleinement impliqués comme le préconise la théorie de changement. La démarche adoptée par le programme, basée sur l'approche « faire-faire » a permis une bonne implication des services techniques déconcentrés (STD) et des autorités administratives et coutumières dans la mise en oeuvre et le suivi des activités sur le terrain. Cependant, l'insuffisance de leurs moyens logistiques et financiers ne permettra pas aux STD de continuer à suivre le programme à la fin de celui-ci. L'aspect urgence et développement a été pris en compte mais l'aspect paix et cohésion sociale pourrait être renforcé. Le programme s'est parfaitement aligné aux politiques nationales et locales ainsi qu'aux stratégies internes des partenaires. Le programme pourrait néanmoins renforcer sa coordination avec les autres acteurs de développement non gouvernementaux. Au terme du programme, les communautés ciblées ont amélioré leur sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à l'augmentation des productions des cultures pluviales, à la promotion de l'élevage et des cultures maraichères, ainsi que l'appui en semences améliorées et en engrais. Le programme a contribué à la protection de l'environnement avec la plantation des arbres sous forme de haies vives afin de protéger les sites maraichers mais il gagnerait à renforcer la sensibilisation sur les espèces végétales protégées et à ne pas utiliser pour l'embouche. Les pratiques en matière de santé maternelle et infantile se sont améliorées et sont soutenues par les maris et les personnes influentes. L'accès à l'eau potable, aux latrines et leur bonne gestion a été renforcé et des séances de salubrité publiques sont organisées régulièrement. Des groupements de femmes ont été appuyés en activités génératrices de revenus mais elles ont encore besoin d'accompagnement quant à la gestion de celles-ci. Le programme a également doté les comités régional et départemental des ressources humaines capables d'assurer le suivi post programme et donc d'assurer la durabilité des interventions et des résultats. Enfin, l'engagement communautaire à travers les volontaires membres des comités villageois soutenu de manière décentralisée par le comité départemental, le comité régional et le siège national accompagné par la CRB s'est montré efficace.

Face à ces constats, les évaluateurs ont émis 3 recommandations destinées à la CRB (les autres ont été adressées à la CRN). La CRB se positionne comme suit sur les recommandations émises :

La première recommandation de mettre en place au niveau de l'unité de gestion de projet (UGP) un dispositif de suivi/évaluation, a été jugée importante mais concerne surtout le Croix-Rouge nigérienne. La CRB accompagnera la CRN pour renforcer ses capacités en termes de suivi et évaluation au niveau de l'UGP et du siège.

La deuxième recommandation de diligenter une étude de capitalisation des bonnes pratiques apprises durant les deux programmes 14-16 et 17-21 et en générer un document de capitalisation à des fins d'harmonisation des approches et stratégies avec d'autres intervenants, a été jugée importante mais les ressources à déployer sont encore à identifier. Des ateliers de capitalisation ont eu lieu oralement avec l'ensemble de l'équipe qui a été reconduite pour le prochain programme. Entre temps, la CRB estime que les documents de l'évaluation externe peuvent servir de documents de capitalisation à partager avec l'ensemble des parties prenantes.

La troisième et dernière recommandation de mettre en place un comité communal Croix-Rouge n'est pas acceptée par la CRB car elle devrait être adressée exclusivement à la CRN et non à la CRB. En effet, la structuration du réseau Croix-Rouge au Niger relève de la stratégie interne du partenaire. Sa structuration repose essentiellement sur des comités régionaux et départementaux et récemment sur

des comités villageois. Les comités communaux ne sont pas encore à l'ordre du jour. Les comités départementaux jouent le rôle de supervision des comités villageois en impliquant la mairie. En ce qui concerne le plaidoyer par rapport au dysfonctionnement de l'Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité (OSV) de Kiénché, chargée de superviser les SCAP-RU (système communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgences), la CRB considère que la recommandation s'adresse également exclusivement à la CRN.

En conclusion, cette lettre de positionnement marque la fin du processus d'évaluation. Cette dernière nous a permis de réaliser un point d'étape constructif et de prendre du recul sur les performances du programme. Par sa présence continue aux côtés de la CRN, la CRB s'assurera également que les recommandations formulées à destination de son partenaire et qui ont été acceptées, soient suivies et intégrées durant la mise en œuvre des prochains programmes.

Date : 24/06/2022



DocuSigned by:
Simonetta Risaio
212AECEB2CB341C...

Simonetta Risaio

Responsable du service Activités Internationales de la CRB